

Le curriculum de l'Ontario
11^e et 12^e année

Études canadiennes et mondiales



2005

ISBN 0-7794-7695-6 (Print)
ISBN 0-7794-7696-4 (Internet)

Table des matières

Introduction	5
La place du programme-cadre d'études canadiennes et mondiales dans le curriculum ...	5
Le rôle de l'élève	6
Le rôle des parents	7
Le rôle de l'enseignante ou l'enseignant	8
Le rôle de la directrice ou du directeur d'école	8
Organisation du programme-cadre d'études canadiennes et mondiales	9
Les cours offerts	9
Les cours donnant droit à des demi-crédits	16
Les attentes et les contenus d'apprentissage	16
Les habiletés de la pensée et de la recherche	17
Les concepts fondamentaux en études canadiennes et mondiales	18
Évaluation du rendement de l'élève	19
Le processus d'évaluation du rendement de l'élève	19
La grille d'évaluation du rendement	20
La communication du rendement	24
Considérations concernant la planification du programme	25
L'aménagement linguistique dans le contexte de l'école de langue française	25
Les stratégies d'enseignement et d'apprentissage	25
L'importance de l'actualité	26
Le programme-cadre d'études canadiennes et mondiales pour l'élève en difficulté	27
L'élève des programmes d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français	28
L'éducation antidiscriminatoire dans le programme-cadre d'études canadiennes et mondiales	29
La littératie et la numératie	30
La place de la technologie en études canadiennes et mondiales	30
Le programme d'orientation et de formation au cheminement de carrière	31
La santé et la sécurité	31

An equivalent publication is available in English under the title
The Ontario Curriculum, Grades 11 and 12: Canadian and World Studies, 2005.

Cette publication est postée dans le site Web du ministère de l'Éducation
à l'adresse suivante : <http://www.edu.gov.on.ca>.

Droit	32
Aperçu	32
Domaines d'étude	32
Cours :	
Comprendre le droit canadien, 11 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial (CLU3M)	34
Comprendre le droit canadien, 11 ^e année, cours préemploi (CLU3E)	43
Le droit canadien et international, 12 ^e année, cours préuniversitaire (CLN4U)	50
Économie	59
Aperçu	59
Domaines d'étude	59
Cours :	
L'individu et l'économie, 11 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial (CIE3M)	61
L'individu et les choix économiques, 11 ^e année, cours préemploi (CIC3E)	72
Analyse des grands enjeux économiques contemporains, 12 ^e année, cours préuniversitaire (CIA4U)	81
Géographie	92
Aperçu	92
Domaines d'étude	92
Cours :	
Géographie de l'Amérique : une perspective continentale, 11 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial (CGD3M)	94
Géographie physique : tendances, processus et interactions, 11 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial (CGF3M)	102
Géographie et technologie : les outils du géographe, 11 ^e année, cours préemploi (CGT3E)	111
Voyages et tourisme : une perspective géographique régionale, 11 ^e année, cours ouvert (CGG3O)	119
Le Canada et le monde : une analyse géographique, 12 ^e année, cours préuniversitaire (CGW4U)	127
Géographie mondiale : le milieu humain, 12 ^e année, cours préuniversitaire (CGU4U)	137
Environnement et gestion des ressources, 12 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial (CGR4M)	146
Géomatique : la géotechnologie en action, 12 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial (CGO4M)	155
Géographie mondiale : le milieu urbain, 12 ^e année, cours précollégial (CGU4C)	163
Environnement et gestion des ressources, 12 ^e année, cours préemploi (CGR4E)	171

Histoire	179
Aperçu	179
Domaines d'étude	179
Cours :	
Histoire des États-Unis, 11 ^e année, cours préuniversitaire (CHA3U)	181
Histoire mondiale jusqu'au XVI ^e siècle, 11 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial (CHW3M)	190
Histoire et politique canadiennes depuis 1945, 11 ^e année, cours précollégial (CHH3C)	198
Histoire et politique canadiennes depuis 1945, 11 ^e année, cours préemploi (CHH3E)	208
Histoire mondiale depuis 1900, 11 ^e année, cours ouvert (CHT3O)	218
Histoire canadienne : identité et culture, 12 ^e année, cours préuniversitaire (CHI4U) ...	229
Histoire de l'Occident et du monde, 12 ^e année, cours préuniversitaire (CHY4U)	240
Histoire de l'Occident et du monde, 12 ^e année, cours précollégial (CHY4C)	250
Aventures en histoire mondiale, 12 ^e année, cours préemploi (CHM4E)	261
L'Ontario français, 12 ^e année, cours ouvert (CHF4O)	269
Politique	276
Aperçu	276
Domaines d'étude	276
Cours :	
Politique et citoyenneté canadienne, 11 ^e année, cours ouvert (CPC3O)	278
Politique canadienne et mondiale, 12 ^e année, cours préuniversitaire (CPW4U)	286

Introduction

Le présent document remplace le document intitulé *Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Études canadiennes et mondiales, 2000*. À compter de septembre 2005, tous les cours d'études canadiennes et mondiales de 11^e et de 12^e année seront fondés sur les attentes et les contenus d'apprentissage énoncés dans le présent document.

La place du programme-cadre d'études canadiennes et mondiales dans le curriculum

Le programme-cadre d'études canadiennes et mondiales de 11^e et de 12^e année comporte cinq matières : le droit, l'économie, la géographie, l'histoire et la politique. Ces matières renseignent sur de multiples aspects de la vie humaine en société, qu'il s'agisse d'établir des règles pour assurer la justice, de pourvoir aux besoins économiques, d'organiser le territoire géographique, de comprendre l'évolution sociale et de prendre des décisions au nom de la collectivité.

Ce programme-cadre vise les objectifs suivants :

- donner à l'élève une compréhension approfondie des concepts enseignés dans la matière à l'étude;
- permettre à l'élève d'acquérir les connaissances, les habiletés et les valeurs qui lui sont indispensables pour devenir une citoyenne ou un citoyen responsable et capable de participer de façon active à la société canadienne du XXI^e siècle;
- permettre à l'élève de développer des habiletés pratiques, telles que les habiletés à communiquer et à faire des recherches, dont certaines sont propres à une matière particulière et d'autres sont communes aux différentes matières de ce programme-cadre;
- donner la possibilité à l'élève d'appliquer les connaissances et les habiletés qu'elle ou il a acquises pour l'amener à comprendre les rapports entre les êtres humains et le milieu naturel, les rapports politiques, économiques, juridiques et culturels entre divers groupes sociaux, les rapports entre la technologie et la société, et les facteurs qui contribuent à une évolution constante de la société.

L'atteinte de ces objectifs permettra à l'élève de mieux comprendre le monde qui l'entoure. Grâce aux connaissances et aux habiletés à l'étude dans ce programme-cadre, l'élève pourra évaluer les répercussions que peuvent avoir les événements, les idées et les valeurs sur l'évolution de la société, même si le défi est de taille en raison de la complexité de notre époque. Ce programme-cadre l'aidera à analyser les questions d'actualité et à comprendre les changements que notre époque traverse.

L'étude du droit, de l'économie, de la géographie, de l'histoire et de la politique ne consiste pas à apprendre des faits par cœur. L'élève sera appelé à faire des recherches, à cultiver son esprit critique, à résoudre des problèmes et à prendre des décisions. Les cours d'études canadiennes et mondiales l'aideront à acquérir d'excellentes compétences en communication, notamment sur le plan de l'expression orale, de la lecture et de l'écriture. L'élève pourra aussi se familiariser avec la technologie de l'information dans le but de recueillir, de classer, d'interpréter et de

présenter des données. Les compétences ainsi acquises non seulement lui seront utiles dans les autres disciplines et dans la poursuite d'études postsecondaires, mais elles lui permettront aussi de s'adapter à un milieu de travail en constante évolution.

Les cinq matières de ce programme-cadre sont interreliées et se rattachent à d'autres disciplines du curriculum. Par exemple, le droit a des liens étroits avec la politique et les affaires et le commerce; l'économie avec les mathématiques et les affaires et le commerce; la géographie avec les sciences et l'éducation technologique; l'histoire avec l'éducation artistique, le français et les sciences humaines et sociales; la politique avec le droit, l'histoire, la géographie, les affaires et le commerce, et les sciences humaines et sociales. La matière de tout cours d'études canadiennes et mondiales peut être combinée à celle d'un ou de plusieurs cours d'une autre discipline afin de créer un cours interdisciplinaire donnant droit à un crédit. On peut aussi utiliser des cours d'études canadiennes et mondiales donnant droit à un demi-crédit ou à un crédit pour inclusion dans des ensembles de cours d'études interdisciplinaires. Les politiques et les modalités applicables à cet égard sont présentées dans un programme-cadre distinct régissant l'élaboration des cours interdisciplinaires, soit *Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Études interdisciplinaires, 2002*.

À compter de la 11^e année, le programme-cadre d'études canadiennes et mondiales comprend différents cours de droit, d'économie, de géographie, d'histoire et de politique. Les cours de ces cinq matières s'appuient sur les connaissances acquises dans les cours offerts en 9^e année (« Principes de géographie du Canada ») et en 10^e année (« Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale » et « Éducation à la citoyenneté »). L'élève qui commence la 11^e année pourra mettre en application sa connaissance des concepts et des compétences de base liés à la géographie, à l'histoire et à l'éducation à la citoyenneté pour poursuivre ses études dans la ou les matières qui l'intéressent le plus parmi un vaste éventail de possibilités. Les cours de 11^e et de 12^e année sont conçus pour l'aider à étendre ses connaissances, à parfaire ses compétences et à préciser ses intérêts. Ces cours la ou le préparent à poursuivre ses études postsecondaires ou à intégrer avec succès le marché du travail et à participer de façon responsable et éclairée à la vie de sa communauté.

Le rôle de l'élève

L'élève est responsable de son apprentissage. Si elle ou il consacre le temps nécessaire à ses travaux scolaires et s'efforce d'apprendre, l'élève se rendra compte qu'elle ou il fait des progrès et que ses habiletés se développent. Cela motivera l'élève et l'incitera à poursuivre ses apprentissages. Certains, cependant, en dépit de leurs efforts, éprouveront des difficultés. Pour réussir, ces élèves devront pouvoir compter sur l'attention et les encouragements du personnel enseignant et, dans certains cas, sur un soutien supplémentaire. Toutefois, apprendre à réfléchir à ses apprentissages, à en assumer la responsabilité et à être l'artisan de son succès doit faire partie de l'éducation de tout élève.

Puisque le programme-cadre prône une approche pratique basée sur l'expérience en société, il est important que l'élève s'engage à respecter les consignes et fasse preuve de collaboration et d'esprit d'équipe. L'élève devrait saisir toutes les occasions possibles en dehors de la classe pour approfondir sa compréhension des concepts et explorer le rapport entre les connaissances et les habiletés acquises en classe et celles que lui apporte son vécu. Par exemple, l'élève pourrait se tenir au courant des enjeux contemporains en constituant son propre dossier sur les questions d'actualité qui sont traitées dans les médias de langue française.

Le rôle des parents

Le rôle des parents dans l'éducation de leur enfant tourne principalement autour des axes suivants : connaître le curriculum, accompagner leur enfant dans son apprentissage, faire du foyer un milieu d'apprentissage et un lieu d'épanouissement culturel.

Connaître le curriculum. L'élève a tendance à fournir un meilleur rendement scolaire lorsque ses parents s'intéressent à ses études. S'ils se familiarisent avec les programmes-cadres du curriculum, les parents sauront quelles sont les connaissances, les habiletés et les compétences que leur enfant doit acquérir dans ses cours. Cela leur permettra de discuter de façon pertinente avec leur enfant au sujet de ses apprentissages scolaires. Cela leur permettra aussi d'appuyer le travail de l'enseignante ou l'enseignant. Les parents pourront lui fournir des renseignements utiles et lui poser des questions pertinentes sur les progrès de leur enfant. De plus, s'ils connaissent les attentes et les contenus d'apprentissage des cours suivis par leur enfant, les parents pourront mieux comprendre les commentaires inscrits dans le bulletin scolaire et collaborer avec l'enseignante ou l'enseignant en vue d'améliorer le rendement scolaire de l'élève.

Accompagner leur enfant dans son apprentissage. Les parents peuvent manifester leur intérêt pour l'apprentissage de leur enfant de bien des façons, par exemple en s'informant auprès de leur enfant de sa journée à l'école, en l'encourageant à faire ses travaux ou en assistant aux réunions de parents. Comme l'apprentissage de leur enfant se fait en français, il serait important qu'ils valorisent l'acquisition d'une bonne compétence langagière en français. En ce qui concerne le présent programme-cadre, les parents pourraient encourager leur enfant à s'intéresser à l'actualité et à se poser des questions sur ce qui l'entoure, de façon à développer son jugement critique. Ils pourraient aussi l'encourager à assumer ses responsabilités de jeune citoyenne ou jeune citoyen et à se tailler une place dans la communauté francophone de l'Ontario.

Faire du foyer un milieu d'apprentissage. Les parents pourraient encourager leur enfant à participer à des activités qui élargiront ses horizons et enrichiront sa compréhension du monde. Par exemple, pour lui faire prendre conscience de ses responsabilités civiques, les parents pourraient promouvoir l'adoption d'habitudes de conservation des ressources et de protection de l'environnement. En effet, la lutte contre la pollution et contre le gaspillage des ressources constitue un enjeu contemporain important. En participant à des programmes écologiques, l'élève pourra mieux comprendre le rôle qu'elle ou il peut jouer pour améliorer son milieu physique et humain.

Faire du foyer un lieu d'épanouissement culturel. L'appui des parents est essentiel pour favoriser le développement de l'identité franco-ontarienne. Le fait de parler français à la maison, de prévoir des activités culturelles et récréatives en français et d'offrir des ressources en français à leur enfant renforcera le travail éducatif fait à l'école de langue française. Cela permettra à l'élève de mieux réussir à l'école et de se lier de façon plus étroite à la culture d'expression française.

Le rôle de l'enseignante ou l'enseignant

Le rôle de l'enseignante ou l'enseignant tourne autour de trois axes : créer un milieu d'apprentissage convivial pour l'élève, lui proposer des activités pertinentes et faire de l'aménagement linguistique en français une priorité.

Créer un milieu d'apprentissage convivial. L'enseignante ou l'enseignant doit élaborer des stratégies d'enseignement pour aider l'élève à réaliser les attentes du cours et élaborer des stratégies appropriées pour évaluer son apprentissage. Il lui faut concevoir des stratégies qui tiennent compte des différents styles d'apprentissage et les adapter pour répondre aux divers besoins de ses élèves afin de les aider, entre autres, à acquérir les compétences reliées à la lecture, à l'écriture, à la communication orale et à la numératie qui sont nécessaires pour réussir dans leurs études. Les stratégies utilisées devraient aussi viser à insuffler à chaque élève le désir d'apprendre et à lui donner la motivation nécessaire pour donner son plein rendement.

Proposer des activités pertinentes. L'enseignante ou l'enseignant fait des liens entre la théorie et la pratique et conçoit des activités qui se fondent sur un apprentissage actif. En misant sur le connu et le concret, elle ou il amènera l'élève à découvrir et à intégrer les concepts à l'étude par l'entremise du questionnement, de la recherche, de l'observation et de la réflexion. L'enseignante ou l'enseignant l'encouragera à situer ces concepts dans un contexte qui lui permettra d'en voir clairement la pertinence et l'application dans le monde qui l'entoure.

Faire de l'aménagement linguistique en français une priorité. La qualité de la langue utilisée est garante de la qualité des apprentissages. Il importe donc qu'en salle de classe on attache la plus grande importance à la qualité de la communication orale et écrite, quelle que soit l'activité d'apprentissage. Il ne s'agit pas toutefois de tout corriger, mais plutôt d'encadrer l'élève dans le processus de production orale et écrite afin qu'elle ou il puisse transmettre clairement ses idées. Il faut lui offrir un milieu linguistique cohérent, où tout contribue à enrichir ses compétences en français. Il est donc essentiel que l'élève dispose de diverses ressources d'apprentissage en français.

Le rôle de la directrice ou du directeur d'école

De concert avec tous les intervenants, la directrice ou le directeur d'école prendra les mesures nécessaires pour fournir la meilleure expérience scolaire possible à tous les élèves, y compris aux élèves moins performants et aux élèves en difficulté. La directrice ou le directeur d'école a la responsabilité de s'assurer que l'élève qui a un plan d'enseignement individualisé (PEI) obtient les adaptations et les changements décrits dans son PEI. Il lui incombe de s'assurer de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi du PEI.

La directrice ou le directeur d'école veille à ce que le curriculum de l'Ontario soit mis en œuvre dans sa totalité dans toutes les classes et à ce que des ressources appropriées soient mises à la disposition des élèves et du personnel enseignant. Elle ou il conçoit des mesures pour appuyer l'épanouissement d'une culture d'expression française en conformité avec la politique d'aménagement linguistique du conseil scolaire. À cet égard, la directrice ou le directeur d'école travaille en collaboration avec divers intervenants pour créer une communauté apprenante, laquelle constituera un milieu communautaire où il fera bon vivre et apprendre en français. Elle ou il encouragera également la participation du personnel enseignant aux activités de perfectionnement professionnel afin de favoriser l'excellence de l'enseignement.

Organisation du programme-cadre d'études canadiennes et mondiales

Les cours offerts

En 11^e et 12^e année, cinq types de cours sont offerts : les cours préuniversitaires, les cours préuniversitaires/précollégiaux, les cours précollégiaux, les cours préemploi et les cours ouverts. L'élève choisit le type de cours selon ses intérêts, son rendement et ses objectifs postsecondaires. Les cinq types de cours sont définis de la façon suivante :

- *Les cours préuniversitaires* sont conçus pour permettre à l'élève d'acquérir les connaissances et les habiletés qu'il lui faut pour satisfaire aux critères d'admission des programmes d'études universitaires.
- *Les cours préuniversitaires/précollégiaux* sont conçus pour permettre à l'élève d'acquérir les connaissances et les habiletés qu'il lui faut pour satisfaire aux critères d'admission de programmes d'études particuliers offerts dans les universités et les collèges.
- *Les cours précollégiaux* sont conçus pour permettre à l'élève d'acquérir les connaissances et les habiletés qu'il lui faut pour satisfaire aux critères d'admission de la plupart des programmes d'études collégiales ou à ceux des programmes d'apprentissage ou d'autres programmes de formation professionnelle.
- *Les cours préemploi* sont conçus pour permettre à l'élève d'acquérir les connaissances et les habiletés qu'il lui faut pour répondre aux attentes des employeurs, si son intention est de joindre le marché du travail immédiatement après l'obtention de son diplôme, ou pour satisfaire aux critères d'admission de certains programmes d'apprentissage ou d'autres programmes de formation professionnelle.
- *Les cours ouverts* sont conçus pour élargir les connaissances et les habiletés de l'élève dans des matières qui l'intéressent et qui le préparent à participer de façon active et enrichissante à la société. Ils ne visent pas particulièrement à satisfaire aux exigences des universités, des collèges ni des milieux de travail.

Les élèves doivent avoir réussi les cours théoriques ou appliqués de géographie de 9^e année et d'histoire de 10^e année avant d'entreprendre les cours de 11^e et de 12^e année offerts en études canadiennes et mondiales. Il est à noter que le cours ouvert de 10^e année « Éducation à la citoyenneté » est un cours obligatoire qui donne droit à un demi-crédit.

Les conseils scolaires peuvent élaborer et offrir à l'échelon local un cours de 10^e année en histoire du Canada qui comptera comme un crédit obligatoire en histoire du Canada (voir la note Politique/Programmes n^o 134 qui révisé la section 7.1.2, « Cours élaborés à l'échelon local », du document *Les écoles secondaires de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année – Préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, 1999* [ESO]). Que ce cours élaboré à l'échelon local compte ou non comme un crédit obligatoire, il peut être élaboré pour préparer l'élève à réussir les cours *préemploi* de 11^e année en droit, en économie ou en histoire. L'approbation ministérielle du cours élaboré à l'échelon local autorise le conseil scolaire à l'utiliser comme préalable pour n'importe lequel de ces cours.

Les cours de 11^e et de 12^e année en études canadiennes et mondiales sont optionnels. Cependant, pour son diplôme, l'élève doit obtenir au moins un crédit en 11^e ou 12^e année dans l'une des disciplines suivantes : études canadiennes et mondiales, français, sciences humaines et sociales, *English* ou une troisième langue. Il suffit de réussir un des cours de 11^e ou de 12^e année du programme-cadre d'études canadiennes et mondiales pour satisfaire à cette condition d'obtention du diplôme.

Cours de 11^e et de 12^e année en études canadiennes et mondiales

Année	Cours	Type	Code	Préalable
Droit				
11 ^e	Comprendre le droit canadien	Préuniversitaire/ précollégial	CLU3M	Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10 ^e année, cours théorique ou appliqué
11 ^e	Comprendre le droit canadien	Préemploi	CLU3E	Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10 ^e année, cours théorique ou appliqué*
12 ^e	Le droit canadien et international	Préuniversitaire	CLN4U	Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire ou préuniversitaire/ précollégiale
Économie				
11 ^e	L'individu et l'économie	Préuniversitaire/ précollégial	CIE3M	Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10 ^e année, cours théorique ou appliqué
11 ^e	L'individu et les choix économiques	Préemploi	CIC3E	Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10 ^e année, cours théorique ou appliqué*
12 ^e	Analyse des grands enjeux économiques contemporains	Préuniversitaire	CIA4U	Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire ou préuniversitaire/ précollégiale
Géographie				
11 ^e	Géographie de l'Amérique : une perspective continentale	Préuniversitaire/ précollégial	CGD3M	Principes de géographie du Canada, 9 ^e année, cours théorique ou appliqué
11 ^e	Géographie physique : tendances, processus et interactions	Préuniversitaire/ précollégial	CGF3M	Principes de géographie du Canada, 9 ^e année, cours théorique ou appliqué

* Le cours d'histoire du Canada élaboré à l'échelon local pour la 10^e année peut aussi servir de préalable s'il a été approuvé par le ministère de l'Éducation.

Année	Cours	Type	Code	Préalable
Géographie (suite)				
11 ^e	Géographie et technologie : les outils du géographe	Préemploi	CGT3E	Principes de géographie du Canada, 9 ^e année, cours théorique ou appliqué
11 ^e	Voyages et tourisme : une perspective géographique régionale	Ouvert	CGG3O	Principes de géographie du Canada, 9 ^e année, cours théorique ou appliqué
12 ^e	Le Canada et le monde : une analyse géographique	Préuniversitaire	CGW4U	Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégiale
12 ^e	Géographie mondiale : le milieu humain	Préuniversitaire	CGU4U	Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégiale
12 ^e	Environnement et gestion des ressources	Préuniversitaire/précollégial	CGR4M	Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire, préuniversitaire/précollégiale ou précollégiale
12 ^e	Géomatique : la géotechnologie en action	Préuniversitaire/précollégial	CGO4M	Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire, préuniversitaire/précollégiale ou précollégiale
12 ^e	Géographie mondiale : le milieu urbain	Précollégial	CGU4C	Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire, préuniversitaire/précollégiale ou précollégiale
12 ^e	Environnement et gestion des ressources	Préemploi	CGR4E	Principes de géographie du Canada, 9 ^e année, cours théorique ou appliqué
Histoire				
11 ^e	Histoire des États-Unis	Préuniversitaire	CHA3U	Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10 ^e année, cours théorique ou appliqué
11 ^e	Histoire mondiale jusqu'au XVI ^e siècle	Préuniversitaire/précollégial	CHW3M	Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10 ^e année, cours théorique ou appliqué
11 ^e	Histoire et politique canadiennes depuis 1945	Précollégial	CHH3C	Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10 ^e année, cours théorique ou appliqué

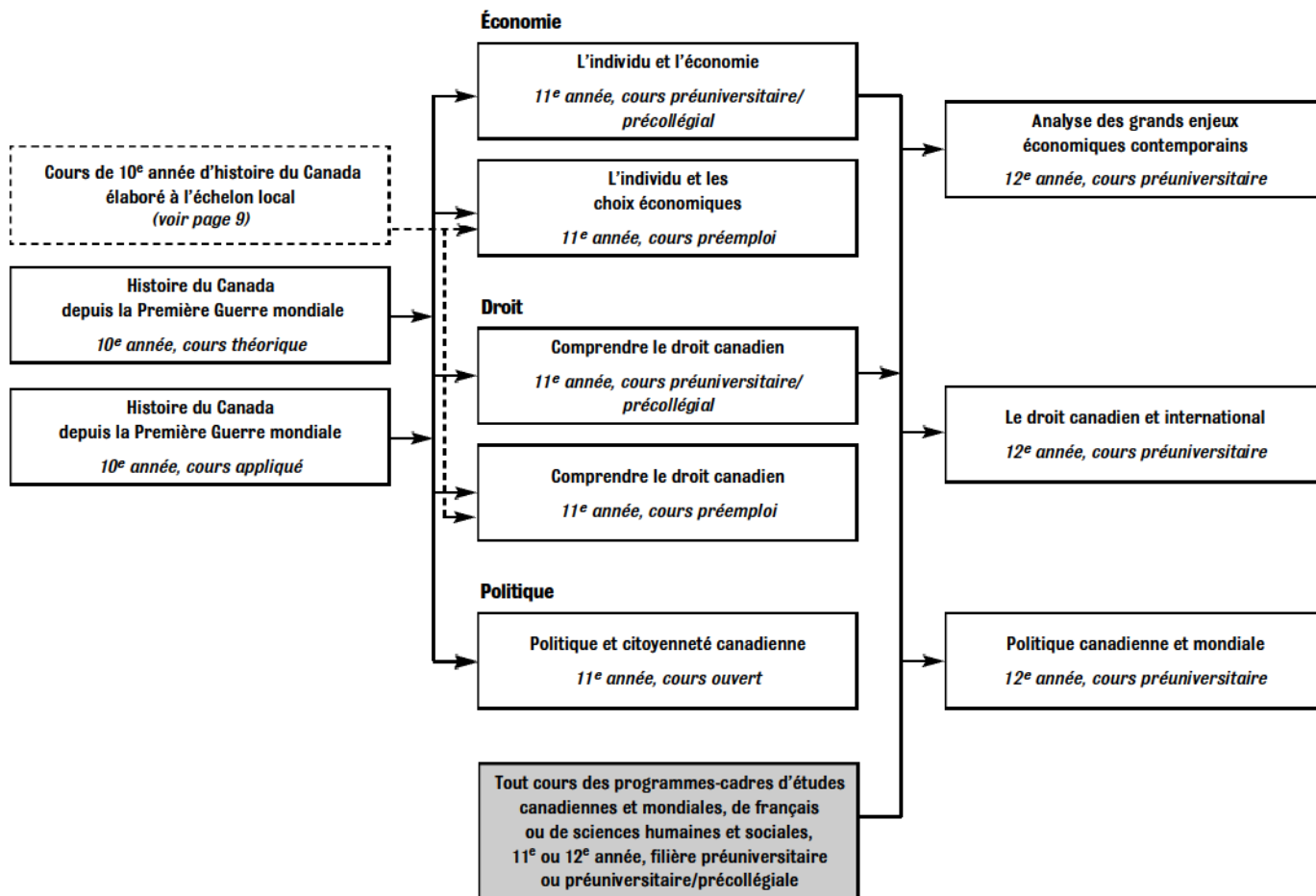
Année	Cours	Type	Code	Préalable
Histoire (suite)				
11 ^e	Histoire et politique canadiennes depuis 1945	Préemploi	CHH3E	Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10 ^e année, cours théorique ou appliqué*
11 ^e	Histoire mondiale depuis 1900	Ouvert	CHT3O	Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10 ^e année, cours théorique ou appliqué
12 ^e	Histoire canadienne : identité et culture	Préuniversitaire	CHI4U	Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégiale
12 ^e	Histoire de l'Occident et du monde	Préuniversitaire	CHY4U	Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégiale
12 ^e	Histoire de l'Occident et du monde	Précollégial	CHY4C	Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire, préuniversitaire/précollégiale ou précollégiale
12 ^e	Aventures en histoire mondiale	Préemploi	CHM4E	Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10 ^e année, cours théorique ou appliqué*
12 ^e	L'Ontario français	Ouvert	CHF4O	Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10 ^e année, cours théorique ou appliqué
Politique				
11 ^e	Politique et citoyenneté canadienne	Ouvert	CPC3O	Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10 ^e année, cours théorique ou appliqué
12 ^e	Politique canadienne et mondiale	Préuniversitaire	CPW4U	Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégiale

* Le cours d'histoire du Canada élaboré à l'échelon local pour la 10^e année peut aussi servir de préalable s'il a été approuvé par le ministère de l'Éducation.

N.B. : Chacun des cours ci-dessus vaut un crédit.

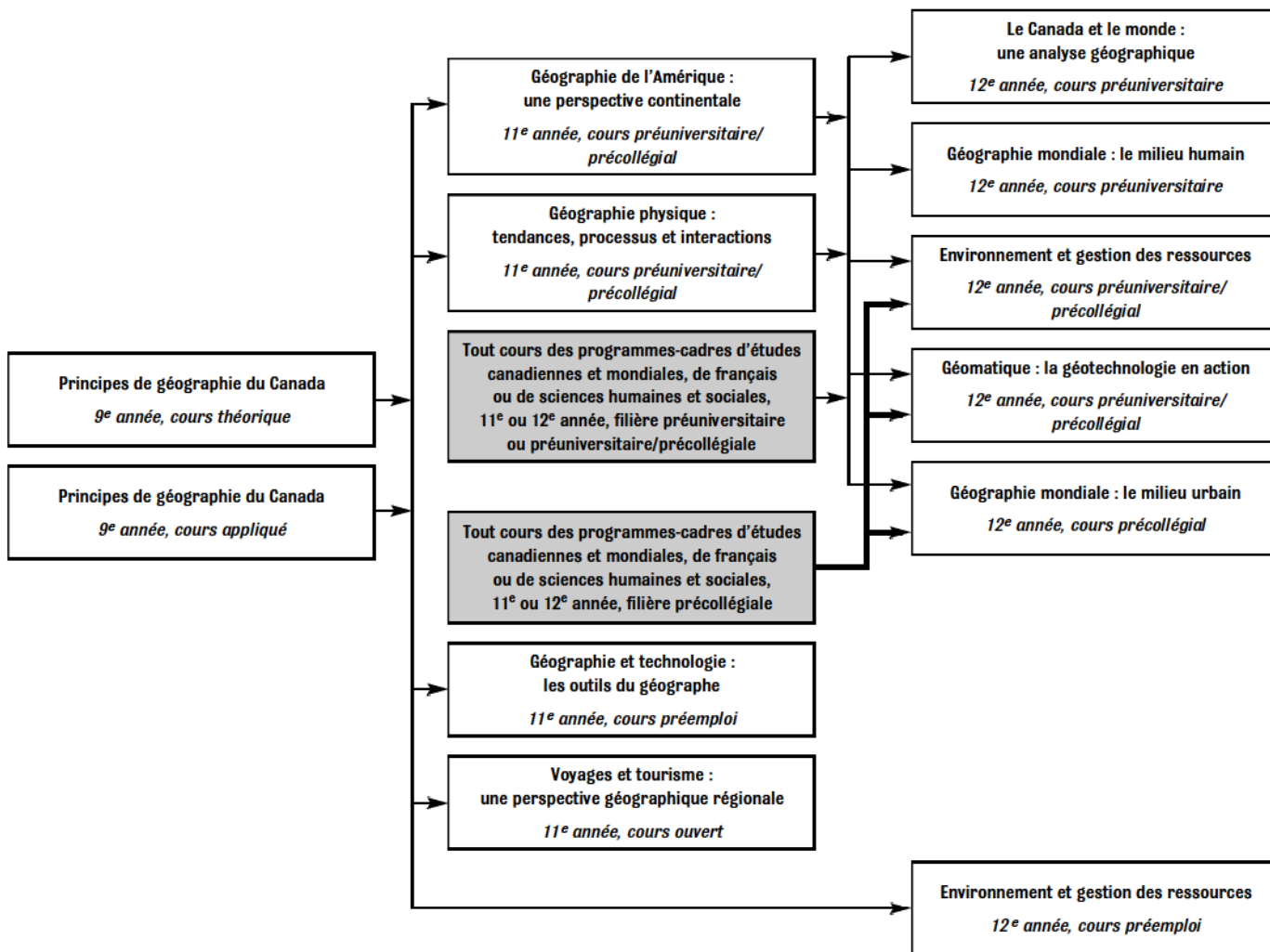
Organigramme des préalables pour les cours d'études canadiennes et mondiales, de la 9^e à la 12^e année : économie, droit et politique

Cet organigramme présente l'organisation des cours en fonction des préalables. Toutes les options de cheminement entre les cours ne sont cependant pas indiquées.



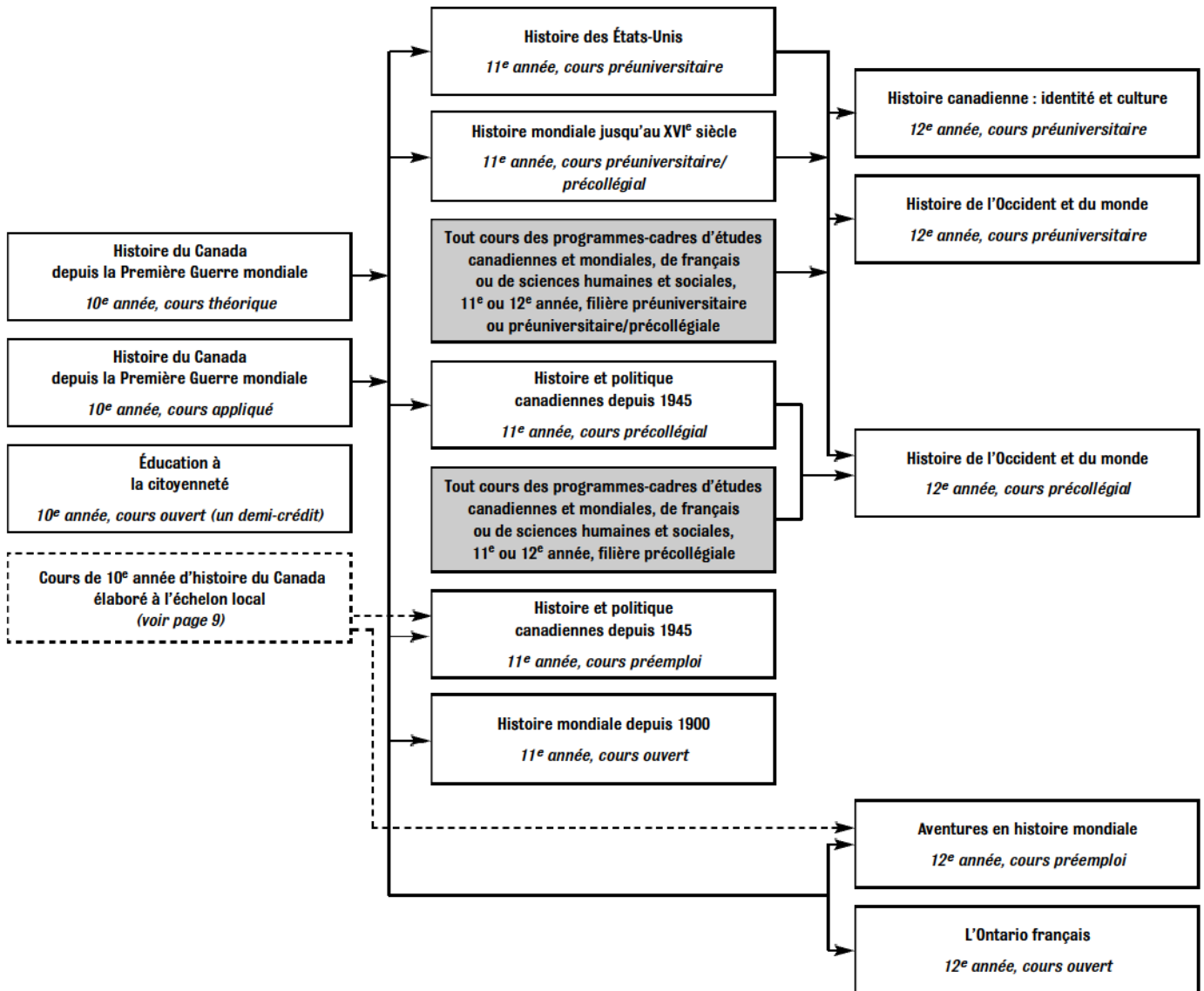
Organigramme des préalables pour les cours d'études canadiennes et mondiales, de la 9^e à la 12^e année : géographie

Cet organigramme présente l'organisation des cours en fonction des préalables. Toutes les options de cheminement entre les cours ne sont cependant pas indiquées.



Organigramme des préalables pour les cours d'études canadiennes et mondiales, de la 9^e à la 12^e année : histoire

Cet organigramme présente l'organisation des cours en fonction des préalables. Toutes les options de cheminement entre les cours ne sont cependant pas indiquées.



Les cours donnant droit à des demi-crédits

Les cours décrits dans le présent document ont été conçus comme des cours qui donnent droit à un crédit entier. Toutefois, *exception faite des cours préuniversitaires et préuniversitaires/précollégiaux de 12^e année*, on pourra offrir les cours décrits dans le présent document sous forme de demi-cours donnant droit à des demi-crédits.

Les demi-cours exigent un minimum de 55 heures d'enseignement. Ils doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Les deux demi-cours qui sont élaborés à partir d'un cours donnant droit à un crédit entier doivent ensemble inclure toutes les attentes et tous les contenus d'apprentissage du cours dont ils sont tirés. Les attentes et les contenus d'apprentissage doivent être répartis entre les deux demi-cours de la meilleure façon possible pour permettre à l'élève d'acquérir les connaissances et les habiletés dans le temps alloué.
- Un cours qui constitue un préalable à un autre cours au palier secondaire peut aussi être offert sous forme de deux demi-cours. Cependant, l'élève doit réussir les deux demi-cours pour obtenir ce préalable. L'élève n'est pas tenu de terminer les deux demi-cours si le cours original ne constitue pas un préalable à un cours qu'elle ou il a l'intention de suivre.
- Le titre de chaque demi-cours doit préciser « Partie 1 » ou « Partie 2 ». Un demi-crédit (0,5) sera inscrit dans la colonne des crédits du bulletin scolaire et du relevé de notes de l'Ontario.

Les conseils scolaires s'assureront que tous les demi-cours respectent les conditions ci-dessus et feront rapport annuellement sur tous les demi-cours au ministère de l'Éducation dans les rapports d'octobre des écoles.

Les attentes et les contenus d'apprentissage

Les attentes décrivent en termes généraux les connaissances et les habiletés que l'élève doit avoir acquises à la fin de chaque cours, tandis que les contenus d'apprentissage décrivent en détail ces connaissances et ces habiletés. L'élève devra pouvoir démontrer l'acquisition de celles-ci dans son travail en classe, dans ses recherches ainsi que lors d'épreuves et d'examens qui servent à évaluer son rendement.

Les attentes et les contenus d'apprentissage sont regroupés dans différents domaines d'étude. De plus, les contenus d'apprentissage sont répartis en plusieurs rubriques, lesquelles portent chacune sur des aspects particuliers des connaissances et des habiletés traitées dans le cours. Cette répartition pourra aider le personnel enseignant à planifier les activités d'apprentissage.

L'organisation en domaines d'étude et en rubriques ne signifie pas que les attentes et les contenus d'apprentissage d'une rubrique ou d'un domaine d'étude doivent être abordés séparément. La répartition en rubriques devrait aider l'enseignante ou l'enseignant à se concentrer sur des aspects particuliers de la matière lors de la préparation des leçons et des activités d'apprentissage. Les concepts, les contenus et les habiletés énoncés dans les domaines d'étude de chaque cours devraient, lorsque c'est approprié, être intégrés tout au long du cours. Il est à noter, cependant, que les attentes et les contenus d'apprentissage du domaine portant sur la méthodologie et la recherche ne peuvent être réalisés qu'en relation avec les attentes et les contenus d'apprentissage des autres domaines.

Plusieurs des contenus d'apprentissage comprennent des exemples entre parenthèses. Ces exemples illustrent le type d'habileté, le type de connaissances, la portée de l'apprentissage ou le degré de complexité recherché. Ils ne sont ni obligatoires ni exhaustifs. L'enseignante ou l'enseignant pourra choisir de concentrer sa leçon sur deux ou trois exemples suggérés ou choisir d'autres exemples.

Les habiletés de la pensée et de la recherche

Dans les cours d'études canadiennes et mondiales, l'élève est appelé à développer sa capacité à formuler des questions de recherche et à planifier les recherches nécessaires pour y répondre. Elle ou il apprend diverses méthodes de recherche afin de mener à bien son enquête et afin de savoir quelles méthodes employer pour une recherche particulière. L'élève saura comment trouver des renseignements pertinents dans des sources multiples, notamment des livres, des journaux, des études sur le terrain, des entretiens, des artefacts, des cartes climatiques, des photographies aériennes et d'époque, des images-satellites, des diagrammes, des illustrations, des tableaux, ainsi que dans des sources électroniques (vidéocassettes, cédéroms, Internet). D'une année d'études à l'autre, l'élève utilisera ces sources de manière de plus en plus précise et approfondie. Elle ou il fera la distinction entre les sources primaires et les sources secondaires pour déterminer leur validité et leur pertinence et pour les exploiter de manière adéquate.

Étant donné l'importance de la recherche en études canadiennes et mondiales, tous les cours, excepté un, comprennent un domaine d'étude sur la méthodologie. La seule exception concerne le cours « Éducation à la citoyenneté »; bien que celui-ci ne comporte pas un tel domaine, il comprend une attente sur la méthodologie.

Le domaine sur la méthodologie comprend les volets suivants :

- questions de recherche et collecte de l'information;
- analyse et interprétation;
- communication.

L'enseignante ou l'enseignant utilisera son jugement professionnel pour déterminer l'envergure et la profondeur avec lesquelles elle ou il traitera les attentes et les contenus d'apprentissage en fonction du type de cours et de l'année d'études.

Les concepts fondamentaux en études canadiennes et mondiales

La connaissance et la compréhension des concepts de système, de communauté, de changement et de gouvernance sont essentielles à la planification de l'enseignement et de l'évaluation en études canadiennes et mondiales. C'est par l'entremise de ces concepts que l'élève se forgera une vision cohérente et nuancée du monde. Ces concepts sont interdépendants et se complètent. Le tableau suivant comprend une brève définition des concepts fondamentaux et une liste des concepts qui y sont reliés.

<i>Concepts fondamentaux</i>	<i>Concepts connexes</i>	
<p><i>Système</i> : Ce concept permet de comprendre la façon dont les êtres humains et le milieu physique sont organisés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • milieu physique • milieu humain • écosystème • écozone • environnement • région • urbanisation 	<ul style="list-style-type: none"> • relation spatiale • interdépendance • ressource • répartition • écologie • organisation
<p><i>Communauté</i> : Ce concept se rattache au fonctionnement des sociétés et des cultures et à l'interaction entre elles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • patrimoine • tradition • identité • peuplement • empreinte écologique • idéologie • migration • diversité • interaction 	<ul style="list-style-type: none"> • mondialisation • communication • marché • civilisation • population • culture • société • influence • religion • échange/commerce
<p><i>Changement</i> : Le changement se manifeste tout au long des siècles à travers divers phénomènes et contextes tels qu'ils existaient à différentes périodes ou époques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • fluctuation • durabilité • temps • cause et effet • évolution • croissance 	<ul style="list-style-type: none"> • continuité • chronologie • période • époque • mutation
<p><i>Gouvernance</i> : Ce concept est lié aux structures mises en place par les êtres humains pour gérer l'organisation sociale, économique et politique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • structure • civisme • citoyenneté • démocratie • justice • liberté • coopération • politique • sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • protection • administration • autorité • résolution de problèmes • pouvoir • prise de décisions • économie • droit

Évaluation du rendement de l'élève

Le processus d'évaluation du rendement de l'élève

L'objectif premier de l'évaluation consiste à améliorer l'apprentissage de l'élève. Les données recueillies au moyen de l'évaluation aident le personnel enseignant à cerner les points forts et les points faibles de l'élève par rapport aux attentes visées. Ces données permettent aussi au personnel enseignant d'adapter le programme et les approches pédagogiques aux besoins de l'élève et d'en évaluer l'efficacité globale.

Le processus d'évaluation consiste d'abord à recueillir des données provenant de diverses sources, notamment les démonstrations, les projets, les activités et les tests, qui témoignent jusqu'à quel point l'élève satisfait aux attentes. L'enseignante ou l'enseignant peut donner à l'élève une rétroaction descriptive qui la ou le guidera dans ses efforts pour s'améliorer. Il s'agit ensuite de juger de la qualité du travail de l'élève en fonction des critères établis et d'y attribuer une valeur.

L'enseignante ou l'enseignant fondera l'évaluation sur les attentes du curriculum en se servant de la grille d'évaluation du programme-cadre, conformément aux consignes énoncées dans le présent document. Pour assurer la validité et la fiabilité de l'évaluation ainsi que pour favoriser l'amélioration du rendement scolaire, l'enseignante ou l'enseignant doit utiliser des stratégies d'évaluation qui :

- portent sur la matière enseignée et sur la qualité de l'apprentissage de l'élève;
- sont fondées sur la grille d'évaluation du rendement (pages 22 et 23), laquelle met en relation quatre grandes compétences et les descriptions des niveaux de rendement;
- sont diversifiées et échelonnées tout au long du cours pour donner à l'élève des possibilités suffisantes de montrer l'étendue de son apprentissage;
- conviennent aux activités d'apprentissage, aux attentes et aux contenus d'apprentissage, de même qu'aux besoins et aux expériences de l'élève;
- sont justes pour tous les élèves;
- tiennent compte des besoins de l'élève en difficulté, conformément aux stratégies décrites dans son plan d'enseignement individualisé (PEI);
- tiennent compte des besoins de l'élève inscrit au programme d'actualisation linguistique en français (ALF) ou de perfectionnement du français (PDF);
- favorisent la capacité de l'élève de s'autoévaluer et de se fixer des objectifs précis;
- reposent sur des échantillons des travaux de l'élève qui illustrent bien son niveau de rendement;
- servent à communiquer à l'élève la direction à prendre pour améliorer son rendement;
- sont communiquées clairement à l'élève et aux parents au début du cours et à tout autre moment approprié durant le cours.

Le niveau 3 de la grille d'évaluation (pages 22 et 23) correspond à la norme provinciale. Le rendement à ce niveau est pleinement satisfaisant. Le personnel enseignant et les parents peuvent considérer que l'élève ayant un rendement de niveau 3 sera bien préparé pour le cours suivant.

Le niveau 1, bien qu'il indique une réussite, signifie que l'élève a démontré un rendement inférieur à la norme provinciale. Le niveau 2 indique un rendement moyen qui se rapproche de la norme provinciale. Le niveau 4 signifie que le rendement de l'élève est supérieur à la norme provinciale. Cependant, cela ne veut pas dire que l'élève dépasse les attentes du cours, mais plutôt qu'elle ou il démontre une compréhension plus approfondie de la matière que l'élève dont le rendement se situe au niveau 3.

Le ministère de l'Éducation met à la disposition du personnel enseignant de la documentation qui l'aidera à améliorer ses méthodes et stratégies d'évaluation, et, par conséquent, son évaluation du rendement de l'élève. Cette documentation comprend des échantillons de travaux d'élèves (appelés copies types) qui illustrent chacun des quatre niveaux de rendement.

La grille d'évaluation du rendement

La grille d'évaluation du rendement en études canadiennes et mondiales sera utilisée par le personnel enseignant de toute la province. Elle lui permettra de porter un jugement sur le rendement de l'élève basé sur des niveaux de rendement clairs et précis et sur des données recueillies sur une période prolongée.

L'intention de la grille d'évaluation du rendement est de :

- fournir un cadre qui couvre les attentes pour tous les cours du programme-cadre;
- guider l'enseignante ou l'enseignant lors de l'élaboration d'instruments de mesure et de grilles adaptées;
- guider l'enseignante ou l'enseignant lors de la planification de son enseignement;
- communiquer à l'élève ses points forts et les points qu'elle ou il devrait améliorer;
- préciser les compétences et les critères d'après lesquels sera évalué le rendement de l'élève.

La grille porte sur les quatre *compétences* suivantes : connaissance et compréhension, habiletés de la pensée, communication et mise en application. Ces compétences couvrent l'ensemble des éléments à l'étude et des habiletés visés par les attentes et les contenus d'apprentissage. Elles sont précisées par des critères clairs et sont complémentaires les unes des autres. L'enseignante ou l'enseignant doit déterminer quelles compétences utiliser pour évaluer l'atteinte des attentes. Les compétences doivent être mesurées et évaluées de manière équilibrée tout au long du cours. De plus, il est essentiel de donner à l'élève des occasions multiples et diverses de démontrer jusqu'à quel point elle ou il a satisfait aux attentes, et ce, pour chacune des quatre compétences.

Les compétences sont définies comme suit :

- La compétence « *connaissance et compréhension* » est la construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.
- La compétence « *habiletés de la pensée* » est l'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus de la pensée critique et de la pensée créative. Ces habiletés comprennent les habiletés liées à la planification (p. ex., exploration, formulation de questions de recherche, collecte et organisation de l'information) et au traitement de l'information (p. ex., analyser, interpréter, évaluer, tirer des conclusions). Les processus comprennent, entre autres, la résolution de problèmes, le questionnement et la prise de décisions.
- La compétence « *communication* » est la transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens. L'information et les idées peuvent être transmises de façon orale (p. ex., exposés, débats), de façon écrite (p. ex., comptes rendus, rapports, lettres) et de façon visuelle (p. ex., maquettes, plans, cartes, présentations sur vidéocassette).
- La compétence « *mise en application* » est l'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiers et leur transfert à de nouveaux contextes.

Dans la grille d'évaluation du rendement, une série de *critères* viennent préciser davantage chaque compétence et définissent les dimensions du rendement de l'élève qui sont évaluées. Par exemple, le premier critère sous la compétence « *connaissance et compréhension* » est la « connaissance des éléments à l'étude (p. ex., faits, personnages, événements, terminologie) ».

Les *descripteurs* permettent à l'enseignante ou l'enseignant de poser un jugement professionnel au sujet de la qualité du rendement de l'élève et de lui donner une rétroaction descriptive. Dans la grille d'évaluation du rendement, le descripteur général « *efficacité* » est utilisé pour tous les critères des trois dernières compétences de la grille. L'efficacité est définie comme étant la capacité de réaliser entièrement le résultat attendu. L'enseignante ou l'enseignant pourra se servir de descripteurs plus spécifiques en fonction de la compétence et du critère visés lorsqu'elle ou il élaborera des grilles adaptées. Ces descripteurs comprennent *la convenance, la clarté, l'exactitude, la précision, la logique, la pertinence, la cohérence, la souplesse, la profondeur et l'envergure*. Par exemple, l'enseignante ou l'enseignant pourrait déterminer le niveau d'efficacité pour la compétence « *habiletés de la pensée* » en évaluant le niveau logique d'une analyse; pour la compétence « *communication* », elle ou il pourrait évaluer le niveau de clarté de la communication des idées; pour la compétence « *mise en application* », elle ou il pourrait évaluer la convenance et l'envergure des liens établis. De la même façon, pour la compétence « *connaissance et compréhension* », l'évaluation de la connaissance des éléments à l'étude pourrait porter sur l'exactitude des faits tandis que l'évaluation de la compréhension des éléments à l'étude pourrait porter sur la profondeur d'une explication.

L'*échelle de progression* (p. ex., avec une efficacité limitée, avec une certaine efficacité, avec efficacité ou avec beaucoup d'efficacité) qualifie le rendement de l'élève à chacun des niveaux de la grille. Par exemple, pour un élève dont le rendement se situe au niveau 3 par rapport au premier critère de la compétence « *habiletés de la pensée* », on dirait que l'élève « *utilise les habiletés de planification avec efficacité* ».

Grille d'évaluation du rendement en études canadiennes et mondiales

Compétences	50 – 59 % Niveau 1	60 – 69 % Niveau 2	70 – 79 % Niveau 3	80 – 100 % Niveau 4
Connaissance et compréhension <i>La construction du savoir propre à la discipline, soit la connaissance des éléments à l'étude et la compréhension de leur signification et de leur portée.</i>				
L'élève :				
Connaissance des éléments à l'étude (p. ex., faits, personnages, événements, terminologie).	– démontre une connaissance limitée des éléments à l'étude.	– démontre une connaissance partielle des éléments à l'étude.	– démontre une bonne connaissance des éléments à l'étude.	– démontre une connaissance approfondie des éléments à l'étude.
Compréhension des éléments à l'étude (p. ex., concepts, principes, théories, processus, procédures).	– démontre une compréhension limitée des éléments à l'étude.	– démontre une compréhension partielle des éléments à l'étude.	– démontre une bonne compréhension des éléments à l'étude.	– démontre une compréhension approfondie des éléments à l'étude.
Habiletés de la pensée <i>L'utilisation d'un ensemble d'habiletés liées aux processus de la pensée critique et de la pensée créative.</i>				
L'élève :				
Utilisation des habiletés de planification (p. ex., exploration, formulation de questions de recherche, collecte et organisation de l'information).	– utilise les habiletés de planification avec une efficacité limitée.	– utilise les habiletés de planification avec une certaine efficacité.	– utilise les habiletés de planification avec efficacité.	– utilise les habiletés de planification avec beaucoup d'efficacité.
Utilisation des habiletés de traitement de l'information (p. ex., analyser, interpréter, évaluer, tirer des conclusions).	– utilise les habiletés de traitement de l'information avec une efficacité limitée.	– utilise les habiletés de traitement de l'information avec une certaine efficacité.	– utilise les habiletés de traitement de l'information avec efficacité.	– utilise les habiletés de traitement de l'information avec beaucoup d'efficacité.
Utilisation des processus de la pensée critique et de la pensée créative (p. ex., résolution de problèmes, questionnement, prise de décisions).	– utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec une efficacité limitée.	– utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec une certaine efficacité.	– utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec efficacité.	– utilise les processus de la pensée critique et de la pensée créative avec beaucoup d'efficacité.

Compétences	50 – 59 % Niveau 1	60 – 69 % Niveau 2	70 – 79 % Niveau 3	80 – 100 % Niveau 4
Communication <i>La transmission des idées et de l'information selon différentes formes et divers moyens.</i>				
L'élève :				
Expression et organisation des idées et de l'information (p. ex., organisation logique, information pertinente).	– exprime et organise les idées et l'information avec une efficacité limitée.	– exprime et organise les idées et l'information avec une certaine efficacité.	– exprime et organise les idées et l'information avec efficacité.	– exprime et organise les idées et l'information avec beaucoup d'efficacité.
Communication des idées et de l'information, de façon orale, écrite et visuelle, à des fins précises (p. ex., informer, convaincre) et pour des auditoires spécifiques (p. ex., camarades, personnel enseignant, gens de la communauté).	– communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec une efficacité limitée.	– communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec une certaine efficacité.	– communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec efficacité.	– communique les idées et l'information à des fins précises et pour des auditoires spécifiques avec beaucoup d'efficacité.
Utilisation des conventions (p. ex., conventions cartographiques et linguistiques, conventions portant sur la présentation des projets de recherche) et de la terminologie à l'étude.	– utilise les conventions et la terminologie avec une efficacité limitée.	– utilise les conventions et la terminologie avec une certaine efficacité.	– utilise les conventions et la terminologie avec efficacité.	– utilise les conventions et la terminologie avec beaucoup d'efficacité.
Mise en application <i>L'application des éléments à l'étude et des habiletés dans des contextes familiers et leur transfert dans de nouveaux contextes.</i>				
L'élève :				
Application des connaissances et des habiletés dans des contextes familiers.	– applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec une efficacité limitée.	– applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec une certaine efficacité.	– applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec efficacité.	– applique les connaissances et les habiletés dans des contextes familiers avec beaucoup d'efficacité.
Transfert des connaissances et des habiletés à de nouveaux contextes.	– transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec une efficacité limitée.	– transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec une certaine efficacité.	– transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec efficacité.	– transfère les connaissances et les habiletés à de nouveaux contextes avec beaucoup d'efficacité.
Établissement de liens (p. ex., entre les matières; entre son expérience personnelle et celle d'autrui; entre l'école et la communauté).	– établit des liens avec une efficacité limitée.	– établit des liens avec une certaine efficacité.	– établit des liens avec efficacité.	– établit des liens avec beaucoup d'efficacité.

N. B. : L'élève qui obtient moins de 50 % à la fin d'un cours ne recevra pas de crédit pour ce cours.

La communication du rendement

Le bulletin scolaire de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année doit servir à communiquer officiellement à l'élève et à ses parents le rendement scolaire fourni. Le bulletin scolaire dresse un bilan du rendement que l'élève a fourni par rapport aux attentes des cours suivis, pendant une période déterminée du semestre ou de l'année scolaire, sous forme de notes exprimées en pourcentage. La note en pourcentage représente la qualité du rendement global de l'élève en fonction des attentes du cours et indique le niveau de rendement correspondant dans la grille d'évaluation de la discipline.

Une note finale est inscrite à la fin de chaque cours et le crédit correspondant est accordé si l'élève a obtenu une note de 50 % ou plus. Pour chaque cours de la 9^e à la 12^e année, la note finale sera déterminée comme suit :

- Soixante-dix pour cent de la note sera fondée sur les évaluations effectuées tout au long du cours. Cette portion de la note devrait refléter le niveau de rendement le plus fréquent durant le cours, bien qu'il faille accorder une attention particulière aux niveaux de rendement les plus récents.
- Trente pour cent de la note sera fondée sur l'évaluation finale qui prendra la forme d'un examen, d'une activité, d'une dissertation ou de tout autre mode d'évaluation approprié. Ceux-ci seront administrés vers la fin du cours.

Considérations concernant la planification du programme

L'enseignante ou l'enseignant doit planifier son programme d'études canadiennes et mondiales en tenant compte de certaines considérations, notamment celles qui sont présentées ci-après.

L'aménagement linguistique dans le contexte de l'école de langue française

Conformément à la *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française, 2004* et au mandat de l'école de langue française, l'enseignement et l'apprentissage devront tenir compte de l'attente générique suivante :

« L'élève utilise la langue française et l'ensemble des référents culturels connexes pour exprimer sa compréhension, synthétiser l'information qui lui est communiquée et s'en servir dans divers contextes. »

Lors de la planification des activités d'enseignement et d'apprentissage, le personnel enseignant tiendra compte des priorités en aménagement linguistique ainsi que des interventions qui sont établies par l'équipe-école pour réaliser ces priorités. On concevra ces interventions afin d'établir les conditions favorables à la création d'un espace francophone qui tienne compte du dynamisme de la communauté scolaire et qui en respecte le pluralisme. Ces interventions auront pour but, entre autres, de contrer les effets sur l'apprentissage du contexte anglo-dominant.

Comme la langue française sert de véhicule à la culture qui la particularise, il faut créer un milieu qui permette à l'élève d'acquérir une solide compétence langagière en français à l'oral et à l'écrit. Les activités d'apprentissage doivent se dérouler en français, que celles-ci aient lieu à l'école ou hors de l'école. D'ailleurs, l'enseignante ou l'enseignant doit insister sur l'emploi du terme juste pour amener l'élève à acquérir la terminologie française en usage en études canadiennes et mondiales.

Afin d'aider l'élève à s'identifier à la francophonie, le personnel enseignant doit tout mettre en œuvre pour créer des situations d'apprentissage qui permettent à l'élève de s'affirmer culturellement et de s'engager dans les activités sociales, communautaires et culturelles de son milieu francophone.

Les stratégies d'enseignement et d'apprentissage

L'élève apprend mieux lorsqu'on lui offre un éventail diversifié d'activités d'apprentissage. Le droit, l'économie, la géographie, l'histoire et la politique se prêtent à un vaste éventail d'approches. Il faudrait privilégier les approches qui encouragent l'élève à faire des recherches, à développer son esprit critique, à travailler en équipe, à discuter de questions d'intérêt public et à proposer des solutions à des préoccupations sociales. Ces approches favorisent un apprentissage actif qui lui permet de mieux assimiler les notions présentées et d'acquérir des compétences pratiques. Parmi les stratégies d'enseignement et d'apprentissage qui sont appropriées en études canadiennes et mondiales, mentionnons la collecte de données sur le terrain, l'apprentissage coopératif en petits groupes, les jeux de rôle, les simulations, les séances de remue-ménings, la construction d'arbres conceptuels, la création de scénarios de prises de décisions,

la réflexion personnelle, la présentation de séminaires et le dialogue constructif. Pour aider l'élève à mieux comprendre les contenus à l'étude, l'enseignante ou l'enseignant pourrait aussi incorporer à ses cours des visites de musées, d'édifices gouvernementaux, de sites archéologiques ou de sites naturels. La classe pourrait également assister aux débats de l'Assemblée législative, observer les activités de la Bourse ou se rendre à un procès. De plus, on pourrait inviter la classe à participer à des célébrations ou à des festivals de langue française dans la communauté.

Il est important que l'enseignante ou l'enseignant prévoie des activités qui permettront à l'élève d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour faire les applications et les transferts appropriés et effectuer des recherches de plus en plus complexes. Dans tous les aspects du programme-cadre, l'élève doit pouvoir mener avec efficacité des recherches et communiquer clairement. Pour communiquer les résultats de ses recherches, l'élève rédigera des rapports, utilisera des supports médiatiques, fera des exposés oraux et présentera des notes, des descriptions, des illustrations, des tableaux ou des graphiques.

Lorsque les interactions sont nombreuses et diversifiées à l'intérieur de la classe, l'enseignante ou l'enseignant est davantage en mesure d'examiner le processus et les résultats de l'apprentissage des élèves. Les stratégies d'apprentissage actif permettent également d'appliquer les connaissances et les habiletés à des problèmes et à des situations de la vie réelle. Cependant, comme le programme d'études canadiennes et mondiales porte sur des éléments que l'on peut interpréter selon différents points de vue, plusieurs des questions abordées et des réponses proposées ne devraient pas être présentées comme étant définitives; il faudrait au contraire les situer dans un contexte temporel et spatial spécifique.

La création d'un milieu d'enseignement et d'apprentissage stimulant et engageant tant pour les garçons que pour les filles, et ce dans la richesse de leur complémentarité, contribue à la réussite de tous les élèves. Pour créer un tel milieu, il faut déterminer les interventions qui doivent être conservées, celles qui peuvent être améliorées et celles qui pourraient être adoptées pour rejoindre davantage les garçons et pour mieux accompagner les filles dans leur apprentissage.

L'importance de l'actualité

L'étude des événements courants est un élément essentiel qui souligne la pertinence et le caractère à la fois immédiat et continu des études canadiennes et mondiales. Les discussions qui portent sur les événements courants suscitent non seulement l'intérêt de la classe, mais elles aident aussi l'élève à comprendre son monde et la relation qui existe entre les événements du passé et les situations d'aujourd'hui. L'étude des événements courants ne doit pas être présentée comme un sujet à part dans le programme, mais doit être intégrée à l'étude des contenus d'apprentissage dont ces événements sont l'extension.

Le programme-cadre d'études canadiennes et mondiales pour l'élève en difficulté

Lors de la planification des programmes d'études canadiennes et mondiales à l'intention de l'élève en difficulté, le personnel enseignant devrait commencer par examiner les attentes du curriculum pour la matière et le cours ainsi que les besoins de l'élève, et déterminer laquelle des options suivantes serait la plus appropriée :

- aucune adaptation* ou modification; ou
- adaptations seulement; ou
- attentes modifiées et adaptations au besoin.

Si l'élève requiert des adaptations ou des attentes modifiées, il faut consigner, dans le plan d'enseignement individualisé (PEI), les renseignements pertinents, qui sont indiqués ci-dessous. Pour en savoir davantage sur les exigences du ministère de l'Éducation concernant les PEI, veuillez consulter le document intitulé *Plan d'enseignement individualisé – Normes pour l'élaboration, la planification des programmes et la mise en œuvre, 2000*. On trouvera des renseignements plus détaillés sur la planification des programmes pour l'enfant en difficulté dans le document intitulé *Plan d'enseignement individualisé – Guide, 2004*. (Ces deux documents sont postés sur le site Web du ministère de l'Éducation à www.edu.gov.on.ca.)

Les élèves en difficulté qui ne requièrent que des adaptations. Certains élèves en difficulté peuvent suivre le curriculum prévu pour le cours et démontrer un apprentissage autonome si on leur fournit des adaptations. Les attentes du curriculum pour le cours ne sont nullement modifiées par l'utilisation d'adaptations. Les adaptations requises pour faciliter l'apprentissage de l'élève doivent être inscrites dans le PEI (voir pages 11 et 12 du *Plan d'enseignement individualisé – Normes pour l'élaboration, la planification des programmes et la mise en œuvre, 2000*). Les mêmes adaptations seront probablement inscrites dans le PEI pour plusieurs cours, sinon pour tous les cours suivis par l'élève.

Il existe trois types d'adaptations. Les *adaptations pédagogiques* désignent les changements qui sont apportés aux stratégies d'enseignement, tels que les styles de présentation, les méthodes d'organisation, l'utilisation de la technologie et du multimédia. Les *adaptations environnementales* désignent les changements qui sont apportés à la salle de classe ou au milieu scolaire, tels que la désignation préférentielle d'un siège ou le recours à un éclairage particulier. Les *adaptations en matière d'évaluation* désignent les changements qui sont apportés aux stratégies d'évaluation pour permettre à l'élève de démontrer son apprentissage. Par exemple, on pourrait donner plus de temps à l'élève pour terminer les examens ou ses travaux scolaires, ou lui permettre de répondre oralement à des questions d'examen (pour des exemples supplémentaires, voir page 14 du *Plan d'enseignement individualisé – Normes pour l'élaboration, la planification des programmes et la mise en œuvre, 2000*).

Si seules des adaptations sont nécessaires en études canadiennes et mondiales, le rendement de l'élève sera évalué par rapport aux attentes du curriculum du cours et par rapport aux niveaux de rendement décrits dans le présent document.

* Les adaptations désignent des stratégies d'enseignement et d'évaluation individualisées, un soutien fourni par du personnel ou un équipement personnalisé.

Les élèves en difficulté qui requièrent des attentes modifiées. Certains élèves en difficulté requièrent des attentes modifiées, lesquelles ne correspondent pas exactement aux attentes prévues pour le cours. Pour la plupart des élèves, les attentes modifiées reflètent les attentes prévues pour le cours, mais comprennent des changements quant à leur nombre et à leur complexité. Il est important de vérifier l'étendue des modifications apportées aux attentes et de les indiquer clairement dans le PEI. Comme il est spécifié dans la section 7.12 du document de politique *Les écoles secondaires de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année – Préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario*, il reviendra à la directrice ou au directeur d'école de déterminer si la réalisation des attentes modifiées signifie que l'élève a réussi le cours et si la réalisation de ces attentes permet à l'élève de recevoir un crédit pour le cours. La directrice ou le directeur d'école informera de sa décision les parents et l'élève.

Lorsqu'on s'attend à ce qu'un élève satisfasse à la plupart des attentes du curriculum d'un cours, les attentes modifiées devraient indiquer de quelle façon elles sont modifiées par rapport aux attentes du cours. Lorsque les modifications sont si étendues que la réalisation des attentes modifiées ne donnerait probablement pas droit à un crédit, les attentes devraient spécifier les exigences précises ou les tâches d'après lesquelles le rendement de l'élève sera évalué et à partir desquelles une note pour le cours sera inscrite dans le bulletin scolaire de l'Ontario. Les attentes modifiées indiquent les connaissances ou les habiletés que l'élève devrait pouvoir démontrer et qui seront évaluées à chaque étape du bulletin (voir pages 10 et 11 du *Plan d'enseignement individualisé – Normes pour l'élaboration, la planification des programmes et la mise en œuvre, 2000*). Les attentes modifiées représentent des réalisations précises, réalistes, observables et mesurables et décrivent les connaissances ou les habiletés précises que l'élève peut démontrer de façon autonome, en utilisant au besoin des adaptations en matière d'évaluation. Les attentes de l'élève doivent être revues une fois au moins à toutes les étapes du bulletin et être mises à jour au besoin, à la lumière des progrès faits par l'élève (voir page 11 du *Plan d'enseignement individualisé – Normes pour l'élaboration, la planification des programmes et la mise en œuvre, 2000*).

Si l'élève requiert des attentes modifiées en études canadiennes et mondiales, l'évaluation de son rendement sera fondée sur les attentes inscrites dans son PEI et sur les niveaux de rendement décrits dans le présent document. Sur le bulletin scolaire de l'Ontario, on doit cocher la case réservée au PEI pour chaque cours pour lequel l'élève requiert des attentes modifiées, et on doit inscrire l'énoncé approprié du *Guide du bulletin scolaire de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année* (voir page 7 de ce guide). Les commentaires de l'enseignante ou l'enseignant devraient comprendre des renseignements pertinents sur la capacité de l'élève de démontrer qu'elle ou il a satisfait aux attentes modifiées. Le personnel enseignant devrait aussi indiquer les prochaines étapes.

L'élève des programmes d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français

L'enseignante ou l'enseignant doit porter une attention particulière à l'élève inscrit au programme d'actualisation linguistique en français (ALF) ou de perfectionnement du français (PDF). Elle ou il veillera en particulier à ce que l'élève comprenne et assimile la terminologie propre aux études canadiennes et mondiales, acquière les compétences fondamentales requises dans ces matières et se familiarise avec les référents culturels propres à la francophonie.

L'enseignante ou l'enseignant choisira des stratégies d'enseignement et des activités appropriées aux besoins de l'élève du programme d'ALF ou de PDF en consultation avec l'enseignante ou l'enseignant de l'un et de l'autre de ces programmes et adaptera le matériel d'apprentissage en conséquence.

L'enseignante ou l'enseignant doit créer un milieu sécurisant où l'élève se sent accepté. L'élève se sentira ainsi plus à l'aise, ce qui lui permettra de prendre des risques, de s'exprimer et d'apprendre plus aisément. Pour faciliter son apprentissage, l'enseignante ou l'enseignant pourra recourir aux pratiques suivantes :

- partir du vécu de l'élève et de ses connaissances;
- vérifier régulièrement si l'élève comprend;
- mettre l'accent sur les idées clés et communiquer avec l'élève dans un langage clair et précis;
- utiliser des indices visuels et du matériel concret si l'élève est au niveau débutant dans l'apprentissage du français;
- ajuster les attentes en fonction du niveau de langue de l'élève et de sa date d'arrivée au Canada;
- présenter le vocabulaire utilisé dans la discipline pour aider l'élève à comprendre le contenu de la leçon;
- faciliter l'entraide entre élèves.

Lorsque des changements sont apportés à un cours suivi par l'élève inscrit dans un programme d'ALF ou de PDF, il faudra cocher la case ALF ou PDF sur le bulletin scolaire de l'élève pour les cours appropriés (voir à ce sujet le *Guide du bulletin scolaire de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année, 1999*).

On peut consulter *Le curriculum de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année – Actualisation linguistique en français et Perfectionnement du français, 1999* sur le site Web du ministère de l'Éducation à www.edu.gov.on.ca.

L'éducation antidiscriminatoire dans le programme-cadre d'études canadiennes et mondiales

Le programme-cadre d'études canadiennes et mondiales a été conçu pour aider l'élève à acquérir les habiletés de pensée qui sont essentielles aux citoyennes et citoyens d'une société démocratique complexe, laquelle s'inscrit dans une époque de changements rapides sur le plan technologique, économique, politique et social. On s'attend à ce que l'élève comprenne les droits, les privilèges et les responsabilités de la citoyenneté et qu'elle ou il montre du respect, de la tolérance et de la compréhension envers les personnes, les groupes et les cultures de la communauté internationale ainsi que du respect et un sens des responsabilités vis-à-vis de l'environnement. On s'attend également à ce que l'élève comprenne qu'il est essentiel pour une citoyenne ou un citoyen responsable de protéger les droits de la personne et de s'opposer au racisme et à toute autre forme de discrimination et d'expression de haine.

En études canadiennes et mondiales, l'élève apprendra à reconnaître la contribution de divers groupes au développement de l'Ontario français, du Canada et du monde. Les habiletés reliées à la pensée critique et à la recherche qui sont acquises dans les cours d'études canadiennes et mondiales renforceront la capacité de l'élève de reconnaître les partis pris et les stéréotypes

dans les comptes rendus de l'actualité, les récits historiques, les points de vue, les représentations et les illustrations. Les activités d'apprentissage et les ressources utilisées pour mettre en œuvre le programme-cadre devraient refléter différents points de vue et diverses expériences, y compris la perspective autochtone. Ces activités et ces ressources devraient permettre à l'élève d'être sensibilisé aux expériences et aux perceptions d'autrui.

La littératie et la numératie

Les compétences liées à la littératie et à la numératie sont essentielles à tous les apprentissages, dans toutes les disciplines. On définit la littératie comme la maîtrise des savoirs qui permettent à l'élève de s'exprimer, d'écrire, de lire, de chercher des informations, d'utiliser la technologie de l'information et d'exercer une pensée critique à un niveau lui permettant d'être fonctionnel dans ses apprentissages actuels et futurs. Quant à la numératie, elle est constituée de l'ensemble des compétences essentielles se basant sur les concepts mathématiques et des compétences connexes, lesquels permettent à l'élève d'utiliser la mesure et les propriétés des nombres et des objets géométriques, de résoudre des problèmes, de développer sa pensée critique, de lire et d'interpréter les informations faisant appel aux concepts mathématiques et de communiquer des idées mathématiques.

La littératie et la numératie permettront à l'élève d'apprendre sa vie durant dans toutes les disciplines et d'accéder à des niveaux de pensée supérieure. Il incombe au personnel enseignant de toutes les disciplines de veiller à ce que l'élève progresse dans l'acquisition des compétences liées à la littératie et à la numératie. Si l'enseignante ou l'enseignant remarque qu'un élève accuse un retard dans l'acquisition des compétences liées à la littératie et à la numératie, elle ou il devra prendre des dispositions particulières pour l'aider en s'inspirant des initiatives de littératie et de numératie élaborées par son conseil scolaire et son école.

La place de la technologie en études canadiennes et mondiales

La technologie de l'information et de la communication (TIC) propose divers outils qui peuvent enrichir l'apprentissage en études canadiennes et mondiales. Il existe de nombreux programmes informatiques conçus pour aider les élèves, les professionnels et les chercheurs dans les domaines reliés aux études canadiennes et mondiales, notamment des programmes de simulation, des ressources multimédias, des bases de données, des modules d'apprentissage assisté par ordinateur et des logiciels d'application.

Cette technologie a des effets particulièrement importants dans le domaine de la géographie. L'accès au SPG (système de positionnement global) et au SIG (système d'information géographique) permet à l'élève d'acquérir des compétences très recherchées qui peuvent s'appliquer à de nombreuses carrières.

Grâce aux sites Web et à la technologie des cédéroms, l'élève des cours d'histoire a maintenant accès aux sources primaires conservées par les musées et les archives du pays et du monde entier. Cet accès aux ressources permet à l'élève d'effectuer des recherches plus diversifiées et plus authentiques qu'elle ou il n'aurait pu le faire auparavant.

Il est important d'encourager l'élève à utiliser ces outils chaque fois que cela est approprié. Elle ou il pourra ainsi développer les habiletés nécessaires à l'utilisation des innovations technologiques et médiatiques ainsi que des applications informatisées à des fins de recherche, de

collecte d'informations, de production, de présentation, de communication et de simulation. Il est à noter que la vidéoconférence est une technologie accessible dans les conseils scolaires et les écoles de langue française et qu'elle pourrait servir à relier deux classes ou plus dans le cadre d'un projet.

Le programme d'orientation et de formation au cheminement de carrière

L'étude des matières qui composent le programme-cadre d'études canadiennes et mondiales peut mener à des emplois dans divers domaines, notamment le droit, l'aménagement urbain, la politique, la gestion des ressources, les forces policières, la technologie de l'information, l'enseignement, les loisirs, le tourisme et le journalisme. Les connaissances et les compétences acquises dans ces matières seront aussi utiles à l'élève qui se destine à d'autres carrières. Les cours d'études canadiennes et mondiales aident l'élève à prendre conscience des événements et des tendances que l'on observe à l'échelle locale et mondiale. À long terme, ces cours le préparent à participer de façon éclairée à son milieu de travail et à la société et, à court terme, ils l'informent des possibilités professionnelles.

Il faudrait donner à l'élève l'occasion de définir et d'explorer les carrières possibles en études canadiennes et mondiales par des activités telles que les expo-carrières, les exposés par des conférencières et conférenciers francophones, l'observation au poste de travail, l'expérience de travail et les stages d'éducation coopérative.

La santé et la sécurité

Il faudra prendre les dispositions nécessaires relativement aux questions de santé et de sécurité lorsque l'apprentissage fera appel à des activités pratiques, en particulier celles qui se déroulent à l'extérieur de l'école. L'enseignante ou l'enseignant reverra la politique du conseil scolaire sur les démarches à respecter lors des sorties éducatives et planifiera avec soin ces activités afin de prévoir les problèmes et de prévenir les risques pour la santé et la sécurité des élèves.

Droit

Aperçu

L'élève devrait connaître les concepts et les notions historiques et philosophiques qui sous-tendent notre système juridique. Il est important que l'élève respecte la loi, comprenne sa pertinence par rapport à la vie de tous les jours et reconnaisse les avantages d'un système juridique dynamique. L'élève sera ainsi mieux préparé à jouer un rôle actif dans un monde régi par la loi. L'étude du droit l'aidera à acquérir des habiletés de pensée critique et de communication et à se comporter en tant que citoyenne et citoyen bien informé sur le plan juridique.

Domaines d'étude

Les cours de droit s'articulent autour de cinq domaines d'étude, qui sont expliqués ci-après.

Patrimoine. Les origines historiques et philosophiques de notre système juridique sont abordées dans ce domaine d'étude. Le droit canadien est tiré de différentes sources, notamment du droit français et du droit anglais. Les fondements philosophiques ainsi que les concepts de justice et d'équité qui le sous-tendent nous viennent des philosophes du droit naturel et du droit positif. L'examen de ces sources permettra à l'élève de comprendre non seulement les origines de notre système juridique, mais aussi la façon dont il pourrait changer.

Droits et libertés. Dans ce domaine d'étude, les droits et les libertés sont envisagés selon un point de vue historique et philosophique. L'élève examine ce que l'on entend par un droit et la façon dont on peut revendiquer des droits. L'élève étudie également l'évolution du concept des droits de la personne au Canada et dans le monde, la façon dont les droits des minorités sont reconnus et la façon dont les conflits entre les droits des minorités et ceux de la majorité peuvent être résolus dans une société démocratique.

Droit criminel et procédure. La société définit ce qu'on entend par actes et comportements criminels et établit un appareil judiciaire pour tenir des enquêtes, engager des poursuites et imposer des sanctions dans le cas d'actes considérés comme étant de nature criminelle. Le concept de justice est enchâssé dans le fonctionnement de cet appareil. L'élève étudie et évalue les principes et la procédure qui sous-tendent le système de justice pénale.

Règlement et résolution de litiges. L'objet du droit est d'établir des règles en matière de comportement et de résoudre les litiges et les conflits. Le droit civil peut comprendre le droit de la responsabilité civile délictuelle, le droit des contrats, le droit de la famille et le droit du travail. L'élève étudie les méthodes conventionnelles et non conventionnelles qui sont utilisées pour contrôler et réglementer les comportements et résoudre les litiges. En plus d'examiner la façon dont les litiges sont résolus au Canada, l'élève étudie également le droit international et diverses questions se rapportant à l'application de la loi à l'échelle internationale.

Méthodologie et recherche en droit. L'élève qui étudie le droit acquiert une gamme étendue d'habiletés, y compris l'habileté à utiliser la technologie de l'information. L'élève intègre les informations tirées de sources primaires, telles que des visites au tribunal, des transcriptions de procès, des documents originaux, à des informations tirées de sources secondaires, telles que des articles de journaux ou des manuels scolaires. L'élève sera en mesure de justifier et d'étayer ses opinions sur diverses questions de droit en se servant de la terminologie juridique. Elle ou il aura l'occasion d'examiner des possibilités de carrière qui font appel à des connaissances dans le domaine juridique. L'élève apprendra à communiquer efficacement les résultats de ses travaux par écrit ou oralement, ou en se servant de présentations multimédias.

**Comprendre le droit canadien,
11^e année, cours préuniversitaire/précollégial**

(CLU3M)

Ce cours porte sur le droit canadien et, tout particulièrement, sur les questions juridiques qui ont une incidence sur la vie quotidienne. L'élève acquiert une connaissance pratique du système juridique canadien en examinant des concepts fondamentaux et des processus judiciaires, y compris le droit criminel. L'analyse de questions de droit lui permet de développer sa pensée critique et de se former une opinion sur des questions de droit. L'élève est appelé à effectuer des études de cas, des recherches dans le domaine juridique et à participer à des procès fictifs et à des débats.

Préalable : Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10^e année, cours théorique ou appliqué

Patrimoine

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer la nature du droit, sa raison d'être et ses grandes catégories.
- analyser l'influence de systèmes de droit antérieurs sur le droit canadien.
- expliquer le processus qui sous-tend l'élaboration des lois au Canada ainsi que leur interprétation, leur contestation et leur mode d'application.
- reconnaître le dynamisme du droit et l'évolution de son rôle dans des contextes social et technique en pleine transformation.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Nature et raison d'être du droit

- expliquer l'importance et la fonction de la primauté du droit dans la société canadienne.
- expliquer pourquoi toute société a besoin de lois.
- distinguer les différentes catégories du droit (p. ex., la common law et le droit législatif, le droit substantiel et le droit procédural).
- décrire la nature, la juridiction et les procédures de différentes branches du droit public et privé (p. ex., droit criminel, droit constitutionnel, droit administratif, droit de la famille, droit de la responsabilité civile délictuelle, droit du travail, droit de l'environnement).
- décrire des possibilités de carrière (p. ex., avocate ou avocat, greffière ou greffier, médiatrice ou médiateur de conflits, gardienne ou gardien de la paix) dans le domaine juridique, en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Origines du droit

- évaluer l'apport des anciens systèmes de lois au système juridique canadien (p. ex., code d'Hammourabi, loi mosaïque, droit romain).
- expliquer le développement de la common law anglaise et son influence sur le système juridique canadien (p. ex., Magna Carta, impartialité du juge, importance du précédent judiciaire, principe de légalité, présomption d'innocence).
- expliquer l'influence du droit romain, du code de Justinien et de celui de Napoléon sur le développement du droit civil au Québec.

Élaboration des lois

- identifier les éléments clés de la Constitution canadienne, y compris le partage des pouvoirs entre les deux paliers de gouvernement.
- expliquer le rôle des trois branches du gouvernement (pouvoir législatif, pouvoir exécutif et pouvoir judiciaire) dans l'élaboration, la modification et l'interprétation des lois.

- décrire l'influence des individus et des groupes de pression dans l'élaboration ou la modification des lois (p. ex., Mères contre l'alcool au volant, Association des libertés civiles).
- décrire le processus par lequel un projet de loi devient loi.

Compréhension du dynamisme du droit

- expliquer comment les changements dans les attitudes et les valeurs sociales influent sur l'évolution du droit (p. ex., lois relatives à la censure, aux casinos, à la conduite en état d'ébriété, aux garanties juridiques accordées aux femmes et aux enfants, à la protection de l'environnement, au milieu de travail, aux conditions de validité du mariage).
- évaluer différents dilemmes juridiques que pose l'application de technologies (p. ex., dans le domaine de la médecine, de l'informatique, des transports, de la propriété intellectuelle).
- formuler des prédictions quant aux nouvelles orientations du droit canadien qui découlent de changements dans la société (p. ex., décriminalisation de la marijuana, mariage entre personnes de même sexe, privatisation d'entreprises d'État).

Droits et libertés

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire les origines de la législation sur les droits et les libertés au Canada et expliquer comment les droits et les responsabilités peuvent entrer en conflit.
- analyser les forces historiques et contemporaines qui font obstacle à une jouissance équitable des droits et des libertés au Canada.
- définir les droits et les libertés enchâssés dans le droit canadien et expliquer comment, au Canada et en Ontario, ces droits et ces libertés peuvent être interprétés, appliqués et, dans certains cas, limités.
- évaluer l'importance pour les francophones de l'Ontario de faire valoir leurs droits linguistiques sur le plan législatif et juridique.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Droits et libertés

- identifier les antécédents de la législation canadienne sur les droits de la personne (p. ex., Magna Carta, Déclaration des droits de l'homme et du citoyen [France], Déclaration universelle des droits de la personne, Déclaration canadienne des droits).
- expliquer les concepts clés se rapportant aux droits de la personne.
- analyser des situations dans lesquelles les droits et les libertés peuvent entrer en conflit (p. ex., liberté d'expression et littérature haineuse).

Obstacles aux droits de la personne

- illustrer, à l'aide d'exemples historiques ou contemporains, des situations où les droits des groupes ou des personnes au Canada n'ont pas été respectés (p. ex., internement des Canadiens d'origine japonaise durant la Deuxième Guerre mondiale, revendications des peuples autochtones, réclama-tions des anciens combattants, statut de la femme, traitement des personnes handicapées).

- évaluer la contribution de personnes et d'organisations dans la campagne de promotion des droits de la personne (p. ex., John Diefenbaker, Pierre Elliott Trudeau, Emily Murphy, Thérèse Casgrain; Assemblée des Premières Nations, Association pour la défense des personnes injustement condamnées).

Droits de la personne au Canada et en Ontario

- décrire les grandes divisions de la *Charte canadienne des droits et libertés* et les principaux droits et libertés qui y figurent.
- expliquer dans quels cas les droits et les libertés peuvent faire l'objet de restrictions (p. ex., poursuite en diffamation limitant la liberté de la presse).
- expliquer le rôle du pouvoir judiciaire, particulièrement celui de la Cour suprême du Canada, dans l'interprétation des dispositions de la Charte ainsi que le rôle du gouvernement dans la défense et l'exercice de ces droits (p. ex., importance de l'impartialité et de l'indépendance de la magistrature).

- expliquer comment les tribunaux et la législation sur les droits de la personne tentent d'établir un équilibre entre les droits de la majorité et ceux de la minorité (p. ex., en ce qui concerne l'imposition d'une peine à un Autochtone).
- expliquer les garanties juridiques accordées en Ontario par le *Code des droits de la personne*.
- comparer les garanties juridiques accordées par la Charte à celles accordées en Ontario par le *Code des droits de la personne*.
- décrire la procédure à suivre pour porter plainte en cas de violation des droits de la personne (p. ex., ombudsman, Commission ontarienne des droits de la personne, commission d'enquête).

Droits linguistiques

- retracer l'évolution législative des droits linguistiques des francophones en Ontario (p. ex., *Loi sur les langues officielles*, *Loi constitutionnelle de 1982*, *Loi sur les services en français*).
- comparer les droits linguistiques des francophones de l'Ontario sur le plan juridique à ceux des francophones du Nouveau-Brunswick et du Manitoba.
- évaluer l'importance pour la communauté franco-ontarienne de la garantie juridique accordée aux minorités officielles du Canada en matière de droits linguistiques (p. ex., dans les domaines de l'éducation et de la santé).

Droit criminel et procédure

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer ce qui constitue une infraction criminelle au Canada.
- décrire la procédure à suivre pour porter une cause criminelle devant les tribunaux et obtenir un verdict.
- évaluer les objectifs relatifs à la détermination des peines et les solutions de rechange en matière d'imposition de peines, y compris des méthodes de contrôle du comportement.
- expliquer comment le droit criminel s'applique aux jeunes.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Infraction criminelle

- expliquer les éléments de l'infraction criminelle dans la loi canadienne (p. ex., concepts d'*actus reus* et de *mens rea*, concepts de la responsabilité stricte et absolue).
- décrire les différences entre les divers types d'infractions criminelles (p. ex., infractions punissables par procédure sommaire, infractions punissables par voie d'accusation, infractions mixtes).
- expliquer les principales caractéristiques des infractions criminelles inscrites au Code criminel (p. ex., crimes contre la personne), dans les lois fédérales (p. ex., infractions à la *Loi sur les stupéfiants*) et provinciales (p. ex., infractions au Code de la route).

Procédure préparatoire au procès

- décrire la procédure de l'enquête policière, y compris l'interrogatoire du suspect, les fouilles, les perquisitions et les saisies.
- identifier les éléments nécessaires pour qu'une arrestation soit légale (p. ex., droits des accusés en état d'arrestation ou en détention).

- décrire les différents modes de remise en liberté provisoire jusqu'à la tenue du procès (p. ex., libération sous caution, garantie donnée par un ami ou un parent).
- expliquer le droit, pour les francophones de l'Ontario, à des services juridiques en français dans le cas d'une poursuite au criminel.

Poursuite au criminel

- décrire la structure des tribunaux au criminel, y compris les options offertes et les possibilités d'appel (p. ex., justice réparatrice).
- décrire le rôle des intervenantes et intervenants dans un procès criminel (p. ex., juge, jury, avocate ou avocat de la défense, procureur de la Couronne, conseillère ou conseiller juridique).
- expliquer divers éléments clés de la poursuite au criminel, tels que la sélection du jury, la collecte et l'admissibilité des preuves, le fardeau de la preuve et le choix d'un procès devant jury ou devant un juge seul.
- identifier les moyens de défense possibles contre une accusation au criminel.

Détermination des peines

- décrire les objectifs de la détermination de la peine (p. ex., punition, dissuasion, protection de la société, réinsertion, réhabilitation).
- décrire la gamme des peines dont peuvent être passibles les contrevenants ainsi que de nouvelles approches en matière de détermination des peines (p. ex., cercle de guérison, peine déterminée par les pairs).
- évaluer le rôle des victimes et l'impact de leurs déclarations dans la détermination d'une peine.
- expliquer le rôle du système pénitentiaire.

Le droit criminel et les jeunes

- décrire les différences entre la *Loi sur les délinquants juvéniles* (1929), la *Loi sur les jeunes contrevenants* (1984) et la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (2003).
- identifier certains éléments controversés de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* et expliquer les arguments en faveur de ces éléments et contre ceux-ci.
- analyser certains aspects du droit criminel qui peuvent s'appliquer aux jeunes, autres que ceux qui sont définis dans la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (p. ex., conduite en état d'ébriété, possession et trafic de stupéfiants, vol à l'étalage, vandalisme, agression sexuelle et harcèlement; lois relatives à la consommation de tabac et de stupéfiants, lois sur la protection de l'enfance).

Règlement et résolution de litiges

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- distinguer le droit privé du droit public.
- décrire les organes judiciaires intervenant dans une poursuite civile et les procédures suivies pour soutenir un procès.
- expliquer comment le droit s'applique à la famille.
- analyser le rôle du droit dans les délits civils et dans les obligations contractuelles.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Droit privé et droit public

- décrire les différences entre le droit public (p. ex., droit constitutionnel, droit criminel) et le droit privé (p. ex., droit de la famille, droit des contrats, droit de la responsabilité civile délictuelle, droit commercial).
- décrire les différents domaines du droit privé (p. ex., se rapportant à la famille, aux contrats, aux délits civils, au travail).

Poursuite civile devant les tribunaux

- décrire les différents tribunaux civils et les types de causes entendues par ces tribunaux (p. ex., tribunal de la famille, Cour des petites créances).
- résumer les démarches pour intenter une poursuite au civil devant les tribunaux (p. ex., déclaration, défense, interrogatoire préalable).
- décrire les sortes de dommages-intérêts octroyés en cour civile et les recours qui existent pour faire respecter les décisions judiciaires (p. ex., dommages-intérêts spéciaux, généraux, symboliques, punitifs; injonctions).

Droit de la famille

- distinguer les compétences des autorités fédérales et provinciales en ce qui a trait au droit de la famille.

- expliquer les conditions de validité du mariage.
- expliquer les lois relatives à la propriété des biens dans le mariage et pour les conjoints de fait en cas de séparation, de divorce ou de décès d'un des conjoints.
- expliquer les causes de divorce et les procédures établies pour résoudre les litiges familiaux.
- expliquer les droits à une pension alimentaire, à la garde et à la visite des enfants ainsi que les interventions que le gouvernement peut effectuer pour faire observer la loi dans ce domaine.

Contrats et délits civils

- décrire les éléments essentiels d'un contrat (p. ex., capacité juridique, genres, conditions de validité, annulation).
- expliquer les cas où un contrat peut être résilié et les recours possibles dans de tels cas.
- expliquer les éléments clés de la loi en ce qui concerne les délits civils intentionnels et les délits civils non intentionnels (la négligence).
- décrire les moyens de défense légalement acceptables et les recours dans des situations de dommages intentionnels et non intentionnels.

Méthodologie et recherche en droit

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser des méthodes de recherche appropriées pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer les différentes étapes du processus d'analyse et d'interprétation en droit afin d'en tirer des conclusions.
- communiquer, de différentes façons, les explications, les discussions et les interprétations des questions juridiques en utilisant la terminologie appropriée.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions juridiques et collecte de l'information

- formuler des questions juridiques découlant de la problématique à l'étude.
- consulter différents types d'informations (p. ex., jurisprudence, lois, études de cas) sélectionnées dans diverses sources (p. ex., sites Web, bibliothèques, services juridiques communautaires).
- organiser les informations recueillies sous diverses formes (p. ex., frises de temps, organigrammes, cartes, graphiques, diagrammes).

Analyse et interprétation

- distinguer les faits des opinions dans les sources étudiées.
- évaluer la fiabilité des sources en vérifiant la compétence de l'auteur, l'exactitude des faits rapportés, la logique de l'argumentation présentée ainsi que l'intention poursuivie, et en y décelant, le cas échéant, les préjugés, les partis pris, les notions stéréotypées et les thèses non fondées.
- tirer des conclusions en se fondant sur une évaluation des sources, une analyse de l'information et une interprétation des questions juridiques (p. ex., études de cas).

Communication

- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses arguments et ses conclusions en utilisant la terminologie juridique, en fonction du public et des objectifs visés.
- présenter ses travaux selon divers modes (p. ex., simulation d'un procès, dissertations, rapports, entrevues, débats, présentations de groupe, exposés) en utilisant des outils de présentation visuelle (p. ex., graphiques, organigrammes, diagrammes, présentations électroniques).
- rédiger ses travaux en faisant preuve d'intégrité dans l'utilisation de l'information recueillie et en y insérant les entrées bibliographiques.

**Comprendre le droit canadien,
11^e année , cours s préemploi**

(CLU3E)

Ce cours fournit des renseignements pratiques sur des questions d'ordre juridique qui influencent la vie des élèves. L'élève examine la nécessité pour une société d'être régie par des lois, les origines du système judiciaire canadien ainsi que les droits et les libertés que possèdent les Canadiennes et Canadiens. L'élève étudie également les éléments fondamentaux du droit criminel et de la résolution des litiges. Diverses activités d'apprentissage, telles que des procès fictifs et des études de cas, l'aident à se former une opinion sur des questions de droit qui l'intéressent.

Préalable : Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10^e année, cours théorique ou appliqué. (Le cours d'histoire du Canada élaboré à l'échelon local pour la 10^e année peut aussi servir de préalable s'il a été approuvé par le ministère de l'Éducation.)

Patrimoine

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer la nature du droit et sa raison d'être.
- décrire l'évolution du droit canadien.
- différencier les types et les catégories de lois.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Nature et raison d'être du droit

- expliquer la différence entre loi et règlement.
- décrire le rapport entre religion, moralité, éthique et droit.
- expliquer l'utilité de la loi dans le fonctionnement de la société.
- expliquer le principe de primauté du droit.
- décrire des possibilités de carrière (p. ex., huissier de justice, agente ou agent de réadaptation, secrétaire juridique, commis à la cour) reliées au domaine juridique tout en tenant compte de ses intérêts et de ses habiletés, en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Évolution du droit

- identifier les origines du droit (p. ex., code d'Hammourabi, loi mosaïque, droit romain, common law anglaise, code civil français).
- décrire le processus par lequel un projet de loi devient loi.

- analyser l'intervention d'individus et de groupes qui, en régime démocratique, ont amené les gouvernements à modifier des lois ou à en adopter de nouvelles (p. ex., Barbara Turnbull [avocate des personnes ayant une infirmité], Rob Ellis [défenseur de la sécurité au travail]; groupes militant contre le Règlement 17, Association des libertés civiles, Mères contre l'alcool au volant).

Types et catégories de lois

- expliquer la différence entre droit civil et droit criminel.
- comparer la common law et le droit législatif.
- comparer les catégories traditionnelles du droit (p. ex., droit de la famille, droit de la responsabilité civile délictuelle, droit des contrats, droit du travail, droit criminel).

Droits et libertés

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer comment les notions de droits et de libertés de la personne ont évolué au Canada.
- expliquer les droits et les libertés enchâssés dans la *Charte canadienne des droits et libertés* et leur mode d'exercice.
- expliquer l'intérêt, pour les francophones de l'Ontario, de faire valoir leurs droits linguistiques sur le plan législatif et juridique.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Droits et libertés au Canada

- décrire le développement de la législation sur les droits de la personne au Canada, depuis la Déclaration canadienne des droits jusqu'à la *Charte canadienne des droits et libertés*.
- présenter des personnes et des groupes qui ont contribué au développement de la législation sur les droits de la personne au Canada (p. ex., Emily Murphy, Thérèse Casgrain, John Diefenbaker, Pierre Elliott Trudeau; Assemblée des Premières Nations, Association pour la défense des personnes injustement condamnées).
- expliquer les principales responsabilités des citoyennes et citoyens canadiens (p. ex., payer leurs impôts, respecter la loi).
- expliquer l'importance de respecter les droits des minorités dans une société démocratique et la façon dont ils sont protégés dans la *Charte canadienne des droits et libertés*.
- décrire la procédure à suivre pour porter plainte à la suite d'une violation des droits garantis par la Charte.
- décrire les recours que peuvent utiliser les citoyennes et citoyens dont les droits en vertu de la Charte ont été violés.

Droits linguistiques

- identifier les droits linguistiques des francophones de l'Ontario et les services juridiques offerts en français en Ontario.
 - expliquer l'importance d'affirmer ses droits linguistiques pour qu'ils soient respectés dans tous les secteurs de la société.
- Charte canadienne des droits et libertés**
- identifier les libertés fondamentales et les garanties juridiques contenues dans la *Charte canadienne des droits et libertés*.
 - expliquer comment les droits et les libertés peuvent être limités.

Droit criminel et procédure

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer les principales caractéristiques d'une infraction criminelle.
- décrire la procédure judiciaire au criminel.
- expliquer les options dont dispose le juge pour déterminer la peine dans un procès criminel ou une poursuite judiciaire au niveau provincial.
- expliquer comment le Code criminel et les lois provinciales s'appliquent aux jeunes.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Infraction criminelle

- décrire les conditions devant être réunies pour qu'il y ait infraction criminelle.
- expliquer les principales caractéristiques des infractions criminelles inscrites au Code criminel (p. ex., crimes contre la personne), dans les lois fédérales (p. ex., infractions à la *Loi sur les stupéfiants*) et provinciales (p. ex., infractions au Code de la route).

Enquête et procès

- décrire le rôle des forces de l'ordre et des agents provinciaux et municipaux (p. ex., les inspecteurs) dans le maintien de l'ordre public.
- décrire la structure et l'organisation des tribunaux au criminel.
- décrire la procédure de la poursuite judiciaire (p. ex., arrestation, libération sous caution, sélection du jury, admissibilité de la preuve, moyens de défense).
- expliquer le concept de présomption d'innocence et le droit à une défense pleine et entière dans la procédure judiciaire.
- expliquer le rôle des juges et des jurés dans le système judiciaire et l'importance de leur indépendance et de leur impartialité.

Détermination des peines

- expliquer le principe et l'objectif de la détermination des peines.
- décrire les diverses options à la disposition du juge au criminel en matière de détermination des peines.
- décrire le rôle de l'agente ou l'agent de probation dans les recommandations relatives à la détermination de la peine d'un récidiviste.

Le droit criminel et les jeunes

- décrire les grands principes et certains éléments controversés de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (2003).
- analyser certains aspects du droit criminel qui peuvent s'appliquer aux jeunes, autres que ceux qui sont définis dans la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (2003) (p. ex., conduite en état d'ébriété, vol à l'étalage, introduction par effraction, vandalisme, agression sexuelle et harcèlement; lois relatives à la consommation de tabac et de stupéfiants, lois sur la protection de l'enfance).

Règlement et résolution de litiges

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire la procédure à suivre pour porter une cause civile devant les tribunaux et obtenir un verdict.
- expliquer comment le droit s'applique à la famille.
- décrire le rôle du droit dans la formulation des contrats.
- déterminer de quelle façon le droit veille à la protection et à l'indemnisation des victimes de dommages intentionnels ou non intentionnels.
- décrire le rôle du droit en milieu de travail.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Procédure civile

- déterminer la hiérarchie des tribunaux civils en construisant un organigramme.
- identifier le type de causes entendues par les tribunaux civils (p. ex., tribunal de la famille, Cour des petites créances).
- décrire la procédure à suivre pour faire aboutir une poursuite au civil (p. ex., règlement extrajudiciaire de conflits [négociation et médiation], règlement hors cour, procès).
- décrire les sortes de dommages-intérêts reconnus en cour civile (p. ex., dommages-intérêts spéciaux, généraux, symboliques, punitifs).

Droit de la famille

- décrire les conditions de validité du mariage.
- expliquer les éléments clés du droit de la famille (p. ex., partage des biens à la suite d'un divorce, d'une séparation ou d'un décès; obligations juridiques des

conjointes dans le mariage ou dans l'union de fait; droits des conjoints de même sexe; garde des enfants; pension alimentaire; testament).

- décrire les étapes à suivre pour obtenir un divorce.

Droit des contrats

- décrire les éléments essentiels d'un contrat (p. ex., capacité juridique, genres, conditions de validité, annulation) et les conséquences auxquelles s'exposent les parties en cas de non-respect des obligations contractuelles.
- décrire les protections particulières accordées aux jeunes dans le domaine contractuel.
- identifier les situations où il peut être nécessaire de faire appel à la loi pour régler un litige civil ainsi que la procédure à suivre (p. ex., location/bail, hypothèque/ crédit, plainte du consommateur).

Délits civils

- définir un délit civil et les éléments nécessaires pour déterminer un délit civil intentionnel (p. ex., voies de fait, séquestration, atteinte à la vie privée) ou un délit civil non intentionnel (p. ex., responsabilité civile délictuelle pour négligence).
- décrire les moyens de défense possibles (p. ex., légitime défense, discipline, acceptation volontaire des risques, nécessité, défense des biens) dans le cas de délits civils et les recours dont peuvent se prévaloir les victimes (p. ex., aide juridique, associations de défense des consommateurs).

Droit du travail

- décrire la protection accordée aux travailleuses et travailleurs par les législations fédérale et provinciale (p. ex., lois relatives aux accidents du travail, au chômage, au harcèlement, à la discrimination).
- expliquer le processus et les lois relatives à la négociation collective.
- dégager les grandes différences dans les relations employeur–employés en milieu de travail syndiqué et non syndiqué (p. ex., négociation des contrats de travail, cessation d’emploi, sécurité d’emploi).
- décrire les étapes à suivre si les droits des employés ne sont pas respectés (p. ex., médiation, procédure de grief, dépôt de plainte devant les organismes compétents) ainsi que les recours prévus dans ces situations (p. ex., sanctions contre l’employeur, indemnisation des employés).

Méthodologie et recherche en droit

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser des méthodes de recherche en droit pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer les différentes étapes du processus d'analyse et d'interprétation en droit.
- communiquer des idées et des points de vue étayés par des recherches en utilisant la terminologie juridique.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions juridiques et collecte de l'information

- formuler des questions pertinentes et utiles à la compréhension de la question juridique étudiée.
- consulter différents types d'informations (p. ex., jurisprudence, lois, études de cas) sélectionnées dans diverses sources (p. ex., sites Web, bibliothèques, services juridiques communautaires).
- organiser les informations recueillies de différentes façons (p. ex., frises de temps, organigrammes, cartes, graphiques, diagrammes).

Analyse et interprétation

- distinguer les faits des opinions dans les sources étudiées.
- évaluer la fiabilité des sources en vérifiant la compétence de l'auteur et l'exactitude des faits, et en décelant, le cas échéant, les préjugés, les partis pris, les notions stéréotypées et les thèses non fondées.
- formuler un point de vue en se fondant sur une analyse de l'information et une interprétation des questions juridiques (p. ex., études de cas).

Communication

- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, son point de vue et ses arguments en utilisant la terminologie juridique, en fonction du public et des objectifs visés.
- présenter ses travaux dans un style et un format appropriés (p. ex., simulation d'un procès, rapports, dissertations, entrevues, débats, présentations de groupe, exposés) en utilisant des outils de présentation visuelle (p. ex., graphiques, organigrammes, diagrammes, présentations électroniques).
- rédiger ses travaux selon un guide respectant les normes de présentation des travaux en droit (p. ex., page titre, table des matières, citations, bibliographie).

**Le droit canadien et international,
12^e année , cours préuniversitaires**

(CLN4U)

Ce cours explore différents aspects du droit canadien et examine le rôle du droit dans des contextes sociaux et politiques, à l'échelle nationale et internationale. L'élève étudie les origines historiques et les principes philosophiques à la base du droit ainsi que les principes et les pratiques du droit international et fait des liens entre ceux-ci et les grands enjeux de la société contemporaine. Le cours lui permet d'analyser des questions de droit, de réaliser des projets de recherche, de faire preuve d'un esprit critique et d'exprimer ses idées en utilisant la terminologie juridique appropriée et la méthodologie propre au droit.

Préalable : Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégiale

Patrimoine

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer les origines historiques et philosophiques du droit.
- évaluer les concepts, les principes, les philosophies et les théories du droit.
- établir des corrélations entre le droit et les valeurs sociales.
- évaluer l'influence des actions individuelles et collectives sur l'évolution du droit.
- évaluer l'importance des droits linguistiques des francophones de l'Ontario sur le plan législatif et juridique.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Origines du droit

- expliquer en quoi la religion et les coutumes, de même que les idéologies sociales et politiques, constituent les sources primaires du droit.
- différencier les sources primaires et secondaires du droit (p. ex., constitution, lois, décisions judiciaires, écrits des juristes).
- expliquer la différence entre la common law et le droit civil, entre le droit substantiel et le droit procédural, entre le droit national et le droit international, entre le droit privé et le droit public.
- comparer diverses façons de juger, passées et présentes (p. ex., jugement par ordalie, jugement par combat singulier, système accusatoire basé sur la common law anglaise, système inquisitoire).

Théories et concepts

- définir des notions juridiques comme la justice, l'équité, l'égalité, la souveraineté, la primauté du droit.
- analyser les points de vue de philosophes d'hier et d'aujourd'hui sur le droit (p. ex., Platon, Thomas d'Aquin, Hobbes, Dworkin, Hart).

- évaluer les points forts et les points faibles de diverses théories du droit : droit naturel et droit positif, réalisme juridique et jurisprudence.
- expliquer la signification du concept de justice tel que le définissent les philosophes et les juristes.
- analyser des situations récentes qui illustrent clairement une dichotomie entre légalité et équité.

Droit et société

- expliquer le rapport entre religion, moralité, éthique et droit.
- analyser comment la société se sert du droit pour exprimer ses valeurs.
- analyser des événements récents qui révèlent le caractère parfois antagoniste du tandem droit et valeurs sociales.
- décrire des possibilités de carrière (p. ex., avocate ou avocat, greffière ou greffier, médiatrice ou médiateur, gardienne ou gardien de la paix) dans le domaine juridique, en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Réforme des lois

- évaluer la contribution de personnalités à l'évolution des lois (p. ex., Emily Murphy, Lavell et Lovelace, Irene Murdoch, Henry Morgentaler, Nelson Mandela, Sue Rodriguez, Antonio Lamer, Chantal Daigle, Robert Latimer).
- mesurer les effets de l'action collective sur l'évolution du droit dans une démocratie (p. ex., groupes de pression, exercice du droit de vote, pétitions).
- évaluer le pouvoir que possède la citoyenne ou le citoyen de modifier les lois ainsi que ses responsabilités à cet égard et déterminer dans quelles circonstances elle ou il doit s'engager dans cette voie (p. ex., violation des droits de la personne, brutalité policière).

Droits linguistiques

- décrire l'évolution législative des droits linguistiques des francophones en Ontario (p. ex., Règlement 17, *Loi sur les langues officielles*, *Loi constitutionnelle de 1982*, *Loi sur les services en français*).
- comparer la garantie juridique des droits linguistiques des francophones en Ontario à celle des francophones du Nouveau-Brunswick et du Manitoba.

Droits et libertés

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire l'évolution historique de la législation relative aux droits de la personne au Canada.
- expliquer les étapes de l'évolution du droit constitutionnel canadien.
- expliquer les concepts de droit et de responsabilité inscrits dans la *Charte canadienne des droits et libertés*.
- évaluer le rôle du pouvoir législatif et judiciaire dans la définition, l'interprétation et l'application de la Charte.
- évaluer les conflits entre les droits de la majorité et ceux des minorités dans une société démocratique, ainsi que les méthodes de résolution de ces conflits.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Droits de la personne

- expliquer l'évolution de la législation canadienne sur les droits de la personne, depuis la common law anglaise jusqu'à la Déclaration canadienne des droits et, par la suite, la *Charte canadienne des droits et libertés*.
- évaluer les garanties juridiques accordées par les législations fédérale et provinciale dans le domaine des droits de la personne (p. ex., *Loi canadienne sur les droits de la personne*, *Code des droits de la personne* de l'Ontario).
- analyser, à partir d'exemples contemporains ou historiques, l'incidence de certains obstacles sur la jouissance des droits de la personne.

Droit constitutionnel canadien

- faire la distinction entre les différents niveaux de pouvoir législatif aux paliers fédéral, provincial et municipal.
- définir le concept de constitution et expliquer la nécessité pour un pays d'avoir sa propre constitution.

- expliquer le rôle des tribunaux en cas de litige entre les trois paliers de gouvernement.
- identifier les étapes de l'évolution de la Constitution canadienne et les tentatives de réforme (p. ex., Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, Statut de Westminster de 1931, Charte de Victoria de 1971, *Loi constitutionnelle de 1982*, Accord du lac Meech de 1987, Accord de Charlottetown de 1992).

Charte canadienne des droits et libertés

- expliquer l'importance de l'enchâssement des droits de la personne dans la Constitution.
- expliquer la signification du contenu de la *Charte canadienne des droits et libertés* : garanties juridiques, libertés fondamentales et droits démocratiques, droits linguistiques, droit à l'égalité et liberté de circulation et d'établissement.
- expliquer comment les droits inscrits dans la Charte sont accompagnés de responsabilités et d'obligations précises.

- expliquer par quels moyens les citoyennes et citoyens peuvent exercer leurs droits selon la Charte (p. ex., contester devant les tribunaux une loi ou une mesure gouvernementale en invoquant les dispositions de la Charte, contester une accusation en invoquant la Charte).

Pouvoir législatif et judiciaire

- expliquer comment les droits peuvent être limités et même abolis selon les articles 1 et 33 de la Charte.
- évaluer le rôle des cours et des tribunaux, en particulier l'influence de la Cour suprême du Canada, dans l'interprétation des droits inscrits dans la Charte.
- décrire les moyens par lesquels la Charte est appliquée.

Droits de la majorité et des minorités

- analyser des situations passées et actuelles qui ont été marquées par des conflits entre la majorité et les minorités (p. ex., résistance métisse de 1869-1870 et de 1885, internement des Canadiens d'origine japonaise durant la Deuxième Guerre mondiale, débat sur la souveraineté du Québec, revendications des peuples autochtones).
- évaluer la difficulté de trouver un équilibre entre les droits de la majorité et des minorités dans une démocratie.
- évaluer les moyens politiques et juridiques possibles pour résoudre un conflit (p. ex., référendum, médiation, recours aux tribunaux, législation).

Droit criminel et procédure

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser le comportement criminel et les théories s'y rapportant et expliquer ce qui constitue une infraction criminelle selon la loi canadienne.
- analyser les étapes clés de la procédure au criminel.
- analyser différentes approches de la justice dans le système pénal.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Théories du crime

- analyser différentes théories philosophiques, psychologiques, sociologiques et criminologiques ayant trait au comportement asocial.
- expliquer la relation entre le droit pénal et la moralité et ce qu'on entend par comportement criminel.
- expliquer ce qui constitue un crime ainsi que les concepts d'*actus reus* et de *mens rea* et les concepts de la responsabilité stricte et absolue.
- évaluer les buts du droit pénal.
- comparer les divers types d'infractions contenues dans le Code criminel (p. ex., infractions punissables par procédure sommaire, infractions punissables par voie d'accusation, infractions mixtes).

Procédure au criminel

- décrire la procédure de l'enquête policière, y compris l'interrogatoire du suspect, les fouilles, les perquisitions et les saisies.
- expliquer la procédure préparatoire au procès, y compris la négociation de plaidoyer et les conditions de remise en liberté.

- analyser la raison d'être des éléments clés de la poursuite au criminel (p. ex., fardeau de la preuve, admissibilité des preuves, rôle des juges et des officiers de la cour, sélection et rôle du jury).
- identifier la gamme des moyens de défense à la disposition d'une accusée ou d'un accusé et évaluer certains des moyens de défense les plus controversés (p. ex., « syndrome » de l'épouse battue, diminution de responsabilité en cas d'ivresse).
- évaluer l'efficacité des différentes sortes de peines dans le droit criminel et leurs objectifs.

Justice

- expliquer les concepts et les principes de justice relatifs au droit criminel (p. ex., principe de légalité, principe de présomption d'innocence).
- analyser des cas dans le droit canadien où les principes de justice entrent en conflit (p. ex., droits de la victime et droits de l'accusé).
- analyser des cas où les principes de justice ont été violés (p. ex., cas de Donald Marshall, de David Milgaard, de Guy Paul Morin, de Roméo Phillion).

Règlement et résolution de litiges

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer le rôle des gouvernements, des tribunaux, des individus et des collectivités dans la protection de l'environnement.
- analyser le processus suivi et les sanctions utilisées pour protéger les droits des employeurs et des employés en milieu de travail.
- expliquer le concept, les principes et les buts du droit international.
- évaluer le rôle du droit international, des ententes et des accords en ce qui a trait à la résolution de conflits internationaux.
- expliquer la complexité d'élaborer, d'interpréter et de faire respecter le droit international.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Protection de l'environnement

- expliquer le rôle des gouvernements et des tribunaux dans l'élaboration et l'application des lois sur l'environnement.
- évaluer le rôle des individus et des organisations en matière de protection de l'environnement.
- évaluer l'efficacité de la législation visant à protéger l'environnement en Ontario et au Canada (p. ex., *Loi sur la protection de l'environnement*, *Loi sur les évaluations environnementales*).
- expliquer les raisons de la création de syndicats.
- évaluer l'utilité de la procédure de négociation collective.
- analyser les effets de la libéralisation des échanges commerciaux, de la mondialisation de l'économie et des changements technologiques sur l'avenir des négociations collectives et de la réglementation des milieux de travail.

Droit du travail

- expliquer le rôle des gouvernements fédéral et provincial dans l'élaboration de lois relatives à la main-d'œuvre et au milieu de travail.
- analyser les éléments clés des législations fédérale et provinciale se rapportant au travail (p. ex., Code canadien du travail, *Loi sur les syndicats ouvriers*, *Loi sur les relations de travail*, *Loi sur les normes d'emploi*).
- dégager les principales différences dans les relations employeur–employés en milieu de travail syndiqué et non syndiqué (p. ex., négociation des contrats de travail, cessation d'emploi, sécurité d'emploi).
- expliquer les notions clés (p. ex., extradition, immunité diplomatique) et les principes (p. ex., raisons d'être, caractéristiques) du droit international.
- expliquer la primauté du principe de souveraineté en droit international.
- identifier les domaines qui peuvent relever du droit international (p. ex., droits de la personne, conflits de juridiction, droit d'asile et droits des réfugiés, sécurité collective, ententes commerciales).
- expliquer le rôle et la juridiction des organismes responsables de définir, de réglementer et de renforcer le droit inter-

national (p. ex., Organisation des Nations Unies [ONU], Cour internationale de Justice [CIJ], Fonds monétaire international [FMI], Organisation mondiale de la santé [OMS], Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés [HCR]).

Traités et conventions

- expliquer les conséquences des ententes commerciales régionales et internationales sur la souveraineté d'un État (p. ex., Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce [GATT], Organisation mondiale du commerce [OMC], Accord de libre-échange nord-américain [ALÉNA], Coopération économique Asie-Pacifique [CEAP]).
- évaluer les enjeux des ententes internationales sur la protection de l'environnement (p. ex., Protocole de Kyoto [1997], Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg [2002]).
- expliquer l'objectif des traités relatifs à la délimitation des compétences et des frontières (p. ex., Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, Traité sur l'espace extra-atmosphérique).
- évaluer l'efficacité des lois internationales quant au respect des droits de la personne (p. ex., Déclaration universelle des droits de l'homme, Déclaration des droits des enfants).
- expliquer le rôle de la Cour internationale de Justice dans le règlement des conflits entre États.

Conflits internationaux

- comparer des méthodes pacifiques de résolution des conflits internationaux de différents pays (p. ex., diplomatie, sanctions, médiation, arbitrage).
- expliquer en quoi des lois de différents pays (p. ex., loi islamique de la Sharia, lois de Nuremberg, lois sur l'apartheid) ont contrevenu dans le passé ou contreviennent actuellement aux principes du droit international.
- évaluer l'efficacité de toute intervention internationale dans le cas d'un conflit entre deux États.
- évaluer le rôle du Canada dans les conflits internationaux en tant que membre de l'OTAN, de NORAD et de l'ONU ainsi que sa participation aux missions de maintien de la paix.

Méthodologie et recherche en droit

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser des méthodes de recherche appropriées pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer les différentes étapes du processus d'analyse et d'interprétation en droit afin d'en tirer des conclusions.
- utiliser différents modes de présentation, à l'oral et à l'écrit, pour expliquer et interpréter des questions juridiques et en discuter.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions juridiques et collecte de l'information

- formuler des questions juridiques découlant de la problématique étudiée.
- consulter différents types d'informations (p. ex., jurisprudence, lois, études de cas) sélectionnées dans diverses sources (p. ex., sites Web, bibliothèques, services juridiques communautaires).
- organiser les informations recueillies sous diverses formes (p. ex., frises de temps, organigrammes, cartes, graphiques, diagrammes).

Analyse et interprétation

- distinguer les faits des opinions dans les sources étudiées.
- évaluer la fiabilité des sources en vérifiant la compétence de l'auteur, l'exactitude des faits rapportés, la logique de l'argumentation présentée ainsi que l'intention poursuivie, et en y décelant, le cas échéant, les préjugés, les partis pris, les notions stéréotypées et les thèses non fondées.
- tirer des conclusions en se fondant sur une analyse de l'information et une interprétation des questions juridiques (p. ex., études de cas).

Communication

- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses arguments et ses conclusions en utilisant la terminologie juridique, en fonction du public et des objectifs visés.
- présenter ses travaux selon divers modes (p. ex., simulation d'un procès, dissertations, rapports, entrevues, débats, présentations de groupe, exposés) en utilisant des outils de présentation visuelle (p. ex., graphiques, organigrammes, diagrammes, présentations électroniques).
- rédiger ses travaux (p. ex., rapports, analyses, dissertations) en faisant preuve d'intégrité dans l'utilisation de l'information recueillie et en y insérant les entrées bibliographiques.

Économie

Aperçu

Alors que nos ressources sont limitées – ou rares, selon le terme employé en économie –, nos besoins et nos désirs ne connaissent pratiquement pas de limites, d'où la nécessité constante pour l'individu et la société de faire des choix. Les concepts, les modèles et les méthodes de recherche propres à la science économique peuvent nous aider à prendre des décisions judicieuses en ce qui concerne l'utilisation des ressources.

En étudiant l'économie, l'élève acquiert une compréhension des différents systèmes et des différentes institutions économiques et apprend à évaluer le degré auquel ces systèmes et ces institutions contribuent à satisfaire les besoins et les désirs des individus. Elle ou il examine en particulier comment les marchés et les gouvernements influent sur les décisions d'ordre économique. Les connaissances ainsi acquises lui permettent d'évaluer si les marchés sont les mieux placés pour servir l'intérêt du public ou si une action gouvernementale ou collective est nécessaire. Elles l'aideront également à faire des choix plus avisés en tant qu'agent économique et en tant que citoyenne ou citoyen.

Domaines d'étude

Choix et tendances en économie. La science économique étudie la meilleure façon de répartir les ressources limitées pour satisfaire les besoins et les désirs des individus. Ces choix supposent toujours la capacité de faire des compromis et d'établir des priorités. L'élève apprend à faire des choix susceptibles de renforcer son bien-être économique. Elle ou il doit également être au courant des tendances économiques actuelles et être en mesure de prévoir ses propres besoins économiques de façon à planifier son avenir.

Activités économiques. Les individus et les groupes se livrent à des activités économiques pour diverses raisons. Les ménages cherchent à satisfaire leurs besoins et leurs désirs. Les entreprises fournissent les ressources économiques nécessaires pour produire des biens et des services. L'une des préoccupations des citoyennes et citoyens est de savoir comment les institutions publiques contrôlent et réglementent les marchés dans l'intérêt du public. Il est important que l'élève comprenne ces différentes perspectives pour être en mesure d'analyser les activités et les options économiques et de faire des choix qui correspondent à ses valeurs et à ses priorités.

Interdépendance économique. Les marchés s'en remettent aux individus pour prendre les décisions qui servent leur intérêt. Les choix qu'ils font aboutissent souvent à la spécialisation de la main-d'œuvre et de la production et, par conséquent, à une plus grande dépendance vis-à-vis des autres. Parallèlement, les décisions qu'ils prennent peuvent occasionner des coûts involontaires aux autres et à eux-mêmes. Une compréhension du lien qui existe entre l'intérêt personnel des individus et l'interdépendance économique permettra à l'élève d'évaluer la performance de certaines institutions économiques et de faire des choix plus éclairés en tant qu'agent économique et en tant que citoyenne ou citoyen.

Organisation de l'économie. Les individus dépendent à la fois des institutions économiques privées (p. ex., celles établies sur le marché) et des institutions économiques publiques (p. ex., organismes gouvernementaux) pour représenter et servir leurs intérêts. L'élève doit être en mesure d'identifier les institutions économiques canadiennes, de déterminer le rôle qu'elles jouent, d'analyser et d'évaluer leur efficacité, et de trouver un équilibre entre les activités du secteur public et du secteur privé qui favorise l'utilisation la plus judicieuse des ressources.

Méthodologie et recherche en science économique. L'élève doit utiliser les compétences et la méthodologie requises en science économique pour effectuer une analyse économique rigoureuse des problèmes et des options, laquelle tiendra compte des incidences sur le plan économique, environnemental et social. Elle ou il doit être en mesure d'évaluer la qualité, la fiabilité et la validité des renseignements utilisés. Dans ce domaine d'étude, l'élève examine également des méthodes reconnues pour mesurer le changement économique et la façon dont elles influent sur celui-ci. L'élève apprend à recueillir de l'information et à l'évaluer et à appliquer des concepts et des modèles économiques à l'analyse et à l'interprétation de choix économiques, et à communiquer les résultats de ses études.

L'individu et l'économie,
11^e année , cours préuniversitaire/précollégial

(CIE3M)

Ce cours amène l'élève à explorer son rôle, en tant qu'agent économique, dans l'économie canadienne. L'élève applique les concepts et les modèles économiques pour identifier les agents de l'économie canadienne, pour évaluer leur importance et pour expliquer leurs interactions. L'élève développe sa pensée critique, ce qui l'aidera à prendre des décisions éclairées dans le domaine économique. Elle ou il évalue l'importance et le rôle de l'individu en tant que consommateur, producteur et citoyen dans une économie mixte.

Préalable : Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10^e année, cours théorique ou appliqué

Choix et tendances en économie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer comment la rareté des ressources économiques force les individus et les sociétés à faire des choix.
- décrire les principes d'une planification financière judicieuse.
- déterminer les tendances du marché du travail.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Rareté des ressources et choix économiques

- expliquer, à l'aide d'exemples précis, le problème économique fondamental que représente la rareté des ressources et les choix qui s'imposent face à ce problème.
- expliquer les trois questions économiques fondamentales que l'on retrouve dans tous les systèmes économiques organisés : quoi produire, comment produire et pour qui produire.
- interpréter (p. ex., à l'aide d'un graphique) la courbe des possibilités de production pour démontrer que le coût d'opportunité représente le prix à payer pour donner suite à une décision.
- démontrer la relation qui existe entre les facteurs de production (p. ex., matières premières, main-d'œuvre, capital) et la production des biens et des services.

Planification financière individuelle

- identifier les principes de planification financière qu'utilisent les individus pour préparer leur budget, investir et épargner (p. ex., commencer à épargner tôt, tirer avantage de l'intérêt composé, reconnaître la valeur de la diversification dans les investissements).
- décrire les différentes formes de revenus d'investissement pour l'individu (p. ex., intérêts, dividendes, gains en capital, rentes) et de quelle façon l'individu et l'économie en bénéficient.

- évaluer, à partir de critères comme le rendement, la liquidité et le risque, la pertinence de divers avoirs financiers à différentes étapes de la vie d'un individu.
- décrire les avantages de l'épargne pour l'individu et pour l'économie.
- identifier les facteurs qui ont une incidence sur la valeur des différentes formes d'investissement (p. ex., actions, obligations d'épargne, fonds commun de placement, biens immobiliers) ainsi que les avantages et les risques associés à chacun.

Tendances du marché de l'emploi

- décrire l'effet d'un changement de la population active sur le taux de chômage et sur le taux de participation de la main-d'œuvre.
- expliquer les causes des différentes formes de chômage au Canada (chômage saisonnier, chômage structurel, chômage cyclique, chômage frictionnel).
- expliquer les facteurs qui influent sur l'offre et la demande sur le marché de l'emploi (p. ex., éducation, émancipation de la femme, conditions de travail, tendances démographiques, besoin de spécialisation, technologie, saisons).

- décrire des possibilités de carrière (p. ex., gérante ou gérant d'une petite ou d'une moyenne entreprise, administratrice ou administrateur des affaires, courtière ou courtier) faisant appel à des connaissances et à des habilités en science économique, en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Activités économiques

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer les facteurs qui influent sur la demande de consommation et les habiletés nécessaires pour maximiser la satisfaction de ses désirs.
- décrire les différentes façons dont les agents économiques contribuent à l'essor de la production.
- analyser les facteurs qui déterminent ce que les groupes socioéconomiques reçoivent dans l'économie canadienne.
- décrire les droits et les responsabilités économiques des citoyennes et citoyens canadiens.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Consommation

- définir les agents économiques (ménages [consommateurs], entreprises et gouvernements) responsables du fonctionnement de l'économie canadienne.
- distinguer entre les désirs de consommation et la demande de consommation (p. ex., volonté et capacité de payer pour les biens et les services offerts).
- identifier les facteurs (p. ex., besoins humains, capacité d'acheter, prix des produits, rapports qualité/prix) qui influent sur la demande de consommation.
- évaluer la qualité des sources d'information que les individus utilisent pour décider de leurs achats.
- évaluer les avantages et les inconvénients de différentes formes de paiement (p. ex., comptant, crédit variable, emprunt, location) pour l'achat de biens durables (p. ex., voiture, logement).

Production

- expliquer la relation entre le niveau de revenu et la productivité d'un agent économique (p. ex., en tant que travailleuse ou travailleur, investisseuse ou investisseur, entrepreneur).

- décrire les qualités, les habiletés et la contribution économique de l'entrepreneur (p. ex., sens de l'initiative, leadership, flexibilité) et les comparer à celles de l'employé, de l'inventeur ou de la dirigeante ou du dirigeant.
- expliquer pourquoi et comment un individu peut contribuer à la production d'un bien ou d'un service sans se faire rémunérer (p. ex., bénévolat, troc, travail domestique).

Groupes socioéconomiques

- identifier les groupes socioéconomiques en utilisant des données numériques (p. ex., quintiles, seuils de pauvreté) et les facteurs qui influent sur le revenu (p. ex., âge, lieu de résidence, niveau de scolarisation, expérience).
- évaluer les répercussions des politiques gouvernementales (p. ex., tarifs des utilisateurs, impôts, contrôle sur les loyers, mise en valeur des ressources) sur les groupes socioéconomiques (p. ex., gens pauvres, propriétaires fonciers, peuples autochtones, personnes âgées).
- décrire comment les changements que subissent les prix, les revenus et le pouvoir d'achat au fur et à mesure que la population vieillit ont une incidence sur la consommation.

- analyser la cause d'un changement sur un marché (p. ex., crises de la vache folle, du syndrome respiratoire aigu sévère [SRAS], du bois d'œuvre, de la grippe aviaire) et en évaluer les conséquences pour les agents économiques.
- expliquer comment la compréhension du fonctionnement du marché est bénéfique pour les agents économiques.

Droits et responsabilités économiques

- décrire les droits économiques garantis aux citoyennes et citoyens canadiens par la loi (p. ex., droit à la propriété privée et publique, mobilité de la main-d'œuvre, égalité des chances sur le marché de l'emploi).
- décrire les responsabilités économiques des citoyennes et citoyens canadiens (p. ex., gestion efficace des ressources, sensibilisation aux questions environnementales).
- analyser un problème d'actualité (p. ex., pollution) pour mettre en évidence la nécessité d'un équilibre entre, d'une part, les droits économiques des individus et, d'autre part, les responsabilités économiques des individus et le bien public.

Interdépendance économique

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer en quoi la relation d'interdépendance entre les ménages et les entreprises sur un marché est liée aux intérêts et aux objectifs de chacun de ces deux groupes.
- décrire comment les interventions gouvernementales au Canada tendent à équilibrer les intérêts divergents des agents économiques.
- décrire la nature, l'étendue et les effets de l'interdépendance économique entre le Canada et d'autres pays.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Intérêts du marché et interdépendance

- expliquer pourquoi la recherche de l'intérêt personnel conduit, d'une part, à la spécialisation et à la recherche d'une plus grande productivité dans le domaine du travail et, d'autre part, à une plus grande interdépendance.
- décrire les critères utilisés par les ménages et les entreprises pour déterminer leur niveau respectif de consommation et de production (p. ex., pouvoir d'achat, courbe des possibilités de production, coût d'option).
- expliquer comment les rapports liant les ménages aux entreprises sur un marché déterminent le prix d'équilibre et optimisent les bénéfices pour les agents économiques.
- établir le lien entre les variations de la consommation (substituts et compléments) et leurs répercussions sur le marché de l'emploi (p. ex., demande dérivée et interdépendante).

Divergence des intérêts

- décrire (p. ex., à l'aide d'exemples) comment les intérêts des agents économiques peuvent entrer en conflit.

- décrire l'utilité des interventions gouvernementales (p. ex., lois sur le salaire minimum; réglementation en matière de santé, de sécurité au travail, de protection de l'environnement) et comment ces interventions visent à établir un équilibre entre les différents intérêts des agents économiques.

Commerce international et interdépendance

- déterminer la valeur et l'importance du commerce dans l'économie canadienne.
- décrire comment des événements sur la scène internationale (p. ex., actes de terrorisme du 11 septembre 2001, crise des marchés asiatiques en 1997 et 1998, fluctuations de l'économie américaine, guerre en Afghanistan et en Irak) influent sur l'économie du Canada et le bien-être de ses citoyennes et citoyens.
- décrire des indicateurs économiques qui aident les économistes à mesurer le bien-être économique de la population canadienne (p. ex., produit intérieur brut, produit intérieur brut par habitant, espérance de vie à la naissance, taux d'alphabétisme, niveau de scolarité, accès à l'eau potable).

- décrire l'importance des relations économiques extérieures pour le Canada (p. ex., nature et valeur des échanges) en interprétant des données sur les échanges commerciaux (p. ex., compte courant, compte capital).
- expliquer de quelle façon des partenaires commerciaux tirent profit de la spécialisation des marchés internationaux en recourant au principe de l'avantage comparé (p. ex., avantage comparé entre le Canada et le Mexique pour ce qui est de la production du blé et de radios).

Organisation de l'économie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire les principales caractéristiques du système économique canadien.
- expliquer les fonctions du marché, les profits ainsi que le processus de prise de décisions dans le secteur privé.
- analyser le rôle du gouvernement et son impact sur l'économie canadienne.
- analyser le rôle du syndicalisme et son impact sur l'économie canadienne.
- évaluer le rôle des francophones dans la vie économique de l'Ontario.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Système économique canadien

- décrire les caractéristiques des secteurs privé et public et des organismes sans but lucratif (p. ex., bénévolat) dans l'économie canadienne.
- décrire le rôle de la monnaie dans une économie mixte (p. ex., moyen d'échange, mesure de la valeur).
- déterminer la contribution du secteur privé, du secteur public, du secteur à but non lucratif et du secteur international à l'économie du Canada.
- comparer le système d'économie mixte du Canada à celui d'autres pays, à l'aide de critères comme l'accès aux biens et aux services ainsi qu'aux ressources, selon le secteur (privé ou public) et la méthode de prise de décisions économiques (marché ou autorité centrale).
- expliquer l'importance du profit dans le secteur privé et les facteurs qui déterminent la rentabilité de l'entreprise (p. ex., demande, coûts, concurrence).
- expliquer comment les entreprises déterminent la meilleure façon d'utiliser les ressources et le volume de leur production.
- comparer les caractéristiques propres à chaque forme d'entreprise (entreprise à propriété unique, société en nom collectif, société par actions, coopérative).
- décrire les caractéristiques des entreprises dans des marchés de concurrence parfaite et de concurrence monopolistique (p. ex., monopole, oligopole).

Secteur public

- identifier les responsabilités économiques de chaque palier de gouvernement au Canada.
- décrire les taxes et les impôts auxquels sont assujettis les agents économiques (p. ex., impôt sur le revenu, taxe de vente, impôt foncier, impôt sur les gains en capital, taxe d'accise) et les classer selon le type (taxe directe, indirecte, progressive, régressive ou proportionnelle).

Secteur privé

- décrire comment les prix sur les marchés des ressources (travail et capital) et les prix sur le marché de la consommation (p. ex., biens et services produits) permettent de déterminer quels biens et services sont offerts sur le marché, comment ils sont produits et pour qui.

- analyser des données gouvernementales sur les revenus et les dépenses de l'État.
- déterminer le rôle des gouvernements dans le maintien de la croissance économique et le bien-être des agents économiques.

Syndicalisme

- déterminer la structure des différents modèles d'organisation du travail (p. ex., syndicats, associations professionnelles) et préciser les objectifs visés.
- expliquer comment les syndicats influent sur l'offre et la demande sur le marché de l'emploi.
- comparer le revenu, les avantages sociaux et les conditions de travail des employés syndiqués et non syndiqués.
- décrire les avantages et les inconvénients, pour différents groupes d'agents économiques, du processus de négociation collective et d'autres moyens employés pour résoudre les questions patronales–syndicales.

Participation des francophones de l'Ontario à la vie économique

- décrire les secteurs d'activité économique où la participation des francophones de l'Ontario est importante (p. ex., agriculture, exploitation des ressources naturelles, industrie manufacturière, services, commerce).
- comparer les secteurs d'activité économique et le taux d'entrepreneuriat des francophones à celui des anglophones en Ontario.
- évaluer la vitalité des organisations et des institutions économiques franco-ontariennes (p. ex., regroupements de gens d'affaires, caisses populaires, coopératives).

Méthodologie et recherche en science économique

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser des méthodes de recherche en science économique pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer des concepts et des modèles en science économique pour analyser et interpréter des questions économiques.
- communiquer les résultats de ses recherches en utilisant la terminologie propre à la science économique.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions économiques et collecte de l'information

- formuler des questions qui mènent à l'approfondissement d'une situation ou d'un problème économique.
- consulter différents types d'informations (p. ex., statistiques, prévisions, analyses) sélectionnées dans diverses sources (p. ex., gouvernement, milieu des affaires, organismes publics et privés, médias, Internet).
- organiser et représenter les informations recueillies selon différents formats (p. ex., organigrammes, diagrammes, tableaux, graphiques).
- interpréter des informations financières, y compris des données statistiques et des prévisions, recueillies auprès de différentes institutions économiques (p. ex., banques, agences immobilières).
- utiliser la méthode de l'enquête (p. ex., coûts-avantages) pour évaluer une décision prise par des agents économiques.
- décrire le fonctionnement de l'indice des prix à la consommation ainsi que la méthode de calcul.

Analyse et interprétation

- évaluer la fiabilité de l'information présentée en vérifiant les sources (p. ex., nature de l'expertise, absence de préjugés et de conflits d'intérêt) et la qualité du contenu (p. ex., logique de l'argumentation, valeur des preuves fournies).
- appliquer des concepts et des modèles économiques (p. ex., marché concurrentiel) pour analyser les relations économiques (p. ex., rapport de cause à effet) et en prédire les résultats.
- interpréter, à partir de tableaux statistiques et de graphiques, l'évolution de l'indice des prix à la consommation et du pouvoir d'achat au cours des dernières années (p. ex., inflation, déflation).
- analyser diverses formes de présentation de données économiques (p. ex., graphiques, tableaux) pour en vérifier la pertinence et évaluer avec précision la signification des thèmes traités et des exemples donnés, tout en faisant la distinction entre les faits et les opinions.

Communication

- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses opinions et ses résultats d'analyses et d'interprétations en utilisant la terminologie propre à la science économique, en fonction du public et des objectifs visés.
- présenter ses travaux selon divers modes (p. ex., jeux de rôle, entrevues, débats, présentations de groupe, séminaires) en utilisant des supports visuels (p. ex., graphiques, tableaux, présentations sur ordinateur, présentations à l'aide d'un projecteur).
- rédiger ses travaux (p. ex., rapports, dissertations, présentations audiovisuelles) en faisant preuve d'intégrité dans l'utilisation de l'information recueillie et en y insérant les entrées bibliographiques.

L'individu et les choix économiques, 11^e année , cours s préemploi

(CIC3E)

Ce cours encourage l'élève à examiner ses choix en tant qu'agent économique dans une économie mixte. L'élève apprend à consulter différentes sources d'information en économie et des indicateurs de performance économique, notamment les taux d'inflation, d'intérêt et de chômage. Elle ou il acquiert les connaissances et les habiletés pratiques qui sont nécessaires pour prendre des décisions éclairées et améliorer sa situation financière.

Préalable : Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10^e année, cours théorique ou appliqué. (Le cours d'histoire du Canada élaboré à l'échelon local pour la 10^e année peut aussi servir de préalable s'il a été approuvé par le ministère de l'Éducation.)

Choix et tendances en économie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- déterminer les choix économiques que les individus, les organisations et les sociétés doivent faire en raison de la rareté des ressources.
- expliquer l'incidence des fluctuations des prix, des revenus et du coût de la vie sur la consommation.
- comparer différentes formes d'épargne et d'investissement et les critères de sélection utilisés afin de mesurer les avantages respectifs des formes choisies.
- déterminer les tendances du marché du travail.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Rareté des ressources et choix économiques

- distinguer entre un choix économique (p. ex., basé sur la rareté d'une ressource) et d'autres types de choix (p. ex., basé sur la moralité, l'éthique, la politique).
- décrire des choix que doit faire l'individu en tant que consommatrice ou consommateur, de même que les coûts d'opportunité qui en résultent.
- appliquer les concepts économiques (p. ex., coût d'opportunité, offre et demande) pour identifier et décrire les choix auxquels la consommatrice ou le consommateur doit faire face (p. ex., dépenser, épargner, investir).
- distinguer entre les différents facteurs de production (p. ex., matières premières, main-d'œuvre, capital) et la production qui en résulte (p. ex., biens, services).

Incidence des prix et des revenus

- décrire l'évolution des revenus et des prix moyens au cours de la dernière décennie.
- identifier les facteurs (p. ex., inflation, taxation, taux de change) qui influent sur le pouvoir d'achat et le niveau de vie des agents économiques.

- appliquer les facteurs relatifs au pouvoir d'achat aux choix que les consommatrices et consommateurs font lorsqu'ils se procurent un bien ou un service.

Épargne et planification financière

- déterminer quels sont les avantages de diversifier ses placements (p. ex., compte d'épargne, actions, obligations d'épargne, fonds mutuel, régime enregistré d'épargne-retraite [REER]).
- décrire la nature et les fonctions des différentes institutions financières (p. ex., banques, caisses populaires, sociétés de fiducie, bourses, compagnies d'assurances) en ce qui a trait à l'épargne et à l'investissement.
- expliquer les principes d'une planification financière judicieuse (p. ex., commencer à épargner tôt, diversifier ses placements) et les critères utilisés (p. ex., liquidité, risque, rendement) pour déterminer la forme d'épargne la plus avantageuse.

Tendances du marché du travail

- expliquer les principaux facteurs qui déterminent l'offre et la demande de la main-d'œuvre sur le marché du travail (p. ex., technologie, variations démographiques, productivité, mobilité).
- décrire les connaissances, les habiletés et les comportements que les employeurs considèrent comme étant susceptibles d'accroître la productivité des travailleuses et travailleurs.
- décrire des possibilités de carrière (p. ex., gérante ou gérant d'une petite entreprise, commis, entrepreneur, syndicaliste) faisant appel à des connaissances et à des habiletés en science économique, en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Activités économiques

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire les rôles économiques que jouent les individus.
- déterminer les principaux facteurs qui influent sur la demande de biens de consommation sur le marché et les habiletés utilisées par les ménages pour maximiser leur satisfaction.
- expliquer comment le marché détermine la valeur économique de l'individu comme agent de production de biens et de services.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Demande de biens de consommation

- définir les agents économiques (ménages [consommateurs], entreprises et gouvernements) responsables du fonctionnement de l'économie canadienne.
- identifier les fonctions économiques de l'individu en tant que consommatrice ou consommateur (p. ex., acquisition de biens, de services et de ressources), en tant qu'agente ou agent de production (p. ex., en fournissant main-d'œuvre et capital).
- identifier les facteurs de la demande (p. ex., salaire élevé, taux d'intérêt) qui poussent les individus à prendre des décisions économiques en matière de consommation, d'emploi et d'épargne.
- déterminer les facteurs qui influent sur les choix économiques individuels (p. ex., besoins, goûts, préférences des consommatrices et consommateurs, prix des biens, accès à des produits substitués ou à des produits complémentaires).

Consommation

- identifier les droits (p. ex., traitement juste et équitable, publicité honnête) et les responsabilités (p. ex., obligations contractuelles) des ménages.
- distinguer entre, d'une part, les désirs et les besoins de consommation et, d'autre part, la demande de consommation (p. ex., volonté et capacité de payer).
- expliquer les facteurs qui influent sur la capacité de payer des ménages pour l'achat

de biens et de services (p. ex., revenus, biens, solvabilité).

- décrire la démarche d'analyse préalable à l'achat d'un bien de consommation (p. ex., achat d'une voiture, d'une planche à neige) et au choix de la méthode de paiement (p. ex., règlement comptant, paiements échelonnés, utilisation du crédit).

Production

- identifier les droits (p. ex., concurrence loyale, pratiques d'embauche et de mise à pied) et les responsabilités (p. ex., pratique d'embauche équitable, milieu de travail sécuritaire) des individus, des entreprises et des gouvernements qui contribuent à l'économie.
- expliquer comment les individus contribuent à l'économie (p. ex., comme travailleuses et travailleurs, entrepreneurs, investisseuses et investisseurs) et comment ils gagnent des revenus (p. ex., salaire, intérêts, dividendes, loyers, profits).
- expliquer les facteurs qui déterminent la valeur des individus sur le marché du travail (p. ex., expertise, expérience, comportement, scolarité, offre et demande).
- comparer le rôle, les aptitudes et les habiletés des travailleuses et travailleurs salariés, des entrepreneurs et des dirigeantes et dirigeants d'une entreprise.
- analyser la participation des peuples autochtones à l'économie.

Interdépendance économique

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer comment les intérêts communs des ménages et des entreprises coexistent sur le marché et engendrent l'interdépendance.
- expliquer les motifs qui empêchent le marché de résoudre les conflits lorsque les intérêts des décideurs sont en jeu.
- décrire la nature et la portée des liens d'interdépendance économique du Canada et d'autres pays, de même que leurs répercussions sur les agents économiques canadiens.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Intérêts du marché et interdépendance

- expliquer comment les échanges qui ont lieu sur le marché entre ménages et entreprises sont basés sur la recherche de bénéfices respectifs (p. ex., satisfaction des besoins pour les ménages et recherche du profit pour les entreprises).
- décrire comment le jeu entre les ménages (la demande) et les entreprises (l'offre) détermine le prix d'équilibre et la quantité de biens et de services vendue sur un marché.
- décrire en quoi les fluctuations de l'offre et de la demande sur les marchés économiques influent sur le prix d'équilibre.
- expliquer l'importance de la concurrence dans la recherche du profit sur un marché donné.

Divergence d'intérêts

- expliquer le processus et les raisons qui augmentent la concurrence sur un marché (p. ex., création de nouvelles entreprises) ou qui la réduisent (p. ex., fusion d'entreprises), tout en décrivant les effets sur les agents économiques.

- expliquer les effets néfastes (p. ex., pollution, prix élevé des marchandises rares) que risquent d'entraîner les forces du marché pour les individus à qui la production ne rapporte rien.
- identifier les facteurs qui perpétuent la pauvreté au Canada (p. ex., abandon des études, prix élevé des loyers, salaire minimum, chômage) et les moyens pour réduire cette pauvreté (p. ex., logement à prix modique, aide financière pour les étudiantes et étudiants).

Commerce international et interdépendance

- décrire les avantages et les inconvénients de la spécialisation des échanges sur les marchés internationaux.
- évaluer l'importance du commerce international (valeur absolue et relative) en considérant les revenus générés pour les Canadiennes et Canadiens ainsi que la disponibilité de biens et de services au Canada.
- expliquer en quoi les fluctuations du taux de change peuvent présenter des avantages ou des inconvénients pour les agents économiques.

Organisation de l'économie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire les caractéristiques du système économique canadien.
- décrire le rôle du gouvernement dans l'économie canadienne.
- décrire le rôle des entreprises du secteur privé dans l'économie canadienne.
- évaluer le rôle et la portée du syndicalisme dans l'économie canadienne.
- évaluer l'apport des francophones à la vie économique de l'Ontario.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Système économique canadien

- comparer les caractéristiques de l'économie mixte à celles de l'économie dirigée et à celles de l'économie de marché.
- comparer la valeur de la production des biens et des services et le nombre d'emplois dans les secteurs privé et public.
- décrire des exemples de biens et de services de l'économie souterraine qui ne sont pas comptabilisés dans les secteurs privé et public (p. ex., travail domestique, travail au noir, commerce illégal, troc, bénévolat) et déterminer de quelle façon serait modifié le portrait de l'économie canadienne s'ils étaient comptabilisés.

Rôle du gouvernement

- décrire (p. ex., à l'aide d'exemples concrets) les rôles variés que peuvent jouer les gouvernements dans l'économie canadienne (p. ex., rôles de législateurs, de consommatrices et consommateurs, de productrices et producteurs, de distributeurs de revenus).
- décrire les types de taxes au Canada (p. ex., impôt sur le revenu, taxe de vente, taxe sur les produits et services, impôt foncier, droit d'accise) et préciser le palier gouvernemental qui les perçoit.

- décrire les dépenses principales des différents paliers de gouvernement ainsi que les biens, les services publics et les paiements de transfert que chacun fournit.

Organisation des affaires

- décrire les facteurs qui contribuent au succès d'une entreprise privée (p. ex., concurrence, qualités de l'entrepreneur, habiletés de gestion, efficacité des méthodes de production).
- expliquer comment les entreprises entretiennent entre elles la concurrence (p. ex., stratégies de marketing, établissement des prix).
- identifier les éléments qui déterminent la combinaison des facteurs de production et qui justifient le choix d'une forme juridique pour une entreprise (propriétaire unique, société en nom collectif, société par actions, coopérative).

Syndicalisme

- décrire les fonctions d'un syndicat et les droits et les responsabilités d'une travailleuse ou d'un travailleur syndiqué.
- expliquer le processus de la négociation d'une convention collective.

- décrire les avantages et les inconvénients des différentes formes d'association (p. ex., syndicats, fédérations, associations professionnelles, ordres) selon différents points de vue (p. ex., travailleuses et travailleurs, consommatrices et consommateurs, employeurs, gouvernement).

***Participation des francophones
de l'Ontario à la vie économique***

- décrire les secteurs d'activité économique où la participation des communautés francophones est importante (p. ex., agriculture, exploitation des ressources naturelles, industrie manufacturière, services, commerce).
- comparer les secteurs d'activité économique et le taux d'entrepreneuriat des francophones à celui des anglophones en Ontario.
- évaluer la vitalité des institutions économiques franco-ontariennes (p. ex., regroupements des gens d'affaires, caisses populaires, coopératives).

Méthodologie et recherche en science économique

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser des méthodes de recherche en science économique pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer des concepts et des modèles en science économique pour analyser et interpréter des questions économiques.
- communiquer, de diverses façons, les résultats de ses recherches en utilisant la terminologie propre à la science économique.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions économiques et collecte de l'information

- formuler des questions pertinentes et utiles à la compréhension d'une situation économique étudiée.
- consulter des informations et des données de nature économique tirées de diverses sources (p. ex., prévisions économiques, tableaux statistiques, conseils, opinions) pour en dégager les idées principales et des détails significatifs.
- organiser les informations recueillies selon différents formats (p. ex., notes récapitulatives, organigrammes, diagrammes, tableaux, graphiques).

Analyse et interprétation

- appliquer les concepts et les modèles économiques (p. ex., analyse de marché) pour analyser les causes d'un changement et en prévoir les effets (p. ex., changement de prix).
- évaluer différentes sources d'information en se basant sur des critères tels que l'utilité (p. ex., pertinence de l'information) et la fiabilité (p. ex., objectivité, validité des sources).

- expliquer les indicateurs économiques qui aident les économistes à mesurer le niveau et la qualité de vie des citoyennes et citoyens ou qui aident ces derniers à faire des choix économiques (p. ex., salaire horaire, profit, indice des prix, PIB, taux d'emploi, seuil de pauvreté).
- analyser comment certains changements (p. ex., technologiques, économiques) peuvent avoir des incidences pour les consommatrices et consommateurs, les productrices et producteurs, les travailleuses et travailleurs et les investisseuses et investisseurs.
- déterminer, en utilisant des méthodes d'analyse du marché, les effets d'une fluctuation de la production (p. ex., effets d'une gelée hâtive sur le marché de la pomme) sur l'offre et la demande, la quantité vendue et le prix du produit ou du service.
- décrire les indicateurs du développement humain utilisés par des organismes comme les Nations Unies pour évaluer le bien-être des citoyennes et citoyens d'un pays (p. ex., espérance de vie, taux d'alphabétisme, taux de scolarisation, accès à l'eau potable).

- réaliser une analyse coût-avantage pour définir un problème et pour déterminer et évaluer des choix à faire selon divers points de vue.
- produire un rapport d'analyse basé sur diverses mesures pour comparer la situation de l'économie canadienne avec celle d'autres pays.

Communication

- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses opinions et ses résultats d'analyses et d'interprétations en utilisant la terminologie propre à la science économique, en fonction du public et des objectifs visés.
- présenter ses travaux selon divers modes (p. ex., jeux de rôle, entrevues, débats, présentations de groupe, séminaires) en utilisant des supports visuels (p. ex., graphiques, tableaux, présentations sur ordinateur, présentations à l'aide d'un projecteur).
- rédiger ses travaux (p. ex., rapports, dissertations, présentations audiovisuelles) en faisant preuve d'intégrité dans l'utilisation de l'information recueillie et en y insérant les entrées bibliographiques.

**Analyse des grands enjeux économiques contemporains,
12^e année , cours préuniversitaires**

(CIA4U)

Dans ce cours, l'élève étudie la nature de l'économie mondiale et apprend comment les individus et les sociétés obtiennent les informations dont ils ont besoin pour prendre des décisions éclairées sur le plan économique. L'élève apprend les principes de la microéconomie et de la macroéconomie, applique les concepts et les modèles économiques pour interpréter les informations sur l'économie, évalue la validité de statistiques et examine la dynamique des marchés. L'élève effectue des recherches pour analyser les questions économiques d'actualité et présente ses conclusions.

Préalable : Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégiale

Choix et tendances en économie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer la raison d'être et la nature des trois types de choix à faire dans tous les systèmes économiques.
- expliquer la nature de la croissance économique au Canada et en quoi les tendances de cette croissance peuvent répondre à un objectif d'efficacité économique.
- évaluer les répercussions des tendances actuelles vers une réduction du secteur public et une augmentation d'une économie ouverte.
- évaluer l'efficacité des politiques de stabilisation au Canada en tenant compte des causes et des conséquences des fluctuations économiques.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Rareté des ressources et choix économiques

- identifier des exemples de choix individuels (p. ex., employeur), de choix collectifs (p. ex., dépenses publiques) et de choix faits par des entreprises (p. ex., capital) que les Canadiennes et Canadiens doivent faire en raison de la rareté des ressources.
- classer les ressources économiques (p. ex., main-d'œuvre, capital, matières premières) et les biens et les services produits selon le type de production et le secteur (p. ex., public ou privé).
- expliquer, à partir d'exemples de décisions économiques, comment le coût d'opportunité représente la valeur de renonciation à un choix possible.
- comparer la façon dont les systèmes économiques (économie de marché, économie mixte et économie dirigée) répondent aux trois questions économiques fondamentales (quoi produire, comment produire et pour qui produire).

Croissance économique

- expliquer la relation entre la micro-économie et la macroéconomie et leurs liens avec la croissance économique.

- expliquer les avantages et les inconvénients de la croissance économique en tenant compte de l'utilisation efficace des ressources.
- évaluer des propositions (p. ex., règlements, mesures incitatives) visant à réduire les retombées négatives de la croissance (p. ex., pollution, épuisement des ressources).
- expliquer les effets favorables et néfastes sur la croissance économique de la tendance vers une plus grande concentration des entreprises (p. ex., fusion des banques, des entreprises de transport aérien).

Libéralisme économique et distribution des richesses

- décrire la tendance actuelle vers une réduction des interventions gouvernementales dans l'économie (p. ex., réduction des services publics, ticket modérateur, privatisation et déréglementation).
- analyser les raisons (p. ex., déficits, dettes, mondialisation des échanges, ententes internationales) de la tendance actuelle vers une réduction des interventions gouvernementales dans l'économie.

- évaluer les effets favorables et néfastes sur la répartition des richesses de la tendance vers une moins grande intervention de l'État dans l'économie.

Stabilité économique

- expliquer les caractéristiques et les causes de l'instabilité économique à différentes phases du cycle économique (p. ex., inflation, déflation, chômage).
- expliquer comment les politiques fiscales (p. ex., dépenses gouvernementales, taxation) et monétaires (p. ex., variation des taux d'intérêt) tendent à stabiliser le cycle économique et les prix, tout en maintenant un taux de chômage et un taux d'inflation bas.
- évaluer le degré de succès des politiques fiscales et monétaires actuelles dans la poursuite de la stabilité économique.
- évaluer l'efficacité des interventions gouvernementales dans le domaine du travail (p. ex., salaire minimum, santé et sécurité au travail), dans le domaine de la sécurité sociale (p. ex., assurance-emploi, prestations d'aide sociale, pensions de vieillesse) et dans la recherche de la sécurité économique (p. ex., création d'emplois) pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens.
- décrire des possibilités de carrière (p. ex., économiste, conseillère ou conseiller économique, conseillère ou conseiller en placements) faisant appel à des connaissances et à des habiletés en science économique, en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Activités économiques

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire les agents économiques et les critères qui les aident à faire des choix éclairés.
- expliquer les droits et les responsabilités des agents économiques.
- comparer comment et jusqu'à quel point les orientations des différents systèmes économiques répondent aux intérêts et au bien-être des agents économiques.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Besoins des agents économiques

- définir les agents économiques (ménages [consommateurs], entreprises et gouvernements) responsables du fonctionnement de l'économie canadienne.
- identifier les critères utilisés par les agents économiques dans l'analyse de leurs choix économiques (p. ex., critère de l'utilité ou du bien-être pour les ménages, critère du profit pour les entreprises).
- expliquer le concept de seuil de pauvreté en précisant les choix que doivent faire les ménages les plus touchés.
- analyser les avantages et les inconvénients associés à un changement d'ordre économique (p. ex., fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change) pour différents groupes d'agents économiques (p. ex., consommatrices et consommateurs, travailleuses et travailleurs, exportatrices et exportateurs).

Droits et responsabilités économiques

- comparer les droits économiques (p. ex., propriété privée, propriété intellectuelle, mobilité de la main-d'œuvre) tels que définis par la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies à ceux garantis par la *Charte canadienne des droits et libertés* et les lois canadiennes.

- expliquer dans quelle mesure nous sommes responsables de nos choix économiques (p. ex., pollution de l'environnement, exploitation intensive des ressources, mode de redistribution de la richesse produite).
- évaluer le rôle des agents économiques dans les décisions rattachées aux droits d'accès aux ressources économiques (p. ex., pêche, forêts, mines).

Systèmes économiques

- expliquer les théories économiques clés avancées à diverses époques (p. ex., la théorie de Keynes et la Grande Dépression, la théorie d'Adam Smith et le mercantilisme, la théorie de Karl Marx et la révolution industrielle, la théorie de Thomas Robert Malthus et la révolution démographique anglaise).
- analyser le rôle des agents économiques dans une économie dirigée, dans une économie de marché et dans une économie mixte.
- comparer le système de propriété des ressources, des biens et des services (publics et privés) et les méthodes utilisées pour décider de leur utilisation (p. ex., par des individus, par des entreprises, par des organisations centrales) dans différentes économies nationales (p. ex., au Canada, aux États-Unis, au Japon, en Suède, en Chine).

- décrire les retombées économiques de l'exploitation des ressources sur les terres des peuples autochtones (p. ex., abattage d'arbres en Colombie-Britannique, pêche commerciale sur la côte ouest, construction d'un gazoduc dans les Territoires du Nord-Ouest, mines dans le Nord).

Interdépendance économique

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer comment les choix issus de l'intérêt personnel des agents économiques contribuent à accroître le bien-être des individus.
- décrire comment les différents agents économiques canadiens peuvent être simultanément touchés par un changement du fait de leur interdépendance.
- évaluer les formes et les degrés d'interdépendance entre les citoyennes et citoyens canadiens et ceux d'autres pays dans une économie sans frontières.
- évaluer les effets des intérêts divergents de différents agents économiques sur la réalisation d'objectifs économiques.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Intérêt personnel des agents économiques

- expliquer en quoi la connaissance des forces du marché peut aider les agents économiques à prévoir des tendances qui ont une incidence sur le bien-être des individus (p. ex., un taux de chômage bas risque de provoquer une hausse de l'inflation).
- expliquer comment les agents économiques font des choix en se soumettant à l'analyse marginale (p. ex., coût marginal, revenu marginal, économie d'échelle).
- décrire de quelle façon l'intérêt personnel des acheteuses et acheteurs et des vendeuses et vendeurs influe sur le marché (p. ex., augmentation de la concurrence, promotion d'une utilisation plus efficace des ressources rares, recherche de la satisfaction des agents économiques).

Marché et interdépendance

- expliquer comment les retombées de la spécialisation du travail (p. ex., augmentation de la productivité) profitent aux agents économiques et créent une situation d'interdépendance entre les entreprises et les ménages.

- expliquer comment un changement dans l'offre ou la demande a une incidence sur le prix d'équilibre et la quantité vendue sur un marché donné, tout en réduisant la satisfaction des agents économiques sur d'autres marchés.
- décrire le processus ainsi que les effets favorables et néfastes de changements d'ordre économique (p. ex., taux d'intérêt, taux de chômage, prix) sur le marché de la consommation et sur l'économie tout entière.

Mondialisation de l'économie

- expliquer comment tous les pays peuvent tirer parti du commerce international en se spécialisant dans les domaines dans lesquels ils détiennent un avantage absolu et un avantage comparatif.
- décrire l'évolution de la balance des paiements et ses effets sur l'économie d'un pays (p. ex., échanges de produits, de services et de capitaux entre le Canada et d'autres pays).
- analyser les facteurs qui influent sur les taux de change du dollar canadien et les conséquences de ces fluctuations sur l'économie tout entière (p. ex., production, emploi, prix, exportation).

- illustrer, par des exemples précis, l'incidence des événements mondiaux sur l'économie canadienne et sur des groupes d'agents économiques canadiens.

Divergence d'intérêts

- analyser les avantages et les inconvénients de différentes formes de marché (p. ex., marché de concurrence parfaite ou oligopole) selon divers agents économiques et en fonction de la réalisation d'objectifs économiques.
- évaluer la qualité de l'information que les vendeuses et vendeurs procurent aux acheteuses et acheteurs pour faciliter leurs choix économiques et permettre à ces derniers d'atteindre leurs objectifs.
- expliquer comment les externalités (p. ex., pollution) peuvent entraîner des conflits entre les agents économiques et nuire à l'atteinte des objectifs économiques.

Organisation de l'économie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire la nature et les fonctions des entreprises privées dans l'économie canadienne.
- décrire la nature et les fonctions des institutions publiques dans l'économie canadienne.
- décrire la nature des organisations économiques internationales ainsi que leurs effets sur l'économie canadienne.
- évaluer l'importance des organisations et des institutions économiques de l'Ontario français.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Secteur privé

- expliquer comment, dans le secteur privé, les sociétés recherchant le profit sont différentes des organismes à but non lucratif, des associations de bienfaisance et du mouvement coopératif.
- décrire le rôle de différentes formes d'entreprises financières au Canada (p. ex., système bancaire, sociétés de financement et de crédit, marché des actions et des obligations) en tant qu'intermédiaires financiers sur le marché des capitaux.
- analyser les avantages et les inconvénients de la privatisation de certaines activités par opposition à la prestation de biens et de services par les institutions publiques pour l'économie tout entière et les agents économiques (p. ex., dans le domaine de la santé, de l'éducation).
- décrire la nature, les causes et les conséquences de l'existence d'institutions et d'activités qui font partie de l'économie souterraine (p. ex., travail au noir, troc, commerce illégal, bénévolat).

Secteur public

- décrire le rôle du gouvernement dans l'économie (p. ex., instaurer des programmes de sécurité sociale, distribuer des subventions, favoriser la création d'emplois, régulariser la production, réglementer la concurrence, redistribuer les revenus).

- analyser les applications des outils des politiques fiscales (p. ex., impôts, dépenses) par palier de gouvernement (fédéral, provincial et municipal).
- décrire les tendances récentes dans le domaine des dépenses, du déficit et de la dette pour les trois paliers de gouvernement et leurs répercussions sur l'économie canadienne.
- décrire les fonctions de la monnaie dans l'économie canadienne, la façon dont la Banque du Canada contrôle la masse monétaire et l'impact de la politique monétaire sur l'économie.

Organisations économiques internationales

- décrire la nature et le rôle de différentes ententes et institutions économiques internationales (p. ex., Fonds monétaire international, Banque mondiale, Accord de libre-échange nord-américain [ALÉNA], Organisation mondiale du commerce [OMC], Organisation de coopération et de développement économique [OCDE]).
- décrire la nature des sociétés multinationales, les raisons de leur croissance ainsi que leur impact sur l'économie canadienne.
- analyser les avantages et les inconvénients de la libéralisation des échanges internationaux pour les agents économiques canadiens.

- décrire les indicateurs du développement humain jugés importants par les Nations Unies pour évaluer le bien-être de la population d'un pays (p. ex., espérance de vie à la naissance, taux d'alphabétisme, niveau de scolarité, accès à l'eau potable).

Organisations économiques de l'Ontario français

- expliquer la nature, le rôle et les succès des organisations qui ont pour mission de promouvoir la participation des francophones à la vie économique de l'Ontario (p. ex., Chambre économique de l'Ontario, Association des femmes d'affaires francophones, Conseil de la coopération de l'Ontario, Association des agriculteurs franco-ontariens, Fédération des Caisses populaires de l'Ontario).
- évaluer les défis que doivent relever les organisations économiques franco-ontariennes pour prospérer dans un milieu minoritaire.

Méthodologie et recherche en science économique

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser des méthodes de recherche en science économique pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer des concepts et des modèles en science économique pour analyser et interpréter des question économiques.
- communiquer, de différentes façons, les résultats de ses recherches en utilisant la terminologie propre à la science économique.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions économiques et collecte de l'information

- formuler des questions qui mènent à l'approfondissement d'une situation ou d'un problème économique.
- effectuer des recherches en consultant diverses sources d'information (p. ex., journaux, réseaux informatisés, institutions publiques, entreprises privées, organisations telles que le Fraser Institute et l'Institut C.D. Howe).
- organiser les informations recueillies selon différents formats (p. ex., organigrammes, diagrammes, tableaux, graphiques).

Analyse et interprétation

- comparer la méthode d'analyse en science économique à la méthode utilisée dans les sciences expérimentales et évaluer les implications liées aux différences entre les deux méthodes (p. ex., certitude des résultats).
- évaluer la fiabilité de diverses sources d'information d'ordre économique et identifier l'orientation de certaines d'entre elles.
- évaluer différents types d'informations d'ordre économique (p. ex., données statistiques, tableaux, graphiques, commentaires, opinions) en analysant le

contenu (p. ex., dégager les idées principales, l'hypothèse de départ, les arguments et leurs appuis; déterminer l'orientation suivie, la logique du raisonnement, la pertinence des renseignements et la validité des sources).

- analyser différents indicateurs économiques dans le calcul du bien-être économique (p. ex., produit intérieur brut réel par habitant, balance commerciale équilibrée, indice de la productivité).
- évaluer la fiabilité des indicateurs économiques qui sont le plus souvent utilisés pour mesurer le bien-être économique (p. ex., inflation, chômage, seuil de pauvreté, croissance économique).
- analyser les réalités économiques de l'heure, les tendances du marché ainsi que les points forts et les points faibles de l'économie en général (p. ex., répercussions de la crise de la maladie de la vache folle, de la crise du syndrome respiratoire aigu sévère [SRAS]).
- appliquer des concepts économiques (p. ex., coût d'opportunité, demande, avantage absolu) et des modèles économiques (p. ex., courbe de possibilité de production, flux circulaire) pour définir la réalité économique d'un problème, identifier et analyser des choix et prédire des changements économiques.

- expliquer les critères sur lesquels les économistes et les agents économiques se basent pour évaluer les changements et les enjeux économiques (p. ex., efficacité économique, stabilité, croissance, équité).
- appliquer l'étude du rapport coûts-avantages à des situations d'actualité afin d'évaluer si les choix sont basés sur les intérêts et les objectifs des agents économiques.

Communication

- communiquer des informations d'ordre économique et le résultat de ses analyses selon divers formats (p. ex., oralement ou par écrit, à une personne ou à un groupe de personnes) en utilisant la terminologie appropriée et des appuis visuels (p. ex., données statistiques, tableaux, graphiques, équations linéaires).
- utiliser des habiletés de base en numératie pour communiquer des informations d'ordre économique (p. ex., dériver des équations d'ordre linéaire pour créer la courbe de l'offre et de la demande, produire des graphiques à partir de tableaux).
- rédiger ses travaux (p. ex., rapports, dissertations, présentations audiovisuelles) en faisant preuve d'intégrité dans l'utilisation de l'information recueillie et en y insérant les entrées bibliographiques.

Géographie

Aperçu

La géographie porte sur l'étude des populations, des lieux et des environnements du monde entier selon différentes perspectives sociales et physiques. Le fait de pouvoir situer géographiquement des événements ou des processus physiques, sociaux ou politiques aide l'élève à les examiner selon une perspective spatiale. La compréhension des processus qui façonnent la Terre et la connaissance des modes d'interaction entre les formes de vie et l'environnement lui permettent de considérer les événements sous un angle écologique. Les perspectives historique et économique l'aident à comprendre les liens qui unissent les êtres humains à leur milieu de vie ainsi que les interactions qui se produisent parmi des populations. En étudiant la géographie, l'élève reçoit une orientation pratique pour prendre des décisions et résoudre des problèmes en planification urbaine et rurale, en développement économique ainsi qu'en gestion des ressources et en aménagement du territoire.

Alors que l'interdépendance des économies nationales s'accroît, que les pressions exercées sur les ressources mondiales s'intensifient et que des questions comme le réchauffement de la Terre, l'urbanisation et la croissance de la population sont au centre des préoccupations, des connaissances en géographie sont indispensables pour pouvoir porter des jugements éclairés sur des questions sociales et environnementales.

Domaines d'étude

Les cours de géographie s'articulent autour de cinq domaines d'étude, qui sont expliqués ci-après.

Fondements de la géographie : espace et systèmes. Lorsque les géographes étudient la surface de la Terre, ils utilisent des mesures spatiales telles que l'altitude, la distance, la surface, la direction et l'échelle ainsi que des notions complexes telles que l'emplacement, la région, la répartition, les constantes et les tendances. La géographie englobe aussi l'étude des systèmes physiques, économiques, culturels et politiques. En se familiarisant avec la structure et l'évolution de ces systèmes ainsi qu'avec la façon dont ils interagissent, l'élève découvre l'interconnectivité des milieux physique et humain.

Interactions humaines et environnementales. Les êtres humains font partie intégrante du milieu naturel. Ce dernier exerce une influence sur les populations humaines à bien des égards, et les sociétés à leur tour ont une incidence sur l'environnement par le biais de leurs politiques et de leurs activités. Des liens semblables existent entre les populations et les milieux urbains, culturels et économiques. L'élève doit comprendre ces liens pour pouvoir analyser les conséquences de catastrophes naturelles sur les sociétés et les répercussions des décisions humaines sur l'environnement.

Perspectives mondiales. Lorsque l'élève étudie la géographie, elle ou il doit avoir une vision globale des événements et des processus. Les géographes examinent les caractéristiques de différentes parties du monde et les liens qui existent entre elles. Ils étudient des questions qui ont une incidence sur les communautés locales tout comme celles qui ont des répercussions à l'échelle de la planète. Étant donné que l'interconnectivité des économies mondiales s'accroît et que la circulation des personnes, des biens, des capitaux, de l'information et des idées dans le monde entier s'accroît, il est crucial que l'élève d'aujourd'hui ait une vue d'ensemble des changements à l'échelle mondiale.

Changements. Comme le monde dans lequel nous vivons subit de perpétuels changements, il est important que l'élève possède des connaissances et des habiletés multiples pour réussir. Les géographes ont recours à des perspectives locales et globales pour déterminer des tendances, analyser les facteurs de changement et prévoir les effets des changements sur les liens qui existent entre les systèmes naturels et humains de la Terre. Des connaissances et des habiletés de ce type sont inestimables en résolution de problèmes et en planification.

Méthodologie et recherche en géographie. Les géographes se servent de tout un éventail d'approches et d'outils dans leur travail. Certains d'entre eux, tels que les études sur le terrain et l'analyse informatique, sont communs à diverses disciplines; d'autres sont propres à la géographie. Parmi ces derniers, on compte la cartographie, l'interprétation des photos aériennes et l'analyse d'images-satellites à l'aide du système de positionnement global (SPG) et du système d'information géographique (SIG). L'étude de la géographie est particulièrement pertinente pour l'élève d'aujourd'hui, car, en plus d'apprendre à examiner le monde selon des perspectives spatiales et écologiques, elle ou il se familiarise avec une gamme étendue de techniques et d'approches tantôt nouvelles, tantôt conventionnelles.

Géographie de l'Amérique : une perspective continentale, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial (CGD3M)

Ce cours permet à l'élève d'examiner l'interdépendance croissante entre l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud, depuis le Grand Nord canadien jusqu'à la Terre de Feu. L'élève étudie le continent américain sous divers aspects, notamment sa géomorphologie et ses tendances démographiques, économiques et géopolitiques, en se servant des outils et des méthodes propres à la géographie.

Préalable : Principes de géographie du Canada, 9^e année, cours théorique ou appliqué

Fondements de la géographie : espace et systèmes

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- comparer les régions physiques des zones tropicale, tempérée et polaire du continent américain.
- évaluer les systèmes humains et la diversité ethnoculturelle du continent américain.
- analyser les facteurs politiques, économiques et sociaux qui contribuent à un développement économique inégal sur le continent américain.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Régions physiques

- décrire les caractéristiques physiques des différentes régions du continent américain (p. ex., relief, végétation, climat, sol, hydrographie).
- comparer les principales caractéristiques d'un écosystème à celles d'un autre écosystème (p. ex., région tempérée, région boréale, région équatoriale, région arctique, région montagneuse).

Systèmes humains et diversité ethnoculturelle

- décrire les diverses composantes humaines du continent américain (p. ex., activités économiques, niveau de vie, démographie), y compris les différences linguistiques et culturelles (p. ex., entre les habitants indigènes, francophones, anglophones et hispanophones).
- expliquer la relation entre les modes de peuplement, de répartition des ressources, d'aménagement du territoire et de développement économique qui ont été privilégiés dans diverses régions de l'Amérique (p. ex., la Pampa [Argentine], Silicon Valley [Californie]).
- analyser les facteurs qui ont influé sur l'organisation du commerce entre des pays du continent américain (p. ex., entre le Canada, les États-Unis et le Mexique).

- évaluer les conséquences positives et négatives du contact entre les peuples indigènes et d'autres cultures (p. ex., aux niveaux religieux, social, linguistique).
- analyser un modèle de développement dans une région de l'Amérique (p. ex., Caraïbes, nord-est du Brésil, Bolivie, Arctique).

Inégalité de développement

- décrire l'influence des pays colonisateurs européens sur diverses régions du continent américain (p. ex., sur le plan politique, économique, culturel, démographique).
- analyser les facteurs qui influent sur le développement économique des différentes régions du continent américain (p. ex., ressources naturelles, climat, marchés, main-d'œuvre).
- comparer les conditions de vie des gens de classes sociales variées dans différentes régions de l'Amérique.
- analyser des manifestations des inégalités socioéconomiques qui existent en Amérique (p. ex., espérance de vie, mortalité infantile, revenu par habitant, taux d'analphabétisme).

Interactions humaines et environnementales

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer les causes et les conséquences des interactions entre l'être humain et l'environnement dans diverses zones écologiques du continent américain.
- analyser les conséquences de certains phénomènes naturels de nature climatique, volcanique ou sismique sur l'environnement, les activités économiques et les conditions de vie dans certaines régions de l'Amérique.
- analyser les effets des mouvements de population sur les milieux physique et humain.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Interactions

- expliquer les causes et les effets de la dégradation écologique de diverses régions du continent américain (p. ex., exploitation minière et forestière en Amazonie, exploitation pétrolière en Arctique).
- expliquer comment les caractéristiques physiques de certaines régions ont favorisé le développement d'activités associées au secteur primaire de l'économie (p. ex., agriculture, forêts, mines).
- comparer les réponses des peuples indigènes aux défis que leur pose leur environnement (p. ex., conception et construction des habitations, activités de chasse et de pêche, agriculture, cycle des saisons).
- expliquer comment les échanges entre les pays en voie de développement et les pays développés ont modifié le mode de vie de leurs habitants et leurs rapports avec l'environnement (p. ex., retombées des activités des sociétés multinationales).
- évaluer les répercussions sur l'environnement et le milieu humain de la destruction des grandes forêts de l'Amérique (p. ex., forêt boréale, forêt équatoriale).
- analyser les effets sur les milieux naturel et humain de la monoproduction d'une ressource (p. ex., bananes, café, produits forestiers, mines).

Conséquences de phénomènes naturels

- décrire les effets de phénomènes naturels en Amérique sur la population, l'économie et l'environnement (p. ex., tremblements de terre, courants marins, volcans, ouragans, tornades).
- analyser les effets à court et à long terme des catastrophes naturelles sur le développement de régions de l'Amérique (p. ex., séismes en Amérique centrale, ouragans dans le sud-est des États-Unis et les Caraïbes).
- mettre en évidence (p. ex., en effectuant une étude de cas) les façons dont diverses régions (p. ex., centre du Mexique, sud-ouest des États-Unis, prairies canadiennes) font face à la pénurie d'eau.

Mouvements de population

- analyser les répercussions de l'exode rural sur les grandes villes du continent américain (p. ex., Mexico, São Paulo, Toronto, New York).
- analyser les effets des mouvements migratoires sur l'environnement et le milieu humain (p. ex., colonisation de l'Amazonie, expansion des bidonvilles en milieu urbain comme les favelas de Rio de Janeiro).

Perspectives mondiales

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer les effets de la mondialisation des échanges sur les milieux physique et humain de l'Amérique.
- analyser comment les pays de l'Amérique interagissent dans le but de promouvoir ou de défendre leurs intérêts politiques, économiques, environnementaux et sociaux.
- analyser le rôle des pays du continent américain qui sont actuellement puissants ou en voie de le devenir.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Effets de la mondialisation des échanges

- expliquer les effets positifs et négatifs de la mondialisation des échanges aux niveaux économique, social et écologique sur différents peuples et environnements de l'Amérique, en particulier du Canada.
- évaluer les effets de la demande mondiale en ressources naturelles et en produits (p. ex., répercussions locales des multinationales) sur l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud.
- évaluer le rôle joué par une multinationale qui a contribué au développement économique d'une région de l'Amérique (p. ex., Suncor et l'exploitation des sables bitumineux en Alberta).
- analyser les répercussions géopolitiques et économiques d'alliances bilatérales et multilatérales et de l'émergence de blocs économiques comme l'ALÉNA et le Mercosur.
- décrire les responsabilités du Canada envers les autres pays de l'Amérique (p. ex., aide humanitaire, coopération économique, dialogue politique).
- analyser les relations entre certaines régions de l'Amérique au chapitre de la protection de l'environnement (p. ex., transport de combustibles, déversements de pétrole, diminution de la couche d'ozone), des besoins en ressources (p. ex., détournement des eaux continentales, protection des eaux territoriales, échanges énergétiques) et des conflits frontaliers (p. ex., droit de pêche).
- évaluer la faisabilité d'une extension des alliances commerciales à toute l'Amérique (p. ex., Mercosur, ALÉNA).
- expliquer les incidences positives et négatives d'investissements canadiens et étrangers dans des pays du continent américain.
- décrire le rôle des individus, des multinationales et des gouvernements dans les relations entre les pays du continent américain (p. ex., culture, missions commerciales, aide étrangère).

Interactions entre les pays de l'Amérique

- expliquer les facteurs qui ont permis l'établissement d'alliances économiques, politiques et militaires (p. ex., ALÉNA, OEA, Caricom, Mercosur) et les répercussions de celles-ci sur certains pays.

Rôle des pays de l'Amérique

- expliquer les critères géographiques qui influent sur le développement économique des pays de l'Amérique (p. ex., emplacement, territoire, ressources, population).
- expliquer la place de l'Amérique en ce qui a trait au commerce mondial de produits de base (p. ex., blé, café, agrumes, bauxite).
- décrire comment les disparités entre pays riches et pays pauvres influent sur leurs rapports (p. ex., commerce, ressources, migrations).
- déterminer les critères utilisés pour mesurer la puissance de l'État dans les pays de l'Amérique (p. ex., indicateurs socioéconomiques, PNB par habitant, puissance militaire et population).
- analyser l'évolution du rôle des puissances émergentes de l'Amérique en fonction de critères économiques, sociaux et militaires (p. ex., Brésil, Mexique).
- analyser les aspects les plus importants du rôle qu'ont joué les États-Unis dans l'histoire du continent américain et en évaluer les conséquences pour les populations concernées (p. ex., en termes de puissance économique, de force militaire, d'influence politique).

Changements

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer les effets de changements politiques, technologiques, économiques et sociaux sur les milieux physique et humain de l'Amérique.
- analyser les effets des programmes d'aide internationale sur le développement social et économique des pays de l'Amérique.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Effets des changements

- décrire comment la répartition de la population en Amérique a changé à la suite des mouvements de population, de l'expansion économique et des progrès technologiques des cent dernières années.
- décrire les répercussions de projets de développement (p. ex., aménagements hydroélectriques de la baie James, exploitation des sables bitumineux du nord de l'Alberta) sur le milieu physique et sur le mode de vie des peuples indigènes.
- proposer des solutions au problème du surpeuplement dans les grandes villes de l'Amérique.
- analyser comment le tourisme international a transformé certains pays des Caraïbes (p. ex., Barbade, Jamaïque, Cuba, République dominicaine).
- analyser un projet de développement en vue d'expliquer sa raison d'être et ses retombées pour le pays (p. ex., projet minier en Amazonie, projet d'aménagement rural en Amérique centrale, exploitation des sables bitumineux d'Athabasca en Alberta).

Programmes d'aide internationale

- analyser le problème du sous-développement et la difficulté de le résoudre.
- décrire la contribution d'organisations non gouvernementales (ONG) auprès des populations les moins nanties de l'Amérique (p. ex., Amnistie internationale, Oxfam, Développement et Paix).
- analyser les effets positifs et négatifs de l'aide internationale sur les pays les plus pauvres du continent américain (p. ex., Haïti, République dominicaine).
- évaluer un programme d'aide internationale du Canada (p. ex., Agence canadienne de développement international [ACDI]) tel qu'il est appliqué dans un pays de l'Amérique (p. ex., Honduras, Haïti, République dominicaine).

Méthodologie et recherche en géographie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la méthodologie et les outils propres à la géographie pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer les différentes étapes du processus d'analyse et d'interprétation en géographie afin d'en tirer des conclusions.
- communiquer des idées, des opinions et des résultats d'analyses et d'interprétations étayés par des recherches en utilisant la terminologie propre à la géographie.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions d'ordre géographique et collecte de l'information

- formuler des questions sur des sujets ou des préoccupations en géographie.
- utiliser divers outils et diverses technologies propres à la géographie (p. ex., cartes, photographies aériennes, images-satellites, système d'information géographique [SIG]) pour recueillir l'information.
- organiser les informations recueillies selon différents formats (p. ex., graphiques, cartes, diagrammes).
- décrire des possibilités de carrière faisant appel à des connaissances en géographie ou à un intérêt pour la géographie, en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Analyse et interprétation

- évaluer la précision et la fiabilité de l'information obtenue de diverses sources.
- utiliser des modèles de prise de décisions et de résolution de problèmes pour l'analyse et l'interprétation d'un problème en géographie.
- évaluer le fait qu'il existe différentes perspectives (p. ex., individus, sociétés, gouvernements, groupes de pression) en ce qui concerne la résolution d'un problème.

- utiliser des techniques d'analyse statistique (p. ex., analyse de corrélation) pour analyser et interpréter des informations portant sur la géographie.
- utiliser les outils de la géographie (p. ex., cartes, atlas, maquettes, graphiques) pour analyser et interpréter les conséquences de l'activité humaine ou des phénomènes naturels (p. ex., impact d'un ouragan sur une région, un peuple).
- interpréter et produire, selon les conventions, des cartes, des diagrammes, des graphiques et des modèles.
- tirer des conclusions en se fondant sur les résultats de recherches approfondies et en utilisant des techniques d'analyse.

Communication

- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses opinions et les résultats de ses recherches en utilisant la terminologie propre à la géographie, en fonction du public et des objectifs visés.
- présenter ses travaux selon divers modes (p. ex., présentations orales, rapports, recherches, affiches, présentations multi-médias) en utilisant des outils de présentation visuelle (p. ex., graphiques, tableaux, cartes thématiques, illustrations).

- rédiger ses travaux selon un guide de présentation (p. ex., page titre, table des matières, citations, notes en bas de page, bibliographie) couramment utilisé en géographie.

**Géographie physique : tendances, processus
et interactions, 11^e année,
cours préuniversitaire/précollégial**

(CGF3M)

Ce cours examine les principaux éléments constitutifs du milieu physique et les processus qui les façonnent ainsi que les rapports entre les populations humaines et leur environnement. L'élève utilise divers outils et diverses méthodes propres à la géographie pour explorer la répartition et l'évolution des éléments qui constituent le milieu physique, à l'échelle régionale et mondiale.

Préalable : Principes de géographie du Canada, 9^e année, cours théorique ou appliqué

Fondements de la géographie : espace et systèmes

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire l'origine et la structure interne de la Terre.
- analyser les composantes des principaux systèmes terrestres, soit la lithosphère, l'atmosphère, l'hydrosphère, la biosphère ainsi que les sources et la nature des flux d'énergie qui les traversent.
- analyser les forces et les mécanismes physiques à l'origine du relief, du climat, des sols et de la végétation.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Origine et structure interne de la Terre

- expliquer la théorie des plaques tectoniques en identifiant les indices à l'appui de cette théorie.
- expliquer le rôle des courants de convection dans les mouvements des plaques tectoniques.
- décrire la naissance de la Terre (p. ex., théorie du big-bang) et les composantes de sa structure interne (noyau, manteau et croûte).
- distinguer les processus de formation et les caractéristiques des trois familles de roches (roches sédimentaires, ignées et métamorphiques).
- distinguer les processus en cours de formation le long des plaques océaniques et continentales (p. ex., extension des fonds marins, création des zones de faille).

Systèmes terrestres et flux d'énergie

- décrire les composantes de la lithosphère, de l'atmosphère, de l'hydrosphère et de la biosphère.
- identifier les composantes des systèmes physiques d'un écosystème et la relation entre ces divers systèmes (p. ex., relief, climat, végétation naturelle, faune).
- analyser la répartition des éléments physiques (p. ex., terres et mers, régions sismiques et volcaniques, grands ensembles structuraux) à partir de diverses cartes.

- décrire les transferts d'énergie et de matière à l'intérieur des écosystèmes (p. ex., cycle hydrologique, cycle du carbone) et les liens entre ces transferts et les formes du relief, le climat, les sols et la végétation.
- établir des corrélations entre les phénomènes sismiques, volcaniques, orogéniques et le déplacement des plaques tectoniques, et les mécanismes qui les expliquent.
- expliquer le principe de la circulation des vents et de l'équilibre des températures en se référant à des exemples dans sa région (p. ex., étendue d'eau, parterre, entrée asphaltée).

Processus à l'origine des systèmes physiques

- expliquer les effets de la translation de la Terre (p. ex., révolution, rotation) et de l'inclinaison de son axe sur les saisons et les variations climatiques annuelles.
- expliquer les facteurs qui influent sur les rythmes auxquels les transformations physiques de la Terre s'effectuent (p. ex., érosion continentale, formation des sols, orogénèse).
- décrire les origines, la répartition et la fréquence des perturbations atmosphériques (p. ex., ouragans, tornades, tempêtes).
- analyser comment les éléments de l'atmosphère agissent pour produire les grandes zones climatiques du monde.

- analyser le rôle des agents d'érosion (p. ex., eau, glace, vent) dans l'évolution du relief terrestre (p. ex., vallées, méandres, dunes, cavernes).
- décrire l'interrelation entre la Terre et la Lune (p. ex., marées).
- analyser les effets des variations climatiques sur la structure et la composition des sols et de la végétation de diverses régions de la Terre.

Interactions humaines et environnementales

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer la capacité de la Terre de fournir un milieu de vie et de produire les ressources indispensables à sa population.
- décrire l'influence des systèmes physiques sur les êtres humains et leurs activités.
- évaluer les répercussions de l'activité humaine sur l'environnement.
- évaluer l'importance des concepts de gestion responsable des ressources et de développement durable comme principes directeurs dans l'utilisation du milieu physique par les êtres humains.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

La Terre : milieu de vie et ressources

- expliquer la valeur économique de certaines structures géologiques (p. ex., gisements de nickel et de cuivre du bassin de Sudbury [Canada], gisements de diamants roses au cœur du massif du Kimberley [Australie], gîtes houillers du bassin de la Ruhr [Allemagne]).
- analyser le rôle des phénomènes naturels et des processus (p. ex., volcans, inondations, érosion fluviale) dans la production de ressources pour les êtres humains (p. ex., fertilité des sols pour l'agriculture).
- expliquer comment les éléments physiques ont été créés par la glaciation dans diverses régions de l'Ontario (p. ex., drumlins dans la région de Peterborough) et les bénéfices que les populations locales en retirent (p. ex., matériaux de construction, loisirs).

Influence des systèmes physiques

- décrire des adaptations requises de la part des êtres humains vivant dans des régions exposées aux catastrophes naturelles (p. ex., régions côtières, versants de volcans en activité, régions où l'on observe une action tectonique comme en Californie et au Japon).

- analyser les effets de certains phénomènes physiques sur la population et ses activités (p. ex., tremblements de terre, volcanisme, perturbations atmosphériques majeures, glissements de terrain).

Répercussions de l'activité humaine sur l'environnement

- analyser les facteurs qui favorisent les désastres naturels dans certaines régions (p. ex., inondations, avalanches, ouragans).
- analyser les effets de l'activité humaine sur divers aspects de l'environnement (p. ex., expansion urbaine, exploitation des ressources naturelles, cultures).
- expliquer les répercussions de la pollution atmosphérique (p. ex., pluies acides, smog, destruction de la couche d'ozone) sur diverses régions (p. ex., Grands Lacs, région de Muskoka-Haliburton, Scandinavie).
- évaluer les répercussions de l'activité humaine (p. ex., déboisement, exploitation et consommation de combustibles fossiles, utilisation de fertilisants) sur les cycles naturels (p. ex., cycle du carbone, cycle de l'azote, cycle du phosphore).

Gestion responsable du milieu physique

- évaluer l'importance d'avoir une politique de gestion durable des industries basées sur l'exploitation des ressources naturelles (p. ex., forêts, minéraux et métaux, pétrole, énergie, eau).
- effectuer une analyse (p. ex., étude de cas, recherche) dans laquelle des concepts de développement durable sont appliqués à la gestion de l'environnement (p. ex., ressources halieutiques, forêts, faune sauvage, bassins-versants).
- expliquer l'incidence, sur le plan économique et environnemental, des méthodes de gestion des déchets (p. ex., réduction, réutilisation, recyclage).

Perspectives mondiales

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire la répartition des terres et des mers, des grands ensembles structuraux, des climats, des sols et de la végétation.
- évaluer l'importance de l'eau pour les systèmes physiques et humains.
- analyser des problèmes reliés à la géographie physique à l'échelle locale, régionale et mondiale.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Répartition des systèmes physiques

- décrire les similarités et les différences entre plusieurs zones climatiques en tenant compte de leur relief (p. ex., forêts des régions tropicales et tempérées, régions désertiques chaudes et froides).
- expliquer les liens entre les types de paysages, de climats, de sols et de végétations.
- comparer la répartition du climat, des sols et de la végétation naturelle de biorégions locales.

Importance de l'eau

- préciser le rôle des océans et des courants marins comme éléments modérateurs climatiques en comparant des villes situées aux mêmes latitudes (p. ex., Édimbourg en Écosse, St. John's à Terre-Neuve).
- décrire l'influence des courants océaniques (p. ex., Gulf Stream, courant du Labrador) et des vents dominants (p. ex., alizés) sur la répartition mondiale de la végétation et des sols.
- évaluer les répercussions de l'activité humaine (p. ex., urbanisation, déboisement, loisirs) sur les ressources en eau.

Problèmes reliés à la géographie physique

- identifier des problèmes reliés à la géographie physique à l'échelle locale, régionale et mondiale.
- identifier les problèmes géopolitiques des États qui ont des régions physiques communes (p. ex., même bassin hydrographique, même chaîne de montagnes).
- analyser les effets des activités industrielles d'une région sur l'environnement d'une autre région (p. ex., pluies acides, déversements de pétrole, contamination des cours d'eau).

Changements

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser les causes et les conséquences des changements climatiques.
- analyser des changements survenus dans divers systèmes physiques qui sont causés par des phénomènes naturels.
- expliquer comment l'activité humaine entraîne des changements dans les écosystèmes naturels.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Changements climatiques

- expliquer les effets des changements climatiques sur l'expansion ou la régression des glaciers.
- décrire les effets des changements climatiques sur la viabilité économique des industries du secteur primaire (p. ex., agriculture, foresterie, pêche).
- distinguer les variations climatiques à court terme des tendances dans les données climatiques historiques à long terme.
- expliquer les effets des changements climatiques de longue durée sur diverses régions du monde.
- décrire les difficultés que pose la prévision des changements climatiques.

Changements dans les systèmes physiques

- expliquer les différences entre les échelles de temps humaine et géologique.
- décrire les origines et les effets de changements dans la lithosphère, l'hydrosphère, l'atmosphère et la biosphère.
- expliquer les mécanismes qui sont à l'origine de la formation des systèmes naturels (p. ex., érosion, météorisations mécanique et chimique).
- analyser les changements physiques survenus au cours du temps dans l'aménagement du territoire à l'échelle régionale en précisant les effets sur la population et l'environnement.

Rapports entre l'être humain et le milieu physique

- expliquer la corrélation entre les changements au niveau des populations et de l'activité humaine et notre empreinte écologique.
- analyser les effets à long terme de l'utilisation par l'être humain d'une zone écologique spécifique (p. ex., toundra, région désertique, zone de végétation équatoriale).
- évaluer le rôle des géotechnologies dans la modification des rapports entre l'être humain et son milieu de vie (p. ex., satellites, sismographes).

Méthodologie et recherche en géographie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la méthodologie et les outils propres à la géographie pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer les différentes étapes du processus d'analyse et d'interprétation en géographie afin d'en tirer des conclusions.
- communiquer des idées, des opinions et des résultats d'analyses et d'interprétations étayés par des recherches en utilisant la terminologie propre à la géographie.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions d'ordre géographique et collecte de l'information

- formuler des questions sur des sujets ou des préoccupations en géographie.
- recueillir des données sur le terrain en effectuant des observations.
- utiliser le système d'information géographique (SIG) pour obtenir des renseignements qualitatifs et quantitatifs sur les phénomènes identifiés sur le terrain (p. ex., effets des pluies acides sur la végétation, étendue de la désertification).
- utiliser des sources imprimées et électroniques (p. ex., atlas, cédéroms, Internet) pour obtenir de l'information reliée à la géographie physique.
- organiser les informations recueillies selon différents formats (p. ex., graphiques, cartes, diagrammes).
- décrire des possibilités de carrière faisant appel à des connaissances en géographie ou à un intérêt pour la géographie, en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Analyse et interprétation

- évaluer la qualité et la validité de l'information provenant de sources diverses.
- analyser un phénomène physique (p. ex., effets de la glaciation, érosion par les eaux courantes, diversité végétale) en effectuant une étude de cas.
- décrire les difficultés et les limitations inhérentes à la quantification des processus et des éléments du milieu physique (p. ex., prévisions météorologiques, prédiction des catastrophes naturelles).
- identifier diverses formes du relief à partir de cartes, de photographies aériennes et d'images-satellites (p. ex., formes fluviales, formes glaciaires).
- retracer l'histoire naturelle d'une région à l'aide de cartes, de données de télédétection, du SIG et d'observations sur le terrain.
- analyser, en laboratoire ou à l'aide de l'informatique, des données géographiques recueillies sur le terrain et en présenter les résultats.
- interpréter et produire, selon les conventions, des cartes, des diagrammes, des graphiques et des modèles.

- tirer des conclusions en se fondant sur les résultats de recherches approfondies et en utilisant des techniques d'analyse.

Communication

- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses opinions et les résultats de ses recherches en utilisant la terminologie propre à la géographie, en fonction du public et des objectifs visés.
- présenter ses travaux selon divers modes (p. ex., présentations orales, rapports, recherches, affiches, présentations multimédias) en utilisant des outils de présentation visuelle (p. ex., graphiques, tableaux, cartes thématiques, illustrations).
- rédiger ses travaux selon un guide de présentation (p. ex., page titre, table des matières, citations, notes en bas de page, bibliographie) couramment utilisé en géographie.

Géographie et technologie : les outils du géographe , (CGT3E) 11^e année , cours préemploi

Dans ce cours, l'élève apprend à utiliser des géotechnologies, comme la cartographie, la télédétection, l'arpentage, le système d'information géographique (SIG) et le système de positionnement global (SPG). L'élève acquiert une expérience pratique de la collecte, de l'interprétation et de la communication de données géographiques. Elle ou il acquiert aussi des compétences utiles dans des domaines comme l'interprétation de photographies aériennes et d'images-satellites, l'utilisation de logiciels de cartographie, la gestion de bases de données et l'analyse à partir du SIG. Le cours lui permet de mener des études sur le terrain et d'explorer des applications dans des contextes environnementaux, économiques et politiques à l'échelle locale, régionale et mondiale.

Préalable : Principes de géographie du Canada, 9^e année, cours théorique ou appliqué

Fondements de la géographie : espace et systèmes

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer les concepts de base et les processus de la géographie spatiale.
- décrire les concepts fondamentaux et les processus reliés aux diverses géotechnologies.
- expliquer l'importance d'utiliser les géotechnologies dans les domaines des affaires et des activités gouvernementales.
- appliquer les concepts de base et les processus de la géographie spatiale à l'étude de questions géographiques d'intérêt local.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Géographie spatiale

- différencier les concepts de petite et de grande échelle et utiliser l'échelle d'un plan ou d'une carte pour calculer la distance et la surface.
- utiliser diverses méthodes pour déterminer la localisation absolue (p. ex., latitude et longitude, système Mercator) et la localisation relative (p. ex., cartes, photographies aériennes, observations sur le terrain).
- décrire des aspects de la géographie physique (p. ex., sentier, point de repère, limite territoriale, entité géographique) et humaine (p. ex., drainage, utilisation du sol, réseaux routiers) de sa région à l'aide du SIG.

Géotechnologies

- décrire les composantes, le fonctionnement et le potentiel du SIG.
- décrire diverses projections cartographiques (p. ex., projection Mercator, projection conique).
- distinguer divers types de données (p. ex., données spatiales, données quantitatives, données qualitatives, données représentées par des points et des lignes, données exprimant des surfaces).

- décrire les concepts fondamentaux et les processus reliés au SIG (p. ex., attribut, stratification, requête), au SPG (p. ex., satellites, onde radioélectrique, triangulation) et à la détection à distance (p. ex., énergie électromagnétique, capteur d'images).

Utilisation des géotechnologies

- décrire les applications des géotechnologies dans divers domaines (p. ex., itinéraire des véhicules, sélection des emplacements, répartition des populations, loisirs, criminologie, mesures d'urgence, navigations aérienne et maritime, défense).
- décrire le rôle des géotechnologies dans des domaines reliés à la gestion gouvernementale (p. ex., planification urbaine, évaluation foncière, plan cadastral) et à la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (p. ex., gestion des services publics, utilisation du sol, gestion des espèces végétales ou animales, météorologie).

Application des concepts et des processus de la géographie spatiale

- appliquer les processus spatiaux (p. ex., création de corridors, géocodage, géorenforcement) et les fonctions analytiques (p. ex., enquête) à l'aide du SIG.

- produire des cartes, des graphiques et des diagrammes en utilisant des données représentatives de la géographie de sa région.
- effectuer une recherche structurée sur l'utilisation actuelle ou potentielle de géotechnologies par une entreprise ou un organisme de sa localité (p. ex., utilisation du SIG à des fins commerciales ou gouvernementales, redécoupage électoral, administratif ou autre, sélection des emplacements, inventaire faunique).

Interactions humaines et environnementales

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer l'utilisation des géotechnologies dans l'étude des interactions entre l'être humain et l'environnement.
- évaluer l'efficacité des géotechnologies pour identifier et résoudre des problèmes humains et environnementaux.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Géotechnologies et interactions

- examiner les liens entre la géographie physique (p. ex., relief, hydrographie) et la géographie humaine (p. ex., habitat, division des terres, aménagement des parcs nationaux, urbanisation) en recourant à des géotechnologies.
- décrire comment les géotechnologies contribuent à une gestion rationnelle des ressources naturelles pour en assurer la durabilité (p. ex., forêts, minéraux, pêche).
- décrire le rôle des géotechnologies dans les activités récréatives (p. ex., randonnée pédestre, pêche, motoneige, canoë).
- planifier la réalisation d'un projet d'aménagement dans sa localité (p. ex., espace vert, sentier pédestre, lotissement, centre commercial, parc industriel, collecte des déchets) à l'aide des géotechnologies, en maintenant un équilibre entre le développement économique et le respect de l'environnement.
- décrire comment les géotechnologies peuvent aider à gérer les problèmes causés par des catastrophes naturelles (p. ex., glissements de terrain, tremblements de terre, éruptions volcaniques, inondations, avalanches).
- expliquer l'utilité des géotechnologies pour résoudre des questions touchant les peuples indigènes (p. ex., aménagement d'une réserve, inventaire des ressources fauniques et forestières).
- évaluer les avantages et l'efficacité de l'utilisation des géotechnologies dans des régions peu peuplées (p. ex., utilisation du SPG dans des opérations de recherche, évaluation par satellite de l'incidence d'activités militaires sur l'environnement).
- évaluer comment l'utilisation des géotechnologies aurait pu permettre d'éviter des tragédies (p. ex., naufrage du *Titanic*, déversement de pétrole de l'*Exxon Valdez*, tsunami du 26 décembre 2004).

Géotechnologies et gestion de problèmes

- préciser l'apport des géotechnologies en matière de détection et de gestion des problèmes environnementaux causés par l'activité humaine (p. ex., pollution de l'air, de l'eau, des sols; déforestation; extinction d'espèces végétales et animales).

Perspectives mondiales

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer le rôle que jouent les géotechnologies dans les questions qui préoccupent l'humanité.
- utiliser des concepts et des processus de géographie spatiale pour étudier des questions mondiales.
- appliquer des techniques géographiques pour étudier des modèles physiques, démographiques et économiques à l'échelle mondiale.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Géotechnologies et étude des questions mondiales

- décrire les applications de diverses géotechnologies dans l'étude de questions qui touchent tous les peuples de la Terre (p. ex., réchauffement de la Terre, désertification, surpopulation).
- expliquer le rôle des géotechnologies dans la facilitation de l'interaction, de la coopération et de la communication entre les peuples (p. ex., lutte contre le terrorisme, contre le crime organisé, contre les cartels de trafiquants de drogue).

Géographie spatiale et questions mondiales

- expliquer comment les satellites jouent un rôle important dans les domaines de la communication, de la navigation, de l'arpentage, de la cartographie et de la surveillance à l'échelle planétaire.
- comparer des images-satellites provenant de différentes régions en vue d'en déterminer les similarités et les différences.
- interpréter des images-satellites dans le but de définir les grands systèmes physiques du monde (p. ex., ensembles géomorphologiques, zones de végétation, océans, déserts).

- évaluer l'influence des géotechnologies sur divers aspects des relations internationales (p. ex., utilisation du SIG pour aider les populations lors de catastrophes, surveillance dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires).

Techniques géographiques et étude de modèles mondiaux

- interpréter des cartes, des photographies aériennes et des images-satellites pour étudier des régions difficiles d'accès (p. ex., marécages, montagnes).
- analyser, à l'aide des géotechnologies, un phénomène à l'échelle planétaire (p. ex., destruction de la forêt équatoriale, lutte contre le terrorisme, mondialisation des échanges commerciaux).

Changements

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire l'utilité des géotechnologies pour prédire et surveiller les changements qui surviennent dans les systèmes physiques et humains.
- évaluer l'évolution des géotechnologies et l'incidence de cette évolution sur les utilisatrices et utilisateurs.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Géotechnologies et changements

- décrire le rôle des géotechnologies, en particulier dans la détection par images-satellites et la prévision de changements au sein des systèmes physiques et humains à travers le monde (p. ex., coupe à blanc, glissements de terrain, déversements de pétrole, évolution de l'urbanisation).
- décrire le rôle des géotechnologies, en particulier du SIG, dans la prévision des événements et des processus (p. ex., étalement des banlieues, tremblements de terre, érosion du sol, raz-de-marée).
- décrire des changements survenus dans sa région en interprétant une série de cartes, de photographies aériennes et d'images-satellites datant de différentes époques.
- illustrer les changements de la géographie physique et humaine de sa communauté en utilisant les géotechnologies.
- décrire des possibilités de carrière et d'emploi reliées aux géotechnologies, en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Évolution des géotechnologies

- identifier les dernières innovations dans le domaine des géotechnologies (p. ex., SIG sur palm, SIG virtuel) et les tendances actuelles.
- identifier la contribution canadienne en matière de géotechnologies (p. ex., Télésat, Radarsat).
- décrire les applications des géotechnologies dans de nouveaux domaines (p. ex., aérospatiale, criminologie, archéologie).
- décrire les habiletés à maîtriser pour s'adapter aux changements géotechnologiques dans le monde du travail (p. ex., besoin de formation continue, gestion du stress).

Méthodologie et recherche en géographie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la méthodologie de la géographie et les géotechnologies pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- utiliser des méthodes propres à la géographie et aux géotechnologies pour analyser et interpréter des données.
- communiquer des idées, des opinions et des résultats d'analyses et d'interprétations étayés par des recherches en utilisant la terminologie propre à la géographie.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions d'ordre géographique et collecte de l'information

- formuler des questions sur des sujets ou des préoccupations en géographie.
- utiliser des sources variées (p. ex., cartes, photographies aériennes, images-satellites) de provenances diverses (p. ex., gouvernements, entreprises privées, réseaux informatisés) pour la collecte de données.
- recueillir des données de diverses manières (p. ex., entrevues, études sur le terrain, sondages, questionnaires).
- chercher des éléments précis à l'aide d'outils électroniques (p. ex., adresse civique, route, distance).
- appliquer des techniques d'arpentage de base (p. ex., situer un point, déterminer l'altitude) en employant un récepteur SPG.
- classer des cartes selon certaines catégories (p. ex., topographiques, thématiques).
- organiser les informations recueillies selon différents formats (p. ex., graphiques, cartes, diagrammes).

Analyse et interprétation

- appliquer des méthodes de cartographie thématique de base (p. ex., carte choroplèthe, symbole proportionnel).

- effectuer divers exercices sur des cartes topographiques (p. ex., localisation précise, calcul de distances, orientation, détermination de l'altitude du terrain).
- appliquer des techniques d'interprétation de photographies aériennes à l'aide de stéréoscopes (p. ex., pour identifier les paysages en trois dimensions, pour identifier des phénomènes physiques).
- orienter des cartes et des photographies aériennes sur le terrain en vue de reconnaître les caractéristiques physiques du paysage.
- tirer des conclusions en se fondant sur les résultats de recherches approfondies et en utilisant des techniques d'analyse.

Communication

- identifier les concepts et les techniques appliqués à la production de cartes et de graphiques qui assurent une bonne représentation visuelle des données (p. ex., généralisations appropriées, symboles contrastants, disposition ordonnée).
- produire, selon les conventions appropriées et à l'aide de logiciels, des graphiques, des tableaux, des diagrammes et divers types de cartes (p. ex., cartes thématiques).

- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses opinions et les résultats de ses recherches en utilisant la terminologie propre à la géographie, en fonction du public et des objectifs visés.
- présenter ses travaux selon divers modes (p. ex., présentations orales, rapports, recherches, affiches, présentations multimédias) en utilisant des outils de présentation visuelle (p. ex., graphiques, tableaux, cartes thématiques, illustrations).
- rédiger ses travaux selon un guide de présentation (p. ex., page titre, table des matières, citations, notes en bas de page, bibliographie) couramment utilisé en géographie.

Voyages et tourisme : une perspective géographique régionale, 11^e année, cours ouvert (CGG3O)

Ce cours amène l'élève à considérer les voyages et le tourisme comme un moyen d'étudier diverses régions du monde. L'élève utilise des méthodes propres à la géographie pour explorer divers points de vue et effectue des études de cas pour découvrir les caractéristiques uniques de diverses régions du monde. Elle ou il examine aussi les facteurs environnementaux, culturels, économiques et politiques qui influent sur les voyages et le tourisme ainsi que l'incidence de l'industrie touristique sur diverses communautés à travers le monde.

Préalable : Principes de géographie du Canada, 9^e année, cours théorique ou appliqué

Fondements de la géographie : espace et systèmes

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser des thèmes et des concepts de géographie régionale tels que la région, le déplacement, l'interaction.
- évaluer l'incidence des systèmes humains sur le développement de l'industrie touristique et vice versa.
- expliquer les facteurs qui ont une incidence sur les voyages qu'effectuent les gens.
- expliquer les caractéristiques de l'industrie touristique selon une perspective géographique.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Géographie régionale et tourisme

- expliquer comment des critères d'ordre physique (p. ex., rivières, chaînes de montagnes) et humain (p. ex., frontières politiques) permettent de définir les régions.
- expliquer les différents types de régions (p. ex., régions homogènes, régions fonctionnelles).
- analyser des régions touristiques en fonction de différents critères (p. ex., physiques, culturels, historiques, démographiques, politiques, économiques).
- expliquer les tendances observées quant à la répartition des régions touristiques et des parcs nationaux au Canada.

Systèmes humains et tourisme

- analyser l'influence des systèmes humains (p. ex., réseaux de transport, d'hébergement et de restauration, contraintes politiques) sur les voyages et le tourisme.
- expliquer les répercussions du tourisme sur les systèmes humains (p. ex., développement des réseaux de transport, retombées économiques).
- évaluer les retombées économiques du tourisme dans sa région.

Incidence sur le tourisme

- identifier différents facteurs (p. ex., emplacement, coût, sécurité publique, hébergement, attractions, préférences personnelles) qui influent sur le choix d'une destination de voyage.
- expliquer la raison des voyages dans des régions étrangères (p. ex., pour affaires, par plaisir, par souci de l'écologie).
- établir une liste des caractéristiques physiques (p. ex., lacs et montagnes) et humaines (p. ex., villages historiques et musées) qui peuvent attirer des touristes dans sa région.

Caractéristiques de l'industrie touristique

- classer les différentes catégories de tourisme (p. ex., écotourisme, tourisme récréatif, tourisme culturel, tourisme d'affaires).
- expliquer les composantes de l'industrie touristique (p. ex., hébergement, attractions, réseau de transport).

Interactions humaines et environnementales

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer la relation entre des éléments de l'environnement et le tourisme.
- analyser les répercussions des différents types de tourisme sur l'environnement.
- évaluer les programmes et les initiatives visant à gérer et à protéger les ressources naturelles qui constituent des attractions touristiques.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Facteurs environnementaux

- décrire les éléments des systèmes physiques (p. ex., climat, relief) qui ont une influence sur le tourisme régional et international.
- identifier les ressources naturelles (p. ex., eau, végétation) qui constituent des attractions touristiques (p. ex., pêche, randonnée pédestre).
- expliquer les effets d'une catastrophe naturelle ou d'origine humaine sur les voyages et le tourisme dans une région donnée (p. ex., ouragan dans un pays des Caraïbes, déversement de pétrole dans une région côtière, activité volcanique ou sismique).

Répercussions du tourisme sur l'environnement

- expliquer la nécessité de développer et de protéger de façon durable les ressources naturelles constituant des attractions touristiques (p. ex., parc national de Banff, parc provincial Algonquin, barrage des Trois Gorges).
- analyser comment certaines activités touristiques peuvent menacer des régions à l'écologie fragile (p. ex., les safaris et les animaux sauvages, la plongée sous-marine et les récifs de corail, les terrains de golf et les marais).

- analyser les effets positifs et négatifs du tourisme sur le plan humain et écologique dans des milieux comparables de différents continents.

Gestion et protection des ressources naturelles

- identifier des sites naturels et culturels du patrimoine mondial (p. ex., Machu Picchu, Vieux-Québec, L'Anse aux Meadows, récifs de la Grande Barrière, pyramides d'Égypte) et les raisons pour lesquelles ces sites font partie du patrimoine mondial.
- élaborer les critères à prendre en considération lors de voyages dans des régions à l'écologie fragile (p. ex., critères relatifs à l'écotourisme, au tourisme récréatif).
- décrire le rôle et les défis de l'Unesco dans la protection de sites naturels et culturels.
- évaluer les critères naturels et culturels utilisés pour créer une destination touristique (p. ex., parc national, site du patrimoine mondial).

Perspectives mondiales

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser les facteurs qui influent sur l'industrie touristique et les tendances actuelles de cette industrie.
- décrire l'incidence des voyages et du tourisme sur la culture, l'environnement, la politique et l'économie des régions de destination.
- comparer la nature et les caractéristiques de différentes régions touristiques du monde.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Industrie touristique

- analyser les caractéristiques physiques et humaines qui contribuent au succès de diverses attractions touristiques importantes (p. ex., parc national de Banff, Carnaval de Rio de Janeiro).
- évaluer le rôle joué par des organisations internationales (p. ex., Comité olympique, Unesco, Organisation mondiale du tourisme) dans la promotion du tourisme.
- expliquer pourquoi la balance commerciale de certains pays sur le plan du tourisme est excédentaire (p. ex., Espagne, Italie) ou déficitaire (p. ex., Corée du Sud, Allemagne).
- analyser les principales concentrations touristiques dans le monde (p. ex., croisière dans les Caraïbes, écotourisme au Costa Rica, ski dans les montagnes Rocheuses).
- comparer l'activité touristique et les dépenses liées au tourisme de divers pays.

Incidence du tourisme

- expliquer la nécessité de respecter les valeurs culturelles ou religieuses des populations locales lors d'un voyage (p. ex., porter un voile, serrer la main d'une personne).
- expliquer les différences culturelles (p. ex., langue, alimentation, coutumes, pratiques religieuses, rang social) que les touristes

rencontrent dans leurs voyages et qui peuvent causer des conflits dans certaines régions du monde.

- expliquer de quelle manière les valeurs et les comportements des touristes influencent le mode de vie des gens de la région visitée (p. ex., vallée de l'Annapurna au Népal, îles Hawaï).
- décrire les répercussions économiques, environnementales, politiques et culturelles d'événements internationaux (p. ex., Jeux olympiques, Jeux de la Francophonie, Jeux du Commonwealth, Journée internationale de la jeunesse).
- établir des liens entre le développement du tourisme et le rythme de croissance économique dans un pays en voie de développement (p. ex., Kenya, République dominicaine, Cuba).
- analyser la participation des peuples indigènes à l'industrie du tourisme.

Régions touristiques

- analyser les causes et les effets des disparités économiques entre différentes régions touristiques du monde (p. ex., Cuba, Monaco, Hong Kong, Kenya, Guadeloupe).
- comparer la fréquentation de plusieurs régions touristiques en fonction de différents critères.

Changements

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer comment les changements et les tendances dans la société influent sur l'industrie touristique.
- analyser les conséquences économiques, politiques, environnementales et culturelles du tourisme sur une communauté.
- décrire l'influence des politiques gouvernementales, des initiatives individuelles et des gens d'affaires sur l'industrie touristique.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Tendances de l'industrie touristique

- identifier les dernières tendances de l'industrie touristique (p. ex., tourisme de masse, tourisme récréatif, écotourisme, tourisme du troisième âge) et leurs effets sur les systèmes physiques et l'environnement.
- démontrer les répercussions des changements technologiques (p. ex., sites Web, appareils photo numériques) sur l'industrie du tourisme et sur son expansion.
- analyser les répercussions des changements dans le mode de vie (p. ex., augmentation du revenu et du temps disponibles) qui ont une incidence sur le développement du tourisme.

Conséquences du tourisme

- identifier les composantes économique, culturelle, politique et environnementale des principaux enjeux concernant les voyages et le tourisme (p. ex., effets sur les cultures locales, missions commerciales dans des pays ayant de mauvais antécédents en matière de respect des droits de la personne, développement non durable des ressources naturelles).
- analyser les effets des facteurs stimulants et des obstacles d'ordre culturel, économique, environnemental et politique (p. ex., visas,

incitatifs fiscaux, fluctuations du cours de la monnaie, tensions culturelles, activités des multinationales) sur les tendances dans le domaine des voyages et du tourisme.

- expliquer comment le tourisme peut entraîner l'exploitation des personnes (p. ex., travail des enfants, tourisme sexuel).
- analyser les effets d'un accroissement du tourisme sur les systèmes physiques et humains d'une région donnée (p. ex., parc national de Banff, Antarctique, Himalaya).
- prédire (p. ex., à l'aide d'une étude de cas) l'avenir touristique d'une région ou d'une destination donnée (p. ex., Arctique canadien, pays d'Afrique ou d'Asie, espace).

Influences sur le tourisme

- expliquer comment divers facteurs contribuent à la croissance ou au déclin du tourisme à l'échelle mondiale (p. ex. facilité d'accès aux transports, coûts abordables, initiatives gouvernementales, sida, syndrome respiratoire aigu sévère [SRAS] ou autres maladies).
- expliquer les critères que les planificateurs doivent examiner dans l'aménagement d'une région touristique (p. ex., protection des milieux naturels et des sites

historiques, promotion de la diversification économique, équilibre entre les aspirations des touristes et les besoins de la population locale).

- décrire les effets de la planification, des politiques gouvernementales, de la publicité ou du marketing sur la fréquentation touristique d'une région (p. ex., circuits touristiques, tours guidés).

Méthodologie et recherche en géographie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la méthodologie et les outils propres à la géographie pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer des méthodes, des outils et des technologies propres à la géographie pour analyser et interpréter des données afin d'en tirer des conclusions.
- communiquer des idées, des opinions et des résultats d'analyses et d'interprétations étayés par des recherches en utilisant la terminologie propre à la géographie.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions d'ordre géographique et collecte de l'information

- formuler des questions sur des sujets ou des préoccupations en géographie.
- utiliser divers outils et diverses technologies propres à la géographie (p. ex., cartes, photographies aériennes, images-satellites, système d'information géographique [SIG]) pour trouver et recueillir l'information.
- recueillir des données sur le terrain et les appliquer à une étude portant sur un aspect des voyages et du tourisme dans sa région.
- utiliser les géotechnologies (p. ex., télé-détection, SIG) pour recueillir de l'information.
- organiser les informations recueillies selon différents formats (p. ex., graphiques, cartes, diagrammes).
- répertorier des possibilités de carrière et d'emploi reliées au tourisme, en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Analyse et interprétation

- décrire les préjugés qui peuvent altérer des perspectives et des points de vue sur des questions reliées à la géographie régionale.

- évaluer la qualité et la validité de l'information provenant de sources diverses.
- utiliser des données statistiques pour analyser et interpréter les tendances de l'industrie touristique.
- utiliser des techniques d'analyse statistique (p. ex., analyse de corrélation) pour analyser et interpréter des informations portant sur la géographie.
- utiliser les outils de la géographie (p. ex., cartes, atlas, maquettes, graphiques) pour analyser et interpréter les conséquences de l'activité humaine ou des phénomènes naturels (p. ex., impact d'un ouragan sur une région, un peuple).
- tirer des conclusions en se fondant sur les résultats de recherches approfondies et en utilisant des techniques d'analyse.

Communication

- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses opinions et les résultats de ses recherches en utilisant la terminologie propre à la géographie, en fonction du public et des objectifs visés.
- présenter ses travaux selon divers modes (p. ex., présentations orales, rapports, recherches, affiches, présentations

- multimédias) en utilisant des outils de présentation visuelle (p. ex., graphiques, tableaux, cartes thématiques, illustrations).
- rédiger ses travaux selon un guide de présentation (p. ex., page titre, table des matières, citations, notes en bas de page, bibliographie) couramment utilisé en géographie.

Le Canada et le monde : une analyse géographique , (CGW4U) 12^e année , cours préuniversitaires

Dans ce cours, l'élève analyse les grands enjeux contemporains en se fondant sur les connaissances, les habiletés et les méthodes propres à la géographie. Elle ou il examine diverses questions, telles que l'interdépendance économique, les rivalités et les conflits géopolitiques, la répartition inégale des ressources naturelles, la protection de l'environnement et le développement durable. L'élève prend ainsi conscience de la complexité d'un monde de plus en plus interdépendant et en constante évolution.

Préalable : Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégiale

Fondements de la géographie : espace et systèmes

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser la nature complexe des systèmes physiques et humains de la Terre.
- évaluer les causes et les effets des disparités économiques qui existent dans le monde.
- évaluer les aspirations culturelles, économiques et politiques de certains groupes ainsi que l'incidence de l'activité de ces groupes aux niveaux régional, national et international.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Systèmes physiques et humains

- expliquer en quoi des points de vue différents et des perspectives différentes influent sur la façon dont les individus conçoivent l'aménagement du territoire (p. ex., entrepreneur et écologiste sur l'utilisation d'un marais, fermier et environnementaliste sur l'usage des fumiers).
- décrire les rapports d'interdépendance entre l'écologie et l'économie.
- expliquer les implications de classer les pays selon des catégories (p. ex., selon le niveau de développement, selon les affiliations politiques ou économiques, selon des caractéristiques culturelles).
- expliquer comment les régions et les pays du monde deviennent de plus en plus interdépendants.
- décrire les aspects sociaux, économiques, politiques et écologiques d'enjeux géographiques (p. ex., déplacements de populations, réchauffement de la Terre).
- analyser les changements dans la distribution spatiale des systèmes politiques (p. ex., monarchie, dictature) et des idéologies politiques (p. ex., démocratie, socialisme, communisme).
- comparer la répartition, la productivité et la biodiversité des biomes les plus importants à l'échelle planétaire (p. ex., faible productivité des déserts par rapport à la productivité élevée des forêts tropicales).

- analyser des indicateurs de développement humain (p. ex., PNB par habitant, taux de mortalité infantile, taux d'analphabétisme) qui mettent en évidence les inégalités entre les pays développés et les pays en voie de développement dans différentes régions du monde.

Disparités économiques

- analyser les causes des disparités économiques dans certaines communautés à l'échelle locale et régionale.
- évaluer les causes et les conséquences d'événements récents ayant trait aux réfugiés au Canada et ailleurs dans le monde, ainsi que l'efficacité des politiques d'aide aux réfugiés.
- évaluer les causes (p. ex., dépenses militaires, facteurs physiques, mauvaise utilisation des sols) qui pourraient aggraver les problèmes de la faim et de la pauvreté dans certains pays.

Aspirations de divers groupes

- expliquer l'importance de certaines régions ou de certains lieux pour l'identité collective (p. ex., le Nunavut pour les Inuits; la ville de Jérusalem pour les chrétiens, les musulmans et les juifs; le Québec pour les francophones du Canada).
- comparer les aspirations économiques et politiques de groupes minoritaires au sein de différents pays (p. ex., les Palestiniens en Israël, les Kurdes en Irak, les Québécois au Canada).

- expliquer l'importance de respecter les traditions religieuses et culturelles d'autres groupes (p. ex., le rôle et le statut de la femme et de l'homme dans divers pays du monde).
- évaluer la contribution de divers mouvements à la protection des ressources naturelles et de l'environnement (p. ex., protestations contre la coupe à blanc, manifestations des femmes Chipko en Inde).
- prédire les implications géopolitiques (p. ex., délimitation des frontières, ratification d'accords commerciaux, participation aux activités d'organisations internationales, élaboration d'un code d'éthique environnemental) d'une accession éventuelle à l'indépendance d'une région ou d'un groupe culturel faisant partie d'un pays (p. ex., Québec, Palestine, Pays basque).

Interactions humaines et environnementales

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer les problèmes géographiques résultant des répercussions de l'activité humaine sur l'environnement dans différentes régions du monde.
- évaluer différentes approches, différentes politiques et différents principes visant la protection et la conservation de la biodiversité sur la Terre.
- analyser les répercussions de diverses grandes tendances sur les peuples, l'environnement et l'économie sur le plan local, national et international.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Répercussions de l'activité humaine

- expliquer comment les changements causés par l'être humain peuvent fragiliser des systèmes physiques au point que l'activité humaine ne puisse plus être soutenue dans certaines régions (p. ex., désertification du Sahel, appauvrissement des bancs de poissons sur la côte est du Canada).
- analyser l'influence de la migration de populations sur des systèmes physiques et humains.
- analyser les effets de l'urbanisation sur les milieux naturel et humain (p. ex., destruction de marécages, construction de logements, mise en place de services, congestion des routes, formation de bidonvilles).
- évaluer les effets socioéconomiques et écologiques des méthodes actuelles de gestion des ressources (p. ex., coupe à blanc, monoculture, surpêche, exportation de l'eau douce, mines à ciel ouvert).
- analyser des situations où l'exploitation d'une ressource naturelle a engendré l'altération d'un écosystème (p. ex., urbanisation des meilleurs sols du sud de l'Ontario; pollution des eaux des Grands Lacs par les pesticides utilisés en agriculture; exploitations minières en Indonésie; tourisme en Antarctique).

Développement durable

- identifier la grande problématique mondiale entourant l'utilisation rationnelle des ressources naturelles de la Terre.
- expliquer différentes façons de concevoir le développement durable dans diverses régions et au cours du temps.
- évaluer l'efficacité de politiques et de pratiques adoptées dans diverses régions du monde pour promouvoir un développement durable (p. ex., croissance zéro de la population, principe du pollueur-payeur).
- évaluer les effets d'ententes et de politiques commerciales sur l'environnement (p. ex., ALÉNA, organismes de certification du commerce équitable).
- évaluer les conséquences socio-économiques et environnementales, à court et à long terme, des efforts entrepris pour augmenter la production de milieux naturels (p. ex., cultures en terrasse, fermes hydroponiques, élevage de poissons).
- évaluer la contribution de politiques gouvernementales, aux niveaux municipal, régional et national, au développement durable des ressources naturelles au Canada.

Répercussions de grandes tendances

- décrire les tendances démographiques mondiales ainsi que les facteurs qui les influencent.
- analyser les répercussions des tendances passées et présentes du développement agricole sur les systèmes physiques et humains (p. ex., monoculture, révolution verte, cultures biologiques, recherches biotechnologiques).
- analyser les répercussions des tendances vers la mondialisation de l'économie sur la qualité de vie des peuples et la qualité de l'environnement.

Perspectives mondiales

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer l'interdépendance des pays dans le contexte de la mondialisation de l'économie.
- analyser les facteurs qui contribuent à stimuler la coopération ou qui sont des sources de conflits dans le monde.
- évaluer la contribution ainsi que les répercussions socioéconomiques et environnementales de diverses organisations ou institutions à la recherche de stratégies de développement durable.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Interdépendance des pays

- décrire la structure, la composition et les activités d'organisations créées par une alliance économique (p. ex., Union européenne, ALÉNA, Association des nations de l'Asie du Sud-Est).
- évaluer comment des décisions prises dans une région ou un pays peuvent affecter l'économie et l'environnement d'une autre région ou d'un autre pays (p. ex., vallées du Bangladesh dévastées par les inondations résultant de la déforestation dans les montagnes de l'Himalaya, réduction de l'assemblage d'automobiles dans le sud de l'Ontario à la suite de directives venant du siège social situé aux États-Unis).
- évaluer les répercussions économiques et écologiques du colonialisme et du néo-colonialisme sur l'exploitation des ressources naturelles de différents pays (p. ex., la Grande-Bretagne en Afrique du Sud, la présence des multinationales dans les pays du Sud).
- analyser les relations géopolitiques entre des régions du monde (p. ex., utilisation de l'eau du Nil par plusieurs pays africains; pêche sur les Grands Bancs de Terre-Neuve par le Canada et plusieurs autres pays).

- expliquer en quoi la qualité de la vie et les possibilités d'emploi sont reliées à la mondialisation de l'économie (p. ex., effets des bas salaires des ouvriers en Chine sur l'industrie textile et l'industrie du vêtement au Canada).

Coopération et conflits

- expliquer comment l'inégalité de la répartition des ressources naturelles peut être source de conflits dans le monde (p. ex., répartition inégale de l'eau, des ressources forestières, des ressources halieutiques).
- analyser l'évolution du rôle géopolitique joué par des régions du monde (p. ex., Union européenne, pays du Pacifique, Moyen-Orient) et les conséquences au niveau des échanges entre les pays concernés.

Stratégies de développement durable

- évaluer le rôle d'une société multinationale en ce qui concerne la promotion des droits de la personne et la protection de l'environnement (p. ex., multinationales canadiennes [INCO, SNC-Lavalin] en Indonésie et en Chine).

- expliquer de quelle façon le travail des organisations gouvernementales, non gouvernementales, humanitaires ou celui des organisations de protection de l'environnement (p. ex., Nations Unies, Organisation mondiale de la Santé, Sierra Club, Greenpeace) a des répercussions sur notre société.
- évaluer le rôle des organisations non gouvernementales (ONG) et de certaines initiatives communautaires (p. ex., Oxfam Canada, Banque Grameen au Bangladesh) au chapitre de la promotion d'une utilisation durable des ressources.

Changements

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer les changements qui peuvent survenir dans l'utilisation des ressources naturelles et humaines.
- évaluer les solutions à court et à long terme pour résoudre des problèmes mondiaux.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Utilisation des ressources naturelles et humaines

- prédire les effets socioéconomiques et environnementaux qu'entraîneront à l'échelle de la planète les changements démographiques.
- expliquer comment les considérations économiques et culturelles (p. ex., disponibilité des ressources ou de la main-d'œuvre, influence des valeurs culturelles et religieuses sur l'éducation) orientent les politiques démographiques d'un pays (p. ex., politique de limitation des naissances de la Chine, politique d'immigration du Canada).
- évaluer la durabilité de certaines ressources non renouvelables dans l'hypothèse où la consommation se maintiendrait au niveau actuel, ainsi que des scénarios illustrant un avenir probable et souhaitable.
- décrire les répercussions socioéconomiques et écologiques de l'utilisation des nouvelles technologies sur les milieux naturel et humain.

Résolution de problèmes mondiaux

- expliquer comment la participation des gens à la gestion des ressources locales peut renforcer l'autosuffisance communautaire (p. ex., recyclage).
- déterminer le degré de conscientisation d'un groupe donné et les opinions exprimées sur une question environnementale d'actualité (p. ex., en effectuant un sondage dans l'école ou dans la communauté).
- évaluer les conséquences environnementales et économiques de la déréglementation en matière de protection de l'environnement au Canada (p. ex., changements apportés à la réglementation de la foresterie en Colombie-Britannique).
- évaluer l'efficacité d'un accord international (p. ex., Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Protocole de Kyoto, Convention des Nations Unies sur le droit de la mer) visant la protection du patrimoine mondial ou le règlement d'une question d'actualité.
- décrire la contribution de personnalités à la recherche de solutions pour régler des problèmes mondiaux (p. ex., Nelson Mandela et les droits de la personne, Lester B. Pearson et la création des Casques bleus, Jody Williams et l'interdiction des mines antipersonnel, Gro Harlem Brundtland et la promotion du développement durable).

Méthodologie et recherche en géographie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la méthodologie et les outils propres à la géographie pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer les différentes étapes du processus d'analyse et d'interprétation en géographie afin d'en tirer des conclusions.
- communiquer des idées, des opinions et des résultats d'analyses et d'interprétations étayés par des recherches en utilisant la terminologie propre à la géographie.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions d'ordre géographique et collecte de l'information

- formuler des questions sur des sujets ou des préoccupations en géographie.
- utiliser divers outils et diverses technologies propres à la géographie (p. ex., cartes, photographies aériennes, images-satellites, système d'information géographique [SIG]) pour trouver et recueillir l'information.
- faire la collecte de données en recourant à des techniques d'observation sur le terrain.
- organiser les informations recueillies selon différents formats (p. ex., graphiques, cartes, diagrammes).
- décrire des possibilités de carrière faisant appel à des connaissances et à des habiletés en géographie, en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Analyse et interprétation

- évaluer les idées et les arguments présentés par diverses intervenantes et divers intervenants sur une question géographique d'actualité (p. ex., au cours d'une table ronde ou d'une simulation d'audiences publiques).

- analyser les répercussions de points de vue tendancieux sur certains enjeux géographiques.
- expliquer la difficulté de faire des prévisions précises au sujet de l'utilisation des ressources naturelles.
- distinguer les faits des opinions dans l'information provenant de diverses sources (p. ex., influence des médias sur l'opinion publique).
- analyser des relations de cause à effet à partir de différentes données (p. ex., tableaux synoptiques, données statistiques).
- utiliser des techniques d'analyse statistique (p. ex., analyse de corrélation) pour analyser et interpréter des informations portant sur la géographie.
- évaluer l'information provenant de sources diverses (p. ex., en se référant à des données pertinentes pour prendre des décisions et résoudre des problèmes).
- utiliser les outils de la géographie (p. ex., cartes, atlas, maquettes, graphiques) pour analyser et interpréter les conséquences de l'activité humaine ou des phénomènes naturels (p. ex., impact d'un ouragan sur une région, un peuple).

- interpréter et produire, selon les conventions, des cartes, des diagrammes, des graphiques et des modèles.
- tirer des conclusions en se fondant sur les résultats de recherches approfondies et en utilisant des techniques d'analyse.

Communication

- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses opinions et les résultats de ses recherches en utilisant la terminologie propre à la géographie, en fonction du public et des objectifs visés.
- présenter ses travaux selon divers modes (p. ex., présentations orales, rapports, recherches, affiches, présentations multimédias) en utilisant des outils de présentation visuelle (p. ex., graphiques, tableaux, cartes thématiques, illustrations).
- rédiger ses travaux selon un guide de présentation (p. ex., page titre, table des matières, citations, notes en bas de page, bibliographie) couramment utilisé en géographie.

Géographie mondiale : le milieu humain,
12^e année , cours préuniversitaire

(CGU4U)

Ce cours porte sur les rapports que diverses sociétés dans le monde entretiennent avec leur environnement et avec les sociétés voisines. L'élève se sert de concepts et de méthodes propres à la géographie ainsi que de géotechnologies pour explorer des questions telles que les modes d'occupation et d'aménagement du territoire, les mouvements migratoires, l'évolution des cultures et la mondialisation. Cette étude lui permet de mieux comprendre les facteurs spatiaux, sociaux, économiques et politiques qui influent sur les espaces habités et l'activité humaine.

Préalable : Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégiale

Fondements de la géographie : espace et systèmes

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser les caractéristiques de différents écoumènes.
- analyser les répercussions des facteurs spatiaux sur les systèmes humains en utilisant les concepts d'organisation spatiale.
- expliquer l'influence des facteurs sociaux, politiques, culturels et économiques sur l'environnement et l'activité humaine.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Caractéristiques d'écoumènes

- comparer la capacité d'écoumènes de diverses régions de répondre aux besoins humains, par le passé et à l'heure actuelle (p. ex., les pratiques d'agriculture évolutives dans les régions de forêts tropicales en comparaison avec celles des prairies canadiennes).
- analyser les aspects géographiques importants (p. ex., organisation spatiale et urbaine) d'une mégalopole (p. ex., région des Grands Lacs, région du sud-est de l'île Honshu au Japon) afin d'identifier les facteurs qui l'ont façonnée.

Facteurs spatiaux et systèmes humains

- utiliser des concepts d'interaction spatiale (p. ex., complémentarité, décroissance des flux en fonction de la distance, calcul du potentiel, modèle de Reilly et de Huff) pour expliquer les types de mouvement et d'interaction entre des régions (p. ex., structure des échanges, structure des transports).
- expliquer des mouvements de biens et de personnes en faisant appel à des concepts d'interaction spatiale.
- démontrer comment (p. ex., en effectuant une étude de cas) les caractéristiques de sa

région ont évolué afin de répondre aux besoins changeants de la population.

Influences sur l'environnement et l'activité humaine

- expliquer pourquoi des peuples vivant dans des milieux semblables peuvent évoluer de façon différente (p. ex., peuples des régions désertiques).
- expliquer comment des facteurs socio-économiques (p. ex., Bourse, échanges commerciaux, gouvernement, éducation, industrie) et culturels (p. ex., croyances religieuses, langues parlées, traditions, histoire) façonnent un lieu donné (p. ex., centre religieux de La Mecque, centre commercial de Bangkok).
- identifier les types de frontières selon leurs caractéristiques (p. ex., frontières naturelles et politiques, frontières anciennes et actuelles).
- expliquer comment et pourquoi les frontières nationales et régionales évoluent (p. ex., les changements en Eurasie à la suite de la guerre froide).
- proposer des solutions à des conflits frontaliers et internes (p. ex., feuille de route pour le règlement du conflit israélo-palestinien).

Interactions humaines et environnementales

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser comment les êtres humains ont modifié le milieu physique.
- évaluer les répercussions de l'exode rural sur le milieu urbain.
- décrire l'influence du milieu et des phénomènes naturels sur l'activité humaine.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Modification du milieu physique

- identifier, à travers le monde, des exemples des effets positifs et négatifs de l'activité humaine sur le milieu physique.
- expliquer comment divers milieux physiques ont été transformés par l'intervention humaine (p. ex., terrasses en Thaïlande, polders aux Pays-Bas) ainsi que les raisons de ces adaptations.
- analyser les conséquences de l'utilisation intensive du milieu naturel d'une région (p. ex., agriculture dans la vallée du fleuve Jaune en Chine, culture fruitière en Amérique centrale, élevage en Argentine).
- analyser les coûts et les avantages (p. ex., économiques, écologiques, sociaux) à court et à long terme d'un projet de développement régional ou national (p. ex., mégaprojet de Churchill Falls II, barrage des Trois Gorges en Chine) qui entraîne des changements importants au niveau de l'environnement.
- analyser (p. ex., en effectuant une étude de cas) les effets des migrations humaines sur des écosystèmes (p. ex., déplacements de réfugiés vers des environnements fragiles en Afrique ou en Asie).

Exode rural

- expliquer les raisons qui ont poussé les gens à quitter progressivement les régions rurales pour s'établir dans les villes (p. ex.,

exode rural des années 1950 au Canada) ainsi que les conséquences sur les paysages ruraux et urbains.

- évaluer les effets de l'urbanisation (p. ex., pollution de l'air, création de bidonvilles) et de la contre-urbanisation (p. ex., exode urbain vers la région de Muskoka).

Influences sur l'activité humaine

- déterminer les facteurs qui expliquent pourquoi certains milieux peuvent soutenir une croissance industrielle et démographique plus importante que d'autres.
- décrire l'influence du milieu physique (p. ex., relief, climat, végétation naturelle, sols, ressources naturelles) sur le peuplement d'une région.
- expliquer pourquoi les caractéristiques d'un lieu (p. ex., plaines alluviales, basses terres marécageuses, régions montagneuses, zones littorales) déterminent le choix des activités humaines.
- expliquer comment les catastrophes naturelles (p. ex., sécheresses, inondations, typhons, glissements de terrain, tremblements de terre) et les problèmes environnementaux causés par l'activité humaine (p. ex., déversements de pétrole, pluies acides) ont une incidence sur le développement de diverses régions.

Perspectives mondiales

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer la contribution d'individus, d'États et d'organismes internationaux à la recherche de solutions aux problèmes communs à l'humanité.
- analyser les facteurs de convergence et de divergence sur le plan culturel, économique et écologique.
- évaluer les effets de la révolution informatique et des progrès technologiques sur les grandes régions du monde.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Contribution à la recherche de solutions

- expliquer la contribution d'individus et d'États à la recherche de solutions aux problèmes humains à l'échelle internationale (p. ex., Jodie Williams et la campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel, signature par 46 pays de la Convention de la Haye [1993] sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale).
- expliquer le rôle d'organismes internationaux dans les relations entre les peuples et les États du monde (p. ex., Nations Unies, Banque mondiale, Organisation mondiale de la Santé, Croix-Rouge, Croissant-Rouge, Amnistie internationale).
- évaluer le rôle d'organisations internationales dans le maintien de la paix dans le monde (p. ex., Organisation des Nations Unies [ONU], Organisation du traité de l'Atlantique Nord [OTAN], Coopération économique Asie-Pacifique [CEAP]).
- analyser (p. ex., en effectuant une étude de cas) des exemples de l'influence de la culture sur l'activité humaine (p. ex., pèlerinages, tourisme).
- identifier les facteurs socioéconomiques et culturels qui augmentent la possibilité de conflits et de désastres écologiques (p. ex., religion, origine ethnique, langue, rivalité commerciale, protectionnisme économique, distribution inégale des ressources).
- analyser des phénomènes sociaux qui contribuent à une convergence ou à une divergence culturelle et économique (p. ex., usage répandu de l'anglais dans le monde des affaires, quartiers ethniques dans les grandes villes, associations et centres culturels).
- expliquer le rôle joué par la culture et l'économie dans certains conflits ou certaines activités de coopération entre les peuples.

Convergence et divergence

- analyser comment les facteurs culturels unissent les peuples d'une même région et de régions différentes (p. ex., liens entre les Kurdes de Turquie, d'Irak et d'Iran; liens du Canada français avec la Francophonie; liens du Canada avec le Commonwealth).
- analyser les répercussions positives et négatives sur la vie culturelle, politique et sociale d'un pays dont le type d'économie dépend de l'exploitation d'une seule ressource (p. ex., pétrole au Moyen-Orient).

Progrès technologiques

- expliquer la contribution des technologies au rapprochement des peuples et des États sur le plan culturel, écologique et économique (p. ex., Internet, transport aérien, télévision) ou au renforcement des différences culturelles et économiques (p. ex., montée du nationalisme, fondamentalisme religieux, protectionnisme économique).
- évaluer les répercussions des changements technologiques sur une région (p. ex., révolution industrielle, Internet).

Changements

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer les causes et les effets des migrations de population.
- analyser les facteurs de disparité économique régionale.
- évaluer l'efficacité des mesures mises en place par l'État pour diminuer les conflits et les disparités économiques régionales.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Migrations de population

- identifier les divers types de migrations (p. ex., immigration, émigration, mobilité de la main-d'œuvre, migration forcée, migration saisonnière) reliés aux facteurs d'incitation et d'attraction (p. ex., conditions politiques, avantages économiques, liens religieux et familiaux).
- analyser les causes des grandes migrations de l'histoire (p. ex., famine, guerre, pauvreté) et leurs effets sur les modes de peuplement.
- évaluer les effets positifs et négatifs des politiques de migration sur les déplacements de population (p. ex., politiques d'immigration en Suisse, au Canada).
- analyser les raisons pour lesquelles des régions du monde ont connu des mouvements de population importants (p. ex., politiques gouvernementales, découverte de métaux précieux, ouverture de nouveaux territoires).
- expliquer pourquoi, de nos jours, les facteurs d'incitation contribuent davantage à la migration internationale que les facteurs d'attraction.

- décrire comment les déplacements importants de population contribuent au rayonnement de différentes cultures et ont des effets sur la compréhension entre les peuples.

Disparités économiques régionales

- expliquer ce que sont les disparités économiques régionales et en fournir des exemples dans différentes régions du monde.
- analyser les causes de disparités économiques régionales.
- expliquer le rapport qui existe entre les déplacements de population et l'existence de disparités économiques régionales.

Mesures prises par l'État

- expliquer les conséquences pour un pays de ne pas avoir de façade maritime (p. ex., en ce qui a trait au commerce, au partage des ressources marines) et préciser les moyens utilisés par ces pays (p. ex., Suisse, Rwanda, Bolivie, Tchad) pour résoudre ce problème.
- expliquer les changements survenus dans les pays en voie de développement à la suite de l'aide internationale.

- évaluer les conséquences politiques, économiques et sociales de projets de développement sur l'autonomie et le mode de vie des personnes de la région (p. ex., Habitat pour l'Humanité).
- effectuer l'étude d'un projet de développement d'une région ou d'un pays qui vise à réduire les disparités économiques régionales et à améliorer le bien-être économique et social (p. ex., la serre de la communauté d'Inuvik, le projet de fourneau du Guatemala).

Méthodologie et recherche en géographie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la méthodologie et les outils propres à la géographie pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer les différentes étapes du processus d'analyse et d'interprétation en géographie afin d'en tirer des conclusions.
- communiquer des idées, des opinions et des résultats d'analyses et d'interprétations étayés par des recherches en utilisant la terminologie propre à la géographie.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions d'ordre géographique et collecte de l'information

- formuler des questions sur des sujets ou des préoccupations en géographie.
- utiliser divers outils et diverses technologies propres à la géographie (p. ex., cartes, photographies aériennes, images-satellites, système d'information géographique [SIG]) pour trouver et recueillir l'information.
- organiser les informations recueillies selon différents formats (p. ex., graphiques, cartes, diagrammes).
- décrire des possibilités de carrière faisant appel à des connaissances et à des habiletés en géographie, en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Analyse et interprétation

- évaluer la pertinence et le degré d'objectivité des données obtenues de différentes sources.
- analyser et synthétiser des informations recueillies à l'aide de la télédétection, du SIG et des techniques de cartographie.
- utiliser des séquences de cartes, de photographies aériennes et d'images-satellites pour décrire, comparer et analyser des tendances en géographie humaine à différentes époques.

- utiliser les techniques d'analyse statistique pour analyser et interpréter des données.
- choisir les méthodes les plus appropriées de prévision, de résolution de problèmes et de prise de décisions pour appuyer ses recherches.
- évaluer les points de vue de divers groupes sur des sujets abordés en géographie humaine.
- formuler des prévisions en ce qui a trait à des problèmes en géographie humaine (p. ex., exode rural en Asie).
- utiliser des techniques d'analyse statistique (p. ex., analyse de corrélation) pour analyser et interpréter des informations portant sur la géographie.
- utiliser les outils de la géographie (p. ex., cartes, atlas, maquettes, graphiques) pour analyser et interpréter les conséquences de l'activité humaine ou des phénomènes naturels (p. ex., impact d'un ouragan sur une région, un peuple).
- interpréter et produire, selon les conventions, des cartes, des diagrammes, des graphiques et des modèles.
- tirer des conclusions en se fondant sur les résultats de recherches approfondies et en utilisant des techniques d'analyse.

Communication

- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses opinions et les résultats de ses recherches en utilisant la terminologie propre à la géographie, en fonction du public et des objectifs visés.
- présenter ses travaux selon divers modes (p. ex., présentations orales, rapports, recherches, affiches, présentations multimédias) en utilisant des outils de présentation visuelle (p. ex., graphiques, tableaux, cartes thématiques, illustrations).
- rédiger ses travaux selon un guide de présentation (p. ex., page titre, table des matières, citations, notes en bas de page, bibliographie) couramment utilisé en géographie.

**Environnement et gestion des ressources,
12^e année, cours préuniversitaire/précollégial**

(CGR4M)

Ce cours souligne la complexité et la fragilité des écosystèmes. L'élève examine les processus écologiques, les effets de l'activité humaine sur le milieu physique et les principes d'une gestion durable des ressources naturelles. À l'aide de méthodes géographiques et géotechniques, elle ou il évalue diverses approches qui permettraient d'atteindre une relation plus équilibrée entre les êtres humains et l'environnement. L'élève en vient ainsi à comprendre toute l'importance des défis auxquels fait face l'humanité dans un monde où les problèmes environnementaux et l'épuisement des ressources deviennent de plus en plus critiques.

Préalable : Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire, préuniversitaire/précollégiale ou précollégiale

Fondements de la géographie : espace et systèmes

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer les rapports qui existent entre les grandes composantes de la Terre : la lithosphère, l'atmosphère, l'hydrosphère et la biosphère.
- examiner des processus écologiques clés et leur importance pour la vitalité des écosystèmes.
- analyser les conditions naturelles qui expliquent l'origine des principaux biomes de la Terre.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Composantes de la Terre

- classer les ressources principales de la Terre (p. ex., sol, eau, mines, forêts, combustibles fossiles) selon leur capacité de se renouveler.
- expliquer des rapports entre les organismes vivants et les éléments inanimés dans les écosystèmes (p. ex., rapports permettant de fournir nourriture et oxygène).
- décrire des liens entre la multiplicité des écosystèmes et la diversité des systèmes physiques (p. ex., climat, sol, faune, flore).
- expliquer les relations entre les éléments biotiques et abiotiques qui produisent un écosystème particulier (p. ex., sol, étang, forêt).
- évaluer l'apport de diverses caractéristiques de la biosphère, de la lithosphère, de l'atmosphère et de l'hydrosphère dans sa vie quotidienne.
- analyser les principales caractéristiques physiques de sa biozone (p. ex., climat, hydrologie, faune, flore).
- expliquer comment la Terre est un système autonome (p. ex., en la comparant à un vaisseau spatial).

Processus écologiques

- expliquer la variété, la complexité et le caractère évolutif d'écosystèmes (p. ex., succession primaire et secondaire).

- expliquer le concept du transfert d'éléments nutritifs à l'intérieur d'une chaîne alimentaire en tenant compte de la bioaccumulation.
- démontrer le fonctionnement des écosystèmes (p. ex., cycles biochimiques de l'eau, du gaz carbonique, du phosphore, de l'azote).
- démontrer que la survie d'une espèce dépend de la préservation de sa diversité génétique et de son habitat.
- analyser les conséquences possibles de l'introduction d'une nouvelle espèce dans un écosystème (p. ex., la martre dans l'est ontarien, le coyote dans le parc de la Gatineau, les moules zébrées dans les Grands Lacs).

Origines des biomes de la Terre

- analyser les facteurs qui contribuent à la fragilité ou à la résistance de certains écosystèmes.
- expliquer le processus de recyclage dans la nature en décrivant le rôle que jouent les producteurs, les consommateurs et les décomposeurs dans un écosystème.
- expliquer comment l'évolution d'écosystèmes locaux s'intègre dans le processus d'évolution des biomes (p. ex., établissement d'une forêt sur un sol rocheux ou son retour dans une zone dévastée par un incendie).

Interactions humaines et environnementales

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer que toute activité humaine s'inscrit dans un processus écologique et qu'elle entraîne des conséquences à court et à long terme pour l'environnement.
- évaluer les rapports qui existent entre la société, l'économie et l'environnement.
- analyser des tendances de disponibilité et d'utilisation des ressources naturelles.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Activité humaine et écologie

- expliquer que le bien-être et la survie des êtres humains sont étroitement reliés à d'autres composantes de la biosphère.
- expliquer comment certaines pratiques modifient l'environnement naturel (p. ex., coupe à blanc, construction d'un pipeline, reboisement, restauration des terrains marécageux, construction d'une centrale hydroélectrique).
- expliquer les répercussions sur les systèmes humains et physiques de certaines pratiques d'utilisation des sols dans les régions rurales et urbaines (p. ex., irrigation; utilisation de pesticides, d'engrais chimiques; défrichage et utilisation des terres agricoles pour l'expansion urbaine).
- analyser les interactions entre les systèmes humains (p. ex., utilisation des sols, réseaux routiers, zones industrielles) et les systèmes physiques à l'intérieur de l'écosystème local.
- décrire comment l'utilisation de plus en plus répandue de certains produits chimiques (p. ex., phosphates, antibiotiques) a des effets nocifs sur la santé humaine et sur l'environnement.
- estimer son empreinte écologique et celle du groupe d'élèves de la classe (p. ex., consommation de ressources, utilisation de l'eau et de l'énergie, production de déchets).

Société, économie et environnement

- faire la distinction entre les besoins essentiels (p. ex., eau, air, nourriture, vêtements, abri) et les besoins accessoires (p. ex., produits cosmétiques, bijoux, vêtements griffés).
- déterminer des différences de perception de la nature et de la protection de l'environnement chez diverses personnes et divers groupes (p. ex., écologistes, chefs d'entreprise, peuples autochtones, gouvernement).
- évaluer les rapports sur le plan environnemental, économique et social qui existent entre des peuples, des groupes professionnels et des sociétés commerciales qui dépendent des ressources naturelles pour leur survie (p. ex., peuples autochtones, fermiers, pêcheurs, touristes, compagnies pharmaceutiques, compagnies forestières).
- établir des liens entre la dégradation de l'environnement et les problèmes de santé (p. ex., smog urbain et problèmes respiratoires).
- prédire les répercussions sur le plan social, économique et environnemental de l'extraction et de l'épuisement de certaines ressources (p. ex., diminution des stocks de poissons, épuisement des populations de caribous, disparition d'espèces de la forêt pluviale, rareté de l'eau).

Disponibilité et utilisation de ressources naturelles

- analyser les facteurs (p. ex., géographie physique, formations géologiques) qui déterminent la répartition spatiale et la disponibilité à long terme d'une ressource naturelle (p. ex., pétrole, charbon).
- décrire les moyens à employer pour obtenir un meilleur équilibre entre les besoins de l'être humain et la protection des systèmes naturels (p. ex., production d'aliments biologiques, restauration de zones humides, utilisation de sources d'énergie non conventionnelle [biomasse, énergie solaire, énergie éolienne]).
- analyser les effets de l'utilisation des combustibles fossiles (p. ex., transport, chauffage, transformation industrielle) sur les milieux urbain et rural.

Perspectives mondiales

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser les grands enjeux à l'échelle mondiale de la protection de l'environnement et de la gestion des ressources.
- expliquer, à l'échelle mondiale, les liens entre la croissance démographique et l'accélération de la consommation des ressources naturelles, d'une part, et la dégradation de l'environnement, d'autre part.
- évaluer les efforts déployés par la communauté internationale pour résoudre les problèmes relatifs à l'environnement et à la gestion des ressources.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Protection de l'environnement et gestion des ressources

- identifier les façons dont les connaissances écologiques traditionnelles et les activités des peuples indigènes à travers le monde ont des répercussions sur l'environnement.
- expliquer de quelle façon une activité humaine dans un endroit donné peut modifier l'environnement d'une autre région (p. ex., émanations radioactives de Tchernobyl, pluies acides générées par la transformation industrielle, pollution de l'air des grandes villes).
- examiner, dans certaines régions du monde, les répercussions de changements climatiques dus au réchauffement de la Terre.
- examiner les possibilités de régénération de milieux dégradés par l'activité humaine (p. ex., reverdissement de la région de Sudbury, désacidification des lacs, addition de jardins et de terrasses vertes dans les villes).

Croissance démographique et environnement

- expliquer les répercussions de la croissance démographique et des activités économiques sur les ressources naturelles et les systèmes naturels (p. ex., urbanisation et perte de terres agricoles, surpeuplement et gestion des déchets domestiques).

- expliquer les liens entre la consommation de ressources à l'échelle planétaire et la dégradation de l'environnement.

Communauté internationale, environnement et ressources

- expliquer l'importance d'intégrer des sites naturels à la liste des sites du patrimoine mondial.
- expliquer la nécessité d'une coopération internationale afin de parvenir à une utilisation durable des ressources de la Terre (p. ex., régénération des stocks de morue des Grands Bancs de Terre-Neuve).
- évaluer l'efficacité d'organisations gouvernementales et d'ententes pour résoudre des problèmes environnementaux à l'échelle mondiale (p. ex., Nations Unies, Protocole de Kyoto).
- évaluer la participation du Canada au sein d'organismes internationaux et d'ententes internationales (p. ex., Protocole de Kyoto) en vue de régler des questions environnementales.
- évaluer les efforts déployés par des personnes et des groupes nationaux et internationaux en vue de résoudre des problèmes environnementaux (p. ex., David Suzuki, Jean-Michel Cousteau, Sierra Club, Greenpeace).

- comparer la politique du Canada en matière de protection des espèces menacées de disparition à celle d'un autre pays.
- expliquer la répartition au Canada des sites naturels du patrimoine mondial et les raisons pour lesquelles ces sites ont été choisis.
- faire des recommandations en vue de créer un nouveau site naturel du patrimoine mondial.

Changements

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer les répercussions des changements d'ordre économique, social, politique et technologique sur l'environnement et sur les systèmes humains.
- analyser la raison d'être et les effets de la législation et des règlements actuels et en cours d'élaboration en matière d'environnement aux niveaux local, provincial et national.
- évaluer différentes façons de résoudre les problèmes environnementaux aux niveaux local, régional et national.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Répercussions des changements

- évaluer les répercussions des innovations futures dans certains domaines de la technologie (p. ex., technologies d'énergies renouvelables, biotechnologies, technologies d'exploitation forestière).
- expliquer la raison d'être et la nature des études d'évaluation des répercussions sur l'environnement.

Législations et règlements

- expliquer comment les politiques en matière d'environnement ont une incidence sur l'économie (p. ex., création ou suppression d'emplois, coûts associés aux problèmes de santé).
- analyser l'incidence de certains principes et de certaines initiatives de protection de l'environnement (p. ex., conformité volontaire, principe du pollueur-payeur, rejet zéro, couloirs de migration de la faune, redevances et crédits de quota d'émissions polluantes) sur la qualité de l'environnement et sur l'économie.

Résolution de problèmes environnementaux

- décrire les droits et les responsabilités de toute citoyenne et de tout citoyen envers les générations futures dans le domaine de la protection de l'environnement.

- expliquer l'incidence, sur le plan économique et environnemental, des méthodes de gestion des déchets (p. ex., réduction, réemploi, recyclage, décharge, incinérateur).
- faire des recommandations au chapitre de la viabilité de l'environnement et de l'économie en se fondant sur une étude d'une industrie particulière ou d'un système humain (p. ex., système de transport, tourisme, mine, ville, ferme d'élevage).
- évaluer les principales retombées d'un problème de gestion des ressources (p. ex., déforestation de zones tropicales) ou d'un problème environnemental (p. ex., changements climatiques) sur les systèmes humains et naturels.
- élaborer un plan visant à réduire son empreinte écologique et celle du groupe d'élèves de la classe (p. ex., niveau de consommation personnelle de produits d'entretien).

Méthodologie et recherche en géographie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser les méthodes propres à la géographie ainsi que les technologies accessibles pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer des méthodes et des techniques pour analyser et interpréter les résultats des recherches afin d'en tirer des conclusions.
- communiquer des idées, des opinions et des résultats d'analyses et d'interprétations étayés par des recherches en utilisant la terminologie propre à la géographie.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions d'ordre géographique et collecte de l'information

- formuler des questions sur des sujets ou des préoccupations en géographie.
- utiliser divers outils et diverses technologies propres à la géographie (p. ex., cartes, photographies aériennes, images-satellites, système d'information géographique [SIG]) pour trouver et recueillir l'information.
- utiliser des techniques et des études sur le terrain pour recueillir de l'information sur des questions portant sur la protection de l'environnement et la gestion des ressources.
- organiser les informations recueillies selon différents formats (p. ex., graphiques, cartes, diagrammes).
- décrire des possibilités de carrière reliées à l'environnement ou à la gestion des ressources, en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Analyse et interprétation

- critiquer ou défendre certains points de vue sur une question de durabilité ou de gestion des ressources.

- analyser comment divers médias présentent les enjeux en matière d'environnement et de gestion des ressources (p. ex., rapports gouvernementaux, périodiques spécialisés dans l'environnement).
- utiliser des méthodes d'analyse, des statistiques et des schémas (p. ex., diagrammes de Venn) pour analyser et synthétiser des données et en tirer des conclusions pertinentes.
- utiliser des cartes, des photographies aériennes, le SIG pour analyser et interpréter les causes et les effets des changements environnementaux.
- synthétiser des idées à partir de faits établis par une recherche sur des problèmes environnementaux (p. ex., discussions en classe, exposés oraux, débats, tables rondes ou simulations d'audiences publiques), faire des recommandations et classer les solutions possibles.

Communication

- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses opinions et les résultats de ses recherches en utilisant la terminologie propre à la géographie, en fonction du public et des objectifs visés.

- présenter ses travaux selon divers modes (p. ex., présentations orales, rapports, recherches, affiches, présentations multimédias) en utilisant des outils de présentation visuelle (p. ex., graphiques, tableaux, cartes thématiques, illustrations).
- rédiger ses travaux selon un guide de présentation (p. ex., page titre, table des matières, citations, notes en bas de page, bibliographie) couramment utilisé en géographie.

Géomatique : la géotechnologie en action,
12^e année , cours préuniversitaire/précollégial

(CGO4M)

Ce cours porte sur les méthodes et les techniques qu'utilisent les géographes et d'autres professionnels pour recueillir, représenter et communiquer des renseignements sur la surface de la Terre. L'élève se familiarise avec les composantes de la géomatique, à savoir la cartographie, la télédétection, le système de positionnement global (SPG) et le système d'information géographique (SIG). L'élève applique les connaissances et les habiletés ainsi acquises à l'étude de problèmes actuels en géographie physique et humaine.

Préalable : Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire, préuniversitaire/précollégiale ou précollégiale

Fondements de la géographie : espace et systèmes

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer comment la forme et les dimensions de la Terre sont décrites et reproduites en cartographie.
- décrire les notions spatiales de base de la cartographie.
- analyser comment les géotechnologies sont utilisées dans l'étude des systèmes physiques et humains.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Représentation cartographique de la Terre

- expliquer les quatre principales approches de la cartographie : réduction, projection, généralisation et symbolisation.
- calculer la distance entre deux points sur la surface terrestre en utilisant les concepts suivants : les méridiens, les parallèles, la distance angulaire et le grand cercle.
- analyser une région géographique en utilisant diverses projections cartographiques (p. ex., projections de Mercator et de Lambert) pour illustrer leurs caractéristiques et leur utilité.
- utiliser les connaissances des géotechnologies de l'espace (p. ex., SIG) pour dégager les caractéristiques de régions de la Terre répondant à des critères précis (p. ex., nature du sol, végétation, densité de la population humaine).
- expliquer les concepts reliés à l'échelle (p. ex., échelle verbale, échelle numérique, échelle graphique, petite échelle, grande échelle).
- distinguer diverses formes de représentation de données (p. ex., données spatiales, données qualitatives, données quantitatives).
- décrire la localisation au moyen de coordonnées géographiques, de coordonnées de quadrillage ou d'autres méthodes (p. ex., adresse municipale, code postal).
- exprimer des directions sous forme de relèvements et d'azimuts et faire la conversion de l'un à l'autre.
- exprimer l'échelle sous les formes verbale, numérique et graphique et faire la conversion de l'une à l'autre.

Notions spatiales et cartographie

- expliquer l'utilité des principaux systèmes de projection cartographique (p. ex., azimutale, conique, cylindrique).
- décrire les concepts reliés à l'altitude (p. ex., niveau moyen de la mer, courbe de niveau, estompage, cote de nivellement).
- distinguer le nord géographique, le nord magnétique et le nord d'une grille cartographique.
- analyser des aspects des systèmes physiques qui sont déterminés au moyen des géotechnologies (p. ex., répartition des ressources, modèles climatiques, tracé des zones forestières).
- analyser des aspects des systèmes humains dont l'élaboration se fonde sur les géotechnologies (p. ex., planification du tracé des routes, marketing, planification de l'utilisation des terres).

Géotechnologies et étude des systèmes

- analyser des systèmes de la géographie physique et de la géographie humaine (p. ex., relief, bassins hydrographiques, régions de concentration humaine, divisions territoriales) en se servant de cartes géographiques et topographiques, de photographies aériennes, du SIG et d'images-satellites.

Interactions humaines et environnementales

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer comment les géotechnologies sont utilisées dans l'étude des rapports entre l'être humain et son environnement.
- évaluer l'efficacité des géotechnologies dans l'identification des problèmes écologiques ainsi que dans la recherche de solutions.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Utilité des géotechnologies

- expliquer l'utilité des géotechnologies pour promouvoir un développement durable des ressources terrestres et marines (p. ex., agriculture, forêts, mines, pêche).
- établir des rapports entre des composantes de la géographie physique (p. ex., relief, écoulement des eaux) et des composantes de la géographie humaine (p. ex., établissement de populations, parcellisation du territoire) sur des cartes et des images-satellites.
- évaluer l'utilité des géotechnologies pour étudier des questions touchant les peuples autochtones (p. ex., barrages hydroélectriques, inventaire faunique d'un territoire de chasse autochtone, revendications territoriales).
- évaluer l'utilité des géotechnologies (p. ex., SPG) dans des régions d'accès difficile ou à faible population (p. ex., opérations de sauvetage, surveillance des activités militaires).
- appliquer les géotechnologies dans la planification d'activités récréatives de plein air (p. ex., piste cyclable, sentier pédestre, piste de ski de fond, pêche, terrain de camping).
- appliquer les géotechnologies dans l'étude d'interactions entre l'être humain et son environnement (p. ex., gestion des ressources, surveillance des déversements d'hydrocarbures).

Géotechnologies et résolution de problèmes

- analyser l'utilité des géotechnologies pour diagnostiquer des problèmes environnementaux causés par l'activité humaine (p. ex., déboisement, contamination des eaux, pollution atmosphérique).
- expliquer le rôle des géotechnologies dans la prévention, la prévision et le contrôle des catastrophes naturelles (p. ex., tornades, ouragans, incendies de forêts, inondations, glissements de terrain, raz-de-marée).
- expliquer l'importance de l'emploi du SIG dans la résolution de problèmes communs aux milieux physique et humain (p. ex., construction de nouvelles voies routières ou ferroviaires).
- évaluer si la technologie moderne aurait pu aider à éviter des désastres historiques (p. ex., naufrage du *Titanic*, déversement de pétrole de l'*Exxon Valdez*, tsunami du 26 décembre 2004).

Perspectives mondiales

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire comment les géotechnologies sont utilisées pour comprendre les milieux terrestres, les peuples et les grandes préoccupations de la communauté mondiale.
- analyser comment la perception d'événements ou l'idée que l'on se fait de certains lieux peut être influencée par la méthode de représentation cartographique utilisée.
- examiner le rôle des géotechnologies dans les communications et dans la coopération entre les peuples.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Utilité des géotechnologies

- expliquer des applications géotechnologiques dans l'étude de questions qui préoccupent l'humanité tout entière (p. ex., réchauffement de la Terre, surpopulation, désertification).
- décrire l'utilisation du radar pour recueillir des informations sur la surface de la Terre (p. ex., observation de la Terre à travers les nuages, la brume, la fumée des incendies de forêts).
- interpréter des images-satellites qui donnent une vue synoptique des grands traits physiques de la Terre (p. ex., grands ensembles structuraux, zones de végétation, répartition des terres et des mers).
- comparer des images numérisées de différentes régions afin de dégager des similarités et des différences (p. ex., relief, population).

Représentation cartographique

- expliquer comment les distorsions produites par les systèmes de projection peuvent donner une fausse impression de la superficie exacte des régions du monde (p. ex., celles de l'Afrique, de l'Australie, du Groenland, de l'Antarctique).
- interpréter des cartes et des images (p. ex., télédétection) de la Terre dans le but de

connaître des régions (p. ex., polaires, désertiques, océaniques) qui seraient inaccessibles autrement.

- expliquer les implications des partis pris et des points de vue en cartographie (p. ex., eurocentrisme, projections centrées sur l'Atlantique).
- analyser l'emploi de cartes à des fins de propagande ainsi que les partis pris que reflètent ces cartes.

Rôle des géotechnologies

- expliquer comment les satellites contribuent à la communication, à la navigation, à l'arpentage et à la cartographie à l'échelle mondiale.
- analyser les effets positifs et négatifs de l'utilisation des géotechnologies dans le domaine international (p. ex., l'utilisation du SIG pour aider la population lors de catastrophes, du SPG dans les opérations militaires, des satellites pour surveiller les centrales nucléaires).
- examiner les considérations éthiques que soulève l'emploi des géotechnologies, en particulier sur le plan de la protection de la vie privée, des droits des minorités culturelles ou des groupes marginaux (p. ex., mauvais emploi des renseignements sur la vie privée dans les banques de données du SIG).

Changements

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire l'utilité des géotechnologies pour déceler les changements à l'intérieur de systèmes dynamiques.
- analyser l'utilité des géotechnologies pour déceler, comparer et prédire les changements.
- décrire les étapes qui ont mené au développement et à l'évolution de la géomatique.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Utilité des géotechnologies

- expliquer le rôle des géotechnologies, en particulier de la télédétection, dans l'identification des changements qui se produisent dans les systèmes physiques et humains (p. ex., coupe à blanc, déversements de pétrole en mer, mouvements tectoniques des plaques, déplacements de population).
- décrire des changements qui se sont produits localement dans le paysage à l'aide de cartes, de plans et de photographies aériennes datant de différentes périodes (p. ex., réseau routier, construction d'un barrage hydro-électrique, déboisement et reboisement).
- analyser l'utilité des géotechnologies pour prédire des changements à long terme (p. ex., désertification, évolution de la superficie d'une agglomération, élévation du niveau de la mer).
- utiliser les géotechnologies pour prédire les changements dans un système physique ou humain (p. ex., effets des changements climatiques sur la croissance d'une espèce végétale, sur les glaciers, sur le niveau de la mer).

Géotechnologies et changements

- décrire l'application de géotechnologies à des domaines non traditionnels (p. ex., recherches archéologiques, surveillance policière, lutte contre les maladies, activités récréatives).
- analyser le rôle des géotechnologies dans la prédiction de catastrophes naturelles (p. ex., ouragans, avalanches, séismes, glissements de terrain).

Évolution de la géomatique

- décrire des innovations récentes dans les géotechnologies et les tendances actuelles dans ce domaine (p. ex., utilisation de la technique d'interférométrie radar en télédétection, utilisation des géotechnologies dans la prédiction de catastrophes naturelles).
- décrire la contribution canadienne à la télédétection et au système d'information géographique (p. ex., Radarsat, Télésat).

Méthodologie et recherche en géographie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la méthodologie propre à la géographie et les géotechnologies accessibles pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer des méthodes et des géotechnologies pour analyser et interpréter des données afin d'en tirer des conclusions.
- communiquer les résultats de ses recherches et de ses analyses en utilisant la terminologie propre à la géographie.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions d'ordre géographique et collecte de l'information

- formuler des questions sur des sujets ou des préoccupations en géographie.
- utiliser divers outils et diverses technologies propres à la géographie (p. ex., cartes, photographies aériennes, images-satellites, SIG) pour trouver et recueillir l'information.
- utiliser diverses méthodes pour recueillir des données (p. ex., entrevues, études sur le terrain, administration d'un questionnaire).
- identifier les unités de surface qui ont été délimitées pour recueillir des données (p. ex., secteurs de dénombrement, secteurs de recensement, districts scolaires).
- expliquer les principes fondamentaux et les méthodes utilisées pour effectuer des levés de terrain (p. ex., utilisation du mètre à ruban et de la boussole, mesure des distances et des angles, recours au SPG).
- expliquer les principes de base du fonctionnement d'un SPG.
- utiliser diverses sources pour trouver et recueillir des informations en géomatique (p. ex., Internet, gouvernements, compagnies privées, cartothèque).
- expliquer la technique de l'interprétation des images (p. ex., images-satellites, photographies aériennes).

- identifier les principaux sous-systèmes d'un SIG (p. ex., entrée des données, gestion des données, analyse des données, sortie de l'information).
- utiliser les cartes de la catégorie appropriée à la tâche (p. ex., topographiques, thématiques, de navigation).
- effectuer des levés de terrain de la région à l'aide des ressources disponibles, en vue d'en présenter les résultats au moyen de cartes.
- utiliser le SPG dans le but de localiser des points d'altitude et des coordonnées géographiques.
- décrire des possibilités de carrière faisant appel à des connaissances et à des habiletés associées à la géomatique, en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Analyse et interprétation

- expliquer les caractéristiques et le rôle de divers genres d'énergie électromagnétique en télédétection (p. ex., emploi de différents types d'émissions infrarouges pour mesurer la température et l'humidité des couches de l'atmosphère).
- expliquer le concept de superposition et la différence entre les modèles de données matricielles et vectorielles.

- évaluer la qualité des données obtenues quant à leur exactitude, à leur utilité, à leur actualité et à leur coût.
- convertir des données analogiques en données numériques (p. ex., lecteur optique, convertisseur numérique).
- évaluer l'utilisation du SIG et d'autres géotechnologies et les comparer à d'autres méthodes de recherche utilisées en géographie (p. ex., observation directe, recherche à la bibliothèque, expérimentation scientifique).
- orienter une carte ou une photographie aérienne sur le terrain et faire correspondre les symboles de la carte aux phénomènes qu'ils représentent dans la réalité.
- effectuer divers travaux à partir de cartes topographiques (p. ex., calcul des distances à l'aide d'échelles, examen du relief ou de l'altitude du terrain à l'aide de courbes de niveau, identification des formes du relief).
- analyser diverses images produites par la technologie de la télédétection (p. ex., photographies aériennes, images-satellites).
- appliquer les facteurs conceptuels et artistiques qui entrent en jeu dans l'élaboration de cartes numérisées ou de représentations graphiques (p. ex., bonne généralisation, symbolisation des contrastes, mise en page équilibrée).
- effectuer les opérations analytiques de base du SIG (p. ex., superposition de cartes, recherche).
- évaluer les résultats d'une analyse effectuée à l'aide du SIG.
- utiliser les géotechnologies afin de visualiser et d'analyser les systèmes physiques et humains de la Terre.

Communication

- produire, selon les conventions appropriées, différentes représentations visuelles à partir de logiciels et d'autres moyens (p. ex., cartes, graphiques, diagrammes, modélisation de formes du relief, présentations électroniques) pour illustrer la surface terrestre.
- produire, selon les conventions appropriées, des cartes thématiques illustrant divers éléments physiques et humains (p. ex., cartes climatiques; cartes permettant de visualiser l'étendue d'inondations, de mettre en évidence diverses caractéristiques de la population; cartes de planification urbaine, de gestion forestière; cartes numérisées).
- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses opinions et les résultats de ses recherches en utilisant la terminologie propre à la géographie, en fonction du public et des objectifs visés.
- présenter ses travaux selon divers modes (p. ex., présentations orales, rapports, recherches, affiches, présentations multimédias) en utilisant des outils de présentation visuelle (p. ex., graphiques, tableaux, cartes thématiques, illustrations).
- rédiger ses travaux selon un guide de présentation (p. ex., page titre, table des matières, citations, notes en bas de page, bibliographie) couramment utilisé en géographie.

**Géographie mondiale : le milieu urbain,
12^e année , cours précollégial**

(CGU4C)

Ce cours permet à l'élève d'étudier diverses villes à travers le monde et les facteurs culturels, sociaux, politiques, économiques et physiques qui influent sur leur développement. En se servant de concepts et de méthodes propres à la géographie ainsi que de géotechnologies, l'élève étudie divers sujets tels que les infrastructures urbaines, les interactions spatiales, les répercussions des centres urbains sur l'environnement, les mouvements migratoires de la campagne vers la ville, les interactions culturelles et les problèmes urbains.

Préalable : Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire, préuniversitaire/précollégiale ou précollégiale

Fondements de la géographie : espace et systèmes

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser les caractéristiques des grands systèmes urbains du monde.
- analyser les caractéristiques de divers écoumènes en milieu urbain.
- expliquer le rôle des facteurs politiques, sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans l'aménagement urbain à travers le monde.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Caractéristiques des systèmes urbains

- expliquer ce qu'est une ville et les critères utilisés pour délimiter les agglomérations urbaines.
- identifier des infrastructures et des services urbains (p. ex., transports en commun, réseau routier, égouts, aquaduc).
- comparer les services urbains d'une ville nord-américaine à ceux d'une ville d'un autre continent (p. ex., ville d'Asie du Sud ou d'Afrique).
- comparer, en fonction de critères variés, les espaces urbains de divers continents (p. ex., taux d'urbanisation, profils culturel et économique, ressources de base).
- illustrer les changements dans la répartition des centres urbains de plus de cinq millions d'habitants à travers le temps (p. ex., en 1950, en 1975 et en 2000).
- expliquer comment la quantité et la nature des fonctions de la ville changent à différents paliers de la hiérarchie urbaine (p. ex., hameau, village, ville, région métropolitaine, mégalo-pole).
- expliquer l'évolution des frontières de la zone urbaine (p. ex., changements résultant de déplacements de population, de la production industrielle ou d'activités commerciales vers la banlieue).

Développement urbain

- décrire les différentes catégories d'utilisation du sol en milieu urbain (p. ex., zones résidentielles, commerciales et industrielles; parcs et espaces verts; espaces récréatifs).
- expliquer les concepts d'interaction spatiale entre différentes agglomérations urbaines (p. ex., possibilités d'intervention, complémentarité, diminution des distances).
- expliquer différentes théories d'aménagement urbain en les associant à une ville (p. ex., plan de ville concentrique pour Paris, plan en damier pour Toronto, plan en grappes pour Moscou).
- expliquer, à l'aide des concepts d'interaction spatiale, les déplacements de personnes et de biens entre les villes.
- analyser la planification urbaine selon la répartition spatiale (p. ex., zones résidentielles, commerciales ou industrielles; espaces verts ou récréatifs).
- analyser des caractéristiques d'une région urbaine (p. ex., utilisation du sol, répartition des minorités ethniques, composition de la population).
- expliquer l'influence que la ville exerce sur les régions avoisinantes (p. ex., réseau de transport régional public et privé, commerce, communications).

Aménagement urbain

- définir les divers types de zones utilisées dans l'analyse d'une agglomération urbaine (p. ex., zones de distribution des journaux, zones d'écoute des émissions radiophoniques, zone d'attraction commerciale).
- décrire le rôle des facteurs politiques, sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans le développement d'agglomérations urbaines.
- expliquer l'influence de la culture (p. ex., noms de rues et d'endroits, utilisation des ressources, préférences alimentaires, systèmes de croyance, rôles masculin et féminin) sur les caractéristiques d'une ville.

Interactions humaines et environnementales

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire comment le milieu naturel influe sur le choix de l'emplacement de zones de peuplement et sur leur développement.
- analyser les répercussions de l'activité humaine sur les écoumènes urbains.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Milieu naturel et urbanisation

- décrire les avantages et les inconvénients de l'emplacement de diverses villes (p. ex., dans les plaines alluviales, dans les zones littorales, à l'embouchure des cours d'eau, en région montagneuse) et l'incidence de cet emplacement sur leur expansion.
- évaluer la capacité d'accueil ou d'absorption de divers écoumènes urbains et ruraux en fonction de facteurs géographiques (p. ex., croissance de la population, développement économique, contraintes du milieu physique).
- expliquer l'incidence de catastrophes naturelles (p. ex., séismes, inondations, ouragans, éruptions volcaniques, glissements de terrain) sur l'aménagement de milieux urbains et des régions rurales avoisinantes.
- expliquer les effets des contraintes politiques, économiques et sociales sur l'évolution des milieux urbains (p. ex., dépotoir, construction d'autoroutes, préservation des espaces verts).
- expliquer les causes des migrations et leurs répercussions sur l'environnement et sur l'activité humaine dans les milieux ruraux et urbains.
- analyser les conséquences de la croissance urbaine à différents endroits (p. ex., pollution atmosphérique à Toronto, étalement urbain à Mexico, pauvreté et famine à Calcutta, surpopulation en Indonésie, favelles de Rio de Janeiro).
- analyser les répercussions de l'exode rural sur une ville et la région avoisinante (p. ex., Mexico, Bombay, Lagos, Shanghai).

Activité humaine et écoumènes urbains

- expliquer comment l'activité humaine transforme le milieu urbain de manière à l'utiliser plus efficacement (p. ex., Amsterdam, Hong Kong, Tokyo, Las Vegas, São Paulo).

Perspectives mondiales

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire le rôle des facteurs politiques, économiques et culturels dans la création de centres urbains dans diverses régions du monde.
- évaluer les facteurs qui influent sur les convergences et les divergences culturelles et économiques dans des centres urbains de diverses régions du monde.
- évaluer les relations entre la ville et la région avoisinante.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Création de centres urbains

- comparer les taux d'urbanisation dans diverses régions du monde (p. ex., Europe de l'Ouest, Asie, Amérique) de 1900 jusqu'à aujourd'hui.
- analyser les implications positives et négatives pour les villes qui dépendent d'une seule fonction (p. ex., villes minières, cités universitaires, bases militaires).

Convergences et divergences

- expliquer comment certains facteurs sociaux, culturels, politiques, environnementaux et économiques contribuent à créer des convergences (p. ex., restaurants exotiques, golf, franchises) et des divergences (p. ex., ghettos, détérioration du centre-ville, terrains contaminés).
- évaluer les retombées de facteurs économiques, linguistiques, religieux ou ethniques sur une grande ville canadienne (p. ex., Toronto, Montréal, Vancouver) et sur les grandes villes du monde (p. ex., Rome, Hong Kong, New York, Buenos Aires).
- expliquer les facteurs sociaux, culturels, politiques, environnementaux et économiques qui contribuent à la paix sociale ou qui attisent les conflits dans des milieux urbains (p. ex., Belfast, Jérusalem, Jakarta, Kigali).

- comparer l'avenir économique des hommes, des femmes et des enfants dans diverses villes (p. ex., Le Caire, Beijing, Bagdad, Calcutta, Londres, Santiago).

Villes et régions avoisinantes

- expliquer les rapports de réciprocité qui existent entre la ville et l'arrière-pays (p. ex., Tokyo, Le Cap).
- évaluer l'influence d'une ville sur la diffusion de grands courants de pensée et d'activités dans les domaines social, culturel, politique, environnemental et économique en utilisant divers critères (p. ex., médias, sports d'équipe, festivals, religions).
- analyser les relations qui existent entre une ville canadienne et la région avoisinante selon divers critères (p. ex., le concept des villes-dortoirs, les services en banlieue).

Changements

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer l'influence des déplacements de population sur la planification de l'infrastructure urbaine.
- analyser la gestion des changements en milieu urbain dans diverses régions du monde.
- analyser des solutions possibles à divers problèmes des grandes villes du monde.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Migrations humaines et planification urbaine

- analyser les effets de l'arrivée d'un grand nombre de migrants sur la planification de l'infrastructure urbaine (p. ex., création et expansion de bidonvilles, congestion du système d'éducation, augmentation du nombre de sans-abris).
- évaluer les conséquences socioéconomiques, culturelles, environnementales et politiques de la concentration de groupes minoritaires dans des quartiers de divers centres urbains, en particulier au Canada (p. ex., le quartier chinois à Vancouver, le quartier grec à Toronto, la Petite Havane à Miami).

Gestion des changements

- expliquer comment des points de vue différents et des intérêts particuliers influent sur les politiques d'urbanisme (p. ex., aménagement d'espaces verts, développement du centre-ville, relocalisation d'un aéroport).
- analyser les causes et les conséquences des problèmes de mégalofoles dans différentes régions du monde (p. ex., Ruhr-Rhin, Tokyo-Kobe, Toronto-Hamilton).

Solutions aux problèmes urbains

- décrire les implications positives et négatives des programmes d'aide en ce qui a trait au développement des infrastructures urbaines (p. ex., aide à l'aménagement d'infrastructures, secours d'urgence, assistance financière).
- proposer des mesures susceptibles d'améliorer l'accès aux services urbains des grandes villes (p. ex., service de collecte des ordures ménagères, entretien des routes, service de police).
- analyser des exemples de planification régionale qui vise à réduire des disparités économiques régionales et à améliorer le niveau de vie de la population dans les villes de divers pays (p. ex., en Inde, en Chine, au Brésil).
- expliquer comment la technologie des pays industrialisés (p. ex., transports, communications) peut aider ou entraver les efforts faits par les pays moins développés pour résoudre leurs problèmes urbains (p. ex., Bangladesh, Congo, Kenya).
- construire le plan d'une nouvelle ville ou d'un nouveau quartier qui offrira une bonne qualité de vie à ses habitants (p. ex., croissance verticale par rapport à la croissance horizontale, développement centré sur la communauté).

Méthodologie et recherche en géographie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la méthodologie et les outils propres à la géographie pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer les différentes étapes du processus d'analyse et d'interprétation en géographie afin d'en tirer des conclusions.
- communiquer des idées, des opinions et des résultats d'analyses et d'interprétations étayés par des recherches en utilisant la terminologie propre à la géographie.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions d'ordre géographique et collecte de l'information

- formuler des questions sur des sujets ou des préoccupations en géographie.
- utiliser divers outils et diverses technologies propres à la géographie (p. ex., cartes, photographies aériennes, images-satellites, SIG) pour trouver et recueillir l'information.
- utiliser diverses méthodes pour recueillir des données (p. ex., entrevues, études sur le terrain, administration d'un questionnaire).
- organiser les informations recueillies selon différents formats (p. ex., graphiques, cartes, diagrammes).
- décrire des possibilités d'emploi reliées à la géographie urbaine et à des sciences connexes, en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Analyse et interprétation

- évaluer la fiabilité de l'information provenant de différentes sources informatisées afin de l'utiliser de façon pertinente.
- préparer, en utilisant des techniques cartographiques et selon les conventions appropriées, le plan de quelques villes afin de comparer leur aménagement.

- analyser divers documents géographiques (p. ex., cartes, diagrammes, tableaux, photographies aériennes, images-satellites) pour interpréter des tendances urbaines (p. ex., évolution sociale, culturelle, économique et politique).
- évaluer les opinions divergentes de groupes de pression sur des sujets concernant le milieu urbain.
- évaluer les modèles de prévision, de résolution de problèmes et de prise de décisions afin de déterminer ceux qui se prêtent le mieux à une étude géographique.
- utiliser des techniques d'analyse statistique (p. ex., analyse de corrélation) pour analyser et interpréter des informations portant sur la géographie.
- utiliser les outils de la géographie (p. ex., cartes, atlas, maquettes, graphiques) pour analyser et interpréter les conséquences de l'activité humaine ou de phénomènes naturels (p. ex., impact d'un ouragan sur une région, un peuple).
- interpréter et produire, selon les conventions, des cartes, des diagrammes, des graphiques et des modèles.
- tirer des conclusions en se fondant sur les résultats de recherches approfondies et en utilisant des techniques d'analyse.

Communication

- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses opinions et les résultats de ses recherches en utilisant la terminologie propre à la géographie, en fonction du public et des objectifs visés.
- présenter ses travaux selon divers modes (p. ex., présentations orales, rapports, recherches, affiches, présentations multimédias) en utilisant des outils de présentation visuelle (p. ex., graphiques, tableaux, cartes thématiques, illustrations).
- rédiger ses travaux selon un guide de présentation (p. ex., page titre, table des matières, citations, notes en bas de page, bibliographie) couramment utilisé en géographie.

**Environnement et gestion des ressources,
12^e année , cours préemploi**

(CGR4E)

Dans ce cours, l'élève examine les effets sur l'environnement de l'activité humaine et des méthodes de gestion des ressources naturelles, à l'échelle locale et mondiale. Elle ou il étudie les structures et le fonctionnement des écosystèmes. L'élève prend conscience de la nécessité d'une gestion équilibrée des ressources naturelles, ce qui lui permettra de prendre des décisions éclairées en ce qui concerne l'environnement. L'élève applique des techniques propres à la géographie et acquiert ainsi des habiletés pratiques qui lui seront utiles sur le marché du travail.

Préalable : Principes de géographie du Canada, 9^e année, cours théorique ou appliqué

Fondements de la géographie : espace et systèmes

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire l'interaction des grandes composantes de la Terre : la lithosphère, l'atmosphère, l'hydrosphère et la biosphère.
- expliquer des processus écologiques clés et leur importance pour la vitalité des écosystèmes.
- évaluer l'évolution des principaux biomes et écosystèmes de la Terre en fonction de leurs conditions physiques.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Composantes de la Terre

- expliquer l'interrelation entre la lithosphère, l'atmosphère, l'hydrosphère, la biosphère et l'énergie solaire.
- décrire des liens entre la multiplicité des écosystèmes et la diversité des systèmes physiques (p. ex., climat, sol, faune, flore).
- expliquer les relations entre les éléments biotiques et abiotiques qui produisent un écosystème particulier (p. ex., sol, étang, forêt).
- décrire les principales caractéristiques physiques de sa biozone (p. ex., climat, hydrologie, faune, flore).

Processus écologiques

- décrire le rôle des plantes (p. ex., forêts, phytoplancton) dans la production d'oxygène et d'aliments pour tous les organismes vivants (p. ex., photosynthèse et respiration cellulaire).
- expliquer des rapports entre les organismes vivants et les éléments inanimés dans les écosystèmes (p. ex., rapports permettant de fournir nourriture et oxygène).
- prédire les effets produits dans un milieu donné par la disparition d'une des composantes de la chaîne alimentaire.
- décrire le rôle d'écosystèmes locaux, au niveau des interactions et de l'équilibre, dans le processus d'évolution de plus vastes écosystèmes et de biomes.

- prédire les effets à long terme de la disparition d'habitats naturels et de l'extinction d'espèces animales sur la biodiversité (p. ex., chaîne alimentaire).

Évolution des biomes et des écosystèmes

- expliquer le processus de recyclage dans la nature en décrivant le rôle que jouent les producteurs, les consommateurs et les décomposeurs dans un écosystème.
- identifier les principales ressources renouvelables et non renouvelables (p. ex., sols, eau, minéraux, combustibles).
- expliquer comment et pourquoi certains écosystèmes sont plus fragiles que d'autres (p. ex., la toundra en comparaison avec la forêt tropicale).
- évaluer les tendances selon lesquelles certaines espèces sont en voie de disparition et certaines écozones sont en danger.
- expliquer comment l'évolution d'écosystèmes locaux s'intègre dans le processus d'évolution des biomes (p. ex., établissement d'une forêt sur un sol rocheux ou son retour dans une zone dévastée par un incendie).

Interactions humaines et environnementales

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer en quoi les êtres humains dépendent de la nature et comment leurs comportements s'inscrivent dans un processus écologique.
- analyser comment notre façon de gérer la Terre et ses ressources peut avoir des répercussions sur les milieux physique et humain.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Activité humaine et écologie

- distinguer les besoins essentiels (p. ex., eau, air, nourriture, abri, vêtements) des besoins accessoires (p. ex., produits cosmétiques, bijoux, vêtements griffés).
- expliquer le fait que les êtres humains font partie intégrante de la nature, qu'ils en dépendent et sont assujettis aux mêmes lois naturelles que l'ensemble des êtres vivants.
- démontrer que les peuples n'entretiennent pas nécessairement les mêmes relations avec la nature (p. ex., les sociétés rurales par rapport aux sociétés urbaines).

Gestion des ressources naturelles

- expliquer en quoi consiste un système de ressources limitées et comment peut être géré un tel système.
- expliquer comment les technologies ont amélioré les résultats en matière d'utilisation des ressources et d'élimination des déchets.
- expliquer les répercussions d'activités rurales et urbaines sur l'environnement (p. ex., utilisation de l'eau et rejet des eaux usées; organisation et utilisation du réseau de transport; construction de complexes

résidentiels, commerciaux et industriels; utilisation de fertilisants et de pesticides et participation au recyclage; extraction et transport de matières premières).

- expliquer les effets que peut avoir la pollution de l'air et de l'eau sur les plantes, les animaux, les êtres humains et les matériaux (p. ex., problèmes respiratoires, noircissement et détérioration de la pierre, épidémie provoquée par les coliformes).
- expliquer les effets de la pollution chimique sur la santé des animaux et des êtres humains (p. ex., accumulation de substances nocives dans l'organisme, cancers, baisse de la fertilité, mutations).
- analyser un problème de gestion en suivant différentes approches (p. ex., le point de vue des Autochtones, des écologistes, des agents de conservation).
- décrire des contributions à l'amélioration du milieu naturel par les êtres humains (p. ex., régénération des sols et des arbres, amélioration de l'habitat des poissons et de la faune, efforts pour diminuer le taux de gaz carbonique dans l'atmosphère).

Perspectives mondiales

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser en quoi sont liés l'accroissement démographique et la croissance de la consommation ainsi que la surexploitation des ressources naturelles et la dégradation de l'environnement.
- évaluer la nécessité d'établir une coopération entre les gouvernements, les entreprises, les industries, les organisations non gouvernementales et la population pour parvenir à une gestion durable des ressources.
- décrire l'efficacité des initiatives de la communauté internationale face aux enjeux environnementaux planétaires.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Croissance démographique et environnement

- expliquer l'influence de certaines conditions physiques sur l'augmentation de la population mondiale (p. ex., fertilité du sol, abondance des précipitations).
- expliquer le lien entre la croissance de la population et le taux de consommation de diverses ressources naturelles.
- analyser les incidences de la croissance démographique sur un écosystème (p. ex., forêts tropicales) ou sur une ressource (p. ex., forêts, pêche).

Gestion durable des ressources

- évaluer les effets sur la Terre de la tendance croissante à la surconsommation des ressources (p. ex., diminution de la couche d'ozone, pluies acides, accès limité à l'eau potable, pénurie de sites d'entreposage de déchets toxiques, extinction d'espèces animales et végétales).
- décrire les façons dont les organisations internationales (p. ex., Greenpeace, Sierra Club) et les accords internationaux (p. ex., Protocole de Montréal, Protocole de Kyoto, Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs) protègent l'environnement.
- évaluer certaines formes d'intervention (p. ex., audiences publiques, lois environ-

nementales, participation volontaire, principe du pollueur-payeur, manifestations pacifiques) pouvant être envisagées pour régler des différends entre divers groupes de pression et trouver des solutions viables à des problèmes touchant l'environnement et la gestion des ressources.

Enjeux environnementaux planétaires

- expliquer les notions de responsabilité individuelle et de responsabilité collective à l'égard des problèmes environnementaux d'envergure mondiale (p. ex., pluies acides, diminution de la couche d'ozone, effet de serre, déforestation, désertification) selon le point de vue d'une utilisation rationnelle des ressources.
- expliquer la nécessité de la coopération internationale pour remédier à des problèmes environnementaux d'envergure mondiale (p. ex., diminution de la couche d'ozone).
- décrire la contribution du Canada aux initiatives internationales visant à résoudre des problèmes environnementaux d'envergure mondiale (p. ex., réduction des gaz à effet de serre).
- démontrer la nécessité de la coopération internationale en matière de gestion et d'exploitation des ressources naturelles.

Changements

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire l'incidence de la protection de l'environnement et de la gestion des ressources sur la société.
- décrire le processus de la dégradation d'un écosystème et les solutions possibles de réhabilitation.
- évaluer les tendances en ce qui a trait à la consommation de ressources naturelles et aux pratiques de gestion.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Protection de l'environnement et gestion des ressources

- expliquer l'importance de préserver les milieux naturels et les espèces qui y vivent (p. ex., forêts, marécages, habitats naturels) et d'investir des moyens pour soutenir les mesures de préservation.
- expliquer la pertinence des réserves naturelles à vocation multiple ainsi que de l'aménagement de zones de protection d'espèces animales et végétales.
- décrire le rôle de la succession écologique dans les communautés naturelles en évolution.
- analyser, à l'aide d'exemples tirés du milieu communautaire, les effets considérables que peut avoir la « loi des 3 R – V » (réduction, réemploi, recyclage – valorisation).
- expliquer de quelle façon les personnes, les gouvernements, les entreprises et les organismes privés peuvent intervenir pour protéger adéquatement l'environnement.
- illustrer les changements physiques, biologiques et culturels d'une biorégion (p. ex., élaborer une ligne du temps).
- décrire le fonctionnement d'une entreprise écologique (p. ex., compagnie de recyclage, compagnie d'entretien biologique des pelouses, firme de consultation en environnement).

- décrire des comportements écologiques dans la vie de tous les jours (p. ex., utilisation des transports en commun, entretien écologique des pelouses, utilisation modérée de l'eau).

Dégradation d'écosystèmes

- décrire les sources (p. ex., agents chimiques, déchets toxiques, accumulation de biotoxines) et la progression de la dégradation de l'environnement (p. ex., disparition des habitats naturels, urbanisation).
- formuler des recommandations visant l'amélioration d'un écosystème local ou la gestion durable d'une ressource locale (p. ex., sentier pédestre pancanadien, sentier de la rivière Rideau, piste cyclable du petit train du Nord).

Consommation et gestion des ressources naturelles

- analyser la répartition spatiale de certaines ressources (p. ex., terres agricoles, forêts, lacs) et leur disponibilité.
- effectuer une étude comparative de différentes formes d'énergie conventionnelles et nouvelles en fonction de certains critères comme le coût, les répercussions sur l'environnement et le potentiel de développement qu'elles présentent.

- comparer les changements dans la façon d'extraire et de transformer des ressources naturelles (p. ex., mines, pêche, agriculture, forêts, lacs).
- évaluer diverses options en matière de gestion et d'élimination des déchets afin de maintenir un environnement viable.
- analyser ses choix et ses pratiques pour réduire son empreinte écologique.

Méthodologie et recherche en géographie

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la méthodologie propre à la géographie ainsi que les technologies accessibles pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de diverses sources.
- appliquer la méthodologie propre à la géographie pour analyser et interpréter les données recueillies afin d'en tirer des conclusions.
- communiquer les résultats de ses recherches et ses observations en utilisant diverses méthodes et techniques ainsi que la terminologie propre à la géographie.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions d'ordre géographique et collecte de l'information

- formuler des questions sur des sujets ou des préoccupations en géographie.
- utiliser divers outils et diverses technologies propres à la géographie (p. ex., cartes, photographies aériennes, images-satellites, SIG) pour trouver et recueillir l'information.
- utiliser diverses méthodes pour recueillir des données (p. ex., entrevues, études sur le terrain, administration d'un questionnaire).
- appliquer des techniques géographiques (p. ex., observations directes, sondages, entrevues) afin de recueillir de l'information sur le terrain.
- recueillir des données et de l'information à partir de cartes, de diagrammes et de graphiques.
- organiser les informations recueillies selon différents formats (p. ex., graphiques, cartes, diagrammes).
- décrire des possibilités d'emploi reliées à la gestion des ressources et à la protection de l'environnement, en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Analyse et interprétation

- utiliser des représentations graphiques (p. ex., lignes du temps, diagrammes de Venn) pour clarifier, visualiser et interpréter de l'information en géographie.
- défendre son point de vue sur des questions se rapportant à l'environnement et à la gestion des ressources.
- utiliser des techniques d'analyse statistique (p. ex., analyse de corrélation) pour analyser et interpréter des informations portant sur la géographie.
- utiliser les outils de la géographie (p. ex., cartes, atlas, maquettes, graphiques) pour analyser et interpréter les conséquences de l'activité humaine ou des phénomènes naturels (p. ex., impact d'un ouragan sur une région, un peuple).
- tirer des conclusions en se fondant sur les résultats de recherches approfondies et en utilisant des techniques d'analyse.

Communication

- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses opinions et les résultats de ses recherches en utilisant la terminologie propre à la géographie, en fonction du public et des objectifs visés.

- présenter ses travaux selon divers modes (p. ex., présentations orales, rapports, recherches, affiches, présentations multimédias) en utilisant des outils de présentation visuelle (p. ex., graphiques, tableaux, cartes thématiques, illustrations).
- rédiger ses travaux selon un guide de présentation (p. ex., page titre, table des matières, citations, notes en bas de page, bibliographie) couramment utilisé en géographie.
- élaborer un plan d'action qui vise la protection de l'environnement en proposant des solutions simples aux problèmes environnementaux de sa localité.
- rédiger des travaux de recherche sur des sujets relatifs à l'environnement ou à la gestion des ressources (p. ex., exposés oraux ou écrits sur l'environnement, plans d'action pour restaurer un écosystème ou un site contaminé).

Histoire

Aperçu

L'étude de l'histoire englobe toutes les réalisations de l'humanité. Tout comme une meilleure connaissance de soi encourage une personne à bien régler sa vie, une vision claire des réussites et des échecs de l'humanité nous permet d'interpréter l'actualité et de réagir rationnellement aux événements qui surviennent à l'échelle régionale, nationale et internationale.

L'étude de l'histoire satisfait non seulement notre curiosité innée de connaître nos origines, mais nous donne aussi le goût d'étudier les récits du passé. L'analyse du déroulement des grandes fresques historiques nous introduit dans un monde où les actions, les émotions, les exploits et les servitudes de ceux qui nous ont précédés ont déterminé notre présent et préparé notre avenir. De telles connaissances nous permettent de comprendre que nos réalisations et nos problèmes particuliers ne sont pas uniques dans un monde où les forces de la mondialisation rapprochent les peuples de différentes cultures.

En histoire, l'élève utilise un large éventail de compétences dont l'acquisition est indispensable pour réussir autant en sciences qu'en lettres. La recherche en histoire lui apprend à faire des comparaisons, à établir des corrélations ainsi qu'à synthétiser et à intégrer l'information disponible. Elle lui permet aussi d'accroître ses compétences en communication écrite. Analyser des documents de sources primaires et secondaires exige une certaine sensibilité, du jugement, la reconnaissance des préjugés d'ordre culturel et une aptitude à s'identifier aux expériences des personnes ayant vécu à d'autres époques et dans d'autres lieux. Les compétences acquises en histoire sont analogues à celles qui sont requises des écrivains, des artistes, des scientifiques et des philosophes. Au chapitre des relations interpersonnelles, l'habileté à écouter autrui et à communiquer ses propres conclusions est fort prisée sur le marché du travail. Finalement, une bonne connaissance de l'histoire contribue au développement de l'identité personnelle et renforce l'esprit civique.

Domaines d'étude

La matière dans les cours d'histoire se répartit en cinq domaines d'étude. Dans chaque domaine, l'accent peut être mis sur un certain type d'attentes et de contenus d'apprentissage en fonction des événements de la période et des lieux étudiés dans le cours. Le titre d'un domaine peut donc varier d'un cours à l'autre pour mieux refléter le sujet à l'étude.

Communauté et mondialisation. On peut étudier le développement de différentes sociétés et analyser les rapports qui s'établissent entre elles à l'échelle locale, régionale, nationale et mondiale. Au fil du temps, les rapports entre les communautés ont changé en raison de certains facteurs, comme les nouvelles technologies et les mouvements migratoires. Ces communautés interagissent par le biais d'échanges commerciaux et culturels, de la colonisation, de guerres et d'ententes internationales. Ces interactions constituent la pierre angulaire du phénomène actuel de la mondialisation. C'est en étudiant et en comparant l'évolution de différentes sortes de sociétés que l'élève prend conscience de sa place et de son époque dans un contexte plus large.

Changement et continuité. Le déroulement de l'histoire est caractérisé par les phénomènes du changement et de la continuité. Même si les êtres humains ont toujours vécu en communauté, la structure de cette dernière a varié d'une époque à l'autre. Les changements peuvent survenir progressivement, comme dans le cas de l'émergence et du déclin des empires, ou être soudains, comme dans le cas d'une guerre et de ses retombées. La chronologie, soit le classement des événements dans le temps, permet une analyse de la continuité et du changement en histoire ainsi que l'étude du principe de causalité.

Citoyenneté et patrimoine. On entend par citoyenneté les droits, les privilèges et les obligations des personnes, bien que ces concepts aient été définis de façon différente d'une génération et d'une société à l'autre. Dans la période qui précède l'histoire moderne, l'élève étudie des concepts comme la nature de l'autorité dans diverses sociétés et les rapports établis entre gouvernants et gouvernés. Le patrimoine est ce que le passé nous laisse en héritage; il englobe les institutions, les coutumes sociales, les pratiques politiques, les valeurs, la religion, l'architecture et l'expression artistique. Un aspect essentiel de l'histoire est de savoir apprécier la valeur du patrimoine, grâce auquel l'élève peut mieux comprendre ses racines et son rôle de citoyenne ou citoyen.

Organisation sociale, économique et politique. De temps immémoriaux, l'humanité s'est organisée en groupes sociaux : familles, clans, tribus, classes, castes, sociétés et nations. L'étude de ces structures sociales porte sur les relations qui se sont établies entre les différents membres d'une société, sur le statut de l'homme et de la femme, sur les formes de travail et de loisirs, et sur les rapports entre la majorité et les minorités. L'analyse des structures économiques a pour objet le quoi, le comment et le pourquoi de la production, de la distribution et de la consommation de biens et de services. L'étude des structures politiques porte sur la répartition du pouvoir, la participation à la vie politique et les changements dans le système de gouvernement et de justice.

Méthodologie et recherche en histoire. En histoire, l'élève utilise un vaste éventail de compétences et a recours aux technologies de l'information. Dans ses recherches, elle ou il doit se baser sur des sources primaires, comme les artefacts et les documents originaux, et sur des sources secondaires, comme les manuels scolaires, les ouvrages de référence et diverses sources d'information électroniques, et doit évaluer la pertinence et la validité de ces sources. Poser des questions de recherche qui vont dans le vif du sujet étudié lui permet de bien centrer ses efforts. L'élève doit structurer, analyser, interpréter et appliquer ses conclusions à l'aide de concepts comme la causalité ou la chronologie. Elle ou il doit être capable de communiquer efficacement ses conclusions sous forme de présentations écrites, orales ou multimédias. Enfin, l'élève doit avoir l'occasion de développer sa créativité et son esprit critique en travaillant de façon autonome ou en équipe.

Histoire des États-Unis,
11^e année , cours préuniversitaire

(CHA3U)

Ce cours porte sur le développement des structures sociales, économiques et politiques des États-Unis, depuis l'époque coloniale jusqu'à aujourd'hui. L'élève étudie les événements marquants de l'histoire des États-Unis dans une perspective chronologique ainsi que la contribution de personnages et de groupes qui ont façonné son identité et sa culture. Elle ou il considère les implications qui découlent de l'ascension des États-Unis au rang de superpuissance mondiale. Le cours lui permet de développer ses habiletés en recherche, en analyse et en communication et d'acquérir une meilleure compréhension du plus proche voisin du Canada, qui est également son principal partenaire commercial.

Préalable : Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10^e année, cours théorique ou appliqué

Communauté et mondialisation

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer les rapports entre divers groupes constitutifs de la nation américaine tout au long de son histoire.
- analyser les grandes étapes, les changements d'orientation et les événements qui ont caractérisé l'expansion territoriale des États-Unis.
- analyser la nature et l'étendue des liens qui existent entre les États-Unis et d'autres pays et peuples.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Rapports entre divers groupes sociaux américains

- décrire divers aspects de l'expérience amérindienne dans l'histoire des États-Unis (p. ex., conflit de valeurs, acculturation, assimilation, relogement, discrimination, stéréotypes).
- comparer les premiers établissements dans les treize colonies (p. ex., en fonction de la religion, de la culture, de la politique, de l'économie, des interactions avec les Amérindiens).
- comparer l'expérience de divers groupes d'immigrants et leur influence respective sur l'histoire des États-Unis (p. ex., facteurs d'incitation et d'attraction, arrivée à l'île d'Ellis, ghettoïsation, travail des associations de bienfaisance, discrimination, frontières fermées, traitement des immigrants illégaux).
- décrire les grandes étapes de l'histoire de la communauté noire des États-Unis, de la période de l'esclavage au mouvement des droits civiques (p. ex., ségrégation dans les transports en commun, restrictions en matière d'éducation).
- expliquer l'émergence et l'évolution des régionalismes dans l'histoire des États-Unis (p. ex., divisions entre le nord et le sud lors de la guerre de Sécession, opposition entre le Midwest et les Appalaches).

- évaluer l'importance des rapports entre les groupes non conformistes et la société américaine tout au long de l'histoire des États-Unis (p. ex., Loyalistes, quakers, mormons).
- évaluer l'expérience des communautés franco-américaines de la Nouvelle-Angleterre et de la Louisiane, et leurs perspectives d'avenir.

Expansion territoriale

- porter un jugement critique sur l'expansion continentale, de l'époque coloniale jusqu'à la fin du XIX^e siècle (p. ex., mainmise sur les territoires des Amérindiens, annexions, ruée vers l'or, construction des canaux et des chemins de fer, développement de l'agriculture et de l'industrie minière, peuplement du Midwest).
- décrire les conflits, les compromis et les pourparlers survenus entre les États-Unis et d'autres pays au sujet de l'expansion du territoire national (p. ex., achat de la Louisiane et de l'Alaska, acquisition de la Floride et de la Californie, différends au sujet des frontières avec le Canada et le Mexique, prise de possession d'Hawaï et d'autres îles du Pacifique).

Formation d'une puissance mondiale

- analyser les idéologies qui ont influencé la politique étrangère américaine (p. ex., la doctrine de Monroe, l'isolationnisme, l'impérialisme, la destinée manifeste, le neutralisme, le patriotisme, la politique du « gros bâton » de T. Roosevelt, les « quatorze points » de Wilson, la doctrine de Truman, la doctrine de George W. Bush).
- analyser l'influence des États-Unis sur d'autres pays depuis 1945 (p. ex., plan Marshall, course vers l'espace, guerre froide, interventions en Amérique latine, au Moyen-Orient et dans les Balkans, lutte contre le terrorisme).
- évaluer les fondements de la puissance des États-Unis dans le monde (p. ex., du point de vue géographique, démographique, économique, politique, idéologique).

Changement et continuité

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser en quoi le processus de changement a marqué l'histoire des États-Unis.
- analyser en quoi le processus de continuité a marqué l'histoire des États-Unis.
- démontrer l'importance de l'utilisation de la chronologie et du principe de causalité dans l'étude de l'histoire des États-Unis.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Rôle du changement

- décrire des événements marquants qui ont transformé l'histoire des États-Unis (p. ex., Révolution américaine, guerre de Sécession, guerre du Vietnam, guerre froide, chute de l'Union soviétique, guerre du Golfe, attentats du 11 septembre 2001).
- décrire les effets, sur la vie quotidienne des Américains, des changements démographiques et technologiques et dans le domaine des communications (p. ex., peuplement des plaines de l'Ouest, développement de la radio, de la télévision et d'Internet).

Rôle de la continuité

- décrire les thèmes qui montrent la force des constantes historiques aux États-Unis (p. ex., renouveau et réforme, révolution, sectionnalisme, frontière, mythe de la « city upon a hill », « Wild West », libre entreprise, poursuite du bonheur, valeurs familiales et religieuses).
- décrire l'enracinement et l'influence des croyances et des mythes dans l'histoire des États-Unis (p. ex., vénération de la Constitution; droits de l'individu, comme celui de porter les armes; respect de la propriété privée; glorification de la libre entreprise et du capitalisme; individualisme; rêve américain).

Chronologie et principe de causalité

- expliquer la chronologie des événements marquants de l'histoire des États-Unis (p. ex., guerre d'Indépendance, guerre de Sécession, évolution du statut de l'homme et de la femme, croissance de la puissance industrielle et technologique, engagement militaire au Vietnam, guerre en Irak).
- utiliser le principe de causalité pour établir le cadre chronologique des événements (p. ex., lois Townshend et guerre d'Indépendance; migrations qui suivent la guerre de Sécession et développement de l'Ouest; guerre du Vietnam et mouvements de protestation; cambriolage du Watergate et démission du président Nixon).
- expliquer comment l'étude des rapports de cause à effet débouche sur une meilleure compréhension des processus de continuité et de changement (p. ex., migrations vers l'Ouest et conflits avec les Amérindiens, abolitionnisme et déclenchement de la guerre de Sécession, spéculation boursière et cycles économiques, électrification et développement de la puissance industrielle).

Citoyenneté et patrimoine

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire comment l'identité sociale et politique des États-Unis a évolué au cours de son histoire.
- évaluer le rôle de personnalités et de groupes clés dans la définition de l'identité culturelle des États-Unis.
- analyser comment la culture américaine exerce aujourd'hui une hégémonie sur la scène internationale.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Identité nationale

- évaluer les idées et le rôle de penseurs dans les domaines politique, social et économique (p. ex., Thomas Paine, James Madison, Angelina Grimké, W.E.B. Du Bois, Martin Luther King, John K. Galbraith, John Dewey, Noam Chomsky, Benjamin Spock, Gloria Steinem, Milton Friedman, Michael Moore).
- décrire l'idéologie et le rôle de divers groupes dans l'histoire des États-Unis (p. ex., fédéralistes et anti-fédéralistes, abolitionnistes et anti-abolitionnistes, barons de l'industrie et chefs syndicaux).
- expliquer les raisons pour lesquelles les droits de certains groupes n'ont pas toujours été respectés au cours de l'histoire américaine (p. ex., Amérindiens, Irlandais, Asiatiques, Juifs, Noirs, Cajuns).

Patrimoine culturel

- comparer la vision du monde des Amérindiens à celle des Américains d'origine européenne et expliquer leur opposition (p. ex., concept de la propriété privée, rôle de la famille et du clan, définition de la spiritualité).
- évaluer l'apport d'écrivains, d'architectes et d'artistes à la culture américaine (p. ex., en littérature : Henry W. Longfellow, Edgar Allan Poe, F. Scott Fitzgerald; en architecture : Frank Lloyd Wright, Buckminster Fuller; en peinture et sculpture : école des

paysagistes de l'Hudson, Frederick Remington, Georgia O'Keefe, Andy Warhol).

- décrire l'influence de divers artistes (p. ex., musique : Louis Armstrong, Elvis Presley; cinéma : Walt Disney, Gene Kelly, Jerry Lewis; théâtre : Eugene O'Neill, Arthur Miller) et de divers styles (p. ex., jazz, rap, western, thriller, comédie musicale, théâtre de répertoire) dans l'industrie musicale et cinématographique et le monde du spectacle aux États-Unis.
- évaluer la contribution d'artistes étrangers à la culture américaine (p. ex., Céline Dion, Shania Twain, Beatles, Glenn Gould, Cirque du Soleil).
- analyser la transformation de la culture américaine depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale (p. ex., société de consommation, civilisation des loisirs, sports professionnels, musique, cinéma, télévision).

Hégémonie culturelle des États-Unis

- analyser les modes de diffusion de la culture américaine dans le monde (p. ex., films, télévision, publicité, sports professionnels, sociétés multinationales).
- évaluer l'influence de la culture américaine sur différentes collectivités, notamment sur les francophones de l'Ontario, et dans divers pays (p. ex., sur la langue, le mode de vie, les valeurs, l'identité nationale).

Organisation sociale, économique et politique

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer l'incidence des forces sociales et des progrès technologiques sur l'évolution de la société américaine et sur son mode de vie.
- analyser les forces qui ont influé sur la croissance de l'économie américaine.
- décrire le système et les structures politiques des États-Unis.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Société américaine

- évaluer le rôle de l'éducation dans la société américaine (p. ex., diffusion des valeurs de la classe moyenne, création d'un réseau de collèges et d'universités d'État, établissement d'un réseau d'écoles privées).
- évaluer l'importance de la religion et des Églises dans la vie sociale et politique des États-Unis (p. ex., procès de Salem, luthéranisme et Midwest, débats entre créationnistes et évolutionnistes, baptisme des États du sud).
- analyser l'évolution du rôle de minorités dans le développement de la société américaine (p. ex., Amérindiens, Juifs, Irlandais, Afro-Américains, Latino-Américains, Franco-Américains).
- expliquer le changement du rôle de la femme dans la société américaine (p. ex., la femme à l'époque des pionniers; Susan B. Anthony, Sojourner Truth, Eleanor Roosevelt, Bella Abzug, Hillary Rodham Clinton).
- expliquer les difficultés rencontrées par différents mouvements de protestation aux États-Unis (p. ex., mouvement d'abolition de l'esclavage, mouvements populistes, mouvements pacifistes, mouvement anti-nucléaire, mouvement étudiant, mouvement de défense des travailleurs immigrants, mouvements féministes).

Vie économique

- décrire les caractéristiques de l'économie américaine aux stades du développement agricole, industriel et postindustriel (p. ex., fermes familiales et agro-industrie, ateliers et usines, production de biens et offre de services, économie régionale et nationale, mouvement d'urbanisation et expansion suburbaine).
- évaluer le rôle des inventeurs, des grands entrepreneurs et des organisations syndicales dans la croissance de l'économie américaine (p. ex., Eli Whitney, Andrew Carnegie, Frederick Taylor, John Rockefeller, Henry Ford, Thomas Edison, Bill Gates; Chevaliers du Travail, Fédération américaine du travail).
- comparer l'évolution du capitalisme américain aux XIX^e et XX^e siècles (p. ex., les Robber Barons en 1860, les Muckrakers [fouille-boue, fouille-merde] en 1906, l'émergence de trusts et l'adoption de lois antitrust, le capitalisme sauvage et la crise de 1929, les « trente glorieuses années » après 1945 et la récession de 1972).

Vie politique

- démontrer l'importance de certains personnages qui ont exercé un leadership dans la vie politique et sociale américaine (p. ex., George Washington, Benjamin Franklin, Thomas Jefferson, Abraham Lincoln, Elizabeth Cady Stanton, Eleanor Roosevelt, John F. Kennedy, Martin Luther King, Ralph Nader).
- décrire la structure et le fonctionnement du gouvernement américain (p. ex., principes de la Constitution, répartition et équilibre des pouvoirs, compétence de la Cour suprême, éventail des partis politiques, système électoral).
- expliquer le rôle du mouvement des droits civiques dans la vie politique américaine (p. ex., droit de taxation à l'époque coloniale, émancipation des esclaves, législation sur le travail des enfants, législation contre le sexisme et le racisme, débats sur l'orientation sexuelle).
- évaluer l'efficacité de la protection constitutionnelle des droits des citoyens en analysant les grands enjeux constitutionnels et juridiques (p. ex., Plessy contre Ferguson [déségrégation]; Roe contre Wade [législation sur l'égalité des droits]).
- comparer les principales caractéristiques du système politique américain à celles du système politique canadien (p. ex., Congrès et système parlementaire, pouvoirs du chef d'État élu, nature des deux sénats).

Méthodologie et recherche en histoire

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la méthodologie propre à l'histoire pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer les différentes étapes du processus d'analyse et d'interprétation en histoire afin d'en tirer des conclusions.
- communiquer des idées, des opinions et des conclusions étayées par des recherches en utilisant la terminologie propre à l'histoire.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions de recherche et collecte de l'information

- formuler des questions de recherche qui permettent d'approfondir des événements ou des aspects de l'histoire des États-Unis (p. ex., Pourquoi les colons se sont-ils révoltés contre l'Angleterre? Quelle a été l'incidence du chemin de fer sur l'histoire des États-Unis? Quels changements la crise de 1929 a-t-elle apportés?).
- effectuer une recherche structurée nécessitant la consultation de sources diverses (p. ex., sources primaires et secondaires, documentation audiovisuelle, sites Web) qui présentent différentes perspectives.
- organiser les informations recueillies selon différents formats (p. ex., notes, tableaux statistiques, cartes géographiques, graphiques).
- explorer des possibilités de carrière, d'emploi ou de bénévolat faisant appel à des connaissances en histoire ou à un intérêt pour l'histoire (p. ex., chercheur, guide dans un musée, femme ou homme politique), en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Analyse et interprétation

- analyser les sources historiques (p. ex., textes, sites Web, productions littéraires et médiatiques) afin de vérifier la validité de l'information et la logique des arguments présentés.
- comparer diverses interprétations de l'histoire américaine qui tiennent compte du contexte historique et des différentes thèses d'historiennes et d'historiens (p. ex., thèse de la frontière, thèse de la fragmentation de la culture immigrante, nouvelle approche révisionniste).
- expliquer pourquoi un événement historique ou politique peut être interprété de différentes façons (p. ex., histoire du point de vue de la femme, histoire culturelle, politique, économique et sociale).
- formuler une thèse soutenue par l'analyse de l'information recueillie.
- tirer des conclusions fondées sur une évaluation des sources et sur une analyse des données, tout en ayant conscience de la diversité des interprétations historiques.

Communication

- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses arguments et ses conclusions en utilisant la terminologie propre à l'histoire, en fonction du public et des objectifs visés.
- présenter ses travaux selon divers modes (p. ex., recherches, jeux de rôle, entrevues, débats, présentations de groupe, séminaires) en utilisant, le cas échéant, des outils de présentation visuelle (p. ex., graphiques, organigrammes, cartes historiques, illustrations).
- respecter les normes établies de présentation des travaux écrits en suivant les règles de la méthode historique (p. ex., citations, notes en bas de page, bibliographie).

**Histoire mondiale jusqu'au XVI^e siècle , (CHW3M)
11^e année , cours préuniversitaire/précollégial**

Ce cours constitue un survol de l'histoire de l'humanité des temps les plus reculés jusqu'au XVI^e siècle. L'élève étudie les structures politiques, culturelles et économiques ainsi que les forces historiques qui ont constitué les fondements du monde moderne. Elle ou il examine le rôle de personnages ainsi que la contribution de groupes et de découvertes dans l'évolution du monde. L'utilisation de la méthode historique lui permet d'analyser les changements et les grandes constantes de l'histoire de l'humanité.

Préalable : Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10^e année, cours théorique ou appliqué

Communauté et société : nature, évolution et interaction

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire des caractéristiques de diverses sociétés, de la préhistoire jusqu'au XVI^e siècle.
- analyser l'évolution de diverses sociétés, de la préhistoire jusqu'au XVI^e siècle.
- analyser les interactions multiples entre diverses sociétés, de la préhistoire jusqu'au XVI^e siècle.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Caractéristiques des sociétés

- comparer les caractéristiques communes à toute société (p. ex., croyances religieuses, expression artistique, coutumes et lois, système politique, organisation sociale et économique).
- analyser les facteurs qui différencient les sociétés (p. ex., facteurs géographiques, facteurs climatiques, échanges commerciaux, influences extérieures, idéologie politique).
- déterminer les facteurs qui amènent diverses sociétés à choisir des formes d'organisation qui leur sont propres (p. ex., clans, villages, sociétés de Sparte et d'Athènes, société féodale du Japon, société médiévale européenne et société médiévale musulmane, société iroquoise ou huronne).

Évolution des sociétés

- expliquer l'évolution de la société, de sa forme la plus primitive à sa forme la plus complexe (p. ex., société égalitaire du nomade, société hiérarchisée du sédentaire, société urbaine).
- analyser les raisons de la domination de certaines sociétés sur d'autres (p. ex., force organisationnelle, rayonnement culturel ou religieux, capacité de production agricole ou manufacturière, réseaux commerciaux, puissance militaire).

- évaluer les critères requis pour qu'une société devienne une civilisation (p. ex., longévité, influence culturelle durable, importance du rôle dans les événements de la période).

Rapports entre sociétés

- analyser les facteurs qui influent sur la nature des rapports entre diverses sociétés (p. ex., situation géographique, affinités linguistiques et culturelles, intérêts commerciaux, religion).
- décrire les réactions de diverses sociétés face aux influences extérieures (p. ex., construction de murailles ou de villes fortifiées, ouverture de comptoirs commerciaux, adoption ou adaptation de nouvelles idées et de nouvelles technologies).

Changement et continuité

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser les facteurs qui ont contribué au changement et à la transformation des sociétés, de la préhistoire jusqu'au XVI^e siècle.
- analyser les facteurs de stabilité et de continuité dans différentes sociétés, de la préhistoire jusqu'au XVI^e siècle.
- illustrer l'importance de l'utilisation de la chronologie et du principe de causalité dans l'étude de l'histoire mondiale, de la fin de la préhistoire jusqu'au XVI^e siècle.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Changement en histoire

- déterminer les grands changements survenus de la préhistoire jusqu'au XVI^e siècle (p. ex., domestication du feu et d'animaux sauvages, révolution agricole et urbaine, amélioration des techniques de navigation, invention de l'écriture et de la monnaie).
- analyser les forces qui sont à l'origine de changements profonds (p. ex., urbanisation, développement du commerce, esprit scientifique, progrès techniques, redéfinition de la nature humaine, propagation de certaines idées religieuses).
- déterminer le rôle de personnages et de groupes dans le processus de changement (p. ex., Socrate, Galilée, Mahomet, Jeanne d'Arc; croisés, bourgeois, Mongols).

Continuité en histoire

- identifier les facteurs de stabilité et de continuité dans toute société (p. ex., croyances religieuses, bureaucratie, structure familiale).
- décrire en quoi le système judiciaire et les institutions politiques contribuent au maintien de l'ordre et de la tradition (p. ex., code d'Hammourabi, pouvoir du chaman, maintien de la *Pax Romana*, empire autocratique, monarchie absolue, chartes de droits).

- évaluer le rôle de l'éducation comme facteur de stabilité dans diverses sociétés (p. ex., discipline de la formation spartiate, vision du monde transmise par les monastères du Moyen Âge, système du mandarinat, apprentissage artisanal d'un métier).

Chronologie et principe de causalité

- expliquer comment la chronologie aide à comprendre la complexité des changements.
- dégager des rapports de cause à effet en établissant la chronologie de certains événements déterminants (p. ex., l'étendue et la relative faiblesse de l'empire romain, les invasions barbares, la chute de l'empire et la création des royaumes médiévaux; la prise de Constantinople, la recherche d'une autre route et la découverte du Nouveau Monde par les Européens).

Citoyenneté et patrimoine

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer l'influence de personnages, de groupes et d'événements sur l'histoire politique, juridique et militaire de leur époque.
- évaluer l'influence de personnages et de groupes sur le développement artistique, intellectuel et religieux de leur époque.
- évaluer les liens entre l'individu, le groupe et le pouvoir dans diverses sociétés, de la fin de la préhistoire jusqu'au XVI^e siècle.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Traditions juridiques, politiques et militaires

- décrire la contribution de personnages et de groupes au développement d'institutions juridiques dans diverses sociétés (p. ex., Hammourabi et la sanction de la loi écrite, Dracon et les premières lois écrites, Confucius et les principes de la loi chinoise, Justinien et son code).
- décrire la contribution de personnages et de groupes aux événements politiques de leur temps (p. ex., Hatchepsout et sa politique pacifiste et commerciale, Qin Shi Huangti et l'État totalitaire en Chine, Clithène et la démocratie athénienne).
- évaluer le rôle des groupes et des chefs dans le développement de traditions militaires (p. ex., les Hittites, Périclès, Alexandre le Grand, Asoka, Hannibal, « les gentes » et la légion romaine, Gengis Khan).
- évaluer des événements juridiques, politiques et militaires qui ont influencé les traditions de diverses sociétés (p. ex., les dix commandements, la bataille de Cannae, la réforme de Solon, la bataille de Marathon, la bataille de Hastings, la signature de la Magna Carta).

Arts, idéologies et croyances

- décrire l'apport de personnages et de groupes à l'expression artistique de leur époque (p. ex., Phidias, Virgile, Homère, Botticelli, Léonard de Vinci; les architectes bâtisseurs de cathédrales).
- analyser la contribution des penseurs au progrès intellectuel de leur temps (p. ex., Platon, Confucius, saint Thomas d'Aquin, Avicenne, Hildegard von Bingen).
- expliquer le rôle de chefs spirituels et de communautés religieuses dans le développement de la pensée religieuse (p. ex., les chamans, Siddhârta Gautama, Jésus-Christ, Constantin I^{er}, le dalai-lama, la papauté, les ordres religieux du Moyen Âge).
- décrire le rôle et l'importance des légendes, des mythes et des traditions dans diverses sociétés (p. ex., la légende d'Osiris, l'*Iliade* et l'*Odyssée*, *La Chanson de Roland*, la légende de Tristan et Iseult, les mythologies grecque et romaine).

***Rapports des individus et des groupes
avec l'autorité***

- expliquer des concepts qui définissent les fondements du pouvoir dans diverses sociétés, de la fin de la préhistoire jusqu'au XVI^e siècle (p. ex., mandat du ciel chinois, autorité de l'administration romaine, sanctions religieuses).
- évaluer les actions de personnages et de groupes (p. ex., Spartacus, Mahomet, Calvin; paysans en révolte) qui ont défié l'autorité établie ainsi que les méthodes utilisées pour limiter le pouvoir des gouvernements (p. ex., la force des armes, de la religion, de la loi).
- évaluer la contribution de diverses civilisations (p. ex., Athènes, Rome, Europe médiévale) aux concepts occidentaux de citoyenneté et de droits de la personne tels que nous les connaissons aujourd'hui (p. ex., démocratie athénienne, société de droit romaine, système de jury, foi et hommage au Moyen Âge).

Organisation sociale, économique et politique

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser l'évolution et la diversité des structures sociales dans différentes régions du monde.
- analyser diverses structures économiques et les facteurs qui ont influé sur leur développement.
- évaluer la diversité et la singularité des structures politiques de diverses sociétés.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Organisation sociale

- décrire le rôle des principaux membres de la société à l'aube de l'humanité (p. ex., guerrier, chasseur, cueilleur, guérisseur, guérisseuse, sorcier, sorcière).
- analyser les facteurs qui déterminent le choix et l'évolution de différents modes d'organisation collective (p. ex., situation géographique et conditions du milieu physique, croyances religieuses, menaces militaires).
- comparer le rôle de la femme dans diverses sociétés (p. ex., fécondité et transmission de la tradition, gardienne du foyer, éducatrice, prêtresse).

Organisation économique

- décrire divers types d'organisation économique dans différentes sociétés (p. ex., troc, économie agricole domaniale, commerce urbain, commerce extérieur).
- analyser les effets des innovations sur le développement de diverses structures économiques et environnementales (p. ex., invention de la monnaie, de la charrue, de la roue, de l'écriture; domestication d'animaux sauvages; découverte du métal; irrigation).
- comparer le rôle de la femme, de l'homme et des enfants dans la vie économique de différentes sociétés (p. ex., cueillette des fruits sauvages, travail de la terre, production artisanale, activité commerciale).

Organisation politique

- analyser les formes d'organisation politique dans différentes sociétés (p. ex., système clanique, système tribal, féodalité, théocratie, monarchie).
- expliquer les facteurs qui déterminent ou orientent le choix et l'évolution de formes politiques différentes (p. ex., suprématie de la religion dans les théocraties, répartition de la richesse et des privilèges dans les oligarchies, hérédité dans les monarchies).
- expliquer le rôle joué par des femmes dans la vie politique de différentes cultures (p. ex., Cléopâtre, Wu Hou, Livia, Aliénor d'Aquitaine).
- évaluer l'influence de la religion sur les structures politiques de certaines sociétés (p. ex., l'Égypte pharaonique, les castes brahmaniques, la papauté et l'existence d'une papesse au Moyen Âge, le culte de l'empereur au Japon).

Méthodologie et recherche en histoire

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la méthodologie propre à l'histoire pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer les différentes étapes du processus d'analyse et d'interprétation en histoire afin d'en tirer des conclusions.
- communiquer des idées, des opinions et des conclusions étayées par des recherches en utilisant la terminologie propre à l'histoire.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions de recherche et collecte de l'information

- formuler des questions qui mènent à un approfondissement de l'histoire mondiale, de la fin de la préhistoire jusqu'au XVI^e siècle (p. ex., Quel était le rôle de la religion chez les Aztèques? Dans quelle mesure les invasions des Barbares ont-elles entraîné la chute de l'empire romain? Quelles ont été les répercussions de la peste noire sur la société de l'Europe médiévale?).
- effectuer une recherche structurée qui nécessite la consultation de diverses sources d'information (p. ex., archives, documents audiovisuels, documents informatisés).
- organiser de diverses façons les informations recueillies (p. ex., notes, tableaux statistiques, cartes géographiques).
- explorer des possibilités de carrière, d'emploi ou de bénévolat faisant appel à des connaissances en histoire ou à un intérêt pour l'histoire (p. ex., recherchiste, guide dans un musée, femme ou homme politique), en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Analyse et interprétation

- déceler les préjugés et les stéréotypes (p. ex., propagande, préjugés raciaux, religieux et sexistes, discrimination) dans des textes, des illustrations et des documents audiovisuels.
- établir des corrélations entre divers aspects ou éléments du sujet à l'étude (p. ex., liens chronologiques, rapports de cause à effet, points communs et différences).
- expliquer pourquoi un événement historique ou politique peut être interprété de différentes façons (p. ex., histoire du point de vue de la femme, histoire culturelle, politique, économique et sociale).
- formuler une thèse soutenue par une analyse de l'information recueillie.
- tirer des conclusions en se fondant sur une évaluation des sources, une analyse des informations et une interprétation des diverses perspectives historiques.

Communication

- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses arguments et ses conclusions en utilisant la terminologie propre à l'histoire, en fonction du public et des objectifs visés.

- présenter ses travaux selon divers modes (p. ex., recherches, jeux de rôle, entrevues, débats, présentations de groupe, séminaires) en utilisant, le cas échéant, des outils de présentation visuelle (p. ex., graphiques, organigrammes, cartes historiques, illustrations).
- respecter les normes établies de présentation des travaux écrits en suivant les règles de la méthode historique (p. ex., citations, notes en bas de page, bibliographie).

Histoire et politique canadiennes depuis 1945, 11^e année , cours précollégial

(CHH3C)

Ce cours porte sur l'histoire et la politique canadiennes depuis 1945 et met l'accent sur les grands enjeux sociaux, politiques et économiques de cette période. L'élève acquiert une compréhension de la situation du Canada dans les domaines de la diplomatie, du multiculturalisme, de la justice sociale, de l'économie et de la mondialisation. Le cours lui permet d'améliorer ses compétences en communication et d'acquérir les connaissances historiques nécessaires pour discuter avec aisance des questions d'actualité.

Préalable : Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10^e année, cours théorique ou appliqué

Communauté et mondialisation

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer comment les changements démographiques survenus au Canada depuis 1945 ont transformé le pays en une société multiculturelle.
- évaluer l'importance du concept de justice sociale dans une société multiculturelle comme le Canada.
- décrire l'incidence sur la population canadienne des progrès survenus depuis 1945 sur le plan économique et dans le domaine des communications et de la technologie.
- évaluer l'importance du rôle que joue le Canada sur la scène internationale.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Mosaïque canadienne

- expliquer l'ampleur des changements apportés aux politiques canadiennes sur l'immigration de 1945 jusqu'à nos jours (p. ex., loi sur l'immigration de 1967 qui abolit la discrimination, loi sur l'immigration de 1978 qui instaure le système de points).
- comparer les grands changements dans les tendances démographiques au Canada afin de mieux comprendre sa transformation en une société multiculturelle (p. ex., origine et profession des immigrants, lieu d'établissement).
- décrire comment la *Charte canadienne des droits et libertés* protège les droits individuels (p. ex., droit à l'égalité, libertés religieuses, droit à la mobilité).

Justice sociale

- décrire les événements marquants qui ont contribué à l'adoption de lois et de programmes en matière d'équité et de multiculturalisme (p. ex., pression des groupes de femmes et des minorités, mouvements d'immigration de la deuxième moitié du XX^e siècle) ainsi que les raisons qui les sous-tendent.

- analyser le rôle du gouvernement dans la mise en œuvre d'un programme de justice sociale pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens (p. ex., *Charte canadienne des droits et libertés* [1982], *Loi sur l'accès à l'information* [1995], *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* [2003]; protection des droits des francophones de l'Ontario et d'ailleurs au Canada, commissions royales sur le statut de la femme, sur les peuples autochtones, sur le bilinguisme et le biculturalisme).
- décrire l'ensemble des protections juridiques dans la législation sur le travail dont jouissent les travailleuses et travailleurs ainsi que les mesures de protection mises en place contre le harcèlement et la discrimination (p. ex., *Loi sur l'équité en matière d'emploi* [1995]).

Mondialisation et progrès technologiques

- expliquer les conséquences de la croissance des économies européenne et asiatique pour le Canada depuis 1945 (p. ex., fluctuations de la valeur du dollar canadien, concurrence pour les exportations, vagues d'immigration).

- décrire l'évolution des ententes et des organismes économiques internationaux (p. ex., ALÉNA, APEC, OMC), la participation du Canada à ces ententes et organismes économiques ainsi que leurs répercussions sur la vie des Canadiennes et Canadiens.
- décrire les principaux effets de la technologie spatiale et de l'emploi des satellites sur les communications mondiales, particulièrement en ce qui concerne la vie quotidienne (p. ex., Anik, Télésat).

Rôle du Canada sur la scène internationale

- évaluer l'efficacité de l'action des organismes de développement international et des principaux programmes d'aide mis en place par le gouvernement canadien depuis 1945 (p. ex., Développement et Paix, Agence canadienne de développement international).
- décrire la participation du Canada aux ententes et aux organismes internationaux (p. ex., Déclaration universelle des droits de l'homme, Forces de maintien de la paix de l'ONU, Organisation mondiale de la Santé, Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, Traité contre les mines antipersonnel, Protocole de Kyoto).
- décrire la participation et les réalisations de Canadiennes et Canadiens œuvrant dans des programmes d'aide non gouvernementale et dans des organismes de protection des droits de la personne (p. ex., Oxfam, Médecins Sans Frontières, Amnistie internationale, Plan de parainage international).

Changement et continuité

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire les principaux changements économiques, technologiques et politiques survenus au Canada depuis 1945.
- analyser des enjeux, des tensions et des forces que l'on retrouve dans la société canadienne.
- analyser des changements politiques et économiques en utilisant les concepts de chronologie et de causalité.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Changement dans la société canadienne

- décrire les principaux changements qui ont eu lieu dans les transports terrestres, maritimes et aériens (p. ex., autoroutes, Voie maritime du Saint-Laurent, navigation aérienne).
- évaluer les répercussions, sur la société canadienne, de l'évolution du milieu de travail et des conditions de travail depuis 1945 (p. ex., diminution de l'importance des secteurs primaire et secondaire au profit du secteur tertiaire, disparition de la sécurité d'emploi, développement des petites et moyennes entreprises, augmentation des emplois contractuels).
- décrire l'évolution des rapports entre le Québec et le reste du Canada (p. ex., Révolution tranquille, souveraineté-association, société distincte).
- décrire les principaux changements survenus dans le domaine des technologies de l'électronique et des télécommunications (p. ex., transistors, circuits imprimés, bandes micro-ondes, câblodistribution, services Internet) et leurs répercussions sur la société canadienne.

Continuité dans la société canadienne

- décrire les éléments de continuité qui caractérisent l'histoire nationale et constitutionnelle du Canada depuis 1945 (p. ex., conférences fédérales-provinciales, commissions royales d'enquête, audiences publiques, référendums).
- évaluer des politiques et des programmes gouvernementaux qui aident et protègent les citoyennes et citoyens canadiens (p. ex., allocations familiales, assurance-maladie, services de l'ombudsman, enregistrement des armes à feu).
- évaluer l'affirmation selon laquelle le capitalisme et la libre entreprise sont des facteurs de continuité en histoire canadienne (p. ex., système bancaire, franchisage et multinationales, sociétés industrielles comme Bombardier et Magna International).
- expliquer la difficulté de résoudre les questions relatives à l'identité et à la souveraineté des peuples autochtones, lesquelles relèvent de différents paliers de gouvernement (p. ex., revendications territoriales, taxation, justice, droits de pêche et de chasse).

Chronologie et principe de causalité

- expliquer le principe de causalité dans le déroulement d'événements marquants au Canada depuis 1945 (p. ex., Trudeaumanie en 1968, crise d'octobre de 1970, réactions aux accords du lac Meech et de Charlottetown, fluctuations de la valeur du dollar canadien).
- analyser les rapports entre les facteurs politiques, sociaux, économiques et culturels à l'aide d'exemples tirés de l'histoire canadienne après 1945 (p. ex., explosion démographique de l'après-guerre et réforme de l'éducation, construction de voies rapides et développement des banlieues, préoccupations en matière de santé et adoption de lois antitabac).

Citoyenneté et patrimoine

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer l'efficacité des mouvements ouvriers et des associations professionnelles ainsi que leur influence sur la société canadienne.
- décrire l'importance d'une vie civique active et du respect du patrimoine dans la vie quotidienne des Canadiennes et Canadiens.
- analyser comment les citoyennes et citoyens, individuellement ou collectivement, cherchent à réaliser leurs ambitions et à exprimer une identité canadienne.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Relations de travail au Canada

- décrire l'expansion du syndicalisme et des associations professionnelles dans le monde du travail au Canada depuis 1945 (p. ex., syndicats ouvriers comme celui du Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada [TCA-Canada]; syndicats de fonctionnaires comme le Syndicat canadien de la fonction publique; associations professionnelles comme le Collège royal des médecins et des chirurgiens du Canada) et leur influence sur les politiques gouvernementales et les partis politiques.
- décrire les défis que posent aux travailleuses et travailleurs canadiens la mondialisation des échanges et la relocalisation des industries à l'étranger ainsi que l'importance de ces défis pour la population canadienne.

Citoyenneté

- expliquer les notions de civisme et de citoyenneté, en particulier par rapport au fonctionnement des organismes gouvernementaux et des services d'aide sociale à l'échelon local.
- décrire les faits marquants de l'histoire canadienne depuis 1945 qui sont liés aux questions civiques (p. ex., création d'une citoyenneté canadienne et adoption d'un drapeau, rapatriement de la Constitution en 1982, lois sur l'immigration).

- évaluer l'importance du multiculturalisme, du respect d'autrui et de la tolérance dans la Constitution et le maintien d'une société démocratique au Canada.
- décrire des possibilités de carrière faisant appel à des connaissances en histoire et en sciences politiques (p. ex., chercheur, enseignante ou enseignant, guide dans un musée, archiviste, fonctionnaire, femme ou homme politique), en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Expression personnelle et identité

- comparer l'intégration de divers groupes d'immigrants et de réfugiés dans la société canadienne depuis 1945 (p. ex., personnes déplacées après la Deuxième Guerre mondiale, réfugiés hongrois en 1956, réfugiés de l'Amérique centrale, immigrants somaliens, boat people vietnamiens, Tziganes de la République tchèque).
- analyser les grands enjeux de l'établissement, du maintien et de l'expansion de quartiers ethniques dans les grandes villes canadiennes (p. ex., quartiers chinois de Vancouver, de Toronto et de Montréal; Africville à Halifax).

- décrire l'influence de formes d'expression artistique individuelle et collective au Canada depuis 1945 (p. ex., galeries, théâtres, Radio-Canada, TVO, TFO, Festival franco-ontarien, Festival de Stratford).
- décrire des événements qui ont marqué l'imaginaire canadien (p. ex., entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, émeutes des partisans de Maurice Richard en 1955 à Montréal, catastrophe de Springhill Mines, Exposition universelle de Montréal en 1967, crise d'octobre de 1970, série Canada-URSS en 1972, Marathon de l'espoir de Terry Fox, Jeux olympiques de Montréal et de Calgary, crise d'Oka en 1990, référendums au Québec en 1980 et en 1995, concert bénéfice en 2003 pour contrer les répercussions de la crise du syndrome respiratoire aigu sévère [SRAS]).
- identifier des Canadiennes et Canadiens qui, par leurs actes, ont influé sur l'image du Canada à l'étranger et sur celle qu'on s'en fait au pays (p. ex., Céline Dion, Justin Trudeau, Marc Garneau, David Suzuki, Bruny Surin, Susan Aglukark, Rosemary Brown, Jacques Villeneuve, Lester B. Pearson, Marc Gagnon, Catriona LeMay Doan, Thérèse Casgrain).

Organisation sociale, économique et politique

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer dans quelle mesure le Canada répond aux critères d'une société ouverte, équitable et démocratique.
- décrire les changements survenus dans l'économie canadienne depuis 1945.
- évaluer l'éventail des positions politiques et sociales dans la société canadienne.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Promotion d'une société démocratique

- expliquer les concepts qui définissent une société ouverte, équitable et démocratique (p. ex., libertés fondamentales, règle de droit, tolérance et compromis, participation et responsabilité civique).
- analyser les grandes étapes depuis 1945 de la législation sociale au Canada se rapportant à une société ouverte, équitable et démocratique (p. ex., assurance-maladie, assurance-emploi, régimes de retraite).
- évaluer les efforts déployés par les gouvernements et les citoyennes et citoyens pour promouvoir l'équité et le multiculturalisme depuis 1945 (p. ex., revendication par les femmes de l'équité salariale, festivals ethniques, centres culturels, chaînes de télévision ethniques).
- évaluer les efforts déployés par les gouvernements pour favoriser l'avancement des peuples autochtones (p. ex., Convention de la Baie James et du Nord québécois, Commission Berger, *Charte canadienne des droits et libertés*, Commission royale sur les peuples autochtones).

Organisation économique

- décrire les principales étapes de l'évolution des industries d'exploitation des ressources (p. ex., puits de pétrole de Leduc, sables bitumineux, projet de développement Hibernia, grands projets hydroélectriques, centrales nucléaires, exploitation minière, exploitation forestière, pêcheries) et des structures industrielles (p. ex., expansion des filiales américaines, subventions gouvernementales et sociétés d'État, rationalisation de la gestion de l'entreprise, fermetures d'entreprises) au Canada depuis 1945.
- évaluer l'influence des politiques gouvernementales sur l'économie à l'échelle nationale, provinciale et locale (p. ex., parrainage de mégaprojets comme le pipeline transcanadien ou la production d'électricité à la baie James, politique énergétique nationale, contrôle des prix et des salaires, politiques monétaires de la Banque du Canada, privatisation des sociétés de la Couronne, réduction des effectifs, augmentation des emplois contractuels).
- décrire les principaux changements survenus dans l'économie de consommation depuis 1945 et leurs effets sur la vie des Canadiennes et Canadiens (p. ex., étalement des banlieues, logements subventionnés, centres commerciaux, cartes de crédit, services bancaires automatisés).

Éventail politique dans la démocratie canadienne

- comparer les idées, le programme et le style de leadership des différents partis politiques depuis 1945.
- évaluer les raisons du développement de différentes formes de régionalisme au Canada (p. ex., aliénation de l'Ouest, hégémonie du Canada central, nationalisme du Québec, isolement des provinces de l'Atlantique).
- analyser des dilemmes que posent, au chapitre des politiques gouvernementales, le renforcement du filet de la sécurité sociale et la promotion du capitalisme et de la libre entreprise (p. ex., impôt progressif ou impôt uniforme, investissement dans les programmes sociaux ou réduction d'impôt, nationalisation ou privatisation d'industries).
- évaluer la validité et l'incidence des programmes et des méthodes de divers groupes de pression au Canada (p. ex., Sierra Club, Assemblée des Premières Nations, Comité national d'action sur la condition féminine, Groupe d'action sur l'hépatite C, Institut Fraser, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada) par rapport à la formulation des politiques gouvernementales.

Méthodologie et recherche en histoire et sciences politiques

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la méthodologie propre à l'histoire pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer différentes étapes du processus d'analyse et d'interprétation en histoire et en sciences politiques afin d'en tirer des conclusions.
- communiquer des idées, des opinions et des conclusions étayées par des recherches en utilisant la terminologie propre à l'histoire.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions de recherche et collecte de l'information

- formuler des questions qui permettent d'approfondir des événements ou des aspects de l'histoire canadienne depuis 1945 (p. ex., En quoi consistait l'infrastructure technologique nécessaire pour réaliser la Voie maritime du Saint-Laurent et le pipeline transcanadien? Quels étaient les motifs de l'annulation de l'aéronef *Avro Arrow*? Quelles ont été les répercussions du Pacte de l'automobile sur les travailleuses et travailleurs canadiens?).
- effectuer une recherche structurée nécessitant la consultation de sources d'information primaires et secondaires diverses (p. ex., manuels, ouvrages de référence, matériel audiovisuel, sites Web).
- organiser les informations recueillies selon différents formats (p. ex., notes, tableaux statistiques, cartes géographiques).

Analyse et interprétation

- déceler les préjugés et les stéréotypes (p. ex., propagande, préjugés raciaux, religieux et sexistes, discrimination) dans des textes, des images et des documents audiovisuels.
- expliquer pourquoi un événement historique ou politique peut être interprété de différentes façons (p. ex., histoire du point de vue de la femme, histoire culturelle, politique, économique et sociale).

- établir des corrélations entre divers aspects de la matière étudiée (p. ex., cadre chronologique, principe de causalité, points communs et différences).
- tirer des conclusions en se fondant sur une évaluation des sources, une analyse de l'information et une interprétation de diverses perspectives historiques.

Communication

- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses arguments et ses conclusions en utilisant la terminologie propre à l'histoire, en fonction du public et des objectifs visés.
- présenter ses travaux selon divers modes (p. ex., recherches, jeux de rôle, entrevues, débats, présentations de groupe, séminaires) en utilisant, le cas échéant, des outils de présentation visuelle (p. ex., graphiques, organigrammes, cartes historiques, illustrations).
- respecter les normes établies de présentation des travaux écrits en suivant les règles de la méthode historique (p. ex., citations, notes en bas de page, bibliographie).

Histoire et politique canadiennes depuis 1945, 11^e année , cours préemploi

(CHH3E)

Ce cours porte sur les événements marquants et les grands enjeux de l'histoire canadienne depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. L'élève examine diverses questions sociales, politiques et économiques, notamment les relations de travail, l'équité, le bilinguisme, le multiculturalisme, les progrès technologiques et la mondialisation. L'élève devient plus conscient des enjeux politiques et acquiert une compréhension des forces qui influencent ses décisions sociales, économiques et civiques.

Préalable : Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10^e année, cours théorique ou appliqué. (Le cours d'histoire du Canada élaboré à l'échelon local pour la 10^e année peut aussi servir de préalable s'il a été approuvé par le ministère de l'Éducation.)

Communauté et mondialisation

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire la contribution des nouveaux arrivants à l'évolution de la société canadienne, en tenant compte de leur apport culturel.
- évaluer l'importance du concept de justice sociale dans la société multiculturelle du Canada d'aujourd'hui.
- évaluer les répercussions des progrès dans le domaine des communications et de la technologie, de la mondialisation des échanges et des liens économiques sur la vie quotidienne au Canada.
- décrire l'importance des interventions canadiennes sur la scène internationale.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Mosaïque canadienne

- identifier les points saillants de la transformation du Canada en une société multiculturelle (p. ex., origine des immigrants, raisons de leur arrivée, établissement).
- expliquer les changements importants apportés aux politiques canadiennes sur l'immigration de 1945 jusqu'à nos jours et la façon dont ces changements ont modifié la nature de la société canadienne (p. ex., loi sur l'immigration de 1967 qui abolit la discrimination, loi sur l'immigration de 1978 qui instaure le système de points).
- expliquer comment la *Charte canadienne des droits et libertés* protège les droits individuels (p. ex., droit à l'égalité, libertés religieuses, droit à la mobilité).

Justice sociale

- résumer les principaux enjeux et les événements marquants depuis la Deuxième Guerre mondiale qui ont amené l'adoption de lois et de programmes en matière d'équité et de multiculturalisme au Canada (p. ex., politique du multiculturalisme de Pierre Elliott Trudeau en 1971, loi sur le multiculturalisme de 1988).
- analyser le rôle du gouvernement dans la mise en œuvre d'un programme de justice sociale pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens (p. ex., *Charte des droits et libertés*, *Loi sur l'accès à l'information* [1995], *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* [2003]; respect des droits linguistiques et scolaires des francophones de l'Ontario et d'ailleurs au Canada).
- décrire certaines garanties juridiques dont jouissent les travailleuses et travailleurs ainsi que des mesures de protection contre le harcèlement et la discrimination au travail qui sont prévues dans les lois sur la main-d'œuvre et le milieu de travail (p. ex., *Loi sur l'équité en matière d'emploi* [1995]).
- évaluer le rôle des commissions royales d'enquête et des audiences publiques dans l'évolution du concept de justice sociale au Canada (p. ex., Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, Commission royale sur le statut de la femme, Commission royale sur les peuples autochtones).

Progrès technologiques et mondialisation

- déterminer les principaux effets de la technologie spatiale et des satellites de communication sur la vie quotidienne au Canada (p. ex., Spoutnik, Anik, Télésat).
- identifier les conséquences de la croissance des économies européenne et asiatique pour le Canada depuis 1945 (p. ex., fluctuations de la valeur du dollar canadien, concurrence pour les exportations, vagues d'immigration).
- expliquer les répercussions d'accords et d'organismes internationaux sur la communauté internationale et sur le Canada (p. ex., ALÉNA, OPEP, OMC, Union européenne).

Rôle du Canada sur la scène internationale

- décrire les aspects importants de la participation du Canada à des ententes et à des organismes internationaux (p. ex., Forces de maintien de la paix de l'ONU, Organisation mondiale de la Santé; Protocole de Kyoto, Traité contre les mines antipersonnel).
- évaluer, à l'aide d'exemples, la participation de Canadiennes et Canadiens à des programmes d'aide gouvernementale et non gouvernementale (p. ex., ACDI, Oxfam, Médecins Sans Frontières, Amnistie internationale, Développement et Paix).

Changement et continuité

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire le rôle du changement dans l'évolution de la société canadienne d'aujourd'hui.
- décrire les enjeux, les tensions et les forces que l'on retrouve dans la société canadienne.
- appliquer les concepts organisateurs de chronologie et de causalité à l'étude de la société canadienne.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Changement dans la société canadienne

- expliquer les effets des principaux changements qui ont eu lieu dans les transports terrestres, maritimes et aériens (p. ex., autoroutes, Voie maritime du Saint-Laurent, navigation aérienne).
- décrire les répercussions de l'évolution du milieu de travail depuis 1945 sur la société canadienne (p. ex., diminution de l'importance des secteurs primaire et secondaire au profit du secteur tertiaire des services, disparition de la sécurité d'emploi, urbanisation accrue).
- décrire les principaux changements survenus dans les relations entre le Canada et les États-Unis depuis 1945 (p. ex., normes du CRTC relatives au contenu canadien, *Loi sur l'examen de l'investissement étranger*, ALÉNA, litiges commerciaux portant sur la pêche et le bois d'œuvre) et leurs effets sur la société canadienne.

Continuité dans la société

- identifier plusieurs programmes gouvernementaux au Canada dont l'objet est de soutenir l'industrie et le commerce (p. ex., création de sociétés d'État, subventions pour soutenir le développement régional).
- identifier les programmes dont l'objectif est d'aider et de protéger les citoyennes et citoyens canadiens (p. ex., allocations familiales, assurance-maladie, régimes de retraite, services de l'ombudsman, congé parental, enregistrement des armes à feu).

- décrire les grandes questions relatives à l'identité et à la souveraineté des peuples autochtones (p. ex., autodétermination des peuples autochtones, revendications territoriales, rapatriement d'artéfacts, taxation, justice, droits de pêche et de chasse).

Chronologie et principe de causalité

- expliquer le principe de causalité dans le déroulement d'événements marquants au Canada depuis 1945 (p. ex., Trudeaumanie en 1968, crise d'octobre de 1970, réactions aux accords du lac Meech et de Charlottetown, fluctuations de la valeur du dollar canadien).
- décrire les grandes étapes de l'évolution des rapports entre le Québec et le reste du Canada (p. ex., Révolution tranquille, souveraineté-association, société distincte).
- décrire les relations entre le politique, l'économique, le social et le culturel, en examinant diverses questions cruciales pour la société canadienne depuis 1945 (p. ex., baby-boom, construction d'écoles et réforme de l'éducation; construction de voies rapides et développement des banlieues; préoccupations en matière de santé et adoption de lois antitabac).

Citoyenneté et patrimoine

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire l'influence des mouvements ouvriers et des associations professionnelles ainsi que leurs grands enjeux pour la société canadienne.
- expliquer l'importance d'une vie civique active et du respect du patrimoine dans la vie quotidienne des Canadiennes et Canadiens.
- décrire comment les citoyennes et citoyens, individuellement ou collectivement, cherchent à réaliser leurs ambitions et à exprimer une identité canadienne.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Relations de travail au Canada

- décrire les grands changements survenus au Canada depuis 1945 dans le milieu de travail, notamment l'expansion du syndicalisme et des associations professionnelles (p. ex., la montée des syndicats ouvriers comme le Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada [TCA-Canada], des syndicats de fonctionnaires comme le Syndicat canadien de la fonction publique, des associations professionnelles comme le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada; l'établissement de prestations de maternité et de congés de paternité).
- décrire, à l'aide d'exemples, l'influence des syndicats et des associations professionnelles (p. ex., TCA-Canada) sur les politiques gouvernementales et les partis politiques (p. ex., Fédération du Commonwealth coopératif, Nouveau Parti démocratique).
- décrire les principales difficultés que la mondialisation des échanges et la relocalisation des industries à l'étranger posent aux travailleuses et travailleurs canadiens.

Citoyenneté

- expliquer les notions de civisme et de citoyenneté, en particulier par rapport au fonctionnement des organismes gouvernementaux et des services d'aide sociale à l'échelon local.
- expliquer ce que peut faire la citoyenne ou le citoyen à titre individuel pour participer au processus de prise de décisions politiques et pour communiquer avec les représentants gouvernementaux (p. ex., inviter des conférenciers, écrire des lettres).
- expliquer pour quelles raisons l'expression de soi, la tolérance et le respect d'autrui sont fondamentaux dans la Constitution et le maintien d'un régime démocratique au Canada (p. ex., politiques multiculturelles, *Charte canadienne des droits et libertés*, *Loi sur la propagande haineuse*).
- explorer des possibilités de carrière, d'emploi ou de bénévolat faisant appel à des connaissances en histoire ou à un intérêt pour l'histoire et les sciences politiques (p. ex., chercheuse, guide dans un musée, femme ou homme politique), en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Expression personnelle et identité

- décrire des événements qui ont marqué l’imaginaire canadien et ont façonné l’image du Canada au pays et à l’étranger (p. ex., entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, émeutes des partisans de Maurice Richard en 1955 à Montréal, catastrophe de Springhill Mines, Exposition universelle de Montréal en 1967, crise d’octobre de 1970, série Canada-URSS en 1972, Marathon de l’espoir de Terry Fox, Jeux olympiques de Montréal et de Calgary, crise d’Oka en 1990, référendums au Québec en 1980 et en 1995, concert bénéfice en 2003 pour contrer les répercussions de la crise du syndrome respiratoire aigu sévère [SRAS]).
- décrire l’intégration dans la société canadienne de divers groupes d’immigrants et de réfugiés depuis 1945 (p. ex., personnes déplacées après la Deuxième Guerre mondiale, réfugiés hongrois en 1956, immigrants somaliens, réfugiés de l’Amérique centrale, immigrants antillais depuis 1967, boat people vietnamiens, Tziganes de la République tchèque).
- identifier les questions à résoudre relativement à l’établissement, au maintien et à l’expansion de quartiers ethniques dans les grandes villes canadiennes (p. ex., quartiers chinois de Vancouver, de Toronto et de Montréal; Africville à Halifax).
- décrire diverses manifestations artistiques, à titre individuel et collectif, au Canada depuis 1945 (p. ex., galeries, théâtres, Radio-Canada, TVO, TFO, Festival franco-ontarien, Festival de Stratford).
- identifier des Canadiennes et Canadiens qui, par leurs actes, ont influé sur l’image du Canada à l’étranger et sur celle qu’on s’en fait au pays (p. ex., Céline Dion, Justin Trudeau, Marc Garneau, David Suzuki, Bruni Surin, Lester B. Pearson, Rosemary Brown, Marc Gagnon, Thérèse Casgrain, Jacques Villeneuve, Susan Aglukark).

Organisation sociale, économique et politique

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire comment le Canada se conforme à l'image d'une société ouverte, équitable et démocratique.
- décrire les changements dans l'économie canadienne depuis 1945.
- expliquer la gamme des prises de décisions soutenues dans la société canadienne par les différents partis politiques.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Promotion d'une société démocratique

- identifier les concepts fondamentaux qui sous-tendent une société ouverte, équitable et démocratique (p. ex., libertés fondamentales, règle de droit, tolérance et compromis, participation civique).
- identifier les grandes étapes de la législation sociale au Canada depuis 1945 et leurs liens avec la préservation d'une société démocratique ouverte et équitable (p. ex., assurance-emploi, assurance-maladie, régimes de retraite).
- décrire les efforts déployés par les citoyennes et citoyens canadiens pour promouvoir l'équité et le multiculturalisme depuis 1945 (p. ex., revendication par les femmes de l'équité salariale, festivals ethniques, centres culturels, chaînes de télévision ethniques).
- évaluer les efforts déployés par les gouvernements pour favoriser l'avancement des peuples autochtones (p. ex., Convention de la Baie James et du Nord québécois, Commission Berger, *Charte canadienne des droits et libertés*, Commission royale sur les peuples autochtones).

Organisation économique

- décrire les principales étapes de l'évolution des industries d'exploitation des ressources au Canada depuis 1945 (p. ex., puits de

pétrole de Leduc, sables bitumineux, projet de développement Hibernia, grands projets hydroélectriques, centrales nucléaires, exploitation minière, exploitation forestière, pêcheries).

- décrire les grandes lignes de l'évolution des structures industrielles au Canada depuis 1945 (p. ex., expansion des filiales américaines, subventions gouvernementales et sociétés d'État, rationalisation de la gestion de l'entreprise, fermetures d'entreprises).
- identifier les principaux effets des politiques et des programmes gouvernementaux sur l'économie à l'échelle nationale, provinciale et locale (p. ex., parrainage de mégaprojets comme le pipeline transcanadien ou la production électrique à la baie James, politique énergétique nationale, contrôle des prix et des salaires, politiques monétaires de la Banque du Canada).
- décrire les effets des principaux changements survenus dans l'économie de consommation depuis 1945 sur la vie des Canadiennes et Canadiens (p. ex., étalement des banlieues, logements subventionnés, centres commerciaux, cartes de crédit, services bancaires automatisés).

Éventail politique dans la démocratie canadienne

- comparer les idées, le programme et le style de leadership des différents partis politiques depuis 1945 (p. ex., Nouveau Parti démocratique, Alliance canadienne, Bloc Québécois, nouveau Parti conservateur du Canada, Parti Vert du Canada).
- déterminer les grandes causes du développement de différentes formes de régionalisme au Canada (p. ex., aliénation de l'Ouest, hégémonie du Canada central, nationalisme du Québec, isolement des provinces de l'Atlantique).
- décrire les programmes et les méthodes de divers groupes de pression au Canada (p. ex., Sierra Club, Comité national d'action sur la condition féminine, Institut Fraser, Assemblée des Premières Nations, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, Groupe d'action sur l'hépatite C) et leur capacité à influencer sur les politiques gouvernementales.

Méthodologie et recherche en histoire et sciences politiques

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la méthodologie propre à l'histoire pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer différentes étapes du processus d'analyse et d'interprétation en histoire et en sciences politiques afin d'en tirer des conclusions.
- communiquer des idées, des opinions et des conclusions étayées par des recherches en utilisant la terminologie propre à l'histoire.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions de recherche et collecte de l'information

- identifier les étapes nécessaires à la réalisation d'une recherche efficace (p. ex., formulation d'une hypothèse, repérage de documents qui la confirment ou l'infirmenent).
- formuler différents types de questions factuelles, de comparaison et de causalité qui permettent d'approfondir certains événements ou aspects de l'histoire canadienne depuis 1945 (p. ex., En quoi consistait l'infrastructure technologique nécessaire pour réaliser la Voie maritime du Saint-Laurent et le pipeline transcanadien? Quels étaient les motifs de l'annulation de l'aéronef *Avro Arrow*? Quelles ont été les répercussions du Pacte de l'automobile sur les travailleuses et travailleurs canadiens?).
- faire une recherche en suivant un plan et en consultant diverses sources (p. ex., manuels, sources d'information primaires et secondaires, ouvrages de référence, bibliothèques scolaires et municipales, matériel audiovisuel, articles de journaux, sites Web, entrevues).
- organiser les informations obtenues de diverses façons selon différents formats (p. ex., notes, tableaux statistiques, cartes géographiques).

Analyse et interprétation

- distinguer les idées toutes faites, les préjugés et les stéréotypes dans les déclarations, les arguments ou les prises de position.
- prendre conscience du fait qu'un événement historique ou politique peut être interprété de différentes façons (p. ex., histoire du point de vue de la femme, histoire culturelle, politique, économique et sociale).
- établir des corrélations entre divers aspects de la matière étudiée (p. ex., cadre chronologique, principe de causalité, points communs et différences).
- formuler un point de vue en se fondant sur une analyse des sources consultées.

Communication

- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses arguments et ses conclusions en utilisant la terminologie propre à l'histoire, en fonction du public et des objectifs visés.
- présenter ses travaux selon divers modes (p. ex., recherches, jeux de rôle, entrevues, débats, présentations de groupe, séminaires) en utilisant, le cas échéant, des outils de présentation visuelle (p. ex., graphiques, organigrammes, cartes historiques, illustrations).

- respecter les normes établies de présentation des travaux écrits en suivant les règles de la méthode historique (p. ex., citations, notes en bas de page, bibliographie).

**Histoire mondiale depuis 1900,
11^e année , cours ouvert****(CHT3O)**

Ce cours porte sur les événements marquants et sur les grandes questions de l'histoire mondiale depuis 1900. L'élève étudie les causes et les conséquences de conflits régionaux et mondiaux ainsi que la réaction des individus et des gouvernements aux changements sociaux, économiques et politiques. Elle ou il utilise la méthode historique pour analyser les difficultés qu'ont dû surmonter divers peuples à travers le monde, du début du XX^e siècle jusqu'à aujourd'hui.

Préalable : Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10^e année, cours théorique ou appliqué

Communauté et mondialisation

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser les rapports entre différents États et les collectivités à travers le monde depuis 1900.
- évaluer les effets des conflits mondiaux et régionaux ainsi que les répercussions des accords internationaux sur divers pays du monde depuis 1900.
- évaluer les changements importants survenus dans la communauté internationale depuis 1900.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Impérialisme

- définir le concept d'impérialisme (p. ex., sur le plan politique, économique, culturel).
- identifier les principaux empires en expansion, en conflit ou en déclin au début du XX^e siècle (p. ex., empires britannique, français, allemand, russe, espagnol, turc, chinois).
- analyser la nature des relations entre différents États et les collectivités sous leur domination depuis 1900 (p. ex., la Grande-Bretagne et les Boers, le Japon et la Mandchourie, l'Indonésie et le Timor-Oriental, la Chine et le Tibet).
- analyser les principaux objectifs des puissances impériales et leurs sphères d'influence, hier et aujourd'hui (p. ex., exploitation des ressources naturelles, expansion de la civilisation européenne, domination économique, acculturation).

- expliquer les causes, le déroulement et les conséquences de la guerre froide (p. ex., stalinisme, blocus de Berlin, guerre de Corée, course vers l'espace, crise des missiles à Cuba, guerre du Vietnam, chute du mur de Berlin, effondrement de l'Union soviétique).
- évaluer les répercussions de conflits locaux et régionaux d'importance depuis 1900 (p. ex., Balkans, Moyen-Orient, Inde et Pakistan, Irlande du Nord, Somalie, Rwanda, Tchétchénie, Afghanistan, Irak).
- évaluer l'efficacité de mesures prises pour maintenir la paix (p. ex., embargo pétrolier décrété par la Société des Nations contre l'Italie en 1935; diplomatie d'apaisement de Neville Chamberlain à Munich en 1938; envoi des gardiens de la paix des Nations Unies à Chypre, à l'initiative de L.B. Pearson; intervention militaire de l'OTAN au Koweït, processus de paix au Moyen-Orient).

Conflits et coopération

- expliquer les causes, le déroulement et les conséquences de la Première et de la Deuxième Guerre mondiale (p. ex., jeu des alliances, bataille de Vimy, traité de Versailles, montée du fascisme, crise économique, débarquement de Normandie).

Enjeux contemporains

- décrire comment les rapports de puissance entre différents États ont changé depuis 1900 (p. ex., croissance et déclin de l'Union soviétique, développement des nations asiatiques, décolonisation, affirmation de l'hégémonie des États-Unis).
- évaluer le rôle des organisations internationales dans la définition de nouvelles « communautés internationales » (p. ex., Organisation des Nations Unies [ONU], Organisation du traité de l'Atlantique Nord [OTAN], Francophonie, Organisation mondiale du commerce [OMC], Groupe des Huit [G8]).
- identifier les étapes marquantes de l'évolution du rôle du Canada sur la scène internationale depuis 1900 (p. ex., statut colonial, pays nouvellement indépendant, pays allié des grandes puissances durant la Deuxième Guerre mondiale, gardien de la paix et puissance moyenne, chef de file des causes humanitaires).

Changement et continuité

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire la nature et l'incidence de changements majeurs depuis 1900.
- décrire les facteurs de continuité depuis 1900.
- expliquer l'importance de la chronologie et du principe de causalité dans l'étude de l'histoire depuis 1900.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Changement en histoire

- décrire la nature et l'ampleur des transformations technologiques et économiques depuis 1900 (p. ex., médecine, automobile, électricité, informatique, téléviseur, société de consommation, mondialisation des marchés).
- expliquer la nature et la portée des changements politiques et sociaux depuis 1900 (p. ex., tendances démographiques, transformation du statut de la femme, urbanisation, reconnaissance des principes démocratiques, apparition de nouvelles puissances, création d'organismes internationaux).
- décrire la contribution de personnalités et de groupes au changement (p. ex., Henry Ford, Mao Ze-dong, Nelson Mandela, J.M. Keynes, Indira Gandhi, Golda Meir, Bill Gates; mouvement des suffragettes, Organisation des pays exportateurs de pétrole [OPEP]).

Continuité en histoire

- expliquer comment certaines institutions politiques, économiques et sociales ainsi que certaines idéologies et valeurs ont renforcé la continuité (p. ex., gouvernements, langues, familles; capitalisme, socialisme; stratification sociale).

- décrire le processus constant de décolonisation et d'affirmation de l'identité nationale depuis 1900 (p. ex., en Irlande, en Égypte, en Inde, au Zimbabwe, au Panama, aux Philippines, au Timor-Oriental).
- comparer les efforts déployés par des organisations et des organismes internationaux afin d'améliorer les conditions de vie dans diverses régions du monde (p. ex., Croix-Rouge, Croissant-Rouge, organisations humanitaires relevant des Nations Unies, UNICEF, Vision mondiale, Médecins Sans Frontières, Cour internationale de Justice).
- expliquer de quelle façon les progrès et les bienfaits de la technologie ont amélioré la société (p. ex., progrès en agriculture, législation sociale, développement de l'éducation et des moyens de communication, biotechnologie).

Chronologie et principe de causalité

- utiliser la chronologie pour étudier un sujet en histoire (p. ex., déroulement de la Révolution russe, phénomène de migration vers les États-Unis, décolonisation de l'Afrique).

- établir un rapport de causalité entre une décision politique et ses conséquences sur le déroulement de l'histoire (p. ex., conditions imposées par le traité de Versailles en 1919 et déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale; création de l'État d'Israël et croissance des tensions régionales au Moyen-Orient; mise sur pied d'associations économiques et risque de perte d'autonomie nationale).
- analyser les rapports entre des facteurs politiques, sociaux, économiques et culturels et des événements marquants de l'histoire depuis 1900 (p. ex., Première Guerre mondiale et politique isolationniste; question des eaux territoriales et protection des zones de pêche; manifestations pacifiques et ralentissement économique).

Citoyenneté et patrimoine

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer l'importance des mouvements nationalistes et internationalistes dans diverses sociétés depuis 1900.
- analyser les rapports entre gouvernants et gouvernés dans différents États depuis 1900.
- analyser différentes formes d'expression culturelle de 1900 jusqu'à nos jours et leur importance dans les sociétés concernées.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Nationalisme et internationalisme

- décrire les facteurs qui ont contribué au renforcement d'identités nationales distinctes depuis 1900 (p. ex., langue, traditions, religion, conflits, perception de l'histoire).
- expliquer de quelle façon le nationalisme a changé la vie des citoyennes et citoyens et a modifié le fonctionnement des institutions (p. ex., développement des identités nationales basque et québécoise, création de l'État d'Israël et de l'autorité palestinienne, conflit entre Indiens et Sikhs, rivalités de la guerre froide, intégrisme islamique).
- décrire les facteurs qui, depuis 1900, ont contribué à la montée de l'internationalisme et donné naissance à la perception de la planète comme étant un village global (p. ex., idéologies politiques comme le socialisme, le communisme et le pacifisme; mouvements féministes internationaux; idéalisme humanitaire; préoccupations environnementales; mouvement olympique).
- expliquer de quelle façon l'internationalisme a modifié la vie des citoyens et des institutions (p. ex., idéalisme de la Société des Nations, manifestations antinucléaires, mouvement écologiste, Amnistie internationale, Médecins Sans Frontières).

- analyser pourquoi et comment certaines personnes sont perçues comme des symboles de mouvements nationaux et internationaux (p. ex., Lénine, Gandhi, Eva Perón, Eleanor Roosevelt, Albert Einstein, Charles de Gaulle, Che Guevara, Hô Chi Minh, Margaret Thatcher, Nelson Mandela, mère Teresa).

Droits individuels et collectifs

- définir de quelle façon l'individu se situe dans la société (p. ex., rôle social, classe sociale, statut de citoyen, race, religion, conscience de soi).
- décrire les facteurs qui ont freiné ou empêché l'affirmation des droits individuels et collectifs depuis 1900 (p. ex., police secrète et censure, discrimination raciale et culturelle, épuration ethnique, inégalité du statut de la femme, pauvreté).
- analyser l'essor des droits démocratiques individuels et collectifs dans différents pays depuis 1900 (p. ex., scrutin secret, réduction des inégalités basées sur l'âge ou le sexe, développement de l'instruction et de la santé publiques, diffusion d'idées libérales à l'ère des télécommunications).

Art et culture

- identifier différentes formes d'expression artistique qui se sont maintenues, développées ou transformées depuis 1900 (p. ex., musique classique, atonale, dodécaphonique; théâtre Kabuki; opéra révolutionnaire chinois; arts classique et abstrait; architectures traditionnelle et moderne).
- établir des corrélations entre la production artistique et son contexte socioculturel depuis 1900 (p. ex., le jazz et la vie des Noirs aux États-Unis; le réalisme socialiste dans l'art et la musique soviétiques; les manifestations de masse du régime nazi et le fascisme; la peur du néant de l'ère atomique; la poésie anticonformiste de la société de consommation; les arts martiaux et les cultures asiatiques).
- analyser le développement de la culture américaine « nouvelle vague » au XX^e siècle et les réactions qu'elle a engendrées (p. ex., films de Hollywood, jazz et rock'n'roll, McDonald et Disney, popularité du jean).
- expliquer quelques-unes des raisons du développement de divers aspects de l'art de peuples non occidentaux (p. ex., art cinématographique indien et japonais, musique sud-américaine, port des costumes traditionnels en Afrique et en Asie, restauration de sites culturels traditionnels tels que Angkor Vat, Xian, Machu Picchu).

Organisation sociale, économique et politique

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer la façon dont le cadre social et le mode de vie ont changé depuis 1900.
- dégager les caractéristiques de l'économie depuis 1900.
- décrire différentes formes d'organisation politique adoptées depuis 1900.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Organisation sociale

- décrire de quelle façon la structure familiale et la place de l'individu dans cette dernière ont changé depuis 1900 (p. ex., diminution de la discrimination fondée sur le sexe, participation accrue des mères de famille au marché du travail, pression du groupe vers la conformité, politique de l'enfant unique en Chine, famille monoparentale).
- expliquer comment les génocides depuis 1900 ont affecté non seulement les victimes et les responsables de ces actions, mais aussi la population mondiale (p. ex., Holocauste, génocides au Cambodge et au Rwanda, épuration ethnique dans l'ex-Yougoslavie, utilisation d'armes chimiques contre les Kurdes).
- décrire la nature et les effets du changement dans le monde du travail depuis 1900 (p. ex., passage de la majorité de l'activité économique du secteur primaire agricole au secteur secondaire industriel, développement du secteur des services, nécessité de posséder des compétences techniques, réduction de la main-d'œuvre, production en série, introduction de la robotique, réduction de la semaine de travail, naissance du concept de la civilisation des loisirs).
- expliquer les rapports entre le comportement de l'individu et le développement de la religion dans les sociétés occidentales et non occidentales (p. ex., débats sur la

théorie de la création, déclin de la pratique religieuse, gouvernement théocratique, sectes et cultes, conflits religieux).

- expliquer comment l'augmentation des contacts entre les gens et différentes cultures dans le monde change la vie quotidienne (p. ex., diffusion de nouvelles idées, introduction de produits nouveaux et de modes nouvelles; peur de l'autre; création de ghettos ethniques; occidentalisation des langues indigènes).

Organisation économique

- définir les caractéristiques de l'organisation économique des pays industrialisés (p. ex., principe de la libre entreprise, concurrence, respect de la propriété privée, fidélité aux théories économiques de Keynes et de ses successeurs, libéralisation du marché mondial).
- analyser les succès et les échecs des systèmes économiques dirigistes (p. ex., l'Union soviétique, la Chine populaire, Cuba, la Yougoslavie de Tito).
- évaluer les retombées des grandes crises économiques aux niveaux local, national et mondial (p. ex., la Grande Dépression, le « Grand Bond en avant » dans la Chine de Mao, la crise du pétrole, le démantèlement du bloc soviétique, la crise des marchés financiers en Asie durant les années 1990, l'effondrement des actions technologiques, le scandale Enron).

- analyser les problèmes que les pays en voie de développement doivent résoudre afin d'être économiquement stables et prospères (p. ex., manque de capital d'investissement, rémunération peu élevée de la main-d'œuvre locale, base imposable étroite, corruption politique, propriété étrangère des ressources nationales, poids de la dette extérieure).
- expliquer les raisons et les implications de l'établissement d'associations inter-États à des fins économiques (p. ex., Union européenne, Accord de libre-échange nord-américain [ALÉNA], Coopération économique Asie-Pacifique [CEAP], Organisation mondiale du commerce [OMC]).

Organisation politique

- définir les différentes idéologies représentées dans l'éventail politique (p. ex., communisme, socialisme, libéralisme, conservatisme, fascisme).
- décrire les principes constitutifs de différents systèmes de gouvernement (p. ex., système parlementaire, parti unique, fédéralisme, communisme, théocratie, système présidentiel).
- expliquer les obstacles à la stabilité des gouvernements dans les pays en voie de développement (p. ex., analphabétisme, déficience des moyens de communication, absence de tradition libérale, difficultés économiques, concentration de la richesse et du pouvoir, corruption).

Méthodologie et recherche en histoire

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la méthodologie propre à l'histoire pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer les différentes étapes du processus d'interprétation et d'analyse en histoire afin d'en tirer des conclusions.
- communiquer des idées, des opinions et des conclusions étayées par de solides recherches en utilisant la terminologie propre à l'histoire.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions de recherche et collecte de l'information

- formuler des questions qui mènent à un approfondissement du sujet étudié (p. ex., Quelles sont les découvertes techniques qui ont modifié la nature de la guerre depuis 1900? Quelles sont les similarités et les différences entre le communisme de la Russie et celui de la Chine? Quels sont les facteurs qui ont fait en sorte que les femmes ont obtenu le droit de vote?).
- effectuer une recherche structurée nécessitant la consultation de diverses sources (p. ex., manuels scolaires, ouvrages de référence, documentations audiovisuelle et informatique).
- organiser les informations recueillies selon différentes méthodes et différents formats (p. ex., prise de notes, graphiques, tableaux, cartes, diagrammes).
- explorer des possibilités de carrière, d'emploi ou de bénévolat faisant appel à des connaissances en histoire ou à un intérêt pour l'histoire (p. ex., chercheur, guide dans un musée, femme ou homme politique), en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Analyse et interprétation

- déceler les partis pris, les préjugés et les stéréotypes dans des textes, des illustrations et des documents audiovisuels (p. ex., propagande, préjugés raciaux, religieux et sexistes, discrimination).
- établir des corrélations (p. ex., liens chronologiques, principe de causalité, identification des points communs et des différences) entre divers éléments du sujet à l'étude.
- expliquer pourquoi un événement historique ou politique peut être interprété de différentes façons (p. ex., histoire du point de vue de la femme, histoire culturelle, politique, économique et sociale).
- formuler une conclusion ou un point de vue en se fondant sur une analyse méthodique des données.

Communication

- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses arguments et ses conclusions en utilisant la terminologie propre à l'histoire, en fonction du public et des objectifs visés.

- présenter ses travaux selon divers modes (p. ex., recherches, jeux de rôle, entrevues, débats, présentations de groupe, séminaires) en utilisant, le cas échéant, des outils de présentation visuelle (p. ex., graphiques, organigrammes, cartes historiques, illustrations).
- respecter les normes établies de présentation des travaux écrits en suivant les règles de la méthode historique (p. ex., citations, notes en bas de page, bibliographie).

Histoire canadienne : identité et culture,
12^e année , cours préuniversitaire

(CHI4U)

Ce cours examine les défis associés à l'identité nationale et à la culture canadienne. L'élève examine les facteurs sociaux, économiques et politiques qui ont façonné l'histoire canadienne, de la période précédant l'arrivée des Européens jusqu'à aujourd'hui. L'élève examine les origines des enjeux contemporains selon diverses perspectives, étudie les idées et les événements dans leur contexte historique, discute de questions concernant l'identité et la culture, évalue différentes doctrines et perfectionne ses habiletés en recherche. Le cours lui permet de mieux cerner ce que signifie le fait d'être canadienne ou canadien.

Préalable : Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégiale

Communauté, société et mondialisation

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer les caractéristiques de diverses communautés autochtones avant l'arrivée des Européens et comment elles ont changé au fil du temps.
- analyser les caractéristiques des entreprises coloniales française et anglaise.
- analyser l'importance des diverses vagues d'immigration dans la formation d'identités régionales et provinciales et de l'identité nationale au Canada.
- évaluer l'évolution du rôle du Canada sur la scène internationale.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Communautés autochtones

- décrire les différents aspects de la culture autochtone sur le territoire canadien avant l'arrivée des Européens (p. ex., mode de vie, spiritualité, organisation politique, vie économique, rapports avec la nature).
- analyser les effets de l'interaction entre les nouveaux arrivants européens et les peuples autochtones (p. ex., commerce, mariage mixte, propagation de maladies, déplacement des populations, alliances, rébellions, traités, technologie).
- évaluer la contribution des peuples autochtones au développement de l'identité et de la culture canadiennes.

Entreprises coloniales au Canada

- comparer les politiques de colonisation de la France (p. ex., constitution de la Compagnie des Cent-Associés, envoi de missionnaires catholiques, politique de Colbert d'une colonie autosuffisante, introduction du régime seigneurial) à celles de la Grande-Bretagne (p. ex., système de propriétaires absents de l'Île-du-Prince-Édouard, établissement des vétérans des guerres napoléoniennes, constitution des réserves du clergé dans le Haut-Canada).
- expliquer de quelle façon la colonisation française et anglaise a contribué à la création d'un État canadien basé sur le concept de deux peuples fondateurs (p. ex., la

Proclamation royale de 1763, l'Acte de Québec de 1774, l'Acte constitutionnel de 1791, l'Acte d'Union de 1840, la Confédération de 1867).

- décrire le sectarisme divisant la société coloniale et la façon dont il a façonné les enjeux politiques et culturels de cette époque (p. ex., tensions entre les Loyalistes nouvellement arrivés et leurs prédécesseurs; méthodisme de Ryerson et Église d'Angleterre; conflits entre Irlandais et Écossais).

Immigration et identité

- décrire les principales vagues d'immigration, les modes d'établissement ainsi que la contribution des nouveaux arrivants à la définition de l'identité et de la culture canadiennes (p. ex., arrivée des Loyalistes à la fin du XVIII^e siècle, immigration noire au début du XIX^e siècle, immigration britannique dans les années 1840, immigration d'Europe centrale au tournant du XX^e siècle, immigration de l'après-guerre, immigration asiatique et africaine en 1990).
- analyser des changements marquants dans les politiques d'immigration canadiennes (p. ex., mise en quarantaine sur la Grosse-Île, politique de porte ouverte, système de points) et les obstacles à une pleine participation des immigrants à la société canadienne (p. ex., lois sur l'immigration,

- discrimination et internement lors des deux guerres mondiales, refus d'accorder le droit de vote, discrimination au travail, stéréotypes en littérature et dans les médias).
- décrire comment les identités ethnoculturelles se sont manifestées dans diverses régions et provinces du Canada à différents moments (p. ex., Canadiennes et Canadiens d'origine africaine en Nouvelle-Écosse, d'origine asiatique en Colombie-Britannique, d'origine ukrainienne dans les provinces de l'Ouest, d'origine antillaise à Toronto).
 - décrire l'apport des immigrants francophones à la francophonie ontarienne.
- analyser l'évolution du Canada vers la reconnaissance juridique de l'autonomie du Dominion (p. ex., création du ministère des Affaires extérieures [1909], *Loi navale* [1910], bataille de Vimy [1916], traité de Versailles [1919], crise de Chanak [1922], Statut de Westminster [1931], rapatriement de la Constitution [1982]).
 - évaluer dans quelle mesure la perception du Canada comme étant une nation humanitaire correspond à la réalité (p. ex., traitement des peuples autochtones, terre d'asile pour les esclaves fugitifs au XIX^e siècle, pays d'accueil des immigrants du XX^e siècle, participation aux Forces de maintien de la paix de l'ONU).

Rôle du Canada sur la scène internationale

- expliquer comment le rôle du Canada dans les affaires et les organisations internationales a changé la façon dont les Canadiennes et Canadiens perçoivent leur pays et la communauté internationale (p. ex., guerre de 1812, raids des Fenians, guerre des Boers, Première et Deuxième guerre mondiale, guerre de Corée, crise du canal de Suez, guerre du Golfe; OTAN, Francophonie, Commonwealth, ONU).

Changement et continuité

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser comment les rapports entre le Canada et la Grande-Bretagne et entre le Canada et les États-Unis ont influencé l'identité et la culture canadiennes.
- évaluer le rôle des rapports est-ouest et nord-sud sur l'évolution du Canada.
- évaluer comment l'identité canadienne a changé à la suite de la transformation d'une société rurale en une société urbaine et industrielle.
- analyser les liens entre les changements sociaux, économiques et technologiques survenus au Canada et leur influence sur l'évolution de l'identité canadienne.
- évaluer dans quelle mesure le Canada est devenu une société pluraliste.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Affirmation de l'identité canadienne

- expliquer la résistance des colons français et britanniques à l'établissement d'institutions coloniales de type européen (p. ex., coureur de bois, rapport de l'habitant avec l'Église catholique, Louis-Joseph Papineau et la Clique du château, William Lyon Mackenzie et le Family Compact, révolte des Métis).
- analyser comment différents conflits et compromis entre le Canada et les États-Unis ont façonné l'identité canadienne (p. ex., arrivée des Loyalistes, guerre de 1812, création de la Confédération, NORAD, reconnaissance par Pierre Elliott Trudeau de la République populaire de Chine, signature de l'ALÉNA, relations avec Cuba, guerre en Irak).
- évaluer l'efficacité des efforts pour protéger la culture canadienne de la domination américaine (p. ex., création de la Société Radio-Canada, règlements du CRTC, Prix du Gouverneur général pour les contributions littéraires et culturelles, établissement de l'Ordre du Canada, protection des industries culturelles dans les ententes commerciales).

Rapports est-ouest et nord-sud

- évaluer les raisons d'être et les conséquences des politiques traitant des rapports est-ouest (p. ex., politique nationale de Macdonald, développement d'un marché agricole intérieur) et des rapports nord-sud (p. ex., Laurier et la réciprocité, Mackenzie King et le maintien des tarifs douaniers, établissement de succursales de compagnies étrangères au Canada).
- évaluer les causes et les conséquences des différences régionales (p. ex., disparités économiques régionales entre le Canada central et les provinces de l'Atlantique, différences culturelles entre le Québec et le reste du Canada, naissance de nouveaux partis politiques, aliénation des provinces de l'Ouest).
- analyser les causes des liens étroits qu'entretiennent le Canada et les États-Unis sur le plan politique et économique (p. ex., proximité géographique, domination des multinationales américaines dans plusieurs secteurs économiques de pointe au Canada).

Urbanisation et industrialisation

- évaluer les effets de l’industrialisation sur les régions et les habitants du Canada (p. ex., peuples autochtones, fermiers des Prairies, francophones des régions industrielles, métallurgistes du Cap-Breton, pêcheurs de Terre-Neuve).
- évaluer l’apport économique et culturel de communautés rurales canadiennes dont l’économie est fondée sur l’exploitation de matières premières (p. ex., provinces des Prairies, grenier à blé du Canada et berceau de l’assurance-maladie; villes minières du Nord; villages de pêcheurs; patrie des auteurs comme Gabrielle Roy, W.O. Mitchell, Antonine Maillet) et de grandes villes canadiennes (p. ex., concentration de la diversité ethnoculturelle, centres financiers et culturels; milieux dont sont issus des auteurs comme Mordecai Richler, Margaret Atwood, Michel Tremblay).

Technologie et culture

- analyser en quoi les changements technologiques dans les transports et les communications ont marqué la société et l’identité nationale canadiennes (p. ex., création du Canadien Pacifique, système de transport et de communication public; programme de développement des ressources du Nord de Diefenbaker; ligne DEW et affirmation de la souveraineté canadienne sur l’Arctique).
- analyser comment les changements technologiques (p. ex., avènement de la machine à vapeur, de l’électricité, du moteur à combustion, du téléphone, de la télévision, de l’informatique) ont influé sur les conditions de vie des Canadiennes et Canadiens à la maison et au travail.

Pluralisme culturel

- évaluer dans quelle mesure les politiques coloniales britanniques avaient pour objectif la création d’une société canadienne homogène (p. ex., articles de la capitulation de 1760, traité de Paris de 1763, *Acte de Québec* de 1774, *Acte d’Union* de 1840, politiques d’immigration du XIX^e siècle).
- expliquer les objectifs fondamentaux de la politique canadienne sur le multiculturalisme et ses relations avec le bilinguisme et le biculturalisme, et préciser en quoi le soutien et l’opposition au multiculturalisme ont changé avec le temps.
- évaluer la difficulté d’établir et de maintenir l’unité nationale tout en faisant la promotion de la diversité culturelle.

Citoyenneté et patrimoine

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser l'évolution de la citoyenneté canadienne.
- analyser comment différentes communautés francophones se sont définies et se sont enracinées dans la réalité canadienne.
- analyser le rôle de la littérature, des arts et de la culture populaire dans le développement d'une culture canadienne typique.
- évaluer l'évolution du Canada vers une société juste en analysant les changements dans la façon de reconnaître les droits de la personne et de préserver le patrimoine.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Citoyenneté canadienne

- expliquer l'évolution du concept de citoyenneté au Canada et les causes de cette évolution (p. ex., passage du statut de citoyen britannique à celui de citoyen canadien).
- expliquer comment et pourquoi la citoyenneté a été refusée à différentes minorités ethnoculturelles à certaines périodes de l'histoire (p. ex., Canadiens d'origines chinoise, ukrainienne et japonaise) et comment divers groupes ont réussi à obtenir ce qu'on leur refusait (p. ex., mouvement des suffragettes, associations autochtones).
- analyser les motivations du peuple canadien-français pour préserver son identité et sa culture et les actes qu'il a posés en ce sens (p. ex., rébellion du Bas-Canada, utilisation du principe de la double majorité sous l'*Acte d'Union*, conditions pour joindre la Confédération, opposition à la conscription, législation adoptée à l'époque de la Révolution tranquille, Commission royale sur le bilinguisme et le multiculturalisme, législation du Parti Québécois).
- décrire le rôle de personnalités politiques originaires du Canada français dans l'affirmation du fait français (p. ex., Louis-Hippolyte Lafontaine, Georges-Étienne Cartier, Henri Bourassa, Maurice Duplessis, Pierre Elliott Trudeau, René Lévesque, Jeanne Sauvé, Jean-Robert Gauthier).

Identité canadienne-française

- décrire les principales caractéristiques de diverses communautés francophones au Canada ainsi que leur évolution (p. ex., Franco-Ontariens, Acadiens du Nouveau-Brunswick, Franco-Manitobains, Métis, Québécois).
- décrire les origines, l'évolution et les manifestations actuelles du bilinguisme et du biculturalisme au Canada et comment la signification de ces concepts a évolué selon le contexte qui les sous-tend.

Culture et identité

- analyser comment les écrivains, les peintres, les compositeurs, les comédiens, les cinéastes et les athlètes ont représenté le Canada et les Canadiennes et Canadiens (p. ex., Jean-Marc Dalpé, Antonine Maillet, Cornelius Krieghoff, Jean-Paul Riopelle, Félix Leclerc, Gilles Vigneault, Susan Aglukark, Roy Dupuis, Sarah Polly, Denys Arcand, Deepa Mehta, Marc Gagnon, Catriona Le May Doan, Mario Lemieux).
- analyser comment le cinéma, la télévision, la musique, la publicité, les sports professionnels et d'autres produits culturels américains posent un défi au développement et à la survie de la culture canadienne.
- décrire les stratégies adoptées au Canada français pour protéger la culture d'expression française (p. ex., Société Radio-Canada, subventions à la production cinématographique, prix littéraires accordés aux ouvrages de langue française, *Charte de la langue française* [1977], fête de la Saint-Jean, Festival franco-ontarien, FrancoFolies).
- analyser comment les gouvernants et les chefs de file au Canada se servent de symboles et utilisent divers organismes pour promouvoir la culture canadienne (p. ex., drapeau canadien, hymne national, fête nationale, festivals, Société Radio-Canada, Office national du film).

Droits de la personne et société juste

- analyser les causes et les effets d'événements historiques qui révèlent des préjugés et de la discrimination au Canada (p. ex., déportation des Acadiens, pendaison de Louis Riel, adoption du Règlement 17, refus d'accueillir les réfugiés juifs persécutés par les Nazis à la fin des années 30, tentative d'assimilation des Autochtones dans les pensionnats, discrimination envers les minorités visibles et les personnes ayant un handicap).
- évaluer les efforts déployés pour promouvoir les droits de la personne au Canada (p. ex., Tommy Douglas, Marie Gérin-Lajoie, Société Elizabeth Fry, Assemblée des Premières Nations, Conseil du statut de la femme, Déclaration des droits de l'homme [1960], *Charte canadienne des droits et libertés* [1982]).

Organisation sociale, économique et politique

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer l'évolution des politiques et des programmes sociaux au Canada.
- analyser la façon dont la participation des femmes à la société canadienne a changé avec le temps.
- évaluer les effets des relations économiques du Canada sur l'expression de l'identité et de la souveraineté canadiennes.
- analyser le système politique canadien et évaluer dans quelle mesure les groupes et les individus ont contribué à son développement.
- analyser les démarches des mouvements populaires pour améliorer la société canadienne.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Programmes sociaux

- décrire l'origine, les raisons d'être et l'évolution des programmes sociaux au Canada (p. ex., régimes de retraite, allocations familiales, assurance-emploi, assurance-maladie, crédit d'impôt).
- évaluer le rôle de l'éducation et du secteur de la santé comme moyen de définir les identités régionale, provinciale et nationale (p. ex., écoles des jésuites, système scolaire public de Ryerson, question des écoles du Manitoba, systèmes scolaires public et séparé, pensionnats pour les jeunes Autochtones, éducation en langue française pour les nouveaux immigrants au Québec, gestion des écoles de langue française partout au Canada; *Loi sur la santé* [1985], rapport Romanov [2002]).
- expliquer l'évolution de la législation relative au monde du travail dans le contexte des transformations qui se sont produites sur le marché du travail (p. ex., droit d'association, conditions de travail, salaire minimum, équité salariale, restriction du travail des enfants).

Rôle des femmes au Canada

- analyser de quelle façon le rôle traditionnel des femmes comme épouses et mères et leur statut dans la société canadienne ont changé depuis l'époque victorienne.
- analyser l'évolution de la participation des femmes à l'économie canadienne (p. ex., entrée progressive sur le marché du travail, conditions de travail, salaire).
- analyser la façon dont les femmes ont contribué à l'identité canadienne (p. ex., Emily Carr, Emily Murphy, Thérèse Casgrain, Bertha Wilson, Jeanne Sauvé, Julie Payette, Almanda Walker-Marchand, Gisèle Lalonde, Adrienne Clarkson, Louise Arbour).

Relations économiques

- analyser les effets des ententes économiques internationales signées par le Canada sur sa souveraineté (p. ex., GATT, Pacte de l'automobile, ALÉNA, OMC).

- évaluer le niveau de compatibilité des objectifs économiques du Canada avec sa tradition humaniste (p. ex., relations économiques avec Cuba et la Chine, vente de réacteurs nucléaires à la Corée du Nord et au Pakistan; aide étrangère, embargos économiques).
- évaluer l'efficacité des politiques économiques gouvernementales dans la promotion de la souveraineté canadienne (p. ex., réglementation des investissements étrangers, politique nationale de conservation de l'énergie).

Influence politique

- décrire les organisations politiques passées et présentes de peuples autochtones (p. ex., Confédération iroquoise, leadership héréditaire inuit, Assemblée des Premières Nations).
- analyser les principes du système politique canadien (p. ex., paix, ordre et bon gouvernement; concept du fédéralisme; système des partis et tradition parlementaire).
- expliquer le rôle de certains événements historiques dans le développement du système politique canadien (p. ex., Conquête, *Acte de Québec* de 1774, *Acte constitutionnel de 1791*, rébellions du Haut-Canada et du Bas-Canada, gouvernement responsable, Confédération, rapport Balfour, *Loi constitutionnelle de 1982*).
- analyser la contribution de personnalités politiques canadiennes à la formation de l'identité canadienne (p. ex., Jean Talon, John A. Macdonald, Louis Riel, Wilfrid Laurier, Mackenzie King, Maurice Duplessis, Lester B. Pearson, Jean Lesage, Pierre Elliott Trudeau, Jeanne Sauvé, Phil Fontaine, Adrienne Clarkson, Jean Chrétien).

Mouvements de réforme populaire

- analyser l'évolution du mouvement féministe au Canada (p. ex., propriété légale des biens de la femme, Women's Christian Temperance Union, les « cinq Albertaines » et la cause de la personnalité juridique, Commission royale sur le statut de la femme, Fédération des femmes canadiennes-françaises).
- analyser l'évolution du mouvement ouvrier au Canada (p. ex., Chevaliers du Travail, grève générale à Winnipeg, grève de l'amiante, Congrès canadien du travail, syndicats internationaux, organisation des jeunes travailleurs dans le secteur des services).
- expliquer la montée de mouvements de réforme populaire et de tiers partis politiques (p. ex., Conseil des Canadiens, Coalition ontarienne contre la pauvreté, Crédit social, Fédération du Commonwealth coopératif [FCC], Parti réformiste, Bloc Québécois).
- évaluer l'influence du pacifisme à certaines périodes de l'histoire canadienne (p. ex., crises de la conscription, manifestations antinucléaires durant la guerre froide, manifestations contre la guerre au Vietnam et en Irak).
- analyser la croissance du mouvement écologiste (p. ex., création des parcs nationaux, mouvement Greenpeace, travaux de Jane Jacobs, Protocole de Kyoto) et son influence sur le mode de vie des Canadiennes et Canadiens.

Méthodologie et recherche en histoire

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la méthodologie propre à l'histoire pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information provenant de sources diverses.
- appliquer les différentes étapes de la méthode d'analyse et d'interprétation en histoire afin d'en tirer des conclusions.
- communiquer des idées, des opinions et des conclusions étayées par une solide recherche en utilisant la terminologie propre à l'histoire.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions de recherche et collecte de l'information

- formuler des questions de recherche qui mènent à un approfondissement du développement de l'identité et de la culture canadiennes (p. ex., Dans quelle mesure les accords commerciaux ont-ils influé sur la souveraineté canadienne au cours des années? Dans quelle mesure les efforts de la collectivité francophone ont-ils réussi à préserver l'identité culturelle et l'identité politique canadienne-française?).
- effectuer une recherche structurée nécessitant la consultation de diverses sources fiables, en accord avec l'objectif de recherche, où sont présentées des interprétations de l'histoire et de la culture canadiennes (p. ex, documents imprimés, sources informatisées, documents audiovisuels).
- organiser les recherches et les informations recueillies selon différents formats et différentes méthodes (p. ex., notes, tableaux statistiques, cartes géographiques).
- explorer des possibilités de carrière, d'emploi ou de bénévolat faisant appel à des connaissances en histoire ou à un intérêt pour l'histoire (p. ex., chercheur, guide dans un musée, femme ou homme

politique), en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Analyse et interprétation

- évaluer les sources (p. ex., publications spécialisées, sites Web, textes historiques, extraits d'œuvres littéraires ou médiatiques) afin de vérifier la fiabilité de l'information et la logique des arguments présentés.
- appliquer les grandes interprétations de l'histoire canadienne en tenant compte du contexte historique et des grandes écoles de pensée historiques (p. ex., thèse des deux peuples fondateurs, thèse d'un pays multiculturel, thèse de la décapitation sociale à la Conquête, thèse laurentienne).
- établir des corrélations (p. ex., chronologie, causalité, comparaisons, contrastes) entre divers éléments du sujet à l'étude.
- formuler une thèse soutenue par une analyse des données.
- tirer des conclusions en se fondant sur une évaluation des sources et une analyse de l'information, tout en ayant conscience des diverses perspectives historiques.

Communication

- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses arguments et ses conclusions en utilisant la terminologie propre à l'histoire, en fonction du public et des objectifs visés.
- présenter ses travaux selon divers modes (p. ex., recherches, jeux de rôle, entrevues, débats, présentations de groupe, séminaires) en utilisant, le cas échéant, des outils de présentation visuelle (p. ex., graphiques, organigrammes, cartes historiques, illustrations).
- respecter les normes établies de présentation des travaux écrits en suivant les règles de la méthode historique (p. ex., citations, notes en bas de page, bibliographie).

**Histoire de l'Occident et du monde,
12^e année , cours préuniversitaire**

(CHY4U)

Ce cours traite des grands courants et des événements marquants de l'histoire occidentale et mondiale, du XVI^e siècle jusqu'à nos jours. L'élève étudie l'émergence des puissances occidentales, les rapports de ces dernières avec les autres parties du monde et l'évolution des sociétés et des systèmes politiques et économiques du monde occidental. L'élève acquiert ainsi les connaissances nécessaires pour comprendre et apprécier la nature du changement en histoire et les origines de la société contemporaine et de ses enjeux importants.

Préalable : Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégiale

Communauté, société et mondialisation

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser l'évolution de divers types de communautés et de sociétés depuis le XVI^e siècle.
- analyser la nature des rapports entre différentes communautés et sociétés.
- évaluer les grandes forces qui ont été à l'origine de conflits et de guerres ou qui ont favorisé la coopération et la paix à l'intérieur de différentes communautés et sociétés depuis le XVI^e siècle.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Nature et évolution des communautés et des sociétés

- analyser les fondements de communautés et de sociétés dont la cohésion est fondée sur des principes religieux, ethniques, culturels ou philosophiques (p. ex., bouddhisme zen, ordre des jésuites, Sikhs, mennonites, scientistes chrétiens, B'nai B'rith, mouvements pacifistes et écologiques).
- comparer les caractéristiques de diverses communautés rurales qui se sont formées en Occident et ailleurs dans le monde (p. ex., communauté villageoise traditionnelle, système seigneurial et manoir; fermes familiales et grandes exploitations ou plantations, agro-industrie; statut des anciens, des femmes et des enfants).
- décrire l'évolution et les effets de l'urbanisation (p. ex., développement de villes administratives, commerciales, industrielles; rapports entre la ville et sa banlieue; problème du maintien de l'ordre et du respect de la loi; modification du paysage urbain; dégradation de l'environnement).

Nature des rapports entre communautés et sociétés

- décrire les facteurs qui ont suscité et favorisé un accroissement des échanges entre différents peuples depuis le XVI^e siècle (p. ex., progrès de la technologie navale, pressions démographiques,

élan religieux, développement des moyens de communication, ambitions nationales et dynastiques).

- analyser les répercussions de la colonisation européenne sur les peuples colonisés et sur les peuples colonisateurs (p. ex., appauvrissement des uns et enrichissement des autres, échanges de biens, de nourriture et d'idées nouvelles, transformation du mode de vie, forte réduction des populations par des épidémies, assimilation et acculturation).
- expliquer le concept et les formes de l'impérialisme ainsi que son rôle dans la création du monde moderne (p. ex., différentes interprétations de l'impérialisme : libérale, marxiste, néolibérale; processus de décolonisation; croissance des sociétés multinationales; montée de l'intégrisme musulman).

Conflits et coopération

- analyser les causes du déclenchement des conflits et des guerres (p. ex., pressions démographiques et déplacements de population; conflits raciaux, culturels, politiques et religieux tels qu'illustrés par la guerre de Sécession américaine, les pogroms russes, les guerres napoléoniennes, la Deuxième Guerre mondiale, les génocides, y compris l'Holocauste; rivalités nationales ou impériales de

l'époque de la guerre de Sept Ans, de la Première Guerre mondiale et de la guerre froide; conflits causés par une lutte pour obtenir le contrôle des matières premières comme durant la guerre des Boers ou la guerre du Congo).

- évaluer le déroulement et les conséquences des conflits et des guerres (p. ex., course aux armements, répercussions démographiques, dislocation des populations, implication grandissante de la population civile, bouleversements sociaux et politiques, progrès technologiques et médicaux, évolution du statut de la femme).
- expliquer les raisons qui poussent les peuples à chercher la paix (p. ex., avantages économiques, consolidation politique, lassitude des belligérants, protection accordée par des alliances et des traités de paix, force des mouvements pacifistes) et à mettre sur pied des organisations de coopération (p. ex., traité de Westphalie, Congrès de Vienne, Protocole de Genève, Société des Nations, Organisation des Nations Unies, Organisation des États américains, Union africaine).
- évaluer les raisons du succès ou de l'échec de divers moyens utilisés pour maintenir l'ordre sur la scène internationale (p. ex., concept de souveraineté des États; unité culturelle, ethnique ou religieuse; solidarité des classes ouvrières; internationalisme wilsonien; mouvements de défense des droits de la personne; considérations économiques).

Changement et continuité

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer l'utilisation du concept de changement en histoire pour analyser l'évolution de l'Occident et du reste du monde depuis le XVI^e siècle.
- expliquer l'utilisation du concept de continuité en histoire pour analyser l'évolution de l'Occident et du reste du monde depuis le XVI^e siècle.
- évaluer l'importance et l'utilisation de la chronologie et du principe de causalité dans l'analyse historique de l'évolution de l'Occident et du reste du monde depuis le XVI^e siècle.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Changement en histoire

- analyser l'ampleur, l'intensité et la diversité des changements survenus du XVI^e siècle jusqu'à aujourd'hui (p. ex., évolution des religions; transformation de la vision du monde qui est passée d'une perspective géocentrique à une perspective héliocentrique et à la considération d'un univers en expansion; conséquences des progrès technologiques; découvertes médicales; réformes sociales; pensée humaniste et libérale).
- identifier les forces qui ont favorisé le processus de changement (p. ex., pensée humaniste et libérale, esprit scientifique).
- évaluer l'influence de personnalités et de groupes qui ont contribué à façonner les attitudes face au changement dans la société occidentale (p. ex., Martin Luther, les Encyclopédistes, Jean-Jacques Rousseau, James Watt, Charles Darwin, Karl Marx, Albert Einstein, Simone de Beauvoir, Jacques-Yves Cousteau, David Suzuki).

Continuité en histoire

- identifier les facteurs de résistance au changement (p. ex., stratification des classes sociales, système de castes, idéologies conservatrices, force de la tradition).
- expliquer comment les groupes, les institutions et les organisations ont renforcé le processus de continuité (p. ex., institutions religieuses; stratification sociale; statut de la

famille et de la femme; influence des gouvernements dynastiques; puissance de la bureaucratie, du système judiciaire, des traditions juridiques).

- décrire les facteurs qui contribuent à transmettre des valeurs de continuité entre les générations (p. ex., vision du monde, appel de la tradition, peur du changement).

Chronologie et principe de causalité

- utiliser la chronologie pour analyser l'évolution des événements historiques qui se sont produits en Occident et dans le reste du monde depuis le XVI^e siècle (p. ex., émancipation politique, innovations technologiques dans les domaines militaire, agricole et scientifique).
- expliquer comment l'application de la chronologie permet de mieux comprendre la complexité de l'évolution historique (p. ex., comparer la date d'une découverte et les questions qu'elle soulève).
- expliquer comment et pourquoi le principe de causalité est un outil essentiel dans l'analyse des événements historiques (p. ex., l'invention de l'imprimerie et le début du protestantisme; la saisie des terres par les conquistadors et les inégalités sociales actuelles en Amérique latine; le darwinisme social et l'apparition de théories racistes; la Longue Marche de Mao et la victoire du communisme en Chine).

Citoyenneté et patrimoine

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire comment diverses croyances, philosophies et idéologies occidentales ont façonné la vision de l'Occident et du reste du monde à partir du XVI^e siècle.
- analyser comment des idées et des cultures non occidentales ont influé sur le cours de l'histoire du monde depuis le XVI^e siècle.
- évaluer des formes d'expression artistique différentes ainsi que la façon dont elles interprètent, reflètent ou vont à l'encontre des tendances de la société de leur époque.
- décrire la diversité des concepts de citoyenneté et de droits de la personne qui se sont développés depuis le XVI^e siècle.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Croyances, philosophies et idéologies occidentales

- expliquer comment les principales croyances et les grandes philosophies (p. ex., les idées du Siècle des lumières, le romantisme, les différentes formes de socialisme, le marxisme-léninisme, le fascisme, le libéralisme) ont façonné la pensée occidentale contemporaine.
- expliquer l'incidence de la pensée économique, politique et sociale sur l'Occident depuis le XVI^e siècle (p. ex., mercantilisme, libéralisme, concept de l'État-nation, démocratie, mouvement humaniste, socialisme, communisme, syndicalisme, croyance dans le progrès et dépendance vis-à-vis de la technologie).
- décrire l'incidence de la pensée occidentale sur le reste du monde (p. ex., transformation ou destruction des cultures autochtones, création des frontières et d'États artificiels en Afrique et en Asie du Sud-Est, adaptation de certains concepts occidentaux comme la démocratie sociale au Japon et le communisme en Chine, à Cuba et dans des pays africains).

Idéologies et cultures non occidentales

- analyser les caractéristiques et les fondements idéologiques de diverses cultures non occidentales (p. ex., tribalisme autochtone, absolutisme dynastique chinois ou indien, culture créole et métisse d'Amérique latine) et leur influence sur les sociétés non occidentales à travers le monde (p. ex., impérialisme ottoman et expansion de l'Islam, traditionalisme mandchou et isolement de la Chine, effets du code du samouraï sur le militarisme japonais).
- expliquer comment l'impérialisme européen a transformé les valeurs, les traditions et la façon de vivre du monde non occidental (p. ex., influence des missionnaires chrétiens en Asie et en Afrique, changement au niveau des élites politiques et sociales en Inde, développement du système des *encomiendas* en Amérique latine).

- expliquer comment les cultures non occidentales ont réagi ou ont tenté de résister à l'expansion des idées occidentales (p. ex., isolationnisme des Tokugawa au Japon, mouvement de décolonisation en Afrique, mouvement de résistance passive de Gandhi, résistance autochtone à la colonisation européenne, grande révolution prolétarienne et culturelle en Chine, mouvement anti-mondialisation contemporain).

Expression artistique

- décrire les grandes manifestations de l'expression artistique en Occident depuis le XVI^e siècle (p. ex., littérature, musique et arts baroques, classiques et modernes, styles architecturaux classique et moderne, montée de la culture populaire et du spectacle).
- décrire les principales manifestations artistiques des cultures non occidentales (p. ex., peinture et théâtre japonais et chinois, musique indienne et africaine, légendes et mysticisme autochtones, littérature et danse sud-américaines).
- analyser l'influence des forces qui ont contribué aux changements dans l'expression artistique en Occident depuis le XVI^e siècle (p. ex., révolution scientifique, industrialisation, urbanisation, électrification, informatisation).
- évaluer dans quelle mesure la production artistique d'une société a renforcé ou a remis en question les valeurs politiques, sociales et culturelles de son époque (p. ex., pièces de Shakespeare, de Molière, romans de Dickens, de Sand, de Hugo, de Zola, de Camus; musique de Mozart, de Stravinski, de Wagner; peintures de Poussin, de Goya, de Picasso; films de Kurosawa, de Godard, de Kubrick, de Disney).

Citoyenneté et droits de la personne

- décrire diverses formes de servitude (p. ex., esclavage, servage, main-d'œuvre engagée à long terme, inégalité du statut de la femme, travail des enfants).
- décrire les méthodes et l'apport de personnalités, de groupes, d'organisations et d'institutions internationales qui ont fait progresser les droits individuels et collectifs (p. ex., John Locke, Jean-Jacques Rousseau, Voltaire, Gandhi, Martin Luther King Jr., Nelson Mandela, Rigoberta Menchú, Louise Arbour; les suffragettes, Amnistie internationale, Organisation des Nations Unies).
- expliquer les facteurs clés qui ont contribué à ralentir ou à empêcher la reconnaissance des droits de la personne (p. ex., pauvreté, intolérance religieuse, racisme, exploitation impérialiste, système de classes et de castes, système politique autoritaire, discrimination sexuelle).

Organisation sociale, économique et politique

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer la diversité des organisations sociales caractéristiques de l'Occident et d'autres cultures depuis le XVI^e siècle, ainsi que des principes qui les sous-tendent.
- analyser les étapes importantes du développement économique en Occident et ailleurs depuis le XVI^e siècle.
- évaluer les grandes réalisations et les innovations survenues sur le plan de l'organisation politique en Occident et dans le reste du monde depuis le XVI^e siècle.
- évaluer l'évolution du statut de la femme sur le plan social, économique, juridique et politique depuis le XVI^e siècle dans les sociétés occidentales et non occidentales.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Organisation sociale

- décrire divers modes d'organisation de la société, du XVI^e siècle jusqu'à nos jours (p. ex., castes hindoues, classes sociales occidentales, sociétés matrilineaires; rapports basés sur la discrimination raciale, sur le respect des droits des minorités).
- expliquer les grands changements sociaux issus des progrès technologiques (p. ex., urbanisation, croissance de la population, développement de l'économie de marché et des communications).
- décrire l'évolution des mentalités à l'égard de la religion et des pratiques religieuses depuis le XVI^e siècle (p. ex., évolution des rapports entre l'individu, le groupe et les institutions religieuses, déisme et agnosticisme du Siècle des lumières, conflits entre les darwinistes et les tenants d'une interprétation littérale de la Bible, montée de l'intégrisme).
- expliquer l'évolution des structures et des rôles familiaux dans diverses sociétés depuis le XVI^e siècle (p. ex., famille élargie ou nucléaire, famille monoparentale, parents du même sexe, succession matrilineaire ou patrilinéaire, régime matrimonial, statut social des enfants et des anciens).

Développement économique

- décrire les principaux aspects de l'économie préindustrielle (p. ex., agriculture de subsistance et de marché, artisanat rural, création de corporations, système d'entrepôt commercial).
- analyser les répercussions de la première et de la deuxième révolution industrielle sur l'économie de l'Occident et sur le reste du monde (p. ex., augmentation sans précédent du niveau de vie, création de mégalofoles et de sociétés multinationales, accaparement des ressources et des marchés, apparition de la société de consommation, accroissement de la mondialisation du commerce, coût de la pollution).
- décrire les conséquences des rapports d'interdépendance économique qui se sont établis à l'échelle mondiale au XX^e siècle (p. ex., exploitation des matières premières et de la main-d'œuvre, augmentation de l'écart entre riches et pauvres, mondialisation de la production et des échanges, renaissance du nationalisme économique en réaction à cette mondialisation).

- expliquer comment les principales théories de développement économique s'appliquent après la fin de la Deuxième Guerre mondiale (p. ex., théorie de Keynes, théorie monétaire, théorie du libre-échange, principes du collectivisme).

Organisation politique

- expliquer les facteurs qui ont contribué à l'émergence de l'État-nation en Occident et à son expansion dans le reste du monde (p. ex., concept révolutionnaire de la « nation en armes » en France, nationalisme romantique et libéral, guerres de libération nationale).
- évaluer différentes positions politiques en tenant compte des idéologies (p. ex., libéralisme, socialisme, fascisme) et des pratiques (p. ex., élection démocratique, révolution, protestation, coup d'État) qui les sous-tendent ainsi que les personnalités qui les représentent (p. ex., John Locke, Karl Marx, Rosa Luxembourg, Benito Mussolini, Adolf Hitler).
- décrire la façon dont les gouvernements, en Occident et dans le reste du monde, ont fait face aux conséquences des grands changements économiques (p. ex., nationalisation des secteurs industriels vitaux, institution de l'État-providence, protectionnisme ou libéralisme économique).
- analyser diverses tentatives pour mettre sur pied une structure gouvernementale ou des instances juridiques internationales (p. ex., idées de Hugo Grotius, système du Congrès européen, Société des Nations, Organisation des Nations Unies, Union européenne, Cour pénale internationale).

Statut de la femme

- décrire les facteurs qui ont influé sur le statut socioéconomique de la femme dans le monde depuis le XVI^e siècle (p. ex., législation du travail, congé de maternité, éducation publique, syndicalisme, droit de propriété).
- évaluer les obstacles (p. ex., chauvinisme, rôle traditionnel de la femme, sexisme) que des femmes occidentales et non occidentales représentatives de leur époque ont rencontrés et ont dû surmonter depuis le XVI^e siècle afin d'atteindre une égalité de statut (p. ex., Élisabeth I^{re}, Olympe de Gouges, Emily Murphy, Thérèse Casgrain, Gloria Steinem, Shirin Ebadi, Wangari Maathai).
- évaluer les réalisations de femmes qui, individuellement ou au sein d'organisations, ont participé à l'amélioration des conditions sociales et à l'avancement de la justice sociale (p. ex., Marie Curie, Simone Monet-Chartrand, Golda Meir, Thérèse Casgrain, Simone Veil, Françoise David, Rigoberta Menchú; diverses associations féministes).

Méthodologie et recherche en histoire

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la méthodologie propre à l'histoire pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer les différentes étapes de la méthode d'analyse et d'interprétation en histoire afin d'en tirer des conclusions.
- communiquer des idées, des opinions et des conclusions étayées par des recherches en utilisant la terminologie propre à l'histoire.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions de recherche et collecte de l'information

- formuler des questions de recherche qui mènent à un approfondissement de l'histoire occidentale et du monde (p. ex., Comment évaluer les conséquences de l'isolement de l'Allemagne? Quels sont les effets de la révolution industrielle sur les rapports socioéconomiques? Quelles sont les causes lointaines de la guerre froide?).
- effectuer une recherche structurée nécessitant la consultation de sources fiables présentant plusieurs points de vue (p. ex., documents imprimés, documents audiovisuels, documents informatisés).
- organiser les recherches et les informations recueillies selon différentes méthodes et différents formats (p. ex., notes, tableaux statistiques, cartes géographiques, graphiques).
- explorer des possibilités de carrière, d'emploi ou de bénévolat faisant appel à des connaissances en histoire ou à un intérêt pour l'histoire (p. ex., chercheur, guide dans un musée, femme ou homme politique, archéologue), en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Analyse et interprétation

- évaluer les sources (p. ex., publications spécialisées, sites Web, textes historiques, extraits d'œuvres littéraires ou médiatiques) afin de vérifier la fiabilité de l'information et la logique des arguments présentés.
- analyser les grandes interprétations (p. ex., point de vue politique, économique, social et culturel) de l'histoire mondiale en tenant compte du contexte historique et des différentes écoles de pensée (p. ex., perspective libérale, progressiste, moderne, marxiste, féministe).
- analyser comment les grandes interprétations de l'histoire mondiale tiennent compte des différences culturelles, des différences entre les sexes et d'autres perspectives (p. ex., point de vue ethnique, socioéconomique, géopolitique).
- établir des corrélations entre divers aspects ou éléments du sujet à l'étude (p. ex., liens chronologiques, rapports de cause à effet, points communs et différences).
- formuler une thèse soutenue par une analyse des données recueillies.
- tirer des conclusions à partir d'une évaluation des sources, d'une analyse de l'information et d'une prise de conscience des diverses perspectives historiques.

Communication

- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses arguments et ses conclusions en utilisant la terminologie propre à l'histoire, en fonction du public et des objectifs visés.
- présenter ses travaux selon divers modes (p. ex., recherches, jeux de rôle, entrevues, débats, présentations de groupe, séminaires) en utilisant, le cas échéant, des outils de présentation visuelle (p. ex., graphiques, organigrammes, cartes historiques, illustrations).
- respecter les normes établies de présentation des travaux écrits en suivant les règles de la méthode historique (p. ex., citations, notes en bas de page, bibliographie).

**Histoire de l'Occident et du monde,
12^e année , cours précollégial**

(CHY4C)

Ce cours porte sur les événements marquants de l'histoire mondiale depuis le XVI^e siècle et met l'accent sur les rapports et les échanges entre diverses cultures. L'élève se familiarise avec divers systèmes sociaux, économiques et politiques et en examine l'évolution au fil du temps. L'élève acquiert de bonnes méthodes de travail en recherche historique et une compréhension des forces qui ont façonné la société contemporaine.

Préalable : Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire, préuniversitaire/précollégiale ou précollégiale

Communauté, société et mondialisation

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer la nature de l'évolution de divers types de communautés et de sociétés depuis le XVI^e siècle.
- décrire les principales caractéristiques des rapports qui se sont établis entre les peuples et les cultures depuis le XVI^e siècle.
- décrire les facteurs importants qui ont été à l'origine de conflits et de guerres ou qui ont favorisé la coopération et le maintien de la paix.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Nature et évolution des communautés et des sociétés

- décrire l'origine et la nature de diverses sociétés dont la cohésion est fondée sur des principes religieux, ethniques ou culturels (p. ex., bouddhisme zen, ordre des jésuites, Sikhs, mennonites, scientistes chrétiens, B'nai B'rith, mouvements pacifistes et écologiques).
- décrire, dans ses grandes lignes, la nature des communautés rurales qui se sont formées en Occident et ailleurs dans le monde (p. ex., communauté villageoise traditionnelle, système seigneurial et manoirs, fermes familiales et grandes exploitations ou plantations, agro-industrie, statut des anciens, des femmes et des enfants).
- identifier les faits saillants et les grandes questions liés au processus d'urbanisation moderne (p. ex., développement de villes administratives, commerciales et manufacturières; rapports entre la ville et sa banlieue; problèmes de maintien de l'ordre; limite de la croissance d'une ville; dégradation de l'environnement).

Nature des rapports entre communautés et sociétés

- décrire des facteurs qui ont suscité et favorisé un accroissement des échanges entre différents peuples depuis le XVI^e siècle (p. ex., changement dans les modes de transport; pressions démographiques; ambitions nationales, dynastiques ou religieuses; nouvelles technologies et inventions).
- décrire les principales répercussions de la colonisation sur les peuples colonisés et les États colonisateurs (p. ex., processus d'enrichissement et d'appauvrissement, introduction d'aliments et de produits nouveaux, apparition d'idées nouvelles, destruction des cultures d'accueil, assimilation et acculturation).
- décrire des événements, des questions et l'apport de personnalités qui sont associés au processus de la décolonisation au XX^e siècle (p. ex., la guerre russo-japonaise, l'idéal de l'autodétermination nationale de Wilson, la Deuxième Guerre mondiale, le nationalisme, Gandhi et Nehru, la guerre froide et ses tensions, la croissance des sociétés multinationales).

Conflits et coopération

- décrire les causes majeures des guerres et des conflits depuis le XVI^e siècle (p. ex., pressions démographiques et migrations des Bantous, des Chinois, des Indiens et des Européens; conflits raciaux, culturels, politiques, religieux tels qu'illustrés par la guerre de Sécession américaine, les pogroms russes, les guerres napoléoniennes, la Deuxième Guerre mondiale, les génocides, y compris l'Holocauste; rivalités nationales ou impériales de l'époque de la guerre de Sept Ans, de la Première Guerre mondiale et de la guerre froide).
- expliquer le déroulement et les répercussions des conflits et des guerres (p. ex., destruction humaine et matérielle, course aux armements, déplacements de population, rationnement, déficit démographique, changement de régime politique et de l'équilibre du pouvoir, ratification de traités).
- identifier les principaux facteurs qui ont motivé les peuples à chercher la paix et à coopérer (p. ex., lassitude des belligérants, avantages mutuels des alliances, mouvements pacifistes).
- expliquer les raisons du succès ou de l'échec des moyens utilisés pour maintenir l'ordre sur la scène internationale (p. ex., concept de souveraineté des États; unité raciale, culturelle ou religieuse; solidarité des classes ouvrières; internationalisme de Wilson; mouvements de défense des droits de la personne).

Changement et continuité

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser l'évolution de l'Occident et du reste du monde depuis le XVI^e siècle en utilisant le concept de changement.
- décrire l'utilisation du concept de continuité en histoire pour analyser l'évolution de l'Occident et du reste du monde depuis le XVI^e siècle.
- expliquer l'importance de la chronologie et du principe de causalité dans l'analyse historique de l'évolution de l'Occident et du reste du monde depuis le XVI^e siècle.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Changement en histoire

- identifier les facteurs internes et externes (p. ex., progrès de l'alphabétisation, de l'humanisme, du libéralisme, de la science) qui ont facilité le processus de changement dans différents pays depuis le XVI^e siècle (p. ex., évolution des religions; transformation de la vision du monde qui est passée d'une perspective géocentrique à une perspective héliocentrique et à la considération d'un univers en expansion; conséquences des progrès technologiques; découvertes médicales; réformes sociales).
- décrire l'apport de personnalités ou de groupes qui ont contribué à façonner les attitudes face au changement dans la société occidentale (p. ex., Gutenberg, Galilée, Watt, Faraday, Darwin, Curie, Edison, Ford, Cousteau, Suzuki, Gates; explorateurs, innovateurs, philosophes du Siècle des lumières).
- décrire la nature de changements technologiques (p. ex., invention de l'imprimerie; construction navale et navigation maritime; applications industrielles de la vapeur puis de l'électricité; radio et télécommunications; Internet; énergie nucléaire) et leurs effets en Occident et dans le reste du monde.

Continuité en histoire

- décrire les principaux facteurs qui contribuent au maintien de la continuité historique (p. ex., acceptation populaire de la légitimité des dirigeants, force de la tradition, peur du changement, coût des changements).
- identifier les facteurs de résistance au changement (p. ex., stratification des classes sociales et des castes, idéologies conservatrices, poids de la tradition et des coutumes).
- décrire le rôle qu'ont joué des institutions sociales, politiques et économiques comme agents de continuité dans l'histoire (p. ex., institutions religieuses et familiales; institutions financières et corporations professionnelles; gouvernements, système d'éducation, système judiciaire).

Chronologie et principe de causalité

- expliquer l'importance de la chronologie comme outil d'analyse des événements historiques qui se sont produits en Occident et dans le reste du monde depuis le XVI^e siècle (p. ex., en indiquant, sur une frise historique, les progrès de l'émancipation politique, les innovations technologiques dans les domaines militaire, agricole et scientifique).

- établir des liens entre la chronologie et les transformations de la société (p. ex., comparer la date d'un événement et les changements qui en ont résulté).
- décrire des rapports de cause à effet dans l'étude d'événements déterminants de l'histoire mondiale (p. ex., l'invention de l'imprimerie et le début du protestantisme, la saisie des terres par les conquistadors et les inégalités sociales actuelles en Amérique latine, le darwinisme social et l'apparition de théories racistes, la Longue Marche de Mao et la victoire du communisme en Chine).

Citoyenneté et patrimoine

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire diverses croyances, philosophies et idéologies occidentales qui ont transformé le système de valeurs en Occident et ailleurs dans le monde.
- décrire les grands courants idéologiques et les cultures non occidentales qui ont influé sur le cours de l'histoire mondiale depuis le XVI^e siècle.
- analyser des formes d'expression artistique ainsi que la façon dont elles interprètent, reflètent ou vont à l'encontre des tendances de la société de leur époque.
- décrire l'éventail et la diversité de différents concepts de citoyenneté et de droits de la personne qui se sont développés depuis le XVI^e siècle.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Croyances, philosophies et idéologies occidentales

- décrire les caractéristiques et les fondements idéologiques de croyances et de philosophies occidentales (p. ex., Contre-Réforme, rationalisme et empirisme, absolutisme, libéralisme, socialisme).
- décrire des exemples de l'influence de la pensée occidentale moderne sur le développement économique, social et politique de l'Occident (p. ex., mercantilisme et libéralisme économique, concept de l'identité nationale et naissance de l'identité nationale et de l'État-nation, socialisme et droits des travailleurs).
- décrire les effets de la pensée occidentale sur le reste du monde (p. ex., transformation ou destruction des cultures autochtones, création de frontières et d'États artificiels en Afrique et en Asie du Sud-Est, adaptation de concepts occidentaux comme le libéralisme, la démocratie sociale au Japon et le communisme en Chine, à Cuba et dans des États africains).

Idéologies et cultures non occidentales

- décrire les caractéristiques et les fondements idéologiques de diverses cultures non occidentales (p. ex., tribalisme

autochtone, absolutisme dynastique chinois ou indien, culture créole et métisse d'Amérique latine) et leur influence sur les sociétés non occidentales à travers le monde (p. ex., impérialisme ottoman et expansion de l'Islam, traditionalisme mandchou et isolement de la Chine, effets du code du samouraï sur le militarisme japonais).

- expliquer la façon dont l'impérialisme européen a transformé les traditions du monde non occidental (p. ex., influence des missionnaires chrétiens en Asie et en Afrique, changement au niveau des élites politiques et sociales en Inde, développement du système des *encomiendas* en Amérique latine).
- décrire les controverses et les conflits majeurs qui résultèrent de la résistance à l'expansion des idées occidentales (p. ex., isolationnisme des Tokugawa au Japon, guerres de l'Opium, mouvement de résistance passive de Gandhi, résistance autochtone à la colonisation européenne, grande révolution prolétarienne et culturelle en Chine, mouvement anti-mondialisation).

Expression artistique

- décrire les grandes tendances et la variété des manifestations de l'expression artistique en Occident et dans le reste du monde depuis le XVI^e siècle (p. ex., littérature, musique, théâtre, peinture, architecture, légendes, popularité des événements culturels et des spectacles).
- décrire les tendances générales qui ont modifié l'expression artistique en Occident depuis le XVI^e siècle (p. ex., Siècle des lumières, révolution industrielle, urbanisation, apparition d'une société de consommation, électrification, informatisation).
- évaluer dans quelle mesure l'art est au service de l'ordre établi ou un élément de remise en question des valeurs traditionnelles (p. ex., pièces de Shakespeare, de Molière; romans de Dickens, de Sand, de Hugo, de Zola, de Camus; œuvres de Mozart, de Stravinski; peintures de Poussin, de Goya, de Picasso; films de Kurosawa, de Godard, de Kubrick, de Disney, d'Arcand).

Citoyenneté et droits de la personne

- décrire les éléments clés de diverses formes de servitude depuis le XVI^e siècle (p. ex., esclavage, servage, castes, restrictions imposées aux femmes, travail des enfants).
- décrire les méthodes et l'apport de personnalités, de groupes, d'organisations et d'institutions internationales qui ont fait progresser les droits individuels et collectifs (p. ex., John Locke, Jean-Jacques Rousseau, Voltaire, Gandhi, Martin Luther King Jr., Nelson Mandela, Louise Arbour, Rigoberta Menchú; les suffragettes, Amnistie internationale, Organisation des Nations Unies, Cour pénale internationale).
- décrire divers facteurs qui ont contribué à ralentir ou à empêcher la reconnaissance des droits de la personne (p. ex., pauvreté, intolérance religieuse, racisme, exploitation impérialiste, gouvernements autoritaires).

Organisation sociale, économique et politique

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer les caractéristiques des principales organisations sociales de diverses sociétés depuis le XVI^e siècle.
- expliquer les faits saillants de l'activité économique en Occident et dans le reste du monde depuis le XVI^e siècle.
- décrire les grandes réalisations et les innovations survenues sur le plan de l'organisation politique en Occident et dans le reste du monde depuis le XVI^e siècle.
- évaluer l'évolution du statut de la femme sur le plan social, économique, juridique et politique en Occident et dans le reste du monde depuis le XVI^e siècle.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Organisation sociale

- décrire divers modes d'organisation de la société, du XVI^e siècle jusqu'à nos jours (p. ex., sociétés stratifiées en castes ou en classes, servage et esclavage, système de la clientèle, système basé sur la discrimination raciale, possibilités de promotion sociale).
- évaluer l'incidence de la religion et de la pratique religieuse sur les structures sociales (p. ex., déisme et agnosticisme du Siècle des lumières, conflits entre les darwinistes et les tenants d'une interprétation littérale de la Bible, position d'infériorité des femmes, procès pour sorcellerie).
- décrire l'évolution des structures familiales dans diverses sociétés à travers le monde (p. ex., famille élargie ou nucléaire, famille monoparentale, régime matrimonial, conditions de vie des enfants et des anciens, succession matrilineaire ou patrilineaire).

Organisation économique

- identifier les principaux aspects de l'économie préindustrielle (p. ex., agriculture de subsistance et de marché, artisanat rural, création des corporations).
- décrire les effets de l'industrialisation et du capitalisme sur l'économie et l'environnement en Occident et dans le reste du

monde (p. ex., amélioration sans précédent du niveau de vie, création de mégalopoles et de sociétés multinationales, accaparement des ressources et du marché, apparition d'une société de consommation, épuisement des ressources, pollution de l'air et de l'eau).

- décrire des conséquences des rapports d'interdépendance économique qui se sont établis à l'échelle mondiale au XX^e siècle (p. ex., exploitation des matières premières et de la main-d'œuvre, augmentation de l'écart entre riches et pauvres, mondialisation de la production et des échanges, renaissance du nationalisme économique en réaction à cette mondialisation, manifestations contre la mondialisation).

Organisation politique

- décrire les principales étapes de l'apparition de l'État-nation moderne en Occident et ailleurs dans le monde (p. ex., concept révolutionnaire de la « nation en armes » en France, nationalismes romantique et libéral, guerres de libération nationale).
- décrire différentes positions idéologiques dans le domaine politique (p. ex., fascisme, conservatisme, libéralisme, socialisme, communisme).

- identifier la façon dont les gouvernements, en Occident et dans le reste du monde, ont fait face aux conséquences des grands changements économiques (p. ex., nationalisation des secteurs industriels vitaux, institution de l'État-providence, protectionnisme ou libéralisme économique).
 - décrire des exemples de tentatives pour mettre sur pied une structure gouvernementale ou des instances juridiques internationales (p. ex., système du Congrès européen, Société des Nations, Organisation des Nations Unies, Union européenne, Union africaine, Cour pénale internationale).
- Statut de la femme***
- décrire les facteurs qui ont influé sur le statut socioéconomique de la femme dans le monde depuis le XVI^e siècle (p. ex., législation du travail, congé de maternité, éducation publique, syndicalisme, droit de propriété).
 - évaluer les obstacles (p. ex., chauvinisme, rôle traditionnel de la femme, sexisme) que des femmes occidentales et non occidentales représentatives de leur époque ont rencontrés et ont dû surmonter depuis le XVI^e siècle afin d'atteindre une égalité de statut (p. ex., Élisabeth I^{re}, Olympe de Gouges, Emily Murphy, Thérèse Casgrain, Gloria Steinem, Shirin Ebadi, Wangari Maathai).
 - évaluer les réalisations de femmes qui, individuellement ou au sein d'organisations, ont participé à l'amélioration des conditions sociales et à l'avancement de la justice sociale (p. ex., Marie Curie, Simone Monet-Chartrand, Golda Meir, Thérèse Casgrain, Simone Veil, Françoise David, Rigoberta Menchú; diverses associations féministes).

Méthodologie et recherche en histoire

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la méthodologie propre à l'histoire pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer les différentes étapes de la méthode d'analyse et d'interprétation en histoire afin d'en tirer des conclusions.
- communiquer des idées, des opinions et des conclusions étayées par des recherches en utilisant la terminologie propre à l'histoire.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions de recherche et collecte de l'information

- formuler des questions de recherche qui mènent à un approfondissement de l'histoire (p. ex., L'histoire se répète-t-elle? Comment la bombe atomique a-t-elle changé la nature et la conduite de la guerre?).
- effectuer une recherche structurée nécessitant la consultation de sources fiables présentant plusieurs points de vue (p. ex., documents imprimés, documents audiovisuels, documents informatisés).
- organiser les informations recueillies selon différentes méthodes et différents formats (p. ex., notes, tableaux, cartes, graphiques).
- explorer des possibilités de carrière, d'emploi ou de bénévolat faisant appel à des connaissances en histoire ou à un intérêt pour l'histoire (p. ex., chercheur, guide dans un musée, femme ou homme politique), en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Analyse et interprétation

- évaluer les sources (p. ex., publications spécialisées, sites Web, textes historiques, extraits d'œuvres littéraires ou médiatiques) afin de vérifier la fiabilité de l'information et la logique des arguments présentés.
- identifier les grandes interprétations de l'histoire mondiale en tenant compte du contexte historique et des différentes écoles de pensée (p. ex., perspective libérale, progressiste, économique, marxiste, féministe).
- analyser comment les interprétations de l'histoire reflètent les différences culturelles, les différences entre les sexes et d'autres perspectives (p. ex., perspective ethnique, socioéconomique, continentale, nationale, géopolitique).
- établir des corrélations entre divers aspects ou éléments du sujet à l'étude (p. ex., liens chronologiques, rapports de causalité, points communs et différences).
- formuler une thèse qui est soutenue par une analyse des données recueillies.
- tirer des conclusions en se fondant sur une évaluation des sources, une analyse des informations et une interprétation des diverses perspectives historiques.

Communication

- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses arguments et ses conclusions en utilisant la terminologie propre à l'histoire, en fonction du public et des objectifs visés.
- présenter ses travaux selon divers modes (p. ex., recherches, jeux de rôle, entrevues, débats, présentations de groupe, séminaires) en utilisant, le cas échéant, des outils de présentation visuelle (p. ex., graphiques, organigrammes, cartes historiques, illustrations).
- respecter les normes établies de présentation des travaux écrits en suivant les règles de la méthode historique (p. ex., citations, notes en bas de page, bibliographie).

**Aventures en histoire mondiale,
12^e année , cours s préemploi**

(CHM4E)

Ce cours explore une gamme d'expériences humaines dans l'histoire du monde, des débuts de l'humanité jusqu'à aujourd'hui. L'élève étudie diverses questions sociales, politiques, économiques et culturelles, dont le progrès technique, l'évolution des structures sociales et politiques, les modes d'expression culturelle, les valeurs communautaires et l'individualisme. Elle ou il effectue des recherches sur différentes sociétés à différentes époques et dans divers lieux, et présente ses conclusions.

Préalable : Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10^e année, cours théorique ou appliqué. (Le cours d'histoire du Canada élaboré à l'échelon local pour la 10^e année peut aussi servir de préalable s'il a été approuvé par le ministère de l'Éducation.)

Communauté et société : vie quotidienne et réalisations

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer de quelle façon les êtres humains dans diverses sociétés ont, au fil du temps, développé des compétences et conçu des outils leur permettant de travailler de façon productive.
- expliquer les découvertes et les innovations techniques et technologiques qui ont marqué l'histoire, ainsi que leur incidence sur la vie des sociétés.
- expliquer la nature et la fonction de diverses constructions et ce qu'elles représentent.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Apprentissage et travail

- identifier des étapes clés de la fabrication d'outils, de l'âge de la pierre jusqu'à nos jours (p. ex., fabrication d'outils de pierre, invention et usages de la roue, création de systèmes et d'instruments de mesure).
- expliquer le rôle du système de transmission du savoir et les méthodes d'éducation et d'apprentissage à diverses époques et dans différentes sociétés (p. ex., connaissances acquises dans les familles inuites ou chinoises traditionnelles, guildes du Moyen Âge et formation des apprentis, écoles d'arts et de métiers d'aujourd'hui).
- décrire l'évolution de métiers et de professions à travers les âges (p. ex., spécialisation, organisation, conditions de travail, salaire).
- décrire des possibilités de carrière, d'emploi ou de bénévolat faisant appel à des connaissances en histoire ou à un intérêt pour l'histoire (p. ex., chercheur, guide dans un musée, femme ou homme politique), en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Progrès techniques et technologiques

- décrire l'évolution des principaux modes de communication dans l'histoire (p. ex., découverte de l'alphabet; invention du papier et de l'imprimerie; invention de la photographie, de la télégraphie et de la téléphonie; perfectionnement des télécommunications par satellite) et leurs effets sur les relations intercommunautaires.
- décrire les étapes clés de l'évolution du transport, des débuts de l'humanité jusqu'à nos jours (p. ex., domestication du cheval; élaboration de systèmes astrologiques de navigation; utilisation de la voile, de la vapeur et du moteur à combustion; navigation aérienne et spatiale) et leur incidence sur les relations entre diverses sociétés.
- décrire les répercussions des inventions et des découvertes scientifiques et médicales sur la société (p. ex., invention des calendriers chinois, maya et sumérien; évolution des perceptions géographiques; découvertes en astronomie; avancement de la médecine moderne).

Constructions symboliques

- expliquer les fonctions et les raisons de la construction de divers édifices au cours des âges (p. ex., Grande Muraille de Chine, labyrinthe du Minotaure, Colisée de Rome, monolithes de l'île de Pâques, tour de Pise, tour Eiffel, tour CN).
- décrire divers édifices sacrés et commémoratifs (p. ex., pyramides égyptiennes et aztèques, temples grecs, romains et mayas, cathédrales, mosquées, arcs de triomphe, cénotaphes).
- expliquer de quelle façon les divers types d'habitation reflètent la société qui les a produits (p. ex., caverne préhistorique, village néolithique, maison romaine, château fort, manoir, maison longue des Hurons, bungalow de banlieue, tour d'habitation contemporaine).

Changement et continuité

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- décrire les facteurs qui ont facilité le changement et ceux qui ont maintenu la continuité au cours de l'histoire.
- expliquer comment et pourquoi une société rurale peut se transformer en une société urbaine.
- analyser comment, à travers les âges, des peuples sont entrés en conflit et de quelle façon ils ont résolu leurs différends.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Changement et continuité

- décrire les causes (p. ex., facteurs politiques et économiques) et les effets des grandes migrations de l'histoire (p. ex., déplacements de population, répercussions démographiques, métissage culturel).
- décrire les grandes causes de l'expansion et du déclin des empires (p. ex., empires assyrien, romain, chinois, maya, égyptien, portugais, hollandais, français, anglais).
- expliquer pourquoi certaines sociétés privilégient la tradition et la continuité alors que d'autres favorisent le changement (p. ex., Yin et Yang du taoïsme, importance de la continuité dans le confucianisme).

Sociétés rurales et urbaines

- décrire l'évolution de l'agriculture à travers les âges (p. ex., agriculture du néolithique, cultures en terrasses en Chine et au Pérou, régime seigneurial européen, ferme familiale et agro-industrie moderne).
- expliquer les raisons de la croissance des villes (p. ex., Alexandrie, Paris, Beijing, New York, Rio de Janeiro) et les problèmes reliés à la concentration urbaine (p. ex., densité excessive, expansion des bidonvilles, chômage élevé, conditions d'hygiène insalubres).

- expliquer les causes (p. ex., surplus démographique, progrès techniques, disponibilité des capitaux) et les conséquences des révolutions industrielles (p. ex., développement des manufactures, des usines et des centres industriels, exploitation de la main-d'œuvre, dégradation de l'environnement).

Gestion des conflits

- décrire le fonctionnement de diverses organisations mises sur pied par les États pour faire la guerre (p. ex., armées régulières et organisations paramilitaires) et pour maintenir l'ordre (p. ex., censeurs et édiles romains, bobbies de Londres, GRC, Interpol).
- décrire différents types de conflit, de l'agitation sociale à la guerre conventionnelle (p. ex., révoltes paysannes, manifestations en faveur des droits civiques, guerres de religion, guerres civiles, guerres ouvertes, guerres froides).
- décrire des moyens pacifiques de règlement des conflits et de maintien de la paix (p. ex., négociation, médiation, intervention d'organisations internationales, manifestation pacifique).

Citoyenneté et patrimoine

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- comparer l'expression des valeurs spirituelles dans diverses sociétés.
- décrire la diversité des formes d'appartenance au groupe et leur influence sur l'individu et la société.
- analyser la diversité des formes d'expression artistique et culturelle.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Manifestation du sacré

- identifier les ressemblances et les différences entre les mythologies du monde (p. ex., diversité des mythes de la création, panthéons gréco-romain, indien et méso-américain, héros légendaires tels que Gilgamesh, Hercule, Ulysse, Roland).
- comparer la perception de la création et de l'au-delà dans diverses cultures (p. ex., rites funéraires en Égypte ancienne, chez les Incas et en Chine; croyance en la réincarnation, en l'enfer, au ciel et au paradis).
- décrire les fondements des grandes religions (p. ex., islam, judaïsme, bouddhisme, hindouisme, christianisme).

Rapports d'appartenance

- décrire les caractéristiques essentielles des rapports interpersonnels au sein de groupes restreints (p. ex., familles traditionnelles et non traditionnelles, tribu africaine, clan écossais, village japonais).
- expliquer comment et pourquoi les gens forment des communautés distinctes au sein de la société (p. ex., communautés monastiques comme les Trappistes ou religieuses comme les Amish, communautés ethniques comme les Juifs de la diaspora, communautés linguistiques comme la communauté franco-ontarienne ou acadienne).

- identifier les fondements et les principales caractéristiques des rapports d'appartenance et d'affiliation politique (p. ex., hérédité et tradition, nationalité, langue, religion, culture, citoyenneté).

Art et expression culturelle

- définir les divers aspects des concepts de civilisation et de culture (p. ex., la culture est l'ensemble des formes acquises de comportement et le mode de vie d'un peuple, alors que le concept de civilisation implique les notions de longévité et de rayonnement de la culture d'une société donnée).
- décrire les expressions artistiques caractéristiques de diverses civilisations (p. ex., poterie de la dynastie Ming, peinture sur soie de la dynastie Sung, architecture et poésie islamiques, sculptures inuites et africaines, mouvements artistiques et littéraires occidentaux et contemporains).
- décrire les divertissements de différentes sociétés (p. ex., théâtre grec, jeux romains, art japonais, pièces de Molière et de Shakespeare, musique, cinéma, télévision, télécommunications).

Organisation sociale, économique et politique

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser les rôles et les fonctions que les individus et les groupes assument dans la société.
- décrire l'évolution des échanges commerciaux, de l'Antiquité jusqu'à nos jours.
- comparer divers systèmes politiques et diverses façons d'exercer le pouvoir et l'autorité.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Individu et société

- expliquer la fonction de certaines coutumes dans diverses sociétés (p. ex., protocole dans les cours impériales de Chine et de Russie ou aux Nations Unies; étiquette à table chez les Romains ou dans un grand restaurant français; diktats de la mode comme le port de perruques, de corsets, de cravates).
- identifier divers facteurs utilisés pour déterminer, à travers l'histoire, l'appartenance à une classe sociale ou le statut social (p. ex., hérédité : système des castes hindoues; condition économique : prolétariat et bourgeoisie de Karl Marx; réalisations : chefs d'entreprise, athlètes professionnels, artistes professionnels).
- analyser la condition des hommes, des femmes, des enfants et des personnes âgées et le traitement qui leur est réservé dans différentes sociétés (p. ex., respect des anciens dans certaines cultures, travail des enfants, phénomène de l'adolescence en Occident, matriarcat et patriarcat).
- décrire la contribution de personnages à la société de leur époque (p. ex., Moïse et Ramsès II, Cléopâtre et Marc Antoine, Abélard et Héloïse, Marie Curie, Albert Einstein, mère Teresa, Bill Gates).

Échanges commerciaux

- décrire l'évolution de la monnaie et du crédit, depuis l'ère du troc jusqu'à l'apparition de la société de consommation occidentale (p. ex., lettre de change, papier-monnaie, banques, troc, échanges, crédit, transactions bancaires électroniques).
- déterminer le trajet de différentes routes commerciales ainsi que leur raison d'être (p. ex., route de la soie, commerce triangulaire dans l'Atlantique au XVII^e siècle, transport fluvial sur le Yang-tsê Kiang, le Mékong, le Nil, l'Indus, le Mississippi et le Saint-Laurent, systèmes de canaux et de chemins de fer).
- expliquer, à l'aide d'exemples de grandes explorations, le désir des êtres humains de faire reculer les frontières de l'inconnu (p. ex., périples de Marco Polo, des conquistadors; aventure aérospatiale) et les retombées économiques de ces grandes expéditions (p. ex., introduction de nouveaux produits, ouverture de nouveaux comptoirs et de territoires, accélération des progrès technologiques).

Pouvoir et autorité

- décrire la structure et la fonction de divers systèmes politiques à différentes époques (p. ex., démocratie athénienne et contemporaine, république romaine, système dynastique en Chine, monarchie en Europe, confédération iroquoise, dictature fasciste).
- expliquer les rapports entre la condition socioéconomique et l'influence politique (p. ex., l'esclave, le serf, le seigneur féodal, la femme à différentes époques).
- comparer les différences essentielles (accès à l'information, participation au processus décisionnel, droit à la dissidence) entre les caractéristiques des régimes politiques autoritaires et celles des régimes démocratiques (p. ex., Sparte et Athènes, monarchie absolue et monarchie constitutionnelle, Allemagne nazie, Union soviétique et démocraties occidentales).

Méthodologie et recherche en histoire

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la méthodologie propre à l'histoire pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer les différentes étapes du processus d'analyse et d'interprétation en histoire afin d'en tirer des conclusions.
- communiquer des idées et des opinions étayées par des recherches en histoire en utilisant la terminologie propre à l'histoire.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions de recherche et collecte de l'information

- formuler des questions qui mènent à un approfondissement de l'histoire mondiale (p. ex., Quelles sont les découvertes de la révolution néolithique? Pourquoi a-t-on construit la Grande Muraille de Chine ou les pyramides mayas? Quelles sont les principales caractéristiques d'une civilisation?).
- utiliser diverses sources d'information pour effectuer une recherche (p. ex., documents imprimés, matériel audiovisuel, sources informatisées).
- organiser les informations recueillies selon différents formats (p. ex., notes, tableaux statistiques, cartes géographiques, graphiques, logiciels).

Analyse et interprétation

- déceler des préjugés et des stéréotypes (p. ex., propagande, préjugés raciaux, religieux et sexistes, discrimination) dans des textes, des illustrations et des documents audiovisuels.
- établir des corrélations entre divers aspects ou éléments du sujet à l'étude (p. ex., liens chronologiques, rapports de cause à effet, points communs et différences).

- expliquer pourquoi un événement historique ou politique peut être interprété de différentes façons (p. ex., histoire du point de vue de la femme, histoire culturelle, politique, économique et sociale).
- formuler un point de vue en se fondant sur une analyse des sources disponibles.

Communication

- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses arguments et ses conclusions en utilisant la terminologie propre à l'histoire, en fonction du public et des objectifs visés.
- présenter ses travaux selon divers modes (p. ex., recherches, jeux de rôle, entrevues, débats, présentations de groupe, séminaires) en utilisant, le cas échéant, des outils de présentation visuelle (p. ex., graphiques, organigrammes, cartes historiques, illustrations).
- respecter les normes établies de présentation des travaux écrits en suivant les règles de la méthode historique (p. ex., citations, notes en bas de page, bibliographie).

**L'Ontario français,
12^e année , cours ouvert**

(CHF40)

Dans ce cours, l'élève étudie les origines, l'évolution et le maintien culturel de l'Ontario français, du XVII^e siècle jusqu'à nos jours, et en retrace l'histoire par rapport à celle du Canada, de l'Amérique du Nord et du monde. Ce cours vise à éveiller l'élève à son identité culturelle et à l'inciter à jouer un rôle social, économique, culturel et politique au sein de son groupe, de sa province et de son pays. L'élève utilise diverses ressources pour développer son sens historique et pour explorer le patrimoine franco-ontarien.

Préalable : Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10^e année, cours théorique ou appliqué

Communauté et société

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser les grandes phases du peuplement français en territoire ontarien ainsi que l'interaction entre les facteurs politiques, militaires, économiques et religieux.
- dégager les caractéristiques des grandes régions d'implantation des francophones sur le territoire ontarien.
- évaluer, à travers l'histoire de l'Ontario français, la nature des rapports entre la population francophone et d'autres groupes.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Peuplement français

- identifier les principaux explorateurs des Pays d'en haut (p. ex., Étienne Brûlé, Samuel de Champlain, Cavelier de La Salle).
- établir des corrélations entre la traite des fourrures, l'activité missionnaire et les visées géopolitiques de la France et l'établissement des Français dans les Pays d'en haut aux XVII^e et XVIII^e siècles.
- décrire la colonisation de l'Ontario par les francophones du début du XIX^e siècle jusqu'au milieu du XX^e siècle.
- déterminer l'origine de l'immigration francophone en Ontario depuis 1945.

Territoire

- décrire le milieu physique et les ressources naturelles des grandes régions de l'Ontario qui comptent une population francophone importante (p. ex., l'Est, le Nord-Est, le Sud-Ouest, le Centre).
- expliquer le rôle central des moyens de communication dans la colonisation de l'Ontario français (p. ex., voies navigables, chemin de fer).

- expliquer le rôle de l'industrie forestière et de l'industrie minière dans l'ouverture du Nord ontarien.
- comparer le taux d'urbanisation des francophones à celui de l'ensemble de la population ontarienne dans la deuxième moitié du XX^e siècle.

Rapports intercommunautaires

- décrire les relations entre les Français et les peuples autochtones dans les Pays d'en haut.
- déterminer les causes d'affrontements entre Canadiens français et Canadiens anglais (p. ex., guerre des Shiners, droits linguistiques, droits scolaires).
- déterminer le taux d'assimilation linguistique des francophones à partir des données de divers recensements.
- analyser les relations entre la communauté franco-ontarienne et les immigrants francophones depuis 1945.

Changement et continuité

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer le changement et la continuité dans les modes de vie des francophones de l'Ontario.
- analyser l'importance de l'utilisation de la chronologie et du principe de causalité dans l'étude de l'histoire franco-ontarienne.
- analyser le cheminement identitaire des francophones de l'Ontario.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Changement et continuité

- évaluer le rôle de l'Église catholique dans la cohésion sociale de la communauté franco-ontarienne.
- décrire la transition du commerce des fourrures vers l'agriculture, le travail forestier et le travail minier en Ontario français.
- analyser les changements que l'urbanisation a entraînés dans le mode de vie des francophones de l'Ontario (p. ex., types d'emploi, rôle de la femme, vie familiale et sociale).

Chronologie et principe de causalité

- situer, dans un cadre chronologique, les événements clés des conflits anglo-français en Europe et dans le Nouveau Monde qui ont eu une incidence sur les Pays d'en haut (p. ex., guerres avec les peuples autochtones, guerre de Succession d'Espagne, guerre de Sept Ans).
- analyser les répercussions des conflits anglo-américains, de la Révolution américaine à la guerre de 1812, sur les Pays d'en haut.

- expliquer comment la crise du Règlement 17 s'insère dans une série d'affrontements nationaux, qui vont de l'affaire Riel à la crise de la conscription.

Cheminement identitaire

- décrire la naissance de l'identité « canayenne » dans les Pays d'en haut au contact du milieu et des peuples autochtones.
- expliquer les facteurs par lesquels les « Canayens » des Pays d'en haut sont devenus des Canadiens français de l'Ontario au milieu du XIX^e siècle.
- décrire les divers événements qui ont conduit à la reconnaissance de l'identité franco-ontarienne (p. ex., reconnaissance des droits scolaires et des droits linguistiques, inauguration du drapeau franco-ontarien à Sudbury).
- analyser les obstacles au développement d'un sentiment d'appartenance chez les francophones de l'Ontario (p. ex., contexte minoritaire, éparpillement géographique, mariages mixtes, influence des médias anglophones).

Citoyenneté et patrimoine

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser l'importance des questions scolaires et linguistiques dans la création et l'évolution de la communauté franco-ontarienne.
- évaluer diverses contributions à la promotion du français et à la diffusion de la culture d'expression française en Ontario.
- évaluer l'avenir de la communauté franco-ontarienne dans le contexte de la mondialisation.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Accès à l'éducation et aux services en français

- retracer l'évolution de la question scolaire en Ontario, de 1791 jusqu'à nos jours (p. ex., système des écoles séparées, création des collèges de langue française et de conseils scolaires de langue française).
- analyser la crise du Règlement 17 et ses répercussions sur l'identité franco-ontarienne.
- décrire l'évolution des services juridiques en français en Ontario (p. ex., droit d'avoir un procès en français ou de témoigner en français, services d'aide juridique en français).
- expliquer les aspects importants de la *Loi sur les services en français*.

Patrimoine culturel

- identifier plusieurs manifestations de la vitalité culturelle franco-ontarienne (p. ex., chanson, théâtre, poésie, roman).
- évaluer la contribution à la vitalité de la francophonie ontarienne de différentes manifestations franco-ontariennes dans les domaines culturel et sportif (p. ex., Nuit sur l'Étang, Festival franco-ontarien, CANO, Jeux franco-ontariens, concours Ontario Pop).
- décrire la contribution de personnalités francophones de l'Ontario au patrimoine franco-ontarien (p. ex., Samuel Genest, Jeanne Lajoie, Roger Bernard, Philippe

Chauvin, Robert Bellefeuille, Robert Paquette, Jean-Marc Dalpé, Gisèle Lalonde).

- décrire la contribution de divers organismes à la préservation et à la promotion du patrimoine culturel franco-ontarien (p. ex., Ordre de Jacques-Cartier, Assemblée des centres culturels de l'Ontario, Fédération de la jeunesse franco-ontarienne, S.O.S. Montfort).
- comparer le réveil culturel franco-ontarien des années 1960 et 1970 aux grands mouvements de protestation aux États-Unis et ailleurs dans le monde.

Avenir de la francophonie ontarienne

- décrire le visage changeant de la francophonie ontarienne (p. ex., multiculturalisme, mariages exogames, transferts linguistiques, vieillissement de la population).
- analyser les effets sur la francophonie ontarienne des visées nationalistes québécoises (p. ex., États généraux de 1867, référendums de 1980 et de 1995, politique québécoise à l'égard des minorités de langue française, Entente Ontario-Québec).
- évaluer l'avenir des groupes minoritaires dans une ère d'échanges accrus avec le reste du monde et de révolution dans les moyens de communication (p. ex., participation de l'Ontario à la Francophonie, rôle de TFO dans le monde télévisuel, place de l'Ontario français sur Internet).

Organisation sociale, économique et politique

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- évaluer l'influence de divers intervenants et intervenantes dans la formation, l'évolution et le maintien de communautés francophones en Ontario.
- analyser la situation économique de la communauté franco-ontarienne à diverses étapes de son évolution.
- décrire la place des francophones dans la vie politique de l'Ontario.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Communautés francophones

- décrire l'influence de l'Église catholique en Ontario français depuis les débuts de la colonisation (p. ex., rôle des paroisses, des évêques, des prêtres-colonisateurs).
- analyser le rôle des communautés religieuses féminines et masculines dans les domaines de l'éducation et de la santé en Ontario français (p. ex., Frères des Écoles chrétiennes, Sœurs Grises, Oblats).
- évaluer l'apport des immigrantes et immigrants francophones à la vie de la communauté d'expression française en Ontario (p. ex., sports, culture, démographie).

Situation économique des francophones de l'Ontario

- dresser le profil socioéconomique de la francophonie ontarienne à divers moments de son histoire (p. ex., lieux d'établissement, composition et importance démographiques, activités économiques, niveau de revenu, taux de scolarisation).
- décrire les réalisations dans le domaine économique des francophones de l'Ontario au XX^e siècle (p. ex., caisse populaire, Chambre économique de l'Ontario, Association des femmes d'affaires francophones, succès de Conrad Lavigne).

- comparer le statut socioéconomique des francophones à celui de l'ensemble de la population ontarienne.
- définir le rôle de Toronto en tant que pôle économique ainsi que son attrait grandissant pour les francophones.

Place des francophones dans la vie politique

- retracer les principaux événements liés à la création de l'Ontario comme province anglophone et la place occupée par la minorité francophone (p. ex., l'arrivée des Loyalistes, l'*Acte constitutionnel*, l'*Acte d'Union*).
- décrire le rôle de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) en tant que porte-parole de la communauté franco-ontarienne auprès des instances politiques locales, provinciales et nationales, depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui.
- décrire la contribution de certaines personnalités francophones à la vie politique de l'Ontario (p. ex., Paul Martin [père], Jean-Robert Gauthier, Bernard Grandmaître, Gisèle Lalonde, Omer Deslauriers, Raymond Chénier).

Méthodologie et recherche en histoire

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la méthodologie propre à l'histoire pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer les différentes étapes du processus d'analyse et d'interprétation en histoire afin d'en tirer des conclusions.
- communiquer des idées, des opinions et des points de vue étayés par des recherches en utilisant la terminologie propre à l'histoire.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions de recherche et collecte de l'information

- formuler des questions qui permettent d'approfondir certains événements ou aspects de l'histoire franco-ontarienne (p. ex., Quelles ont été les répercussions du Règlement 17 sur les conseils scolaires? Comment la vitalité de la communauté franco-ontarienne se compare-t-elle à celle des autres communautés francophones hors Québec? Quelle est l'influence de la FESFO sur les jeunes Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens?).
- effectuer une recherche structurée nécessitant la consultation de sources diverses (p. ex., manuels, ouvrages de référence, matériel audiovisuel, sites Web).
- organiser les recherches et les informations recueillies selon différents formats (p. ex., notes, tableaux statistiques, cartes géographiques).
- explorer des possibilités de carrière, d'emploi ou de bénévolat faisant appel à des connaissances en histoire ou à un intérêt pour l'histoire (p. ex., chercheur, guide dans un musée, femme ou homme politique), en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Analyse et interprétation

- déceler des préjugés et des stéréotypes dans des textes, des illustrations et des documents audiovisuels (p. ex., discrimination, propagande, préjugés raciaux, religieux et sexistes).
- établir des corrélations entre divers aspects de la matière étudiée (p. ex., cadre chronologique, principe de causalité, points communs et différences).
- expliquer pourquoi un événement historique ou politique peut être interprété de différentes façons (p. ex., histoire du point de vue de la femme, histoire culturelle, politique, économique et sociale).
- formuler un point de vue en se fondant sur une évaluation des sources, une analyse de l'information et une interprétation de diverses perspectives historiques.

Communication

- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses arguments et ses conclusions en utilisant la terminologie propre à l'histoire, en fonction du public et des objectifs visés.

- présenter ses travaux selon divers modes (p. ex., recherches, jeux de rôle, entrevues, débats, présentations de groupe, séminaires) en utilisant, le cas échéant, des outils de présentation visuelle (p. ex., graphiques, organigrammes, cartes historiques, illustrations).
- respecter les normes établies de présentation des travaux écrits en suivant les règles de la méthode historique (p. ex., citations, notes en bas de page, bibliographie).

Politique

Aperçu

Les cours de politique portent sur l'origine et sur le système de répartition du pouvoir dans une société. La façon dont les gouvernants gèrent la vie publique et le degré de participation des citoyennes et citoyens à cette dernière font l'objet d'une attention particulière dans les cours de politique. L'élève doit connaître le processus de prise de décisions en politique afin de devenir une citoyenne ou un citoyen averti dans une société démocratique. Elle ou il sera ainsi en mesure de participer pleinement à la vie publique, d'exercer ses droits et d'assumer ses responsabilités civiques.

Domaines d'étude

La matière des cours de politique se répartit entre les divers domaines d'étude décrits ci-après. Certains de ces domaines figurent dans un seul cours, soit le cours de 11^e année, soit le cours de 12^e année. Chaque domaine d'étude est consacré à l'étude d'un aspect particulier de la politique. Dans les descriptions suivantes, l'année d'études est mentionnée lorsque le domaine en question est uniquement abordé dans un cours.

Démocratie, participation et citoyenneté (11^e année). La participation des citoyennes et citoyens à la vie publique en régime démocratique constitue autant un droit qu'une responsabilité. À différentes époques, en diverses circonstances et pour de nombreuses raisons, la nature de cette participation a été redéfinie et restreinte en fonction de la race, de l'origine ethnique, de la religion, de la langue, de la culture, du sexe, de l'âge et de la classe sociale. Les citoyennes et citoyens doivent bien comprendre les principes fondamentaux que sont, en démocratie, l'égalité devant la loi, la règle de la majorité et la représentation des minorités. Il importe que l'élève comprenne qu'une participation active et réfléchie à la vie publique est indissociable du concept de démocratie et constitue un élément important de l'évolution sociale et du bien-être individuel et collectif.

Participation à la communauté internationale (12^e année). Les citoyennes et citoyens, les organisations et les États sont tous des acteurs de la vie internationale et ont à ce titre des droits et des responsabilités qui tantôt coexistent en harmonie, tantôt sont en conflit. Citons, parmi les organisations actives sur la scène internationale, les sociétés multinationales, les organisations non gouvernementales comme Amnesty internationale et les organismes de coopération internationale comme l'Organisation mondiale de la Santé. La présence du Canada sur la scène internationale se manifeste aujourd'hui comme par le passé dans la prise d'engagements, la signature d'ententes et des interventions en cas de conflits. Il est important que l'élève comprenne les incidences des engagements pris par le Canada et des ententes qu'il signe. L'élève devrait saisir la façon dont les conflits internationaux sont résolus. L'élève devrait également connaître le système international de protection des droits de la personne ainsi que les organismes s'y rapportant et les ententes qui en sont le fondement.

Pouvoir, influence et résolution de conflits. L'étude de la politique porte sur l'analyse de la nature et de l'exercice du pouvoir, dont les formes varient suivant les lieux et les époques. Le pouvoir en soi et ses retombées sont une forme d'expression de l'autorité. C'est un facteur essentiel du déroulement des activités quotidiennes, de la résolution des conflits et de la vie politique des organisations, des villes, des provinces, des États, des nations et des continents. L'exercice du pouvoir revêt des formes diverses, allant de la démocratie la plus ouverte à la dictature la plus fermée. L'accès au pouvoir peut être le résultat d'une élection démocratique, de l'application du principe du consensus et enfin le produit d'une nomination imposée. Les conséquences de l'exercice du pouvoir vont de l'entente pacifique à la déclaration de guerre. Il est important que l'élève analyse la vie politique canadienne et les relations internationales afin de comprendre la dialectique du pouvoir et d'évaluer ses effets, en particulier la façon dont les conflits sont résolus.

Systèmes et processus de prise de décisions (11^e année). Les sociétés mettent en place des systèmes politiques et élaborent des processus de prise de décisions afin de pouvoir traiter, d'une façon prévisible, des grandes questions publiques. Les gouvernements, autant dans leur structure que dans leur mode de fonctionnement, évoluent avec le temps et sont façonnés par les traditions et les pressions émanant des sociétés qu'ils régissent. Inversement, les institutions gouvernementales influent sur l'opinion et le comportement des gens. Il importe que l'élève puisse identifier et comprendre le rôle que les individus jouent dans les systèmes et les processus politiques. Dans cette perspective, l'élève analysera la structure et le fonctionnement du système politique dans un contexte global, évaluera dans quelle mesure ces structures et ces processus sont démocratiques et efficaces et comparera le degré d'implication des citoyennes et citoyens canadiens dans la vie politique avec celui des ressortissants d'autres pays. L'élève devrait aussi comprendre le rôle des organismes juridictionnels et des organismes de réglementation dans notre société démocratique.

Idéologies, valeurs et croyances. Les idéologies, les valeurs et les croyances sont les fondements de l'identité de la personne et du groupe. Ce sont des facteurs importants de motivation politique. Ces facteurs évoluent en fonction des changements sociaux, économiques et politiques du monde qui les a vus naître. L'élève devrait prendre conscience de la façon dont ses idées, ses valeurs et ses croyances influent sur ses décisions et ses choix en politique.

Méthodologie et recherche en sciences politiques. L'élève doit acquérir les habiletés et la méthodologie requises en sciences politiques afin de comprendre les questions politiques et d'agir en citoyenne ou citoyen responsable à l'échelle locale, nationale et mondiale. Elle ou il apprendra à poser des questions pertinentes et à trouver, à compiler et à organiser les informations. L'élève devra également évaluer le bien-fondé des opinions et vérifier ses sources d'information. Elle ou il devra aussi pouvoir travailler de façon autonome ou en groupe et communiquer ses conclusions sous forme de présentations écrites, orales ou multimédias. On s'attend à ce que l'élève puisse démontrer sa compréhension des sciences politiques et de la méthodologie propre à cette matière en participant activement et pleinement à la vie publique de sa communauté.

**Politique et citoyenneté canadienne,
11^e année , cour s ouv er t**

(CPC3O)

Dans ce cours, l'élève explore le rôle de la politique dans la vie des gens. L'élève examine la participation de divers groupes à la vie politique, l'incidence de différentes idéologies sur le processus politique ainsi que l'efficacité des systèmes et des institutions politiques qui ont été conçus pour répondre aux besoins sociaux. Elle ou il effectue des recherches pour analyser les questions, les événements et les tendances de la vie politique et présente ses conclusions.

Préalable : Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10^e année, cours théorique ou appliqué

Démocratie, participation et citoyenneté

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer les principes fondamentaux de l'idéal démocratique ainsi que les enjeux qui en ont marqué l'évolution.
- évaluer l'influence de diverses formes d'action civique.
- évaluer l'influence de l'identité sociale et culturelle sur la participation à la vie politique.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Idéal démocratique

- expliquer l'importance de principes démocratiques tels que l'égalité politique, la règle de la majorité, la représentation des minorités, le gouvernement responsable, la représentation de la population, le bien commun, la primauté du droit, les droits, les libertés et les responsabilités civiques.
- identifier les événements (p. ex., établissement de la démocratie athénienne, adoption de la Magna Carta, déroulement de la Révolution française) et les personnalités (p. ex., Périclès, Jean-Jacques Rousseau, John Stuart Mill, John Locke) qui ont joué un rôle important dans le développement de l'idéal démocratique.
- décrire des luttes sur la scène canadienne qui ont eu pour enjeu la reconnaissance de droits démocratiques (p. ex., octroi du droit de vote aux femmes et aux non-proprétaires, revendication par les peuples autochtones du droit à l'autodétermination).
- expliquer les avantages de participer à la vie politique pour les individus, les groupes et les sociétés (p. ex., exprimer son point de vue, exercer un leadership dans la communauté, connaître les questions d'intérêt, échanger des idées avec les élus) et la difficulté de faire participer tous les intervenants et intervenantes sur une base équitable.
- évaluer en quoi la contribution d'individus et de groupes (p. ex., Phil Fontaine, Buzz Hargrove, Thérèse Casgrain; suffragettes, groupes contre la pauvreté, groupes écologiques) a influé sur différents paliers de gouvernement.
- appliquer les techniques de la participation démocratique (p. ex., signature de pétitions, affichage d'annonces, publication de communiqués, mise sur pied de groupes de pression, prise de parole lors d'activités communautaires, production de chansons) à une question politique à l'étude.
- décrire des possibilités de carrière (p. ex., chercheuse, journaliste, fonctionnaire, femme ou homme politique) qui font appel à des connaissances en sciences politiques, en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Action civique

- identifier les occasions qu'ont les citoyennes et citoyens de participer aux décisions des gouvernements et des organisations non gouvernementales à l'échelle locale, provinciale, nationale et internationale (p. ex., élections, activités des groupes de pression, manifestations sur la place publique, consultation publique sur les projets de loi, signature de pétitions).

Identité et participation

- expliquer comment différents groupes de la société canadienne (p. ex., femmes, personnes handicapées, peuples autochtones, minorités raciales, communautés rurales et du nord, Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens) participent à la vie politique à l'échelle municipale, provinciale et nationale (p. ex., association de parents, militantes et militants de S.O.S. Montfort).
- décrire les obstacles auxquels font face certains groupes sociaux quant à la participation et à la représentation politiques (p. ex., difficulté à comprendre la langue dans le cas d'immigrés récents, impossibilité de donner une adresse dans le cas des sans-abris, accessibilité limitée pour les personnes handicapées) et les réformes entreprises pour surmonter ces obstacles.
- évaluer la politique multiculturelle canadienne en fonction de sa capacité à promouvoir un plus grand pluralisme ainsi qu'une plus grande diversité dans la participation aux affaires publiques.

Pouvoir, influence et résolution de conflits

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer les rapports de force entre les individus, les groupes et les gouvernements.
- analyser de quelle façon les groupes de pression, les gouvernements, les médias et la technologie influent sur la vie politique canadienne.
- évaluer différentes approches utilisées pour résoudre des conflits.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Rapports de force

- expliquer des exemples de tensions entre les besoins des individus et ceux des groupes en se référant à des concepts tels que le sexe, le mode de vie, la classe socioéconomique et l'ethnie.
- comparer diverses théories sur les raisons d'être des gouvernements et comment le pouvoir politique est acquis, utilisé et justifié (p. ex., l'utilitarisme de Thomas Hobbes, le libéralisme politique de John Locke, le contrat social de Jean-Jacques Rousseau).
- décrire différents styles de leadership (p. ex., style démocratique, style autoritaire, style de laisser-faire).
- différencier des formes d'exercice légitime et illégitime du pouvoir par les individus, les groupes et les gouvernements.

Influences sur la vie politique canadienne

- identifier divers groupes de pression qui peuvent légalement participer à la vie politique canadienne (p. ex., syndicats, associations professionnelles).
- décrire des initiatives de groupes de pression qui ont influé sur les politiques gouvernementales (p. ex., poursuite judiciaire, manifestation publique, grève, campagne publicitaire, pétition).

- décrire de quelle façon les médias et la technologie ont influé sur la vie politique (p. ex., publicité des partis, sondages d'opinion, sites Web, bases de données).
- expliquer dans quelle mesure les politiques du gouvernement canadien influent sur les initiatives et les ententes politiques et économiques à l'échelle mondiale et sont influencées par celles-ci (p. ex., campagne contre les mines antipersonnel, Protocole de Kyoto, ALÉNA).

Résolution de conflits

- identifier les étapes clés de la résolution d'un conflit (p. ex., collecte d'informations, identification des points de vue et du système de valeurs, solutions recommandées, identification d'un éventail de conséquences, suggestion d'autres choix, mise en œuvre).
- évaluer les méthodes utilisées par les gouvernements pour résoudre les conflits importants (p. ex., médiation, arbitrage, sanctions, recours aux tribunaux).
- résoudre (p. ex., à l'aide d'une simulation) un problème politique en appliquant les étapes clés de la résolution d'un conflit (p. ex., décriminalisation de la marijuana, mariage entre personnes du même sexe, revendications territoriales des peuples autochtones).

Systèmes et processus de prise de décisions

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- dégager les principales caractéristiques du système politique canadien et de son processus de prise de décisions.
- évaluer le rôle et l'influence de différents intervenants et intervenantes dans le processus de prise de décisions du gouvernement canadien.
- déterminer dans quelle mesure les systèmes et les institutions politiques et économiques du Canada répondent aux besoins de sa population et respectent l'intérêt public.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Caractéristiques du gouvernement canadien

- décrire les fondements et les principes constitutifs du gouvernement canadien (p. ex., monarchie constitutionnelle, régime fédéral, système parlementaire).
- expliquer la raison d'être et les fonctions des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire (p. ex., parlement, cabinet, ministères, tribunaux).
- décrire les étapes du processus électoral canadien qui permettent de choisir des représentantes et représentants ainsi que des chefs représentatifs de la population aux différents paliers du gouvernement.

Processus décisionnel

- comparer le rôle des intervenantes et intervenants sur la scène politique canadienne (p. ex., premier ministre, ministres, députés, sénatrices et sénateurs, maires, conseillères et conseillers municipaux).
- expliquer le rôle des partis d'opposition dans le système parlementaire canadien, en particulier celui du parti officiel de l'opposition, et évaluer leur efficacité.
- expliquer le rôle et l'influence d'intervenantes et d'intervenants non élus dans le processus de prise de décisions des gou-

vernements (p. ex., magistrats, conseillères et conseillers des partis politiques, hauts fonctionnaires, sénatrices et sénateurs, gouverneur général, lieutenant-gouverneur).

- comparer différents points de vue sur l'avenir de la monarchie dans la vie politique canadienne.

Décisions politiques et intérêt public

- expliquer dans quelle mesure les décisions prises au Canada ont des répercussions sur le bien-être de la population et sur l'environnement, ici et à travers le monde (p. ex., réduction des gaz à effet de serre, utilisation du bio-diesel ou du méthanol, utilisation des organismes génétiquement modifiés [OGM]).
- identifier les types de décisions prises par le gouvernement qui ont une influence considérable sur la protection des droits de la personne et la promotion de l'intérêt public (p. ex., législation antitabac, campagne contre la conduite en état d'ébriété, *Loi sur les armes à feu*, décisions de l'ombudsman).

- expliquer comment la *Charte canadienne des droits et libertés* a influé sur les décisions prises dans divers domaines (p. ex., équité salariale, équité en matière d'emploi, mesures antidiscriminatoires dans le milieu de travail et dans la loi).
- décrire des recommandations visant à rendre le système politique canadien plus démocratique (p. ex., élection des sénatrices et sénateurs, représentation proportionnelle, redéfinition du rôle des députés de l'arrière-banc).

Idéologies, valeurs et croyances

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer les éléments clés et les principales caractéristiques des idéologies politiques modernes.
- comparer les grands courants historiques, géographiques, économiques et culturels qui ont façonné les idéologies politiques canadiennes.
- évaluer les facteurs qui influent sur les valeurs et les perceptions politiques des Canadiennes et Canadiens.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Idéologies politiques

- établir des liens entre les systèmes de valeurs et la façon de vivre des individus et des groupes (p. ex., autodétermination des peuples autochtones, nationalisme québécois, sentiment d'aliénation des provinces de l'Ouest).
- décrire les éléments clés, le rôle et la fonction des idéologies politiques (p. ex., le libéralisme, le socialisme, le communisme, le fascisme et des variantes actuelles de ces grands courants tels que le néofascisme ou le néolibéralisme).
- comparer différentes idéologies (p. ex., libéralisme, socialisme, communisme, fascisme) ainsi que les valeurs et les croyances qui s'y rapportent.

Influences sur les idéologies politiques

- analyser les influences britannique, française, américaine et autochtone sur les valeurs politiques canadiennes.
- expliquer les relations entre les systèmes économiques et les idéologies politiques (p. ex., le capitalisme est la dimension économique du libéralisme).

- décrire les rapports entre les principales idéologies politiques canadiennes et leurs politiques ou programmes sur la scène nationale (p. ex., démocratie sociale et régime d'assurance-maladie, néolibéralisme et privatisation).

Socialisation politique

- comparer les processus de socialisation politique des individus, des familles, des groupes et des gouvernements.
- analyser les messages politiques véhiculés par les principaux agents de socialisation (p. ex., famille, école, camarades, médias).
- évaluer comment les agents de socialisation politique (p. ex., groupes religieux, médias, partis politiques) influent sur la façon dont les Canadiennes et Canadiens participent à la vie politique de façon officielle et de manière informelle.

Méthodologie et recherche en sciences politiques

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la méthodologie propre aux sciences politiques pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer les étapes du processus d'analyse et d'interprétation en fonction des événements, des enjeux et des tendances politiques.
- communiquer, de diverses façons, ses idées, ses opinions et les résultats de ses recherches en utilisant la terminologie des sciences politiques.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions politiques et collecte de l'information

- formuler des questions qui permettent d'approfondir une question politique et de reconnaître les différentes perspectives sous lesquelles on peut l'étudier.
- recueillir des informations à partir d'une gamme diversifiée de sources primaires et secondaires et de médias (p. ex., documents écrits, sources informatisées, matériel audiovisuel, entrevues, organismes gouvernementaux et communautaires).
- organiser les informations recueillies selon différents formats (p. ex., frises de temps, organigrammes, diagrammes, tableaux, graphiques, cartes).

Analyse et interprétation

- différencier les opinions, les faits et les arguments dans les sources consultées.
- évaluer la fiabilité de l'information (p. ex., logique du raisonnement, exactitude, orientation, absence de préjugés et de stéréotypes, compétence de l'auteur).
- formuler un point de vue en se fondant sur une analyse de l'information et une interprétation des questions politiques.

Communication

- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses arguments et ses conclusions en utilisant la terminologie des sciences politiques, en fonction du public et des objectifs visés.
- présenter ses travaux selon divers modes (p. ex., jeux de rôle, entrevues, débats, présentations de groupe, séminaires) en utilisant des outils de présentation visuelle (p. ex., graphiques, organigrammes, diagrammes).
- rédiger ses travaux (p. ex., rapports, dissertations, présentations audiovisuelles) en faisant preuve d'intégrité dans l'utilisation de l'information recueillie et en y insérant les entrées bibliographiques.

**Politique canadienne et mondiale,
12^e année , cours préuniversitaire**

(CPW4U)

Ce cours examine des questions politiques d'ordre national et international selon diverses perspectives. L'élève effectue des recherches sur la façon dont l'intervention des individus, des groupes et des gouvernements influe sur les événements à l'échelle nationale et internationale. Elle ou il examine aussi le rôle des idéologies politiques sur le plan national et international ainsi que la coopération entre les nations et la résolution des conflits. Le cours lui permet de présenter ses conclusions sur des conflits, des événements et des questions politiques d'actualité.

Préalable : Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégiale

Participation à la communauté internationale

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser les droits et les responsabilités des individus, des organisations et des États au sein de la communauté internationale.
- décrire la façon dont les États souverains et les organisations internationales coopèrent et règlent leurs conflits sur la scène internationale.
- évaluer la participation du Canada et des Canadiennes et Canadiens à la communauté internationale.
- analyser la structure et le fonctionnement d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales sur le plan international.
- évaluer le fonctionnement et le rôle des systèmes de protection des droits de la personne sur le plan international.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Droits et responsabilités sur la scène internationale

- évaluer dans quelle mesure les droits et les responsabilités des États sur la scène internationale sont semblables aux droits et aux responsabilités des citoyennes et citoyens d'un État démocratique (p. ex., droits de la personne et droits des citoyens, non-ingérence et respect de la propriété privée).
- décrire les droits et les responsabilités d'organisations internationales (p. ex., UNESCO, ONU, UNICEF, groupes de pression écologiques, Fonds monétaire international).
- décrire l'intervention de différentes personnes, en particulier de Canadiennes et Canadiens, dans le domaine des relations internationales (p. ex., Lester B. Pearson, Pierre Elliott Trudeau, Louise Arbour, Mikhail Gorbatchev, Jean-Paul II, David Suzuki, Nelson Mandela).
- décrire des possibilités de carrière (p. ex., chercheur, journaliste, fonctionnaire, femme ou homme politique) faisant appel à des connaissances en sciences politiques, en particulier celles où la connaissance du français constitue un atout, et en déterminer les exigences en matière de formation.

Relations internationales : conflits et coopération

- décrire les relations internationales qu'entretiennent des États souverains et des organisations non gouvernementales par rapport aux objectifs poursuivis, aux méthodes employées et aux ressources utilisées (p. ex., diplomatie, sécurité collective, coopération technique, aide humanitaire).
- identifier des moyens de prévenir un conflit entre États (p. ex., dissuasion militaire, négociation ou pression diplomatique, recours au droit international, intervention des mouvements pacifistes).
- expliquer quels sont les effets de la tendance vers un pouvoir supranational sur la souveraineté nationale des États (p. ex., Union européenne, Zone de libre-échange des Amériques [ZLÉA], Ligue des États arabes).
- déterminer les causes et les conséquences d'actes violents et de conflits sur la scène internationale qui ne sont pas menés par des États (p. ex., terrorisme, conflits ethniques, activités des organisations criminelles internationales).

Rôle du Canada sur la scène internationale

- expliquer la nature des engagements pris par le Canada envers d'autres États ou organisations internationales (p. ex., participation au Commonwealth, à la Francophonie, à l'OTAN, aux missions de paix de l'ONU).
- évaluer les répercussions des ententes et des traités internationaux signés par le Canada sur ses habitants et sur le reste du monde (p. ex., ALÉNA, Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires [TNP], Convention des Nations Unies sur le droit de la mer).
- expliquer comment le Canada tente de régler ses différends sur le continent américain et sur la scène internationale (p. ex., négociations, arbitrage, coopération internationale).
- expliquer le rôle des organismes gouvernementaux dans la formulation et la mise en œuvre de la politique étrangère du Canada (p. ex., Agence canadienne de développement international, Affaires étrangères Canada, Commerce international Canada).
- évaluer les interventions des groupes de pression dans la formulation et la mise en œuvre de la politique étrangère du Canada (p. ex., campagne contre les mines antipersonnel, pressions exercées par les environnementalistes, les médias et diverses associations telles que l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada).

Organisations intergouvernementales et non gouvernementales

- expliquer l'origine, les fonctions et les objectifs de diverses organisations non gouvernementales (p. ex., Comité international de la Croix-Rouge, Croissant-Rouge, Amnistie internationale, Greenpeace).

- expliquer l'origine, les fonctions et les objectifs de diverses organisations de coopération internationale (p. ex., Union africaine [UA], Coopération économique Asie-Pacifique [CEAP], Organisation mondiale de la Santé [OMS]).
- évaluer la capacité d'organisations internationales d'atteindre leurs objectifs (p. ex., Organisation des pays exportateurs de pétrole [OPEP], Banque mondiale, Ligue des États arabes).
- analyser la nécessité d'établir de nouvelles structures internationales à la suite des mouvements de mondialisation et de l'avènement de nouvelles technologies (p. ex., réglementation des entreprises supranationales, contrôle de l'information électronique, exploitation de l'espace).

Droits de la personne sur le plan international

- identifier les principaux traités portant sur les droits de la personne (p. ex., Déclaration universelle des droits de l'homme [1948], Convention de Genève [1949], Convention sur les droits politiques de la femme [1952], Déclaration des droits de l'enfant [1959], Déclaration d'Helsinki [1975]).
- expliquer le rôle des États et des principaux organismes concernés dans des controverses internationales portant sur les droits de la personne (p. ex., Commission des droits de la personne, Commission sur le statut de la femme).
- évaluer l'efficacité des mesures prises par des organisations internationales ou des États dans des cas de violation des droits de la personne (p. ex., Cour pénale internationale, Cour internationale de Justice, Amnistie internationale, Reporters sans frontières).

Pouvoir, influence et résolution de conflits

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- analyser les facteurs qui déterminent la puissance des États ou leur influence.
- décrire les influences déterminantes dans l'évolution des relations internationales.
- évaluer le rôle et l'influence du Canada sur la scène internationale.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Puissance des États

- décrire les facteurs qui déterminent la puissance des États sur la scène internationale (p. ex., situation géographique, démographie, situation économique, force militaire, tradition diplomatique).
- évaluer l'exactitude et l'utilité du classement des États selon différents critères (p. ex., pays développés et pays en voie de développement; grandes, moyennes et petites puissances).
- analyser le rôle grandissant des organisations non gouvernementales et des sociétés multinationales sur la scène internationale (p. ex., Croix-Rouge, Croissant-Rouge, cartel pétrolier, sociétés multinationales comme Nike, Shell, Microsoft, General Motors, Bombardier, SNC-Lavalin).
- décrire des conséquences de la fin de la guerre froide (p. ex., fragmentation politique de l'URSS et de la Yougoslavie, position des États-Unis comme seule superpuissance, résurgence du nationalisme).
- expliquer les effets des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur les relations internationales, du point de vue politique et économique (p. ex., propagande, Internet, espionnage économique, utilisation militaire et commerciale des satellites d'observation et de télécommunication).

Place du Canada sur la scène internationale

- décrire les fondements de la puissance du Canada (p. ex., ressources, économie, territoire) et les facteurs qui influent sur sa politique étrangère (p. ex., objectifs économiques, engagements en vertu de traités internationaux).
- décrire les pressions que d'autres États ou organisations non gouvernementales exercent sur le Canada et sur ses habitants (p. ex., sanctions, boycottage de produits, plaintes auprès d'organisations internationales).
- évaluer le rôle et l'influence de plusieurs Canadiennes et Canadiens, y compris du Canada français, sur la scène mondiale (p. ex., Pierre Elliott Trudeau, David Suzuki, Louise Arbour, Stephen Lewis, Maurice Strong, Lewis MacKenzie, Craig Keilburger, Roméo Dallaire).

Influences sur les relations internationales

- identifier les influences déterminantes dans l'histoire des relations internationales depuis l'Antiquité jusqu'en 1945 (p. ex., essor des empires et de la colonisation, impact du christianisme et de l'islam, croissance des États-nations).
- décrire les effets de la décolonisation après la Deuxième Guerre mondiale sur les relations internationales du point de vue politique, économique, technologique et juridique et sur le plan des communications.

- évaluer l'influence du Canada auprès d'organismes internationaux (p. ex., Organisation des Nations Unies, Comité olympique international, Organisation des États américains, Groupe des Huit [G8]).
- examiner la participation des francophones à la politique étrangère du Canada (p. ex., représentation officielle des gouvernements québécois et néo-brunswickois aux événements de la Francophonie mondiale).

Idéologies, valeurs et croyances

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- expliquer le rôle et la fonction des idéologies sur le plan national et international.
- évaluer comment les idéologies nationalistes et internationalistes façonnent les idées et peuvent être des sources de conflit ou de coopération entre les États et à l'intérieur d'un État.
- comparer les aspirations, les attentes et les conditions de vie des peuples des pays développés et des pays en voie de développement.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Idéologies nationales et internationales

- expliquer le rôle de la religion dans la détermination des politiques nationales et internationales (p. ex., intégrismes musulman et juif, évangélisme chrétien, résistance bouddhiste au gouvernement laïque).
- décrire les caractéristiques des principales idéologies que l'on retrouve sur la scène internationale (p. ex., néofascisme, conservatisme, libéralisme, socialisme, communisme).
- expliquer les arguments clés favorables ou défavorables à la mondialisation sur le plan économique, politique et culturel (p. ex., multiplicité des échanges, rapprochement des peuples, impérialisme, hégémonie).
- analyser l'incidence des croyances et des idéologies sociales et culturelles sur les groupes minoritaires (p. ex., politique d'immigration, politique du multiculturalisme, nettoyage ethnique, profil racial).

Perspectives nationalistes et internationalistes

- identifier les éléments clés de l'idéologie nationaliste (p. ex., définition de « nation », formes de nationalisme, rôle des théoriciens, des individus, des groupes).
- déterminer les origines et les conséquences de conflits nationalistes armés ou de rivalités nées de l'ethnocentrisme (p. ex., guerres dans les Balkans, en Afrique centrale, entre l'Inde et le Pakistan; conflits entre Israël et la Palestine, entre les protestants et les catholiques de l'Irlande du Nord).
- identifier des facteurs qui favorisent la coopération entre les États (p. ex., affinités culturelles, religieuses, idéologiques).

Pays développés et pays en voie de développement

- décrire les principales caractéristiques économiques, politiques et sociales des pays développés et des pays en voie de développement.

- comparer les éléments clés de diverses théories du développement (p. ex., développement lié à l'activité humaine, mondialisation du commerce, imitation du modèle occidental, développement durable).
- analyser les principales différences entre les croyances sociales et les idéologies des pays développés et des pays en voie de développement (p. ex., propriété privée ou collective, capitalisme privé ou étatique, moyens de production aux mains de l'entreprise privée ou contrôlés par l'État à divers degrés).
- dégager les caractéristiques communes des aspirations humaines à une vie meilleure.

Méthodologie et recherche en sciences politiques

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la méthodologie propre aux sciences politiques pour formuler des questions et pour recueillir et organiser l'information tirée de sources diverses.
- appliquer les étapes du processus d'analyse et d'interprétation en fonction des événements, des enjeux et des tendances politiques.
- communiquer, de diverses façons, ses idées, ses opinions et les résultats de ses recherches en utilisant la terminologie des sciences politiques.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Questions politiques et collecte de l'information

- formuler des questions qui permettent d'approfondir une question politique et de reconnaître les différentes perspectives sous lesquelles on peut l'étudier.
- recueillir des informations à partir d'une gamme diversifiée de sources primaires et secondaires et de médias (p. ex., documents écrits, sources informatisées, matériel audiovisuel, entrevues, organismes gouvernementaux et communautaires).
- organiser les informations recueillies selon différents formats (p. ex., frises de temps, organigrammes, diagrammes, tableaux, graphiques, cartes).

Analyse et interprétation

- différencier les opinions, les faits et les arguments dans les sources consultées.
- évaluer la fiabilité de l'information (p. ex., logique du raisonnement, exactitude, orientation, absence de préjugés et de stéréotypes, compétence de l'auteur).
- tirer des conclusions en se fondant sur une évaluation rigoureuse des sources consultées, une analyse de l'information recueillie et une compréhension de diverses interprétations politiques.

Communication

- communiquer, oralement et par écrit, ses idées, ses arguments et ses conclusions en utilisant la terminologie des sciences politiques, en fonction du public et des objectifs visés.
- présenter ses travaux selon divers modes (p. ex., jeux de rôle, entrevues, débats, présentations de groupe, séminaires) en utilisant des outils de présentation visuelle (p. ex., graphiques, organigrammes, diagrammes).
- rédiger ses travaux (p. ex., rapports, dissertations, présentations audiovisuelles) en faisant preuve d'intégrité dans l'utilisation de l'information recueillie et en y insérant les entrées bibliographiques.

Le ministère de l'Éducation tient à remercier toutes les personnes, tous les groupes et tous les organismes qui ont participé à l'élaboration et à la révision de ce document.

ISBN 0-7794-7696-4

04-177

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2005